

D-12

11-D-128/4

Répub
Améri

17

LA

RÉPUBLIQUE AMÉRICAINÉ

un. d. v. j.

BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE DE DROIT PUBLIC
publiée sous la direction de
Gaston JÈZE, professeur adj. à la Faculté de Droit de l'Université de Paris

LA

RÉPUBLIQUE AMÉRICAINE

PAR

James BRYCE

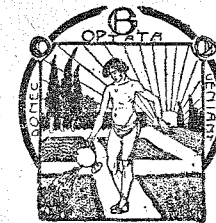
Tgf 1/4

Deuxième édition française, complétée par l'auteur

EN CINQ VOLUMES

TOME IV

EXEMPLES ET RÉFLEXIONS



PARIS (5^e)

M. GIARD & É. BRIÈRE

LIBRAIRES-ÉDITEURS

16, RUE SOUFFLOT ET 12, RUE TOULLIER

1913

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME IV

TROISIÈME PARTIE

EXEMPLES ET RÉFLEXIONS

Chapitres LXXXVIII. — Le <i>Tammany Ring</i> dans la cité de New York.....	1
LXXXIX. — Le <i>Gas Ring</i> de Philadelphie .	41
XC. — Le <i>Kearneyisme</i> en Californie .	72
XCI. — La nation à l'intérieur.....	108
XCII. — La dernière phase de l'im- migration	139
XCIII. — Le Sud depuis la Guerre.....	170
XCIV. — Le présent et l'avenir des nègres	201
XCV. — Nouvelles réflexions sur le problème nègre.....	243
XCVI. — La politique extérieure et l'ex- tension territoriale.....	278
XCVII. — Les nouvelles possessions d'ou- tre-mer	295
XCVIII. — Laissez-faire	310
XCIX. — Le suffrage des femmes.....	330
C. — Les prétendus défauts de la démocratie	350
CI. — Les véritables défauts de la démocratie américaine....	393
CII. — La force de la démocratie américaine	393

ÚSTŘEDNÍ KNIHOVNA
PRÁVNICKÉ FAKULTY UJEP
STARÝ FOND 0954

Č. inv.:

CIII. — Jusqu'à quel point l'Europe peut tirer profit de l'expé- rience américaine.....	400
---	-----

APPENDICE

NOTE AU CHAPITRE XC. — Remarques de Mr. Denis Kearney sur le Kearneyisme.....	450
--	-----

LA RÉPUBLIQUE AMÉRICAINE

CINQUIÈME PARTIE

EXEMPLES ET RÉFLEXIONS (1)

 CHAPITRE LXXXVIII

LE TAMMANY RING DANS LA CITÉ DE NEW YORK

Bien que, dans les chapitres qui précèdent, j'aie exposé les causes qui ont amené la perversion et la corruption du gouvernement démocratique dans les grandes cités américaines, j'ai cru utile de jeter ici, par l'histoire de deux de ces cités, un peu plus de jour sur les conditions au milieu desquelles ces causes agissent et sur les formes que cette corruption a prises. Les phénomènes de la démocratie municipale dans les Etats-Unis sont à la fois les plus dignes d'attention et les moins dignes d'éloges que l'on ait encore vus dans

(1) Cette partie contient quelques exemples tirés de l'histoire de l'Amérique, touchant le fonctionnement des institutions politiques et de l'opinion publique, ainsi que des observations sur diverses questions politiques qui n'avaient pu trouver place dans les parties précédentes.

le monde moderne ; on y trouve des vices qu'aucun philosophe politique, aussi ennemi soit-il du gouvernement populaire, ne semble avoir prévus, des vices qui ont rarement fait leur apparition dans les villes d'Europe et qui ne ressemblent pas à ceux que l'on avait considérés autrefois comme caractéristiques du gouvernement des masses. Si j'ai choisi comme exemples New York et Philadelphie, c'est parce que ces deux villes sont plus anciennes que Chicago, Pittsburgh et Saint-Louis et beaucoup plus étendues que Boston et Baltimore. Je commence par New York, parce qu'elle nous montre, sur une plus vaste échelle, les phénomènes communs aux cités américaines, et aussi parce que le pillage et la mauvaise administration dont elle a eu à souffrir ont eu, dans le monde entier, un grand retentissement.

Dès la fin du XVIII^e siècle, l'Etat et (un peu plus tard) la cité de New York, furent plus peut-être que les autres Etats ou les autres cités, le siège de nombreuses intrigues et le champ de bataille des factions. Les organisations de parti y devinrent de bonne heure puissantes, et ce fut par un *leader* de New York — Marcy, l'ami du Président Jackson, — que la fameuse maxime « Aux vainqueurs les dépouilles » fut formulée pour la première fois comme déjà la pratique des politiciens de New York. Pendant longtemps, ces factions furent conduites, et ces intrigues ourdies, par des hommes appartenant aux classes supérieures ou aux classes moyennes, hommes pour lesquels les émoluments qu'ils retiraient de leurs emplois pouvaient être désirables, mais non pas indispensables. Vers le milieu du XIX^e siècle, cependant, il s'opéra un changement. L'ancienne population, originaire de New York, fut de plus en plus grossie par des immigrations d'étrangers ; ce furent des Irlandais, surtout à partir de 1846 ; ensuite, des Allemands à partir de

1849 ; enfin, des Polonais et des Juifs de Russie, ainsi que des Italiens et des Slaves, vers 1883 et dans les années qui suivirent. Déjà, en 1780, la population étrangère, en y comprenant non seulement les individus nés à l'étranger, mais aussi une grande partie de leurs enfants qui, quoique nés en Amérique, étaient encore Européens de fait, constituait la moitié, sinon la majorité des habitants de New York ; cette proportion d'étrangers n'a fait que croître depuis (1). Ces nouveaux venus étaient, en général, pauvres et ignorants. Ils ne connaissaient qu'imparfaitement les institutions du pays et aucun intérêt patriotique ne les y rattachait encore. Mais ils avaient le droit de voter dans les élections. Grâce à leur nombre, ils devinrent bientôt un pouvoir dans la politique de la cité et de l'Etat ; ils devinrent puissants, surtout parce que leur cohésion était parfaite, qu'ils subissaient les influences des meneurs de leur propre race au lieu de chercher à avoir, ou même d'avoir, comme les natifs de New York, des opinions indépendantes sur les questions du jour. Du sein de cette population surgirent des hommes dont le manque d'instruction était suppléé par la force naturelle et l'habileté, et qui furent bientôt passés maîtres dans l'art de diriger un parti, art que les politiciens professionnels, natifs de New York, avaient déjà porté à sa perfection.

Tandis que ces causes étaient en train de transférer le

(1) En 1870, 44 0/0 de la population de New York était d'origine étrangère ; en 1880, 39 0/0 ; en 1890, 42 0/0 ; en 1900, 37 0/0. Le pourcentage des personnes qui, en fait, étaient étrangères, était et est encore, naturellement, plus grand, parce qu'il doit comprendre des personnes nées en Amérique de parents encore imparfaitement américanisés. Il est vrai que quelques-uns des immigrants récents n'obtiennent pas, pendant un certain temps, le droit de suffrage ; mais il convient de ne pas oublier que la proportion des adultes est beaucoup plus grande parmi les immigrants que dans l'ensemble de la population.

pouvoir à l'élément le plus grossier et le plus ignorant de la population, le rapide développement commercial qui suivit l'exécution du Canal de l'Erié, l'ouverture de plusieurs voies ferrées vers l'Ouest, et, à la suite de cela, l'expansion de New York comme centre commercial et financier, avaient de plus en plus détourné les pensées des gens riches de la politique locale ; celle-ci demandait, en effet, plus de temps que les hommes d'affaires ne pouvaient lui en donner, et paraissait d'ailleurs bien fade à côté de la lutte suscitée par la question de l'esclavage, lutte qui, de 1850 à 1865, avait occupé tous les esprits patriotes. Les hommes influents qui, cinquante ans plus tôt, auraient surveillé les affaires municipales et qui auraient peut-être assumé un rôle dans la cité, étaient maintenant si occupés de leurs entreprises commerciales ou de leur profession, qu'ils négligeaient leurs devoirs civiques locaux ; ils voyaient d'un œil indifférent l'accaparement des principaux emplois municipaux par des hommes appartenant aux couches inférieures de la société.

Lors même que ces hommes, ayant une position sociale et une certaine culture, auraient désiré avoir part aux affaires politiques de la cité, cela ne leur aurait pas été facile ; en effet, l'extension rapide de New York, qui, d'une population de 108.000 habitants en 1820, était monté à 209.000 en 1830, à 813.000 en 1860, et à 942.000 en 1870, avait introduit des masses d'étrangers auxquels les anciens habitants étaient totalement inconnus, de sorte que ce n'était qu'en organisant laborieusement les nouveaux venus qu'on pouvait s'assurer leur adhésion. Quelque laborieuse que fût l'œuvre, on pouvait être certain qu'elle serait accomplie, car l'acuité de la lutte de parti rendait chaque vote précieux. Mais ce n'était pas là une œuvre attrayante pour des hommes ayant de l'éducation, ni même une œuvre qui pût leur convenir. Elle incombait alors tout naturellement à ceux

qui appartenaient eux-mêmes aux classes inférieures, et elle devint la source du pouvoir qu'ils acquirent dans la suite.

Parmi les organisations politiques de New York, la plus ancienne et la plus puissante était la Société Tammany. Elle est aussi vieille que le gouvernement fédéral, puisqu'elle a été fondée sous le nom de Société Colombie en 1789, juste quinze jours après l'inauguration de Washington, par un Américain d'origine irlandaise, William Mooney ; elle fut plutôt fondée dans un but social et charitable que dans un but politique. En 1805, elle prit le nom de Société Tammany (*Tammany Society*), adoptant, dit-on, le nom d'un chef indien appelé Tamand ou Tammany, et prenant elle-même une sorte de caractère indien. Il y avait treize tribus avec douze « sachems » sous le commandement d'un grand sachem, *sagamore*, ou maître des cérémonies, et un *wiskinski* ou huissier.

Peu à peu et avec le temps, sous l'influence néfaste de Aaron Burr, elle prit une teinte politique accusée, en même temps que le nombre de ses membres continuait à s'accroître. Déjà, en 1812, elle était une force dans la cité, car elle était devenue le centre de ralliement de ce parti que l'on appelait alors le parti républicain et que l'on a appelé depuis le parti démocrate ; mais elle ne semblait pas encore avoir tout à fait renoncé à ses aspirations morales, puisque, en 1817, elle publia une sorte de manifeste dans lequel elle déplorait la vogue que le jeu de billard, ce jeu d'origine étrangère, avait parmi les jeunes gens des classes supérieures. A cette même époque aussi, elle avait une sorte de Museum d'histoire naturelle qui fut acheté, en dernier lieu, par un entrepreneur de spectacles bien connu, P. T. Barnum. Jusqu'en 1822, elle avait été gouvernée par une réunion générale de tous ses membres ; mais, en devenant plus importante, elle adopta un système représen-

tatif, et si la Société proprement dite continuait à être gouvernée et ses biens administrés par les « sachems », le contrôle de l'organisation politique était désormais exercé par un comité général composé de délégués élus dans des Assemblées primaires réparties sur tous les points de la ville que cette organisation commençait maintenant à couvrir tout entière. Ce comité, composé à l'origine de trente-trois membres, en comptait soixante-quinze en 1836, époque à laquelle le Tammany Hall avait acquis une influence prépondérante dans les affaires politiques de la cité. Je parlerai plus tard de son organisation actuelle.

Les premiers sachems avaient été des hommes occupant un certain rang dans le monde et presque tous étaient natifs de l'Amérique. La démocratisation générale qui, malheureusement, fut accompagnée d'une sorte de vulgarisation de la politique caractéristique de l'époque d'Andrew Jackson, amena peu à peu l'abaissement moral des politiciens de cité, les transformant en de véritables professionnels dont le but était plutôt le lucre que les honneurs ou même le pouvoir.

Cet état de choses influa fortement sur le Tammany et en fit de plus en plus une machine ; entièrement dans la main des politiciens, elle devint une force dangereuse, bien qu'elle comptât dans ses rangs des personnes ayant quelque fortune et intéressées, comme contribuables, à l'administration honnête des affaires municipales. Cependant, après 1850, l'immigration des Européens modifia sa composition et augmenta encore ses forces. Les immigrants Irlandais étaient, à la fois comme catholiques romains et par leurs sympathies politiques, tout disposés à entrer dans le parti démocrate. Le Tammany s'en saisit et les enrôla comme membres dans ses organisations de district, récompensant leur zèle en les admettant de plus en plus largement à des postes importants tels que *leaders* de districts, membres

des comités et fonctionnaires municipaux. Lorsque arrivèrent les Allemands, les mêmes tentatives se renouvelèrent pour les capturer, avec moins de succès cependant. C'est ainsi qu'à partir de 1850, le Tammany s'appuya de plus en plus sur les suffrages des étrangers et y puisa sa principale force. Les étrangers placés à sa tête étaient, pour la plupart, des Irlandais ; mais on commettrait une erreur si l'on disait, comme l'ont dit quelques-uns de ses critiques, que la majorité de ses membres était composée d'Irlandais. Il y a toujours eu et il y a encore dans ses rangs un grand nombre d'Américains d'origine, et parmi les chefs de la Société se trouvent aussi des Américains très marquants. Elle comprend aussi un grand nombre d'Allemands, probablement plus de la moitié de ceux qui appartiennent à quelque parti politique. Et aujourd'hui la plupart des Juifs de Russie et de Pologne (très nombreux dans quelques quartiers de la ville), des Tchèques et des autres Slaves austro-hongrois, peut-être même quelques Italiens, obéissent à ses ordres, même quand ils ne font pas régulièrement partie de la Société. C'est que la majorité de ces immigrants est composée de Démocrates ; or le Tammany a été, et est encore aujourd'hui, le porte-drapeau du parti démocrate dans la Cité. Cependant, il a eu des rivaux et même des ennemis dans ce parti. Deux Machines rivales (maintenant disparues depuis longtemps), — la Société Mozart (*Mozart Hall*) présidée autrefois par M. Fernando Wood, et la « Démocratie du Comté » (*County Democracy*) qui fut dirigée pendant quelques années par M. Hubert O. Thompson — l'affrontèrent souvent et quelquefois réussirent à le battre ; d'autres fois cependant, elles « conclurent un traité, » avec lui moyennant une part dans les *dépouilles municipales*. Mais un jour, comme nous le verrons bientôt, le Tammany s'attira le courroux des meilleurs Démocrates de la ville. Néanmoins, en général, il a soutenu le parti démocrate, et il

s'est, la plupart du temps, identifié avec lui, faisant le Quatre Juillet la manifestation traditionnelle des principes de Jefferson ; c'est de cette façon que le Tammany a perdu son caractère de club particulier, pour devenir une puissante organisation disposant d'un nombre de votes habituellement suffisant pour déplacer l'équilibre dans l'Etat de New York et, par suite, peut-être, pour déterminer le résultat d'une élection présidentielle.

Je dois, cependant, me reporter à cette période primitive où le Tammany était jeune et relativement inoffensif, alors que le système de la machine et le système des *dépouilles* n'étaient encore qu'imparfaitement développés, et que le Chancelier Kent pouvait encore écrire (en 1835) que « la fonction d'alderman suppléant pouvait être une fonction désirable et attrayante pour des hommes intelligents et disposant de quelques loisirs, désireux de veiller avec désintéressement à la juste réglementation des affaires publiques de la cité ! » En 1834, ce fut le peuple qui nomma directement aux fonctions de Maire. En 1842, on supprima toutes les restrictions dans les élections de cité, et cela, précisément au début d'une ère où ces restrictions pouvaient rendre de réels services. En 1846, la nouvelle Constitution de l'Etat transféra au peuple l'élection de tous les juges. En 1857, la législature d'Etat, qui avait, au cours des vingt dernières années, modifié à plusieurs reprises les dispositions municipales, promulgua une nouvelle Charte pour la cité. La pratique de l'Etat de New York avait toujours été de promulguer des lois spéciales pour réglementer la forme du gouvernement pour chacune de ses cités, au lieu d'avoir un système uniforme pour toutes les municipalités. C'est une pratique des plus malheureuses, puisqu'elle contribue à priver New York de toute autonomie en mettant cette ville à la merci de la législature d'Albany. Cette législature déjà corrompue,

était susceptible de l'être encore davantage par les chefs de parti de la cité, hommes assez puissants pour obtenir d'elles toutes les lois qu'ils désiraient. Comme je n'ai pas pour but d'écrire ici l'histoire municipale de New York, mais simplement de décrire le rôle qu'e joua dans cette histoire un club de parti politique, je ne m'étendrai pas davantage sur cette Charte et sur ces lois de 1857 ; je me borne à dire qu'elles ont restreint considérablement les pouvoirs du Conseil Commun. Les principales fonctions administratives furent confiées au Maire et aux chefs des divers départements, tandis que la perception et l'emploi des revenus publics étaient partagés entre un corps appelé Conseil des Surveillants (*Board of Supervisors*) et la Législature. Parmi les chefs des départements, quelques-uns étaient choisis directement par le peuple, d'autres désignés par le Maire nommé lui-même pour deux ans. Afin d'assurer à leurs adhérents quelques-unes des fonctions d'une cité qui avait une majorité démocrate considérable, la législature, alors gouvernée par des Républicains, créa, pour l'administration de la cité, un certain nombre de bureaux nouveaux dont la plupart des membres devaient être nommés par le Gouverneur de l'Etat. La police de la cité, en particulier, jusque-là très peu satisfaisante, devait être maintenant confiée à un bureau entièrement indépendant des autorités municipales ; ce fut là un changement qui suscita une violente opposition locale et qui provoqua un sanglant conflit entre l'ancienne et la nouvelle police.

Telle était l'organisation du gouvernement municipal, lorsque le héros qui allait rendre célèbre le Tammany apparut sur la scène. L'occasion était mûre, car les classes inférieures d'électeurs, Américains et étrangers, avaient été complètement organisées et elles se sentaient capables de gouverner la cité. Leur pouvoir s'était manifesté par le succès d'un démagogue, le pre-

mier des démagogues de cité, nommé Fernando Wood ; en organisant ces masses d'électeurs, il était parvenu à conquérir le siège de Maire, malgré ses humbles origines : il était entré dans New York, racontait-on, comme jambe d'un éléphant artificiel dans un spectacle ambulante. Cette tourbe d'électeurs était toute disposée à obéir au Tammany Hall qui était devenu l'Acropole de la cité ; celui qui s'en emparerait pourrait gouverner en tyran (1).

William Marcy Tweed était né à New-York en 1823, d'un père Ecossais et d'une Américaine. Sa première profession fut celle de fabricant de chaises — comme était son père ; mais il ne réussit pas dans ce commerce et, tout d'abord, il se fit remarquer par son énergie dans une des compagnies de pompiers de la cité, dont il fut nommé chef. Ces compagnies ressemblaient beaucoup à des clubs ; leurs membres y trouvaient bien des occasions de se faire des amis et de se faire connaître dans le district où ils exerçaient leurs fonctions. Tweed était un homme débordant de vie, aux manières dégagées, plein d'humour sans délicatesse ; il avait un certain air jovial et fanfaron qui le rendit bientôt populaire parmi les gens vulgaires des classes inférieures. Sa taille et sa corpulence lui rendaient facile ce rôle de joyeux garçon ; il faut le dire à son avantage, bien qu'il se fit des amis à la légère, il fut toujours constant dans ses amitiés. Ni honte ni scrupules ne modéraient son audace. Quarante ans plus tôt, ces qualités ne lui auraient pas plus servi pour être un meneur populaire que les qualités de Falstaff ne lui auraient servi pour être le Chancelier du roi Henri V ; et si quelqu'un avait alors prédit aux classes

(1) Le genre et le mode d'action des *Rings*, en général, ont été décrits dans le tome III, troisième partie, chapitre LIX-LXV. Voir aussi, pour ce qui regarde le gouvernement de cité, tome II, chapitres L-II, dans la deuxième partie.

supérieures de New York que le turbulent pompier de 1845, sans activité, sans éloquence, sans éducation, serait, en 1870, le maître de la cité la plus importante du monde occidental, elles lui auraient ri au nez. Cependant, en 1850, Tweed fut élu alderman ; il devint bientôt fameux dans le Conseil Commune, corps si corrompu (bien que l'immigration ne fit encore que commencer) que ses membres étaient couramment appelés les quarante voleurs. Tweed en sortit plus riche qu'il n'y était entré et fut alors envoyé à Washington pour y représenter un des districts de la cité. Toutefois, il fit bien piètre figure dans l'arène plus vaste du Congrès. Il semble n'y avoir pris la parole qu'une fois et encore avec un médiocre succès. En 1857, il commença à réparer les brèches faites à sa fortune, dilapidée dans la capitale de l'Union, en se faisant nommer commissaire de l'Instruction publique à New-York ; bientôt après, il fut élu membre du Bureau des Inspecteurs dont il fut, à quatre reprises, élu président. Ce poste lui procura des occasions bien plus nombreuses de se livrer à ses tripotages et d'acquiescer de l'influence. « Jusque-là son influence et sa réputation avaient été purement locales ; hors de son district, on les soupçonnait à peine. Maintenant, sa sphère d'action embrassait toute la cité et sa personne considérable commençait à surgir dans toute sa sinistre grandeur parmi la fange de la politique municipale (1) ».

Tweed était déjà membre du Tammany Hall ; en 1863, il fut élu président perpétuel du Comité général. Peu de temps après, ses amis et lui s'emparèrent de la place forte de Tammany Society qui était, jusqu'ici, restée un corps plus exclusif et d'un niveau social plus élevé ; il en devint le grand Sachem, et, comme tel, il tint dans ses mains à la fois le commandement de la

(1) M. C. F. WINGATE dans la *North American Review*, n° 245 (1874), page 368.

Société avec ses biens et son influence traditionnelle, et la direction de son organisation politique. Son triomphe fut, en grande partie, dû aux efforts d'un autre politicien dont les destinées devaient désormais être étroitement liées à celles de Tweed, M. Peter B. Sweeny, un légiste d'humble origine, mais ayant quelque culture et des talents considérables. Ces deux hommes ne se ressemblaient en rien et chacun d'eux était fait pour compléter l'autre. Sweeny était rusé et taciturne, d'un naturel peu sociable et d'un aspect sombre ; rien en lui qui pût attirer les foules, mais il était habile dans les négociations et faisait preuve de sagacité dans ses prévisions politiques. Il se montrait peu, préférant couvrir ses desseins à l'écart ; cependant, on sentit très bien sa main dans l'arrangement au moyen duquel l'hostilité de Mozart Hall, l'organisation démocrate rivale, fut écartée : son chef, Fernando Wood, obtint un siège au Congrès ; ainsi, le Tammany demeurait seul pour influencer sur les élections démocrates de la cité. L'accession du Mozart Hall amena au groupe de Tammany une autre recrue en la personne de M. A. Oakey Hall. Ce dernier, d'origine américaine, était de meilleure famille et mieux éduqué que ses deux associés. Il était juriste de profession, et avait parfois été *lobbyist* à Albany, travaillant auprès des membres républicains, car il professait alors des principes républicains, — tout comme Sweeny s'était occasionnellement mêlé aux Démocrates. Il n'avait ni les ressources de Tweed pour gagner le peuple, ni l'astucieuse habileté de Sweeny ; comme il ne paraissait pas se prendre lui-même au sérieux, les autres ne le prenaient pas au sérieux. Mais il était prompt et adroit et il avait acquis quelque influence dans la faction du Mozart Hall ; sa position comme membre d'une étude d'une charge bien connue semblait donner une certaine teinte d'honorabilité à un groupe auquel il ne manquait rien tant que cette qualité. Il avait été élu Attorney de

district (accusateur public) en 1862 (ayant été précédemment Attorney suppléant de district), à la suite d'une combinaison entre le Mozart Hall et les Républicains ; c'est ainsi qu'il était arrivé à être connu du public. Un quatrième membre vint alors s'y joindre en la personne de Richard B. Connolly, qui était devenu influent dans les conseils de Tammany. Cet homme avait été commissaire-priseur (*auctioneer*) ; du secrétariat d'un comité de quartier, il s'était élevé par degrés jusqu'à parvenir à se faire élire, en 1851, *Clerk* de comté (bien qu'il ne fût pas encore naturalisé citoyen) et, en 1859, Sénateur d'Etat. Ses amis, qui avaient des raisons de se méfier de son intégrité comme dépouilleur de scrutin, l'avaient surnommé Slippery Dick (Richard le perfide). Ses manières doucereuses et insinuantes inspiraient peu de confiance ; ses talents n'allaient guère au delà d'une grande habileté dans l'art de falsifier des chiffres, habileté qu'il devait bientôt employer à des usages étonnants. Un autre personnage important qui sortait aussi de la faction du Mozart Hall, était Albert Cardozo, juif portugais, âgé seulement de 26 ans, mais doué de talents juridiques surpassés seulement par le cynisme avec lequel il les prostituait à des intérêts de parti. Le Tammany le récompensa de son adhésion en le faisant élire à l'une des principales fonctions judiciaires de la cité ; deux autres favoris, également malhonnêtes du groupe Tweed, lui furent donnés comme collègues en les personnes de George Barnard et de John H. Mac Cunn.

En 1865, Tweed et les autres chefs de Tammany, auxquels le hasard et l'affinité de vues l'avaient lié, présentèrent pour Maire un de leurs membres, M. John T. Hoffman, homme capable qui eût pu faire une carrière distinguée s'il y fût entré sous de meilleurs auspices ; lors de l'élection de 1868, ils firent des efforts désespérés pour mettre la main à la fois sur l'Etat et sur la cité. Des fraudes

d'une impudence sans précédent, soit dans la naturalisation des étrangers, à la veille de l'élection, soit dans les opérations électorales elles-mêmes, furent alors commises. La moyenne des personnes naturalisées par les Cours de Cité, de 1856 à 1867, avait été de 9.200. Ce nombre s'éleva en 1868 à 41.000, et la procédure de ces naturalisations fut conduite avec une précipitation inouïe et indécente par deux juges que Tammany venait tout juste de faire nommer pour y exécuter ses ordres. Grâce à de fausses inscriptions en nombre considérable, à des manipulations frauduleuses du scrutin, le Tammany parvint à obtenir une majorité suffisante pour assurer à son ami Hoffman le gouvernement de l'Etat. Les suffrages recensés de la cité de New York dépassèrent de 8 0/0 le nombre des électeurs inscrits. Le poste laissé vacant par la promotion de Hoffman fut pourvu par l'élection de M. Hall. C'est ainsi qu'au commencement de 1869, le groupe de Tammany se trouva avoir sous sa surveillance les principales fonctions de la ville de New York et de l'Etat lui-même (1). Hall était maire ; Sweeny chambellan de cité, c'est-à-dire trésorier de la cité et du comté ; Tweed commissaire de la voirie et président du Bureau des Inspecteurs (*Board of supervisors*) ; Connolly contrôleur et, à ce titre, il eut la charge des finances de la ville.

En même temps, leur créature, Hoffman, était gouverneur de l'Etat, et il pouvait, en cette qualité, opposer son veto à toute disposition législative qui leur déplaisait, tandis que parmi les juges de la cité, ils avaient, en la personne des trois juges Cardozo, Barnard et Mac Cunn, trois serviteurs souples et disposés à tout. D'autres

(1) « Le 1^{er} janvier 1869, dit M. Tilden, lorsque M. A. Oakey Hall devint maire, le Ring fut complètement organisé et préparé. » Brochure intitulée *The New York City Ring : its Origin, Maturity, and Fall*, New York, 1873.

personnages moins en vue occupaient des fonctions moins importantes ou étaient associés avec eux dans l'administration du Tammany, et, par suite, de la cité. Mais les quatre que nous venons de nommer étaient les quatre meneurs de la faction, ceux qui portaient plus ou moins, quoique inégalement, cela va sans dire, la responsabilité de ses actes ; c'est à eux qu'en premier lieu, mais non exclusivement, fut donné le nom de *Tammany Ring* (1).

Ayant maintenant une majorité dans la législature de l'Etat, le Ring Tammany l'employa à introduire certaines modifications dans la Charte de la Cité, qui, bienfaisante jusqu'à un certain point en tant qu'elle assurait à la ville plus de contrôle pour ses affaires locales, dérangeait cependant les desseins de ses maîtres actuels. Le bureau électif des Inspecteurs fut supprimé et ses fonctions financières furent transférées au greffier (*recorder*) et aux aldermen. Le Pouvoir exécutif fut concentré dans les mains du maire, qui reçut aussi le pouvoir de nommer les principaux fonctionnaires municipaux, et cela pour des périodes variant entre quatre et huit ans. Il exerça ce pouvoir (avril 1870) en nommant Tweed commissaire des travaux publics, Sweeny, commissaire des parcs et (par une disposition subséquente) Connolly, contrôleur. Presque toute l'autorité se trouva

(1) On trouvera dans un article de M. Wingate (*North American Review*, octobre 1874, n° 245) les portraits soignés et sévères de ces quatre *gentlemen* et des trois juges du Ring, ainsi que de quelques membres du Ring de moindre importance. Cette analyse de leur caractère et de leur conduite semble n'avoir provoqué aucune contradiction et certainement elle ne donna lieu à aucune poursuite. On peut aussi se reporter, pour l'histoire du Ring en général, au recueil des discours de M. Samuel J. Tilden (Voir, en particulier, le discours du 2 novembre 1871, dans l'édition de M. Bigelow) et aussi aux discours de M. Henry D. Clinton (publiés sous forme de brochure en 1872), comme, d'ailleurs, à la brochure de M. Tilden déjà citée.

alors concentrée dans un nouveau bureau appelé Bureau de Répartition, composé du maire (Hall), du contrôleur (Connolly), du commissaire des travaux publics (Tweed) et du président du bureau des parcs (Sweeny); les membres de ce bureau eurent, en effet, le droit de lever des impôts, de nommer les fonctionnaires subordonnés, d'édicter des ordonnances et de les faire exécuter (1). Outre le pouvoir de désigner les chefs des diverses sections administratives, le maire eut encore le droit d'exiger d'eux des rapports dans la forme indiquée discrétionnairement par lui. Lui seul avait aussi le droit de mise en accusation, et enfin, avec le contrôleur, celui d'approuver ou de reviser les évaluations que le bureau devait lui soumettre annuellement et de fixer les émoluments des juges civils. La suprématie évidente que ce nouvel état de choses presque dictatorial — (obtenu, comme on le croyait, au moyen d'une vaste corruption, dirigée par Tweed lui-même dans la législature d'Etat à Albany) — donna au *quatuorvirat*, ne fut pas pour lui un avantage sans mélange, car elle attira sur lui l'attention publique et, en lui assurant l'impunité, précipita sa chute.

Pendant toute la dictature du *Ring* il ne s'est produit rien qui vaille la peine d'être mentionné, en dehors du pillage dont le contrôle des fonds municipaux leur fournissait l'occasion. Le pillage des finances de la cité, en particulier sous forme de marchés frauduleux, n'était pas chose nouvelle à New-York, mais jamais il n'avait atteint des proportions si colossales. Il suffira d'en donner deux ou trois exemples.

On avait fait des plans importants relatifs à l'ouverture de quelques voies publiques; à la suite de ces projets, il fut nécessaire de payer des indemnités aux

(1) *North American Review*, janvier 1875 (vol. CCXLVI, pages 172-175).

propriétaires expropriés, et aussi, d'après les lois de l'Etat, de faire payer une somme à ceux dont la propriété acquérait une plus-value à la suite de ces changements. Sweeny, qui avait entendu parler des fortunes amassées dans la reconstruction de Paris du temps que le baron Haussmann était préfet de la Seine, et qui était lui-même un admirateur (et, disait-on, une connaissance) de Louis-Napoléon, se recommanda par sa science des moyens à employer pour s'enrichir dans les améliorations publiques. Sous les auspices de quelques membres du *Ring*, des commissaires furent désignés par les juges du *Ring* pour l'exécution des travaux — à l'occasion du fameux élargissement de Broadway par Cardozo sur un plan tout à fait nouveau. Ces membres et leurs amis commencèrent alors par acheter sans bruit des propriétés situées sur les emplacements qui devaient être acquis par les commissaires pour effectuer cet élargissement, et ils se firent attribuer des indemnités excessivement élevées, tandis que d'autres propriétaires, qui n'avaient pas eu des moyens secrets de prévoir l'œuvre des commissaires, reçurent, pour des propriétés d'égale valeur, des sommes bien moins importantes; les charges imposées à la suite de ces embellissements furent aussi non moins inégalement réparties entre les affiliés du *Ring* et les autres propriétaires. De cette façon, des sommes considérables passèrent de la cité entre les mains des protégés du Tammany dont les membres se firent parfois remettre de l'argent pour prix de leur faveur (1). Parmi les nombreuses dépenses qui contribuèrent à épuiser le trésor de la cité, on en découvrit, dans la suite, un grand nombre qui servirent à payer des frais d'impression à trois compagnies dans lesquelles Tweed et ses amis avaient des intérêts importants.

(1) On trouvera des détails dans la *North American Review*, vol. CCXLVI, pages 131-135.

Près de 3.000.000 de dollars leur furent payés dans l'espace de deux ans pour impression et frais de bureau. D'autres marchés relatifs au pavage en bois ou en béton ne furent pas moins scandaleux.

Les titres souscrits par le Conseil des inspecteurs et non payés avant 1870, constituèrent aussi une autre source, à la fois facile et abondante, d'enrichissement, car, d'après une loi que le *Ring* avait obtenue, ces titres — en grand nombre falsifiés ou fictifs — devaient être examinés et approuvés par un Bureau de vérification *ad interim* composé du maire, du contrôleur et de Tweed. Le Bureau délégua pour cette vérification un ex-banqueroutier, créature de Tweed, nommé Watson, qui avait été nommé *auditor* (vérificateur de comptes) de la ville, et qui s'acquitta de sa tâche avec tant de célérité qu'en trois mois et demi il avait présenté au Bureau *ad interim* (car le Bureau ordinaire ne paraît avoir siégé qu'une fois) des ordres de paiement pour une somme de 6.312.000 dollars ; les titres revêtus de la signature des membres du Bureau furent payés avec les finances de la cité (1). Il a été reconnu plus tard que, parmi ces titres ainsi approuvés, 65 à 85 0/0 étaient fictifs, et Tweed paraît avoir touché environ le quart de cette somme.

Mais tous les exploits financiers du *Tammany Ring* paraissent insignifiants à côté des actes qui se rattachent à la construction et à l'aménagement du Palais de Justice du Comté (*County Court House*). Lorsque cet édifice fut projeté, en 1868, les dépenses furent évaluées à 250.000 dollars. Avant la fin de 1871, une somme que l'on évalue diversement de 8 millions à 13 millions de dollars (de 40 millions à 65 millions de francs), avait été dépensée, et il n'était pas encore achevé. On avait obtenu cette somme — comme cela fut prouvé dans la suite

(1) *North American Review*, juillet 1875 (n° 248, pages 116-120).

dans les poursuites judiciaires qui furent intentées — en exigeant des entrepreneurs, dont quelques-uns résistèrent un certain temps, qu'ils ajoutassent à leurs comptes des sommes considérables que Tweed, Connolly et leurs protégés ou complices s'approprièrent alors sans hésitation (1). Il ne saurait y avoir de vol plus direct et plus manifeste. Les ordres étaient donnés par Tweed, la différence entre la dette réelle et la dette nominale était réglée par le fournisseur avec lui ou avec l'auditor, et les titres délivrés et signés par les membres du Conseil des surveillants ou du conseil de répartition (*Board of apportionment*), suivant le cas, étaient approuvés par l'auditor Watson et payés à la banque sur les fonds de la cité. On procédait alors au partage des bénéfices ; la somme due en réalité, ou peut-être un peu plus, allait au fournisseur et le *Boss* et ses amis se répartissaient le reste.

Avec un pareil système, il n'était pas surprenant que la dette de la ville s'accrût. De nouvelles autorisations pour emprunter et pour lever de nouveaux impôts avaient été obtenues de la législature de l'Etat et on en usait librement. D'après le rapport publié par le comité, chargé plus tard de faire une enquête sur l'état des finances de la ville, la dette inscrite de la ville s'éleva de 36.293.000 dollars, au commencement de 1869, à 97.287.000 en septembre 1871, c'est-à-dire de 61 millions de dollars (305 millions de francs). Si l'on y ajoute la dette flottante pendant ces deux ans et huit mois, c'est-à-dire 20 millions de dollars, on trouve que le gouvernement du Tammany a coûté à la cité pendant ces trente-deux mois, la bagatelle de 81 millions de

(1) Parmi les *item* des bills relatifs à l'ameublement du *Court House* (s'élevant à plus de 6.000.000 de dollars, outre 2.000.000 de dollars pour réparations), les *item* de 404.347 dollars pour coffres-forts et 7.500 dollars pour thermomètres furent trouvés plaisants lorsqu'ils furent finalement découverts.

dollars, soit plus de deux fois la dette existant en 1868 (1). Et c'est à peine si, avec tout cela, il avait été fait quelques travaux d'utilité publique.

Mais, demandera-t-on, que pensaient de leurs gouvernants les habitants de New York et, en particulier, les contribuables, aux dépens desquels ces bouffons se livraient à leurs agissements ? comment se faisait-il qu'ils ne refusassent pas leur acquiescement à un gouvernement qui, non content de les piller, avait avili la justice elle-même en nommant juges des affiliés du Tammany, et livré le commerce et la propriété à la merci d'hommes de parti sans scrupule et sans dignité ? J'étais à New-York pendant l'été de 1870 et j'y pus voir le Tammany en pleine prospérité. Bien que les fraudes dont il vient d'être parlé fussent encore en général peu connues, personne n'avait un mot de respect pour les membres de cette société. Tweed, par exemple, n'aurait jamais été invité dans une famille honorable. On me signala les deux juges Barnard et Cardozo comme les deux principales curiosités de la ville ; et, en vérité, il l'étaient. Je demandai comment il se faisait que ces sortes de choses fussent non seulement tolérées patiemment, mais encore avec une certaine complaisance, comme si on était fier d'un état de choses qui ne se re-

(1) J'emprunte ces chiffres au rapport de M. Andrew H. Green (alors contrôleur de la cité), rapport fait en octobre 1874. Au sujet des réclamations relatives aux dettes non liquidées, dont un grand nombre restaient encore dues, le rapport dit : « Une faible partie seulement de ce legs monstrueux de corruption et de mauvais gouvernement parut exempte de fraudes ingénieusement et diaboliquement imaginées. Pendant trois ans, l'hydre aux millions de têtes avait lutté pour forcer les portes du Trésor. Elle avait acheté, soudoyé, mis à son service, en leur promettant une part dans les bénéfices en cas de succès, la fraude, la ruse, l'activité des juristes, des législateurs et des machinateurs les moins scrupuleux de la communauté. Elle avait corrompu la presse et dicté les nominations politiques. » (page 7.)

trouve nulle part ailleurs. On me répondit que ces choses n'avaient pas fait leur apparition tout d'un coup, mais qu'elles avaient été en quelque sorte le couronnement d'une dégradation qui avait crû progressivement pendant une quinzaine d'années et qui avait rendu la corruption si familière à tout le monde que personne plus n'en était choqué. Les respectables chefs du parti démocrate avaient, sauf de rares exceptions, fermé les yeux sur les méfaits de ceux qui disposaient d'un vote dont ils avaient besoin pour l'Etat ou pour la nation. La presse avait été en grande partie réduite au silence par de larges rémunérations pour les annonces qu'on lui donnait à publier, et un grand nombre de journaux de second ordre étaient effectivement subventionnés par le *Ring*. Les juges n'étaient qu'en partie corrompus ; mais ils s'entendaient suffisamment avec le Tammany au sujet de la sanction qu'ils avaient à donner aux lois, pour qu'ils ne pussent être regardés comme une sauvegarde efficace. Quant à la grande masse des citoyens dont les votes avaient servi à consolider cet état de choses, près de la moitié d'entre eux étaient étrangers en Amérique ; ils obéissaient à leurs clubs ou à leurs chefs, mais ils n'avaient le sentiment d'aucun devoir civique à l'égard de leur nouveau pays et ils n'étaient probablement guère disposés à répondre à l'appel de ses hommes d'Etat. Les trois quart d'entres eux, ou même un plus grand nombre, ne payaient rien ou presque rien pour les contributions directes ; ils ne se disaient pas que les charges municipales devaient, en fin de compte, les frapper comme les riches. De plus, le *Ring* avait habilement inscrit au budget de la cité un grand nombre d'individus dont les services étaient relativement peu importants, qui étaient devenus un corps de janissaires, obligés de défendre la municipalité qui les payait, travaillant ardemment pour elle au moment des élections, et apportant, avec les employés

réguliers, un appoint appréciable dans les élections du Tammany (1). Quant au *Boss* du Tammany, les défauts qui éloignaient de lui les honnêtes gens étaient précisément ceux qui lui valaient les faveurs de la populace.

Lorsque je demandais ce que pensaient faire les citoyens honorables à raison de cet état de choses, mes amis fronçaient le sourcil. L'un d'eux, versé dans l'histoire ancienne, me rappela ce qui avait eu lieu à Rome au temps de Clodius et de Milon et proposa de louer des gladiateurs.

« Que ce soient là tes dieux, ô Démocratie ! ce sont là les fruits de tes abstractions politiques. C'est donc pour en arriver là que le joug de George III fut brisé et que l'Amérique fut saluée comme l'aurore de la liberté par les peuples d'Europe, — afin qu'un voleur détint les clefs du trésor public et qu'un ignoble coquin souillât le siège de la justice. » C'est ainsi sans doute qu'eût parlé l'ombre d'Alexandre Hamilton, s'il lui avait été permis de revenir après soixante-dix ans dans la ville dont son génie fut l'ornement. Pourtant, la démocratie, qui avait livré le pouvoir dans la plus grande ville de l'Occident à Tweed et à Barnard, ne ressemblait pas à celle que Jefferson avait voulu fonder et qu'avait combattue Hamilton. Cette démocratie était l'œuvre d'une corruption inconnue aux jours de Jefferson et d'Hamilton, l'œuvre du système des *dépouilles au vainqueur*, des fraudes électorales, de la concession du droit de suffrage à toute une horde d'étrangers ignorants ; elle était surtout le résultat de l'apathie de ces classes riches et ins-

(1) M. Tilden (*Origin and Fall of the New York Ring*) fait observer que le *Ring* avait à sa disposition « toute la *machine* du gouvernement local, avec sa dépense, son patronage et son emploi d'au moins 12.000 personnes, sans compter sa haute main sur la police, son influence sur le corps judiciaire, son contrôle des inspecteurs et des solliciteurs de votes. »

truites, sans la participation desquelles le gouvernement le mieux organisé ne peut que dégénérer.

Vers la fin de l'année 1870, le *Tammany Ring* paraissait définitivement assis. Tweed, qui en était l'âme, se montrait satisfait de la fortune qu'il avait amassée et du luxe scandaleux qu'elle lui procurait ; d'aucuns, cependant, prétendaient qu'il avait jeté ses regards du côté de Londres pour une place d'ambassadeur. Quant à Sweeny, il préférait la richesse à la vaine ostentation du pouvoir ; et les goûts de Connolly étaient aussi vulgaires que ceux de Tweed, sans avoir cette teinte de libéralité qui semblait atténuer l'avidité de ce dernier. Cardozo, cependant, avait ses ambitions et il convoitait un siège à la Cour fédérale suprême ; tandis que Hall, qui n'avait pas toujours eu sa part de butin, qui peut-être n'en avait pas eu du tout, désirait, semblait-il, succéder à Hoffman comme gouverneur de l'Etat, lorsque, grâce à l'influence croissante du Tammany, ce fonctionnaire serait élevé à la Présidence des Etats-Unis. Le Tammany était enivré de ses succès et cela ne doit pas étonner. Tout récemment encore, il avait, vers la fin de l'année 1870, remporté une victoire en faisant réélire Hall comme maire, et New York semblait être à ses pieds.

Sa chute arriva tout d'un coup ; elle fut amenée par une petite querelle personnelle. Un certain O'Brien, un chef très en vue d'un groupe de mécontents appartenant au parti démocrate, se trouva personnellement déçu parce qu'il avait reçu un emploi au-dessous de ses espérances ; il en nourrit du ressentiment contre Sweeny qu'il accusait d'être la cause de sa déception. Un serviteur du nom de Copeland, employé dans les bureaux de l'*auditor*, y trouva par hasard quelques comptes intitulés « Dettes du Comté » qui lui parurent suspects. Il les copia et les montra à O'Brien, qui, voyant tout le parti qu'il pouvait en tirer, lui en fit faire d'autres

copies ; c'était à peu près tous les comptes frauduleux relatifs aux fournitures du Palais de justice (*Court House*). En menaçant le *Ring* de la publication de ses documents compromettants, O'Brien essaya d'extorquer le paiement d'une vieille créance qu'il avait contre la cité ; mais après quelques marchandages, les négociations furent interrompues par la mort accidentelle de l'*auditor* Watson. Finalement, O'Brien porta les comptes au *Times* de New York, journal qui, déjà quelque temps auparavant, avait attaqué le Tammany avec une audace tout à fait inusitée. Dans son numéro du 8 juillet 1874, il fit l'exposé des opérations du *Ring*, dénonça ses membres, en grosses capitales, comme des voleurs et des escrocs, les mettant au défi de le poursuivre en diffamation. Les numéros suivants contenaient des extraits des comptes copiés par Copeland ; tous ces comptes furent réunis dans un supplément qui parut le 29 juillet, imprimé en allemand et en anglais, duquel il résultait qu'une somme globale de 10 millions de dollars avait été dépensée pour le Palais de Justice, — dont chacun pouvait voir l'état — et pour des réparations et des fournitures à l'arsenal. On doit les plus grands éloges au propriétaire du *Times* qui résista aux menaces et aux promesses qui lui furent faites au nom du Tammany pour lui faire rétracter ses accusations ; et plus encore, peut-être, à celui qui en était à ce moment le rédacteur en chef, feu M. Louis J. Jennings, dont la conduite pendant toute cette campagne fut à la fois pleine d'ardeur et de courage. Les hautes classes de la cité en furent grandement émuës, car les dénégations et les explications du maire et de Tweed n'y trouvèrent que peu de crédit. Le 4 septembre, eut lieu une réunion des citoyens, et un comité de soixante-dix personnes, dont la plupart se recommandaient par leur compétence, leur expérience et leur position, fut chargé de faire une enquête sur les fraudes qui maintenant attiraient forte-

ment l'attention de l'Etat et du pays tout entier. Il est inutile de rapporter ici les démarches à la suite desquelles Connolly, celui de tous qui était le plus directement compromis, et celui aussi dont ses collègues voulaient faire un bouc-émissaire, fut forcé de désigner comme délégué un homme à la fois actif et intègre (M. A. H. Green). Sa possession des livres dans le bureau du contrôleur et l'examen qu'il en fit eurent des résultats inappréciables. Le principal rôle dans cette campagne fut rempli par M. Samuel J. Tilden, le président du parti démocrate de l'Etat, celui-là même qui fut plus tard gouverneur de l'Etat, et, en 1876, candidat à la présidence Fédérale contre M. Hayes. Ressentant vivement toute l'opprobre dont le *Ring* avait couvert le parti démocrate, il résolut, par des poursuites et des révélations, de débarrasser définitivement le parti de cette société et de ses coteries ; et il fut secondé dans cette tâche par tous les bons démocrates. On doit aussi beaucoup aux brillants dessins de M. Thomas Nast qui employa sa riche imagination et son talent de dessinateur à représenter les quatre principaux chefs du *Ring* dans toutes les attitudes qui pouvaient faire voir leur ignominie (1). Les élections aux fonctions de l'Etat, au mois de novembre, furent des plus mouvementées. Ce qui restait des membres du *Ring*, — car Connolly avait maintenant disparu, et quelques autres membres de moindre importance avaient pris leur vol, — affronta hardiment la lutte, et Tweed en particulier, reconforté par sa réélection à la Convention démocrate de l'Etat,

(1) Tweed sentit le coup qu'on lui portait. Il dit un jour : « Je me moque comme d'une guigne (litt. d'un fêtu de paille, *a straw*) de vos articles de journaux ; mes électeurs ne savent pas lire, mais ils ne peuvent pas ne pas voir ces s... (*damned*) dessins » ; et, en réalité, il y avait toujours foule devant les vitrines dans lesquelles le *Harper's Weekly* (alors magnifiquement publié par feu M. George William Curtis) était exposé.

qui avait eu lieu peu de temps auparavant, et aussi par sa réélection à la présidence du comité général du Tammany, à présent n'expliquait et ne niait plus rien, se contentant de demander en des termes de défi qui, à New York, ont passé en proverbe : « Qu'allez-vous faire ? » Sa confiance en son propre district de la cité, et dans les masses qui composaient le Tammany ne fut pas déçue, car il fut réélu au Sénat d'Etat et l'organisation donna aux créatures de Tweed son important appui. Mais les citoyens respectables, qui étaient tout à coup sortis de leur léthargie et qui joignirent leurs votes aux votes de ce qu'il y avait de meilleur dans le parti démocrate et républicain, écrasèrent la Machine malgré toutes les fraudes électorales usuelles tentées en sa faveur. Peu de candidats du Tammany survécurent, et le *Ring* lui-même fut irréparablement ruiné. La confiance publique reparut et le prix de la propriété foncière se releva. Sweeny annonça aussitôt qu'il se retirait de la vie publique et il s'en alla vivre au Canada. Le misérable Connolly fut poursuivi et il trouva si peu d'amis pour venir à son aide, qu'il resta six semaines en prison avant d'avoir pu trouver une caution. Tweed, quoique démoralisé par le meurtre de son gai compagnon, le fameux Fisk (celui qui avait perpétré les scandaleuses fraudes du chemin de fer de l'Erié avec la connivence des juges du Tammany), resta à sa place avec un courage bien caractéristique et il refusa de résigner la fonction à laquelle il avait été nommé par le maire. Cependant, au mois de décembre, il fut arrêté (1), mais presque aussitôt remis en liberté, sous une caution insignifiante, par le juge Barnard. L'Assemblée de l'Etat, dans laquelle les réformateurs avaient maintenant la majorité,

(1) Lorsqu'on lui demanda quelle était sa profession et à quelle religion il appartenait, il répondit qu'il était homme d'Etat et qu'il n'appartenait à aucune religion.

fit bientôt après des démarches pour mettre en accusation Barnard, Mac Cunn et Cardozo. Cardozo démissionna ; les deux autres furent condamnés et exclus du corps judiciaire. Les lenteurs interminables et les subtilités de la procédure des Cours de New York prolongèrent le jugement de Tweed jusqu'en janvier 1873, époque à laquelle, à la suite d'une longue audience, le jury, ne pouvant se mettre d'accord, fut dessaisi de l'affaire. Tweed fut alors arrêté de nouveau, et, en novembre, lorsque toutes les précautions eurent été prises pour s'assurer d'un jury digne de confiance, il fut reconnu coupable et condamné à douze ans d'emprisonnement. Quelque temps après, la Cour d'appel le fit remettre en liberté, prétendant que le jugement était irrégulier, comme cumulatif ; il fut alors de nouveau arrêté en vertu de poursuites civiles intentées par la cité ; il s'évada, fut saisi en Espagne, grâce à une caricature qui le fit reconnaître, et jeté de nouveau en prison où il mourut en 1876. Hall fut jugé trois fois. La première fois, la mort d'un des jurés interrompit la procédure ; la seconde fois, le jury ne fut pas d'accord ; la troisième fois, le verdict lui fut favorable. Connolly quitta le pays et mourut en exil. Aucun des membres de ce groupe, ni des autres satellites de Tweed, ne fut à partir de ce jour investi d'une fonction.

Telle fut la fin du *Tweed Ring*. Mais ce ne fut pas la fin du Tammany. Vaincue pour le moment, et se faisant petite pendant que la tempête soufflait, cette redoutable organisation ne lâcha jamais prise sur les masses de New York. La tempête qui venait de passer n'avait fait que purifier l'air pour quelques mois. Le zèle subit des bons « citoyens » ne tarda pas à se refroidir. Négligeant les assemblées primaires où ils n'auraient probablement pu faire grand chose, ils laissèrent les nominations retomber entre les mains des partisans du *système des dépouilles*, et des factions, qui ne différaient entre

elles que par leurs noms et par des nuances de parti, se disputèrent les principaux emplois de la cité, toutes combattant avec une ardeur égale pour la satisfaction d'une égoïste cupidité. Cinq ans après la débâcle de 1871, le Tammany était de nouveau en selle. M. John Kelly eut, en fait, la nomination du gouvernement de la cité, droit soumis à l'influence rivale de l'ex-pugiliste Morrissey. En 1876, une plume énergique, retraçant l'histoire des huit dernières années, et montrant combien les anciens maux s'étaient hâtés de reparaître, décrivait ainsi la situation :

« Quelques hommes sans scrupules, ayant pleine conscience du changement opéré dans les affaires, avaient organisé le prolétariat de la cité; grâce au mode de suffrage, ils avaient pris possession du gouvernement de la cité. Ils virent parfaitement clair dans une situation que doctrinaires, théoriciens et patriotes feignaient de ne pas voir ou niaient obstinément. Ils savaient parfaitement que la cité de New York n'était plus une commune rurale (*country town*) habitée par des Américains et des gens allant à l'église, et régentée par des diacres. Ils reconnaissaient qu'il existait une importante classe de gens sans le sou et ils s'en servirent pour dépouiller ceux qui avaient quelque chose. La seule façon de leur résister efficacement et d'empêcher le retour des maux passés, c'est pour les amis d'un bon gouvernement, de constater d'abord les faits et d'agir ensuite en conséquence. C'est donc une question purement pratique.

« Si New York, ou tout autre ville d'Amérique qui se trouve en présence d'un semblable état de choses, était une ville autonome et indépendante — comme Rome ou un grand nombre de villes libres, au Moyen Age, — la question serait alors entièrement débarrassée de ce qui, en Amérique, en rend la solution difficile. Alors, en effet, le mal pourrait suivre son cours et disparaître ensuite de lui-même d'une manière régulière et naturelle. New York aurait un César dans six mois. Et il importerait peu que ce maître fût porté au pouvoir comme chef du prolétariat ou qu'il s'emparât du gouvernement comme conservateur de la propriété. La cité trouverait instinctivement la tranquillité sous une règle inflexible. Les rapports qui existent — et qui nécessairement ne sauraient être supprimés — entre la grande cité

moderne et l'Etat plus important que la cité, empêchent cette échappatoire naturelle. La cité de New York est reliée à l'Etat de New York et doit se traîner à sa suite comme elle peut. Son gouvernement ne peut être qu'un gouvernement républicain; par conséquent, il faut trouver un remède radical sans sortir de la forme républicaine ou se résoudre à n'en trouver aucun et subir le mal tel qu'il est.

« Ce qu'il faut donc chercher à avoir, c'est un gouvernement municipal à forme républicaine, dans lequel la propriété aussi bien que les personnes soient protégées dans tous leurs droits, moyennant une contribution modérée de la part de chaque citoyen. Les faits en présence desquels on se trouve sont à la fois évidents et peu nombreux. D'un côté, une population mêlée, composée en grande partie d'étrangers et contenant un élément presque prépondérant de vice, d'ignorance et de pauvreté, élément dont cherche à tirer parti une horde sans scrupules de professionnels de la politique; d'un autre côté, une communauté de négociants uniquement préoccupés d'affaires, arrivant rapidement à la fortune et s'occupant peu de politique. Entre ces deux groupes, la population moyenne, bonne et mauvaise, aimant les plaisirs, les arts, la littérature, les sciences et la multitude des activités de la vie d'une métropole. Les deux points essentiels dans tout cela, c'est la grandeur et la diversité des occupations de la population, ainsi que la division en deux classes, la classe de ceux qui possèdent et la classe de ceux qui n'ont rien.

« Ayant toujours ces faits en vue que l'on ne peut changer, il devient facile de formuler quelques principes essentiels qui devront servir de base à un bon gouvernement municipal à forme républicaine. En premier lieu, le Pouvoir exécutif doit être fort et responsable; en second lieu, la propriété doit avoir sa représentation tout comme les personnes; en troisième lieu, le pouvoir judiciaire doit être aussi étranger que possible aux luttes politiques. En d'autres termes, la justice doit, autant que possible, descendre des régions supérieures. Et, chose assez curieuse, chacun de ces principes, loin d'être une nouveauté, n'est qu'un retour aux anciens systèmes (1). »

Ces conseils et beaucoup d'autres analogues n'ont pas été pris à cœur. Depuis 1871, le système du gouverne-

(1) *North American Review*, octobre 1876 (n° 253, page 421), article anonyme.

ment municipal a été souvent raccommo-
 dé. Un vaste plan de réforme, proposé par une commission énergique
 que le gouverneur Tilden institua en 1876, ne put aboutir ; malgré ce qui a été fait pour améliorer le scrutin et
 les lois relatives aux élections et au service civil, le système des *Dépouilles au vainqueur* est encore en pleine
 prospérité, et les résultats des opérations électorales peuvent encore être à la merci de ceux qui sont chargés
 de surveiller le gouvernement municipal. Il y a eu quelques excellents maires, tels que Mr. Hewitt, car la catastrophe de 1871 n'a jamais été oubliée par le Tammany et
 ses chefs jugent quelquefois prudent de soutenir des candidats honorables. Les Barnards et les Cardozos
 n'ont plus déshonoré le Corps judiciaire car l'Association du barreau (*Bar Association*) est à la fois énergique
 et vigilante ; lorsque tout récemment un juge, qui avait été trop aux ordres d'un *Boss* d'Etat suspect,
 fut nommé, grâce à l'influence de ce Boss, à un des postes judiciaires les plus élevés de l'Etat, les efforts de
 l'Association, appuyés d'ailleurs dans la cité, obtinrent son renvoi à une écrasante majorité.

Néanmoins, le Tammany est encore souverain, et
 l'auguste dynastie des *Bosses* continue à régner. Il y a quelques années, lorsque Mr. John Kelly mourut, le
 sceptre passa entre les mains du non moins capable et non moins résolu Mr. Richard Croker, anciennement
 tenancier d'un bar, et, pendant quelque temps, titulaire d'un greffe sous Tweed lui-même (1). Mr. Croker, comme
 Lorenzo de' Medici à Florence, ne remplissait aucune

(1) On trouvera des détails complets sur la carrière de Mr. Croker, de son auxiliaire le juge de police Patrik Divver et de quelques autres « braves » du *Tammany* de cette époque, dans un article de l'*Atlantic Monthly*, de février 1894, par Mr. H. C. Merwin, et des détails encore plus complets dans les *Annual Records* des Représentants (*Assemblymen*) et Sénateurs de la cité de New York, publiés par le *City Reform Club*.

fonction civique, mais en sa qualité de président d'un
 sous-comité d'organisation du Tammany, il avait la surveillance de tous les fonctionnaires de la ville, au
 moment où, de l'aveu public du président de l'Assemblée, pendant la session de 1893, « toute la législation
 (c'est-à-dire dans la législature d'Etat à Albany) émanait du Tammany Hall et était dictée par ce grand
 homme d'Etat, Richard Croker (1). »

Par la suite, Mr. Croker, comme les Empereurs Dioclétien et Charles V, abdiqua la couronne. Il s'est retiré
 en Irlande où il goûte les plaisirs d'un domaine et d'un haras pour chevaux de courses. Mr. Charles F. Murphy
 règne à sa place.

Le lecteur s'attend, sans doute, à ce que nous lui expliquions encore comment est organisé aujourd'hui
 le Tammany, par quels moyens il détient le pouvoir et quelle sorte de gouvernement il donne à New York.

Chacun des trente-cinq *Assembly districts* dans les
 bourgs de Manhattan et de Bronx élit annuellement un certain nombre de membres variant de 60 à 270, pour
 siéger au Comité général du Tammany, qui a longtemps désiré être, et qui est actuellement, l'organisation démocratique
 « régulière » de la cité. Le Comité est ainsi très important ; il compte plusieurs milliers de membres. Dans
 le Comité siègent les grands chefs qui sont de trop gros personnages pour s'occuper de la besogne des districts.
 Chaque district a aussi un *leader* qui fait toujours partie du Comité général ; et les trente-cinq « leaders » forment
 le Comité exécutif de Tammany. Le *Ring* a aussi d'autres Comités, y compris celui des finances, dont Mr. Croker
 était président. Chaque district électoral a, en outre, un Comité de district, avec le « leader » (désigné par le *leader*

(1) M. D. G. THOMPSON, *Politics in a Democracy*, page 127, bizarre petit livre qui se propose de défendre le *Tammany* en montrant qu'il donne aux masses de New York le genre de gouvernement qu'elles désirent et méritent.

de l'*Assembly District*) comme président et, en fait, comme directeur. Ce Comité désigne un *capitaine* (captain) pour chacun des bureaux de vote qui composent le district. Il y a environ 1.400 bureaux et ces 1.100 capitaines sont responsables des votes apportés à leurs bureaux respectifs. Le capitaine est presque toujours un marchand de spiritueux qui se trouve ainsi très bien placé pour connaître les classes inférieures d'électeurs. Il a aussi souvent quelque petit emploi, et même quelque petite influence, ainsi que quelque argent à distribuer. Dans chacun de ces trente-cinq districts, il y a un quartier général de parti pour le Comité et pour l'œuvre locale de parti, et, ordinairement aussi, un club, où la fidélité au parti est cimentée par des cartes et de l'eau-de-vie, sans compter un certain nombre « d'associations » qui reçoivent leur nom de politiciens influents qui ont l'habitude d'organiser annuellement un pique-nique ou tout autre réjouissance, pour leurs partisans. Tout un côté de la vie mondaine, y compris les danses et les excursions d'été, se rattachent à ces clubs (1).

Une telle organisation, avec ses tentacules s'étendant sur toute une cité, vaste et amorphe, est évidemment une force excessivement puissante, surtout lorsque cette force est concentrée dans une seule main — celle du Boss de Tammany Hall. C'est, en réalité, un autocrate ; sous sa direction, des milliers de fonctionnaires, surveillant près de 100.000 à 150.000 votes, se meuvent avec la précision d'une machine (2). Cependant, ce

(1) On trouvera des détails clairs et abondants dans l'article déjà cité de Mr. H. C. Merwin, et dans le livre de Mr. Thompson, pages 66 et s.

(2) Le vote le plus élevé qui ait jamais été émis à New York fut de 285.000 (1892). Dans l'élection municipale de 1890, le *Tammany* émit 116.000 suffrages ; sur un total de 216.000, en 1892, le candidat aux fonctions de Maire patronné par le *Tammany* eut 173.000 voix ; il n'y avait pas, il est vrai, d'autre candidat démocrate.

n'est pas seulement dans ce mécanisme, que l'on peut appeler une méthode légale de s'assurer le vote des électeurs, que réside la force du Tammany. Son contrôle sur le gouvernement de la cité lui donnait des occasions innombrables de servir ses amis, de harasser ses adversaires, et d'accaparer les marchands de spiritueux. Leurs licences étaient à leur merci, car la police pouvait exercer des poursuites ou fermer les yeux sur les infractions à la loi, selon le loyalisme du cabaretier pour le Tammany Hall. Les contributions relatives aux spiritueux étaient une source considérable de revenu ; mais l'impôt sur tous les détenteurs d'emploi, jusqu'au plus petit, rapportait encore davantage ; et beaucoup plus fructueux était le tribut (*blackmailing*) exigé des personnes riches et des sociétés ; en présence des nombreuses vexations que leurs affaires pouvaient leur attirer de la part des autorités municipales, elles aimaient mieux s'en débarrasser avec de l'argent et vivre tranquilles (1). La forme la plus répugnante de cette extorsion, est cette véritable complicité avec des criminels qui consiste à partager les profits du crime. Une source de revenu très féconde, que l'on n'évalue pas à moins de 25 millions de francs par an consistait, lorsque le parti était en majorité à Albany, à faire payer un tribut à la législature, ou plutôt à entreprendre de protéger les grandes corporations contre les nombreux « mécontents » (strikers) qui les menacent de leurs projets de loi. On cite un exemple où il fut demandé 60.000 dollars à une riche compagnie, et on rapporte que le directeur d'une autre compagnie disait (1893) : « Autrefois il nous fallait payer un homme à Albany pour acheter les « mécontents » un à un. Cette

(1) Le récent Comité d'Enquête du Sénat de l'Etat de New York a jeté une éclatante lumière sur ce qu'on appelle le *Tarif Protecteur de la Police* (*Police Protective Tariff*) au sujet duquel on peut consulter aussi un article de Mr. J.-B. Leawitt, dans le *Forum*, août 1894.

année, il nous a suffi de payer une somme globale au *Tammany Ring*, et nos intérêts ont été sauvegardés. » Mais de tous les engins de pouvoir, aucun n'était aussi élastique que leur influence sur l'administration de la justice criminelle. Le maire nommait les juges de police, appelés maintenant magistrats de cité ; il les choisissait ordinairement parmi les affiliés du Tammany, quelquefois parmi la classe criminelle, rarement dans la profession des juristes. Ces juges sont souvent des « leaders » du Tammany dans leurs districts respectifs (1). Voici ce que dit un publiciste distingué de cette époque :

« Le capitaine de police du ressort, le juge de la Cour de police et le chef (*leader*) de district du Tammany se sont ligués pour tenir les pauvres sous leur dépendance et pour empêcher les riches d'intervenir. Pour vexer les pauvres gens, ils ont recours à une infinité de moyens. Ils peuvent les faire mettre en arrestation pour les faits les plus insignifiants, empêcher la cité ou les entrepreneurs de la cité de les employer ; les poursuivre parce qu'ils laissent leurs marchandises sur le trottoir, ou bien parce qu'ils n'ont pas balayé la neige rapidement devant leur maison, leur imposer des taxes très lourdes, ou ne les inquiéter en aucune façon. Tous ces moyens de persécution sont largement mis en œuvre, de sorte que les pauvres, et, en particulier, les étrangers pauvres, sont, en réalité, sous l'entière dépendance du Tammany, comme les Italiens sous celle de la *Camorra*. Cet état de choses dépend du maire. C'est lui qui désigne les commissaires de police, les commissaires désignent les capitaines (*captains*) ; c'est aussi le maire qui désigne les juges de police et qui est responsable de leur capacité. Lorsque l'act qui régit actuellement les juges vint en discussion devant la législature, la disposition d'après laquelle ils devaient être choisis parmi les juristes occupant un certain rang au barreau fut supprimée, de sorte que le maire a pour son choix la plus complète liberté ; le résultat de tout cela c'est que la plupart de ceux qui ont été récemment désignés sous le régime du Tammany, sont de vieux *endurcis* (*toughs*), marchands de spiritueux, joueurs, ou simples aventuriers, qui, depuis l'âge de vingt ans, ont vécu en occupant de petits emplois, tels que

(1) *Atlantic Monthly*, loc. cit.

ceux d'huissiers (*doorkeepers*) ou greffiers des petites Cours de la cité.

« Pourtant, il n'y a rien, dans la sphère morale du gouvernement de cité, d'aussi important que ce que l'on pourrait appeler l'administration de la *petite justice*, c'est-à-dire de la justice à l'égard des pauvres, des ignorants, des délaissés (*friendless*), tout une classe de gens qui ne peuvent payer des avocats ou trouver des cautions, en y comprenant surtout la classe, très nombreuse dans les villes de notre littoral de l'Est, de ces pauvres étrangers qui ne connaissent rien de nos lois et de nos constitutions, pour lesquels le magistrat de police ou le capitaine de police représentent l'ensemble du gouvernement du pays, c'est-à-dire, à la fois, le gouvernement fédéral, le gouvernement d'Etat et le gouvernement municipal ; une classe aussi, qui accepte sans murmurer toutes les sentences dont elle est l'objet et qui ne proteste jamais contre les dénis de justice qui peuvent l'atteindre. L'idée qu'ils se font de la moralité nationale, et même, à proprement parler, leur première éducation politique, ils les tirent de leur contact avec ces fonctionnaires et avec les « leaders » de districts. De ce qu'ils éprouvent dans leurs rapports avec ces gens dépend en grande partie ce qu'ils seront dans la suite comme citoyens, eux et leurs enfants après eux. Or, une des premières choses qu'ils y apprennent, c'est qu'ils ne seront rien devant le tribunal tant qu'ils ne seront pas affiliés au Tammany, ou que, comme simples électeurs, ils n'auront pas en main « une ficelle », c'est-à-dire une certaine influence occulte auprès du magistrat. A défaut de quoi leurs plaintes ne seront pas écoutées et ils seront jugés coupables et envoyés à l'« Ile », ou bien encore ils seront tenus de fournir une caution qu'il leur sera impossible de trouver, ou ils seront brimés d'une manière ou d'une autre. (1) »

Avec de pareilles sources de pouvoir, il n'est pas étonnant que le Tammany Hall commande à la majorité des classes inférieures ou des masses étrangères qui habitent New York, quoique pourtant cette société n'ait jamais eu pour elle la majorité absolue de tous les électeurs de la cité. Sa force locale est exactement en rapport avec le caractère de la population locale ; et malgré le grand nombre d'Américains natifs, tant dans les adhérents que parmi les « leaders », c'est encore des

(1) Mr. E. L. GODKIN, dans les *Annals of the American Academy of Political Science*, mai 1894, page 17.

districts les plus pauvres, habités par des Juifs, des Irlandais, des Allemands, des Italiens et des Bohémiens, que lui viennent ses votes les plus nombreux (1). Ces pauvres gens ne subissent pas le Tammany à cause de ses vices ; mais ils l'aiment et le considèrent comme une chose excellente ; il donne satisfaction à leurs instincts de coalition et de camaraderie ; il représente, la plupart du temps, à leurs yeux, tout le gouvernement qu'ils connaissent. Mr. Merwin a très bien vu l'état d'esprit de ce qu'il y a de meilleur parmi les adhérents du Tammany, et en particulier des Américains natifs, lorsqu'il écrit :

« L'homme du Tammany déteste et méprise l'anglo-manie de ce qu'à New York on appelle la « Société » ; il se méfie des gens qui composent la « Société » ; il croit fermement qu'ils sont en désaccord avec les principes américains, tandis qu'à ses yeux le Tammany est une protestation vivante contre la monarchie et l'organisation monarchique de la société. Il estime que, dans son ensemble, le Tammany est un excellent corps qui donne à New York un excellent gouvernement, et qui est toujours du côté de ce qui est vraiment digne et patriotique. Sans doute, il s'émeut quelquefois au sujet des bénéfices malhonnêtes des *leaders* de districts, et si le scandale qui en résulte devient trop grand, il les renversera pour en nommer d'autres à leur place. Cependant, le Tammany est son parti, son église, son club, son *totem*. Le loyalisme est en quelque sorte une nécessité pour toutes les natures vierges, et en particulier, pour la nature celtique. L'homme du Tammany est loyaliste au Tammany.

« En réalité, bien peu de choses, à New York, sont capables d'inspirer un idéal plus élevé. Quel est le spectacle que cette ville offre aux yeux de celui qui est en train de s'élever de la pauvreté à la richesse, — par exemple, aux yeux de celui qui a commencé comme « *tough* » et qui finit comme capitaliste ? La classe supérieure du moins la classe la plus riche, celle dont il est surtout parlé dans les journaux, — est, à quelques exceptions près, adonnée au luxe matériel et à la parade. Elle n'a ni but élevé, ni sympathie, ni fierté ou sentiments civiques d'aucune sorte. Elle n'a pas

(1) Un examen instructif du vote par districts, rendant ces résultats évidents, est fait par Mr. Thompson, pages 79-91.

même la dignité personnelle d'une véritable aristocratie. Son sens de l'honneur est très rudimentaire. Et, de même que cette classe est tout entière occupée de ses dépenses égoïstes, de même, la classe des gens d'affaires se livre sans remords à son amour du lucre (1). »

A cette description de la population qui compose la grande masse du Tammany, on peut ajouter que, comme la plupart d'entre ses membres ne paient aucune contribution directe, ils n'ont pas le sens de l'importance de l'économie en matière d'administration. Sans doute en dernier lieu, ils paient, eux aussi, soit pour leur loyer, soit autrement, pour toutes les charges qui sont imposées sur la cité ; mais ils ne s'en aperçoivent pas — et, comme disent les juristes *De non apparentibus et non existentibus eadem est ratio*. Le gouvernement des riches par le vote des pauvres est un phénomène nouveau dans le monde ; là où les riches sont peu en contact avec les pauvres, et où les pauvres ne témoignent que peu de respect à l'égard des riches, on ne doit s'attendre à rien de bon. Si l'on excepte les abus qui se commettent dans les Cours criminelles inférieures, les sommes extorquées aux innocents aussi bien qu'aux coupables, les paiements au moyen desquels on s'assure l'impunité pour certaines formes du vice (2), et si l'on en excepte encore certains manquements à la vertu, comme le cas de ces *aldermen* qui vendirent le droit de construire une voie ferrée sur le Broadway, — vingt-deux d'entre eux sur vingt-quatre furent condamnés pour concussion, — il faut reconnaître que l'administration actuelle n'est pas aussi préjudiciable au citoyen ordinaire que l'on aurait pu le croire. La police, qui a

(1) *Atlantic Monthly*, loc. cit.

(2) On doit les plus grands éloges à un courageux clergyman qui dernièrement, non sans encourir personnellement quelque danger, parvint à exposer ce système, et contribua, par là, à la nomination du Comité d'Enquête (*Investigating Committee*).

souvent été employée comme un instrument d'extorsion ou comme complice du vice, constitue cependant une force efficace, quoique trop dure dans ses procédés, capable de procurer la sécurité de la vie et de la propriété (1). Le service des pompiers est bien administré ; l'eau est abondamment distribuée dans la ville ; les écoles publiques ont été d'ordinaire, mais pas toujours, tenues « à l'écart de la politique ». Si le gouvernement municipal n'est pas économe dans le détail, il est rarement prodigue d'une manière manifeste ; et les administrateurs, qui deviennent riches par lui, le deviennent par des voies indirectes et non en puisant dans les finances publiques de la cité. Les scandales comme ceux qui se sont produits du temps de Tweed sont aujourd'hui inconnus. La dette de la cité est descendue, entre 1876 et 1894, à 104 millions de dollars ; il faut dire cependant que l'accroissement rapide de la cité a permis d'obtenir un revenu considérable sans que le taux d'imposition cessât d'être modéré pour les Etats-Unis (\$ 1,85 à 1,79 0/0 de la valeur de toutes les propriétés) (2). Si l'on considère l'origine, l'éducation, l'entourage, les goûts et les habitudes des personnes qui gouvernent la cité par l'influence du Tammany, — si l'on considère aussi l'élément criminel qui s'y rencontre et les rapports

(1) Le Comité du Sénat a révélé — ce que l'on avait déjà soupçonné — qu'un candidat à un emploi de police doit payer pour sa nomination ; et qu'un fonctionnaire doit payer une somme importante, soit au *Ring*, soit aux Commissaires de Police pour sa promotion. La police de New York est une force brave et active, mais on dit qu'une longue habitude lui fait considérer comme un péché véniel, le fait de fermer les yeux moyennant finance, devant des infractions à la loi.

(2) « L'augmentation dans la valeur imposée de la propriété mobilière et immobilière dans la Cité de New York est actuellement d'environ 70.000.000 de dollars ; en 1893, elle atteignit la somme inouïe de 105.254.253 dollars. » *City Government in the U. S.* par Mr. Alfred R. Conkling, New York, 1894,

étroits que ses membres entretiennent avec les débits de spiritueux, on sera sans doute surpris que ce gouvernement, corrompu comme il l'a été, n'ait pas été plus dissipateur (1).

Ceux qui connaissent et comprennent les conditions toutes particulières de la ville de New York et de sa population, trouveront moins surprenant que ce gouvernement soit si difficile à renverser. En 1890, on fit un grand effort pour le jeter à bas. Une section du parti démocrate s'allia aux Républicains pour former ce que l'on considéra comme une « liste commune » (*a joint ticket*), tandis que les Réformistes indépendants se rejoignaient de cette alliance et patronnaient ses candidats (2). On put espérer un moment triompher ; mais le Tammany mit ses adversaires en déroute par 23.000 voix. Il arriva que 30.000 Républicains environ n'avaient pas pris part au vote, — les uns parce que leurs *bosses*, secrètement favorables au Tammany, ne les avaient pas sollicités, les autres parce qu'ils ne tenaient à voter que pour des Républicains, d'autres enfin par pure indifférence ou par paresse. Solidement retranché comme est le Tammany, il ne peut être renversé que si les « bons citoyens » s'unissent en vue de réformes municipales, réservant pour les affaires locales

(1) « La cité est gouvernée aujourd'hui par trois ou quatre hommes d'origine étrangère qui sont très illettrés, sortent de la lie de la population étrangère, n'ont jamais exercé de profession régulière, étaient entièrement inconnus de la masse des habitants, il y a seulement cinq ans, et qui maintenant narguent les critiques des classes intelligentes et cultivées. » *Annals of the Amer. Academy, loc. cit.*

(2) Me trouvant à New York pendant l'élection, je passai quelques heures à observer le vote dans les districts populeux, et, de cette façon, je compris, mieux que des chiffres ne peuvent le faire comprendre, jusqu'à quel point New York est une ville européenne, mais une ville européenne n'appartenant à aucun pays particulier, avec les éléments d'ignorance et de grossièreté qui se trouvent dans tous les pays.

toutes ces distinctions de partis nationaux, distinctions qui n'ont absolument rien à voir dans les affaires de la cité. Les administrateurs du *Wigwam*, — c'est le nom affectueux qui sert à désigner le Tammany, — ne se préoccupent nullement de la politique nationale ou, s'ils s'en préoccupent, ce n'est que comme d'un marché sur lequel les votes du Tammany peuvent être vendus. Que les citoyens honnêtes de New York continuent à river à leur cou le joug d'un club qui est une entreprise commerciale presque au même titre qu'un magasin de nouveautés, qu'ils continuent, dis-je, à subir ce joug tout simplement en divisant des forces qui, si elles étaient unies, briseraient une tyrannie vieille de quarante années, — c'est là ce qui paraît certainement très étrange ; pas plus étrange cependant que tant d'autres exemples de ce que peuvent la force de l'habitude, l'insouciance, le prestige des noms et l'esprit de parti.

Tammany a été battu en 1894, et le meilleur gouvernement qui le remplaça pendant quelques années permit au « meilleur élément » de la population de voir plus nettement ce qu'il gagnerait à la réforme. — La Victoire vint enfin en 1902. A cette époque, Greater New York, augmenté maintenant de quatre bourgs, avait été créé en vertu de la nouvelle charte. Aux deux élections suivantes, les candidats à la fonction de maire soutenus par Tammany triomphèrent, mais ces élections sont encore trop près de nous pour que je puisse les discuter ici. Il suffit de dire que de 1902 à 1910 les trois maires ont donné à la cité une administration plus honnête et plus efficace qu'elle n'avait jamais goûtée auparavant. Ces départements du gouvernement, comme la police et les juges de police, peuvent encore, il est vrai, prêter à de graves critiques ; pourtant, le ciel de New York était en 1910 plus clair qu'il ne l'avait été pendant bien des années, assez clair pour donner espoir que les nuages qui l'obscurcissent encore disparaîtront par la suite.

CHAPITRE LXXXIX

LE *Gas Ring* DE PHILADELPHIE

Quoique Philadelphie n'ait pas conservé, parmi les villes de l'Amérique, cette primauté que lui assuraient, à l'époque de la Révolution, sa population et sa position centrale, elle demeure cependant encore une des plus grandes villes d'Amérique, avec une population de plus d'un million d'habitants (1). Bien que les immigrants récents y soient beaucoup moins nombreux qu'à New York, à Boston ou à Chicago (2), le vieux caractère quaker a disparu ou du moins n'apparaît guère que dans un certain air de *respectabilité* rassise qui est une des marques distinctives de la ville, si on le compare au luxe de New York ou au mouvement tumultueux de Chicago. Dans ces dernières années, Philadelphie a suivi une politique fortement républicaine ; cela est en partie dû à l'ascendant que le parti républicain a conquis pendant la guerre, en partie aussi au caractère protectionniste de la Pennsylvanie, à cause de ses industries manufacturières. Philadelphie, comme place forte de la protection, est attachée au parti qui soutient les doc-

(1) En 1910, elle était de 1.549.008.

(2) 15 0/0 seulement des habitants de Philadelphie sont d'origine étrangère, tandis qu'à Boston le pourcentage est de trente-cinq, et à Chicago de près de quarante-deux.

trines protectionnistes. Durant la Guerre civile, l'activité des meilleurs citoyens était absorbée par les grands problèmes qu'elle soulevait ; à ce moment et pendant quelque temps ensuite, ils accueillirent avec empressement toute l'aide que ceux qui savaient organiser les électeurs et les conduire aux urnes, pouvaient apporter à leur parti, tandis que, d'un autre côté, le vif intérêt qu'ils portaient aux questions nationales leur faisait négliger les affaires municipales. En conséquence, le contrôle et la direction locale du parti tombèrent entre les mains de citoyens obscurs, qui avaient leurs intérêts personnels à servir, leur fortune personnelle à faire, mais qui étaient précieux pour le parti parce qu'ils lui conservaient le pouvoir en agissant d'une manière continue sur les classes inférieures des électeurs. Ces chefs locaux formèrent des alliances avec les chefs de parti dans la législature d'Etat qui siège à Harrisburg, la capitale de la Pennsylvanie, et avec une clique dirigée de Washington par une famille sénatoriale bien connue, qui tint pendant longtemps dans ses mains les votes républicains de la Pennsylvanie dans les *Conventions* nationales et au Congrès. Leur position était donc excessivement forte, puisqu'ils avaient de puissants alliés dans la politique de l'Etat et dans la politique fédérale. Aussi, depuis qu'ils disposaient des votes de la cité, ces deux groupes de politiciens furent obligés de se les concilier ; de plus, les avantages commerciaux que procurait à Philadelphie le maintien d'un tarif protecteur ont pendant longtemps si fortement influé sur l'esprit de ses marchands et de ses manufacturiers, que ceux-ci évitaient avec le plus grand soin, afin de ne pas affaiblir le parti républicain soit dans l'Etat, soit dans la cité, toute dissension avec ceux qui décidaient de son vote si important pour eux.

Les citoyens obscurs auxquels j'ai fait allusion commencèrent par acquérir de l'influence sur les assemblées

primaires ; ensuite, ils mirent la main sur les plus petits, et, en dernier lieu, sur les plus importants emplois municipaux. Parfois, ils confiaient les postes les plus élevés à des hommes occupant une bonne position sociale, mais ils distribuaient les petits emplois, qui étaient très nombreux, à leurs propres créatures. Le service de l'eau (*Water department*), le service de la voirie (*Highway department*), le service de l'impôt (*Tax department*), le service des finances de la cité (*City treasurer's department*), le bureau du commissaire du Comté, tombèrent en leur pouvoir. Un maire nommé par eux distribua les fonctions de police à leurs fidèles jusqu'à ce que la police elle-même devint une force du parti politique. Mais le centre de leur pouvoir fut le Trust du gaz, administré par des *trustees*, dont l'un, par son activité et son intelligence supérieures, s'empara de la direction du mécanisme tout entier de cette organisation de parti, et parvint à la haute situation de *Boss* reconnu de Philadelphie. Ce *gentleman*, Mr. James M'Manes, ayant acquis de l'influence sur les électeurs des rangs les plus humbles, fut nommé l'un des *trustees* du gaz et il réussit bientôt à tenir sous sa dépendance ce service tout entier. Il employait, m'a-t-on dit, près de deux mille personnes, touchait des sommes très importantes et passait des contrats importants. Nommant ses amis et ses protégés aux principales fonctions du *Trust* et les chargeant de choisir les ouvriers ordinaires parmi les personnes sur lesquelles on pouvait compter, le *Boss* réussit à avoir la haute main sur un grand nombre de votes et à s'assurer un revenu annuel considérable. Les confédérés et lui acquirent alors des actions leur assurant un pouvoir de contrôle dans une Compagnie de tramways de la ville, et ils devinrent ainsi maîtres d'un grand nombre d'électeurs en plus de ceux qu'ils avaient déjà. Tous ces électeurs devaient eux-mêmes travailler comme *workers*, c'est-à-dire s'occuper d'organiser le parti de la cité ;

ils connaissaient les moindres rues de la ville, ainsi que ceux qui les habitaient, ils assistaient aux assemblées primaires et les influençaient ; lorsqu'arrivait une élection, ils se chargeaient de gagner et d'amener les électeurs. C'est pourquoi leur pouvoir dépassait de beaucoup leur simple force comme électeurs, car cent « travailleurs » énergiques valaient au moins un millier de suffrages. Avec une telle force derrière lui, le *Gas Ring*, avec Mr. M'Manes à sa tête, non seulement devint indispensable au parti républicain de la ville, mais, en fait, il en était le chef ; par suite, il put disposer des votes de tous les électeurs qui étaient employés d'une manière permanente ou temporaire dans les autres services du gouvernement de la cité, — on dit que le nombre de ces électeurs n'était pas inférieur à vingt mille (1). Presque toutes les fonctions municipales furent occupées par ses candidats désignés. Il disposait de la majorité au Conseil choisi (*Select Council*) et au Conseil municipal (*Common Council*). C'est encore le *Ring* qui avait la haute main sur la nomination des membres de la Législature de l'Etat. Les fonctionnaires fédéraux eux-mêmes dans la douane et dans les Postes étaient forcément sous sa dépendance, car son appui était si précieux pour les leaders de la politique fédérale, que ceux-ci avaient cherché à se l'assurer en lui donnant toute liberté dans les affaires de la cité. Il n'y avait aucun moyen d'accéder au *Trust*, car « ses réunions étaient tenues secrètement, son rapport annuel aux Conseils de la cité était confus et inintelligible et (comme cela fut découvert dans la suite) entièrement falsifié (2) ».

(1) Le bulletin de vote ne protégeait pas ces électeurs. Avant l'introduction de ce qu'on a appelé le scrutin « australien », en 1891, il était, en général, possible au président de l'élection de connaître le vote de chacun.

(2) Voir *Report of the Committee of One Hundred*, publié en novembre 1884. Un des principaux citoyens de Philadelphie à qui

Mr. M'Manes tenait sous clef les livres de dépenses, de sorte que nul ne pouvait connaître le nombre des employés, et il avait toute liberté d'augmenter ce nombre à l'infini. Il est vrai que les Conseils municipaux pouvaient demander à être renseignés, mais il avait soin de remplir ces Conseils de ses créatures, et de se les concilier en leur réservant une part dans le butin et encore plus en les faisant participer au *patronage*.

Cet édifice de pouvoir, à la fois si vaste et si solide, couvrant toute une grande cité, et ne reposant que sur le contrôle d'un seul service, comme le Trust du gaz, peut sans doute exciter l'étonnement. Mais il faut se souvenir que lorsqu'un certain nombre de petites factions s'unissent en vue de diriger un parti, la faction la plus importante ou la mieux organisée, ou encore celle mieux pourvue de fonds que les autres, ne tarde pas à occuper la première place ; elle peut la conserver aussi longtemps qu'elle distribue aux autres une part de butin et qu'elle dirige la politique des confédérés avec habileté et fermeté. La capacité personnelle, le courage, la résolution,

J'ai demandé l'explication de la manière dont le *Gas Trust* s'était retranché, m'écrivit ce qui suit : « Lorsqu'en 1835, le gaz fut pour la première fois introduit à Philadelphie, il était fabriqué par une compagnie privée, mais la ville se réserva le droit de rembourser les actionnaires. Cela fut fait en 1841, dans le but de tenir cette industrie « en dehors de la politique » ; la surveillance en fut confiée à un Bureau de douze membres, en fonctions pour trois ans. Ces membres furent nommés *trustees* des emprunts contractés pour l'organisation et le développement de ce service. Leur nomination fut placée entre les mains des Conseils municipaux ; mais, lorsque dans plus d'une occasion les Conseils s'efforcèrent d'exercer leur surveillance, on alla devant les tribunaux et ceux-ci décidèrent que le Bureau, en sa qualité de mandataire des détenteurs d'obligations, ne pouvait être contrôlé jusqu'à ce que les derniers bons émis fussent échus et eussent été payés. Des emprunts à trente ans d'échéance, sous ces conditions, furent contractés jusqu'en 1855, de sorte que ce ne fut qu'en 1885 que la ville pût s'affranchir du cercle magique du Trust. »

la prévoyance, la sage préférence de la substance du pouvoir à sa magnificence extérieure, sont autant de qualités qui, dans un groupe d'hommes, se trouvent si rarement réunies dans un seul cerveau, que leur possesseur acquiert un ascendant qui dure jusqu'au moment où il provoque une révolte par son oppression ou jusqu'à ce qu'il conduise son parti hors de sa voie. Or, Mr. M'Manes, de l'aveu de ses ennemis eux-mêmes, possédait toutes ces qualités. Son origine était humble, son instruction insignifiante, mais ces lacunes trouvaient une compensation dans son tact et dans sa connaissance du monde, auxquels s'ajoutait un maintien paisible et plein de convenance sous lequel se cachait une impérieuse volonté. Il s'entendait à gouverner sans susciter l'opposition par la mise en avant de sa propre personnalité et il ne semble pas qu'il ait usé de son pouvoir pour piller la ville à son profit. Les mérites de ce système en assurèrent la durée, et, en fait, il se fortifia de plus en plus. Toutes les fois que l'époque d'une élection approchait, les assemblées primaires du quartier du parti républicain étaient encombrées par les fonctionnaires et les ouvriers du Trust du gaz et des autres services de la ville, afin de faire choisir les délégués que le *Ring* avait à l'avance désignés dans une sorte de conclave secret. Parfois, surtout dans les quartiers habités par les citoyens des meilleures classes, cette « liste officielle » de délégués soulevait des oppositions de la part des hommes indépendants du parti républicain ; mais comme le président était toujours choisi parmi les affiliés du *Ring*, il parvenait presque toujours à si bien duper ces indépendants, que même s'ils étaient en majorité, ils ne parvenaient pas à faire passer leurs candidats. En réalité, il était très rare qu'ils arrivassent en majorité dans l'Assemblée, et, en outre, tous leurs raisonnements devaient rester sans effet sur cette foule composée d'employés et de leurs amis qui, à eux seuls,

remplissaient la salle et qui se sentaient obligés, les uns parce qu'ils avaient un emploi, les autres parce qu'ils en espéraient un ou pensaient obtenir du travail, d'exécuter les ordres de leurs maîtres politiques. Les délégués choisis étaient habituellement des fonctionnaires auxquels se mêlaient des entrepreneurs de travaux publics, des débitants de boissons, (qui constituent un facteur puissant dans la politique de quartier) et des aspirants à divers emplois. Par exemple, la *Convention* du 13 janvier 1881, pour la désignation d'un candidat aux fonctions de maire, se composait de 199 délégués, parmi lesquels 86 se rattachaient à quelque branche de l'administration municipale : 9 étaient membres des Conseils municipaux, 5 étaient magistrats de police, 4 étaient *constables*, et 23 étaient des *policemen* ; quant au reste, les uns étaient employés dans quelque autre service municipal, et les autres étaient notoirement connus pour être des affiliés et des subordonnés du *Ring*. Ces délégués, réunis en *convention* de parti, se livrèrent consciencieusement à la bouffonnerie de choisir et de voter pour des hommes qui avaient déjà été choisis par le *Ring* comme candidats aux principales fonctions. Par suite, les personnes ainsi désignées devinrent les candidats autorisés du parti, des candidats pour lesquels devait voter tout homme fidèle à ce parti politique. Sans doute, il pouvait répugner à un bon citoyen de voir proposer à son vote un inconnu ou un homme connu surtout en mal, peut-être un banqueroutier frauduleux ou un cabaretier ruiné. Mais comme il n'avait d'autre alternative que de voter pour le candidat démocrate qui, selon toute probabilité, ne valait guère mieux, il se soumettait ; de cette façon, le parti se voyait obligé de ratifier le choix du *Boss*. La possession des grands emplois municipaux donnait aux membres du *Ring* les moyens, non seulement de faire leur fortune personnelle, mais aussi d'amasser des fonds de réserve

considérables pour les employer à leurs « campagnes électorales ». Un grand nombre de ces emplois recevaient des remises et non un salaire. Cinq fonctionnaires reçurent, une fois, entre eux tous, une somme totale de 223.000 dollars, soit une moyenne de 44.600 dollars chacun. Un autre, le Collecteur des Amendes, touchait annuellement environ 200.000 dollars (un million de francs). Un grand nombre d'autres, en passant des contrats en vue de travaux publics, moyennant d'importantes commissions, réussirent à s'enrichir démesurément, car leurs comptes n'étaient pour ainsi dire soumis à aucune sorte de contrôle (1). En général, on exigeait de chaque fonctionnaire qu'il contribuât aux fonds secrets du parti proportionnellement à son revenu, et, en même temps qu'on lui faisait prélever sur ses immenses bénéfices privés quelques milliers de dollars, on imposait tous les petits employés jusqu'aux *policemen*. Dans une circonstance, on exigea de chaque membre de la police une somme de 25 dollars, et, quelque temps après, une autre taxe de 10 dollars pour les besoins du parti. Quiconque refusait, et à plus forte raison quiconque revendiquait le droit de voter comme il lui plaisait, était immédiatement renvoyé. Les fonds étaient employés à ce que l'on a appelé « les préparatifs », à la brigue, à de petites corruptions, à tenir des cabarets ouverts afin d'y donner à boire aux ouvriers qui les fréquentent, et, en temps d'élection, à organiser des armées de compères professionnels venus de Washington, de Baltimore et autres grandes villes du voisinage, afin

(1) Dans le procès intenté plus tard aux trustees du gaz, on découvrit qu'en six années le Trust avait, par ses déficits de caisse, ses transactions illégales, et ses pertes de fabrication dues à une administration corrompue, entraîné la ville dans une dépense de trois millions et demi de dollars. Tels sont les chiffres, autant que j'ai pu m'en assurer en novembre 1884. — *Report of the Committee of One Hundred*, page 2.

d'augmenter le nombre des suffrages des candidats du *Ring*. Ces hommes, parmi lesquels se trouvaient, dit-on, des criminels, des employés des services gouvernementaux dans la capitale de la nation, n'auraient pas eu, comme on peut croire, une grande influence si les fonctionnaires chargés de l'élection, et la police les eussent surveillés étroitement ; mais ceux qui présidaient les bureaux électoraux, étaient le plus souvent du complot, étant eux-mêmes des affiliés du *Ring* et, pour la plupart aussi, des employés de la cité ; d'autre part, la police — et c'est là, autant que ses droits électoraux, ce qui fait la force d'une police esclave d'un parti — avait reçu des instructions pour ne pas inquiéter les étrangers, mais au contraire, pour leur permettre de voter aussi souvent qu'il leur plairait, et pour écarter les opposants trop clairvoyants (1).

Ce régime électoral est très coûteux, car le secret doit être bien payé ; et ce n'étaient pas là les seules grosses dépenses auxquelles le *Ring* eût à parer. Considérant surtout chaque service municipal comme un moyen de gagner des masses d'électeurs, il était toujours tenté de créer « un nouveau capital d'élection » (*new voting-stock*) (pour employer le terme technique), c'est-à-dire d'augmenter le nombre des employés. Cela entraînait naturellement des salaires supplémentaires, de sorte que les contribuables avaient la satisfaction de savoir que les impôts qu'ils payaient servaient à river sur leurs épaules le joug des *Bosses*, absolument comme, dans l'antiquité, un tyran de la Grèce exigeait de l'argent des citoyens pour payer les mercenaires en garnison dans l'Acropole. Le péculat se pratiquait, bien entendu, dans

(1) La loi interdit à un policeman de se tenir à moins de trente pieds de distance du votant. Comment pouvait-on s'attendre à ce que la loi fût observée, si ceux-là mêmes qui sont tenus de la faire respecter, l'enfreignent ? Comme dit le proverbe : Si l'eau nous étouffe, que devons-nous boire ?

presque tous les services publics ; car les employés qui étaient en possession de secrets importants, n'avaient à peu près rien à craindre, soit de la part d'un supérieur, soit de la part des conseillers qui les avaient fait nommer. Aussi, la dette de la ville s'accrut rapidement. En 1860, elle s'élevait à environ 20 millions de dollars (100 millions de francs). En 1881, elle avait atteint 70.000.000 de dollars (850 millions de francs). Les impôts augmentèrent en proportion, jusqu'à ce que, en 1881, ils représentèrent entre un quart et un tiers du revenu net de la propriété soumise à l'impôt, même en donnant à la propriété à peu près sa pleine valeur vénale (1). Néanmoins, la ville était encore mal pavée, mal propre, mal éclairée (le gaz lui coûtait cependant très cher), et mal pourvue d'eau (2). Que l'on pût supporter de pareilles charges, sans que rien s'en trouvât mieux, était d'autant plus surprenant qu'à Philadelphie, à cette époque, le nombre des travailleurs aisés, propriétaires des maisons qu'ils habitaient, était plus grand que dans n'importe quelle autre ville de l'Union (3). On aurait donc pu s'attendre à ce que, du moment que les maux dérivant des impôts excessifs et d'une mauvaise administration pesaient directement sur un nombre extraordinairement grand d'électeurs, il en résultât un mécontentement général et que les demandes de réformes fussent écrasantes (4).

Mais comment effectuer ces réformes ? Trois systèmes

(1) J'emprunte ces faits à un intéressant article sur la *Form of Municipal Government for Philadelphia*, par Mr. John C. Bullitt, Philadelphie, 1882.

(2) Voir chapitre LI, page 311, vol. II (éd. française).

(3) Il y avait à Philadelphie, en 1886, 90.000 propriétaires d'immeubles (*real estate*), constituant plus que la majorité des suffrages jamais exprimés dans une élection.

(4) Durant la plus grande partie de ce temps, l'énorme dépense annuelle pour les « améliorations de la ville » fut payée au moyen de nouveaux emprunts, de sorte que les citoyens ne sentirent pas la charge qu'en leur imposait.

se présentaient. L'un consistait à poursuivre les administrateurs du gaz et autres personnes coupables de péculat, devant les tribunaux de l'Etat. Mais pour tenter cette action, il fallait d'abord s'assurer des faits, examiner les comptes. Or, les services de la cité ne publiaient pas tous leurs comptes, ou les publiaient sous une forme trompeuse et incomplète. Les pouvoirs qui auraient dû les vérifier et exiger une communication plus complète, résidaient dans les Conseils municipaux et agissaient par leurs Comités permanents ; mais ces Conseils étaient en majeure partie composés de membres ou de protégés du *Ring*, lesquels avaient directement intérêt à ce qu'aucune enquête ne fût faite ; en effet, ou ils partageaient les profits de la malversation, ou, encore, ils se trouvaient avoir distribué à leurs parents ou à leurs amis les emplois municipaux, grâce à des marchés conclus avec les chefs concussionnaires des divers services. C'est pourquoi ils refusèrent de bouger et repoussèrent les propositions d'enquête faites par quelques-uns de leurs collègues plus soucieux de l'intérêt public (1).

Un autre système consistait à reaverser ces fonctionnaires corrompus, à la prochaine élection. Le système

(1) Un ami qui habite Philadelphie m'écrit : — « On pourrait croire que le pouvoir d'élection placé dans les conseils permettrait à ce dernier de surveiller les trustees ; mais lorsque la « politique » envahit le trust, un cercle vicieux se forma rapidement, et le trust surveilla les conseils. Son nombreux personnel de salariés lui permit d'employer de nombreux « travailleurs » (*workers*) dans chacune des 600 ou 700 sections électorales de la cité, et les candidats à des sièges dans les conseils furent presque dans l'impossibilité d'être nommés ou élus sans la protection du trust. C'est ainsi que les conseils se trouvèrent remplis de ses créatures ou « talonniers » (*heelers*), soumis à ses ordres, non seulement en ce qui concerne le choix des trustees appelés à remplir les quatre vacances annuelles, mais aussi dans tous les détails du gouvernement municipal dans lequel désiraient s'immiscer les chefs du trust. Il est facile de voir les énormes possibilités de pouvoir créées par une semblable situation. »

américain d'élections populaires et à courts termes, fut dû, à l'origine, à la défiance que l'on éprouvait à l'égard des fonctionnaires, et il avait précisément pour but de permettre au peuple de mettre fin aux abus de pouvoir. Cependant, l'astuce des politiciens de profession l'avait rendu complètement inutile. Les citoyens honnêtes ne pouvaient pas espérer faire passer leurs candidats contre les candidats corrompus du *Ring* : ce dernier, ayant les « justes » et « régulières » nominations du parti, disposait du vote de la grande masse des hommes du parti ordinaire ; en votant contre, on eût tout simplement fait arriver le parti de l'opposition, c'est-à-dire le parti démocrate. Ces candidats, d'ordinaire, ne valaient guère mieux que les candidats républicains du *Ring*, de sorte qu'on ne voit pas où était l'avantage. Cette raison, jointe à l'hostilité de parti, empêchait les Républicains honnêtes de voter pour les candidats du parti démocrate. Il est certain que les Démocrates auraient pu tirer profit du mécontentement des Républicains, s'ils avaient présenté des hommes réellement honnêtes, qui alors seraient arrivés par le vote « de désertion » des Républicains joint au vote des véritables Démocrates. Mais les intrigants (*wire-pullers*) du parti démocrate, étant pour la plupart des hommes du même acabit que ceux du Trust du gaz, ne cherchaient pas à s'assurer un avantage temporaire au prix d'un avilissement permanent de leur propre classe. Les principes politiques sont la dernière chose dont se préoccupe le politicien municipal de profession. Il valait mieux, pour les chefs du parti démocrate, attendre leur tour, et pendant ce temps tirer quelque avantage des marchés conclus avec leurs adversaires (de nom) du parti républicain, que de fortifier la cause de l'administration honnête au détriment de la classe professionnelle (1).

(1) On crut généralement, en février 1881, que les *Bosses* démocrates avaient fait un marché (contre compensation importante)

Le troisième moyen d'arriver à une réforme, c'était d'exercer une action sur la législature d'Etat. Elle aurait pu ordonner une enquête sur l'administration municipale de Philadelphie, ou voter une loi créant un meilleur système. Mais ce moyen était encore moins efficace que les deux autres, à cause de l'empire que le *Ring* municipal avait sur la législature d'Etat. La Chambre des Représentants de la Pennsylvanie était un Corps notoirement corrompu, et le Sénat, lui-même, ne valait pas mieux ou, peut-être, était encore pire. Les politiciens de Philadelphie, en partie par leur influence sur les membres envoyés par Philadelphie, en partie encore par les autres moyens à leur disposition, étaient capables d'arrêter dans la législature toutes les mesures qui leur seraient hostiles ; en fait, ils ne manquaient guère, comme on va le voir bientôt, de contrecarrer les efforts que les réformateurs faisaient dans ce sens. Il leur suffisait pour cela de leur influence sur l'une des Chambres, et même, de leur influence sur le Comité de cette seule Chambre à laquelle on demandait de voter cette mesure. Il est si facile d'obtenir un ajournement, qu'un *bill* de réforme peut être étouffé sans avoir recours à une opposition ouverte.

Telle était la situation de la ville des *Quakers* avec ses 850.000 habitants ; telles étaient les difficultés que les réformateurs avaient à surmonter. Voyons maintenant comment ils s'y prirent.

En 1870, un *bill* fut voté par la législature d'Etat à Harrisburg, à l'instigation du *city Ring*, alors plein de vigueur et d'une juvénile confiance, créant une Commission des bâtiments publics (*Public Buildings Commission*) pour la ville de Philadelphie ; ce Corps, dont la fonction avait une durée illimitée, avait pouvoir

avec le *Gas Ring* pour que celui-ci ne patronnât pas M. Hunter, candidat réformiste, pour la fonction de receveur des impôts.

d'augmenter le nombre de ses membres et de remplir les sièges vacants, d'imposer la ville et de dépenser pour des constructions les revenus ainsi obtenus, sans restriction ou contrôle. Lorsque cet Act, qui en un seul jour avait été voté par les deux Chambres, sans avoir même été imprimé, vint à la connaissance des plus hautes classes de citoyens, il y jeta l'alarme et l'on mit tout sur pied pour obtenir son abrogation. Une réunion publique fut tenue au mois de mars 1871, un Comité fut formé, avec ordre de se rendre à Harrisburg et d'obtenir l'abrogation de cet Act. Le Comité se rendit en effet à Harrisburg et demanda instamment aux membres des deux Chambres d'appuyer un *bill* d'abrogation déposé devant le Sénat d'Etat. Au mois de mai, ce *bill* fut voté par le Sénat, où les Démocrates se trouvaient alors en majorité, grâce à l'appoint de cinq votes républicains.

Cependant un Comité (républicain) de la Chambre des représentants conclut contre l'abrogation, sous l'influence des personnes intéressées de Philadelphie et (comme on le croit généralement) sous l'influence aussi de certains arguments plus décisifs que les paroles ; à la suite de quoi la Commission fut maintenue en activité. L'incident avait, cependant, si bien ému quelques-uns des plus honnêtes républicains, qu'ils formèrent une Association de réforme municipale, dont la carrière m'a été résumée comme il suit par un citoyen éminent de Philadelphie :

« L'association travailla sérieusement à mettre un frein à la mauvaise administration. Sa tâche était difficile, car les passions suscitées par la guerre étaient encore en pleine effervescence, la reconstruction, qui était en train de s'opérer dans le Sud, tenait les partis dans un état d'excitation extraordinaire, et la fidélité aux engagements de parti était regardée comme un devoir sacré par presque toutes les classes de la société. Par suite, elle ne pouvait compter sur l'appui d'aucun journal et elle se heurtait généralement à l'opposition des leaders des deux organisations politiques. De plus, les lois qui réglaient l'inscription des électeurs et la

marche des opérations électorales, étaient rédigées de telle façon qu'elles facilitaient la fraude et en rendaient la constatation difficile. Sans se laisser décourager par ces obstacles, l'Association se mit énergiquement à l'œuvre ; elle tint des réunions publiques, elle publia des professions de foi et des brochures, elle mit en circulation des bulletins portant le nom des meilleurs candidats de l'un et l'autre partis, et lorsque ni l'un ni l'autre n'avait fait de désignation passable elle en désignait de son propre choix. Elle continua ainsi pendant trois ou quatre ans à mener cette existence pleine d'activité et elle accomplit une grande partie de ce qu'elle s'était proposé. Elle réussit parfois à provoquer la défaite de certains candidats particulièrement inacceptables et à faire élire des gens honnêtes dans les Conseils municipaux ; il fut mis un terme à l'accroissement de la dette publique ; le crédit de la cité fut relevé, et l'économie commença à être pratiquée dans quelques-uns des services publics ; les salaires furent substitués aux honoraires dans les emplois publics ; les lois électorales furent revisées et des élections honnêtes devinrent alors possibles ; des poursuites furent édictées contre les coupables, et les condamnations furent assez nombreuses pour constituer un salutaire avertissement. Les services de l'Association apparurent surtout dans deux ordres de faits. Elle contribua largement à l'agitation qui amena, en 1873, une *Convention* ayant pour but de reviser la Constitution d'Etat, elle exerça une influence salutaire sur cette Assemblée et elle contribua à obtenir la ratification de la nouvelle Constitution par le peuple. Ce qui fut encore plus important, ce fut d'éveiller la conscience publique et de réussir à former une classe d'électeurs indépendants qui, peu à peu, apprirent à déposer leurs bulletins dans l'urne, sans égard pour une prétendue fidélité de parti. L'Association fraya ainsi la voie à toutes les réformes subséquentes, et lorsque ses membres, fatigués de cette tâche ingrate, se retirèrent les uns après les autres, et que l'Association se dispersa, ils purent non seulement constater que l'état de la cité se trouvaient matériellement plus satisfaisant, mais aussi que leurs successeurs dans ce travail de Sisyphe auraient une charge moins lourde et une pente moins rude à gravir. Un résultat important de l'attention qu'ils avaient attirée sur la mauvaise organisation municipale, fut l'adoption d'un Act de la législature, Act en vertu duquel, en 1877, le gouverneur de l'Etat désigna une commission de onze personnes pour dresser un plan d'administration des cités. Dans un rapport, cette Commission proposa des améliorations importantes, et ce rapport fut soumis, en même temps qu'un *bill* contenant ces mêmes instigations, à la législature d'Etat, en 1878. La législature,

cependant, sous l'injonction des *Rings* (car Pittsburg et quelques autres cités avaient aussi leurs *Rings*, tout comme Philadelphie) étouffa le *bill*, et tous les efforts pour le faire adopter échouèrent jusqu'en 1885. »

Au cours de l'année 1880, l'horizon commença à s'éclaircir (1). Un certain nombre d'hommes honnêtes et ayant leur franc parler, qui étaient entrés dans les deux Conseils de la cité, dénoncèrent la corruption qui y régnait, et par leurs demandes d'enquête provoquèrent le réveil des citoyens. Un correspondant d'un journal de New-York recueillit certains faits sur l'administration du Trust du Gaz, dont la révélation émut sérieusement l'opinion publique. Lors de l'élection du mois de novembre, tandis que Philadelphie donnait une grosse majorité au général Garfield, le candidat républicain à la Présidence, ainsi qu'aux candidats républicains aux fonctions d'*auditor-general* d'Etat et de juge à la Cour suprême d'Etat, elle réalisait, comme contrôleur de la cité, un jeune Démocrate qui, étant parvenu, grâce à l'appui de l'Association de réforme municipale, à se faire élire à cet emploi lors des précédentes élections, s'était fait remarquer par son intégrité et son indépendance. Les *Bosses* républicains firent tout ce qu'ils purent contre lui, mais les suffrages des Républicains indépendants, unis à ceux du parti démocrate (dont les *Bosses*, quoique secrètement irrités de sa manière d'agir, ne l'abandonnèrent pas ouvertement), assurèrent son élection. Treize jours après, sous l'impulsion de cette lutte, un ci-

(1) Pour ce qui suit, je me suis servi, avec grand profit, d'un petit livre de Mr. George Vickers, intitulé *The Fall of Bossism* (Philadelphie, 1883), livre qui malgré quelques bizarreries de style, contient bien des détails instructifs sur les procédés des *Bosses* et sur la Campagne Réformiste. On peut aussi trouver des renseignements sur les méthodes du *Ring* à Philadelphie, dans une satire pleine de verve, publiée anonymement, intitulée *Solid for Mulhooly* (New-York, 1881).

toye énergique convoqua un *meeting* des principaux commerçants, afin de provoquer un mouvement pour choisir des hommes honorables aux élections qui devaient avoir lieu en février 1881. Cette Assemblée procéda à la nomination d'un comité composé de cent hommes de négoce, parmi lesquels un grand nombre portaient les noms les plus anciens et les plus respectés de Philadelphie. Tous étaient des Républicains et ils s'efforcèrent avant tout d'arriver à leur but en employant les moyens du parti républicain et sans sortir de ses limites. Ils préparèrent une déclaration de principes, contenant leur programme de réformes municipales et ils prirent la résolution de n'appuyer que les candidats qui consentiraient à la signer. Bientôt après vint le moment de faire les présentations aux trois fonctions qui touchaient à leur terme, c'est-à-dire aux fonctions de maire, de receveur des impôts (*Receiver of Taxes*) et de *City Solicitor*. Comme maire, le parti républicain « régulier », dirigé par Mr. M'Manes, présenta Mr. Stockley, qui était alors en fonctions et qui était un homme que l'on ne pouvait accuser d'aucune fraude, mais que son administration des forces de police et sa dépendance à l'égard du *Boss* rendait suspect auprès des réformistes sérieux. Tout d'abord, croyant qu'il était disposé à signer leur déclaration, les Cent le présentèrent aussi, mais lorsqu'ils virent que, sous l'influence du *Ring*, il refusait de le faire, ils lui retirèrent leur « approbation » (*indorsement*) et ils comprirent que le moment d'employer des moyens plus audacieux était enfin venu. Voyant qu'il fallait résister aux Républicains du *Ring*, ils invitèrent le parti démocrate à se joindre à eux pour choisir un homme honnête. La nouveauté des circonstances, l'occasion propice pour frapper un grand coup, à la fois en faveur de leur parti et de la ville, amenèrent l'adhésion de ce qu'il y avait de meilleur dans le parti démocrate. La *Convention* démocratique dominant, dans un subit élan,

l'influence des *Bosses*, présenta M. King pour les fonctions de maire ; Mr. King était un homme déterminé et honnête, que le comité des Cent n'hésita pas à accepter, quoique démocrate. Pour remplir les fonctions non moins importantes de receveur des impôts, les Cent présentèrent Mr. Hunter, un Républicain qui avait montré son attachement à la chose publique par sa droiture dans le *Common Council*. Les républicains du Ring avaient choisi comme candidat un homme tout à fait inconnu que l'on soupçonnait d'être une créature de Mr. M'Manes ; tout dépendait maintenant de ce que ferait la Convention du parti démocrate. L'opinion publique demandait instamment qu'elle présentât Mr. Hunter. Mais les *Bosses* démocrates n'entendaient pas favoriser un réformiste et, même parmi les gens honnêtes, on éprouvait une forte répugnance à soutenir un homme appartenant au parti adverse. Une lutte passionnée, qui eut lieu au sein de la Convention démocrate, pendant que se pressait devant ses portes une foule surexcitée, réussit à faire désigner à une faible majorité un candidat du parti régulier, nommé M. Grath, contre Mr. Hunter. Sur ce, les délégués qui soutenaient Hunter se retirèrent et se rendirent, escortés et applaudis par une foule excitée, dans la salle des Cent où ils s'organisèrent de nouveau en Convention indépendante et choisirent Mr. Hunter. Un immense enthousiasme s'empara des deux partis en présence d'une action si nouvelle et d'une audace si inattendue. Les Démocrates indépendants organisèrent des clubs et des comités pour soutenir la candidature de Mr. Hunter ; le mouvement prit une extension si rapide que, dix jours avant l'élection, M'Grath se désista, laissant les Démocrates réguliers libres de donner leurs suffrages au Républicain Hunter, en compagnie du Démocrate King. Il ne restait au *Gaz Ring* qu'une seule ressource — dépenser l'argent avec prodigalité et avoir recours aux fraudes électorales. Ils

imposèrent les fonctionnaires de police, au nombre d'environ 13.000, à raison de 20 dollars par tête, pour grossir les *fonds de campagne*, en même temps qu'ils imposaient aussi les autres services de la cité. On prépara des doubles votes et des urnes truquées comme autrefois, mais l'énergie des Cent, qui, en même temps qu'ils lançaient des circulaires au clergé de toutes les confessions pour lui demander de prêcher sur les devoirs des électeurs, publièrent aussi des avis dans lesquels ils menaçaient de poursuivre quiconque se rendrait coupable de fraude électorale, et organisèrent un groupe nombreux de volontaires pour surveiller la police, réussit si bien à effrayer les affiliés du *Ring* et leurs subordonnés, que les élections se firent loyalement et sans corruption. L'excitation qui régna le jour de l'élection était sans précédent dans la politique municipale, et le succès des candidats réformistes élus, King par une majorité de six mille voix, Hunter par une majorité de vingt mille, fut accueilli avec des transports de joie. Astrée était revenue, — la « Ville de l'Indépendance » était, de nouveau, une ville de liberté !

Le comité des Cent, aux efforts duquel la victoire était due en grande partie, fut encore maintenu pour continuer et perfectionner son œuvre de réforme. Il patronna des candidats aux élections du printemps et de l'automne pendant les trois années qui suivirent, obtenant pour eux un succès plein d'encouragement, sans doute, mais cependant moins complet qu'on pouvait l'espérer. Il prit un avocat pour l'assister dans un procès intenté aux Trustees du gaz, procès qui amena la découverte d'une dilapidation et d'une fraude scandaleuses et qui contribua à introduire une amélioration considérable dans l'administration de ce service. Il détermina la législature d'Etat à réduire les salaires d'un certain nombre de fonctionnaires trop payés et à fixer d'après une base invariable les salaires des juges,

salaires qui jusqu'ici avaient été votés chaque année. Le maire, que le comité avait fait élire en 1881, mit fin à la taxation de la police en vue des « campagnes électorales » et il lui interdit formellement de prendre part aux Conventions de candidature ou d'intervenir auprès des électeurs aux urnes. Le bureau des impôts fut réorganisé par le nouveau receveur, et le revenu que le titulaire de ce bureau retirait, alla grossir le Trésor de la cité. Le système d'encaissement des deniers publics de la cité, dont on avait usé dans un but politique, fut réformé en vertu d'une ordonnance des Conseils de la cité, ordonnance que l'on dut aux efforts faits par le comité. Les listes des électeurs qui avaient, jusque-là, été dressées sans aucun soin et quelquefois falsifiées, furent remises en ordre et des hommes compétents furent désignés comme assesseurs à la place des politiciens de quartier, souvent illettrés, auxquels cette mission avait précédemment été confiée. Un inspecteur de la voirie fut désigné par le comité afin de signaler les cas où des entrepreneurs négligeaient d'exécuter dans les rues et dans les égouts les réparations pour lesquelles ils étaient payés ; on mit ainsi au jour des fraudes qui avaient servi à voler à la ville plusieurs centaines de milliers de dollars. De grands abus, commis dans les hospices et dans les hôpitaux, furent aussi révélés ; une nouvelle administration fut organisée, qui, dès la première année, économisa à la ville 80.000 dollars ; en même temps, la condamnation et l'emprisonnement des principaux coupables frappèrent d'une salutaire terreur les malfaiteurs des autres services publics. En dernier lieu, le comité entreprit de poursuivre un grand nombre de personnes pour fraude, double vote, dissimulation d'identité, violence et machinations dans les opérations électorales, et autres délits relatifs aux élections ; la condamnation de quelques-uns des coupables et l'expulsion des autres firent si bien baisser le nombre de ces infractions, qu'à la

fin de 1883 on put dire que les élections municipales avaient un bulletin sanitaire parfaitement satisfaisant.(1)
 Une œuvre aussi diverse et aussi difficile coûta aux membres du comité des Cent, — presque tous des hommes dans les affaires, qui, par une ordonnance pleine de désintéressement, s'interdisaient d'accepter aucun avantage politique personnel, — beaucoup de temps et beaucoup de désagréments. Aussi, lorsqu'ils virent que les candidats qu'ils avaient patronnés aux élections du mois de février 1884, étaient battus par d'autres candidats qui promettaient des réformes analogues, mais qui, à en juger par leur passé, paraissaient moins aptes à remplir leurs promesses, ils se décidèrent à se retirer et à dissoudre le comité. Ce comité avait fait de grandes choses ; son échec, quand il s'était agi de faire élire ses candidats à ces dernières élections, fut en partie dû à l'introduction dans la politique municipale de la question nationale relative au tarif protecteur (la plus brûlante de toutes les questions pour les habitants de Philadelphie), et, en partie aussi, à la nonchalance qui s'empare des électeurs ; ceux-ci se figurent qu'en ayant fait leur devoir avec zèle pendant quelques années ils ont mortellement blessé la corruption et n'ont pas besoin de continuer à lutter jusqu'à ce qu'elle tombe raide morte.
 Des autorités compétentes, peu après, résumèrent ainsi la situation :

« Le comité des Cent combattit le Ring sur tous les points et toujours il combattit pour les fonctionnaires de la cité et du Comité, pour le Conseil et pour la législature, son plan étant de réunir dans ce but les présentations des deux grands partis et d'appuyer l'un ou l'autre des candidats ou même de nommer des

(1) Le comité fait observer dans son Rapport que l'organisation de parti de la cité, dans presque chaque cas, fit tout son possible, en fournissant une caution, en désignant un conseil et en ayant recours à d'autres moyens, pour protéger les coupables qui furent regardés comme des victimes de leur parti.

candidats de son choix. Il envoyait des bulletins de vote à chaque citoyen et créa la classe dite des « électeurs de poche », (*vest-pocket voters*) — c'étaient des hommes qui arrivaient aux urnes avec leurs bulletins tout prêts au grand désappointement des *boys*. Il changea pour un temps le caractère des Conseils, il élut un maire et un receveur des impôts réformistes, provoqua le retrait de l'infâme *bill* sur la perception des amendes (*Delinquent Tax Collections Bill*), ainsi que le *Recorder's Bill*, non moins notoire et non moins nuisible et, d'une manière générale, assura une meilleure observance des lois dans la cité. Cependant, par sa nature même, le remède était ésootérique et révolutionnaire, et, par suite, nécessairement éphémère. Il ne pouvait pas maintenir le *système des dépouilles* et par ce moyen attirer des coopérateurs. Les candidats, lorsqu'ils étaient élus, le trahissaient souvent et passaient dans les rangs des partis réguliers, qui, d'après leurs prévisions, étaient plus durables. Ses membres se fatiguèrent de leur tâche ingrate qui leur prenait leur temps et leur argent pour une lutte qui devait être sans trêve et sans fin. Le peuple se montra indocile et refusa de soutenir ce qui choquait ses idées conservatrices, et ce qu'il se plaisait à appeler les ordres d'un corps autocrate et constitué de sa propre volonté. On entendit ce cri : « Qui t'a fait notre maître et notre juge ? »

« En 1883, le candidat du Comité, pour le poste de contrôleur, fut défait en bataille rangée, et, le printemps suivant, le maire réformiste fut battu à plus de 7.000 voix par le type le plus avancé du politicien de machine, un homme qui, depuis lors, a été mis en accusation par son propre parti au Conseil municipal pour malversations (1). »

Depuis 1884, bien des changements se sont produits dans l'administration municipale de Philadelphie ; je ne ferai que les indiquer brièvement puisque ce chapitre est spécialement consacré à l'épisode du *Gas Ring*. Un *bill*, en vue de réformer l'administration municipale au moyen de la promulgation d'une nouvelle charte de la cité, fut, sous le patronage des Cent, présenté à la légis-

(1) Mr. E. P. Allinson et Mr. B. Penrose, dans un article sur « *City Government in Philadelphia* ». Pour une histoire du début du gouvernement dans la cité, on peut consulter le traité « *Philadelphia, 1681-1887*, » des mêmes auteurs.

lature d'Etat de 1883. Là, il fut étouffé par les politiciens professionnels à l'instigation du *Gas Ring*. Lorsqu'il reparut devant la législature, en 1885, les circonstances étaient plus favorables. Les relations entre le *Boss* d'Etat de Pennsylvanie et le *Ring* de la cité, ayant à sa tête le *Boss* M'Manes, étaient un peu tendues. Le *Boss* d'Etat semble, tout en cherchant à affaiblir le pouvoir du *Ring* de la cité en réduisant son patronage, avoir cru bon de se concilier les citoyens honnêtes de Philadelphie en soutenant de sa puissante influence une mesure de réforme. Il y était d'autant plus disposé que le maire de Philadelphie, dont les pouvoirs de nomination devaient être étendus par le *bill*, était loin (quoique n'étant pas un politicien de « haute volée »), d'être en bons termes avec le *Trust* du gaz. Les longues discussions relatives au *bill*, tant dans la presse que dans les réunions publiques, avaient produit un certain effet, même sur la législature d'Etat d'Harrisburg ; et il ne laissait pas que d'y avoir au sein de ce corps un petit groupe de membres honnêtes tout disposés à voter des réformes. Un grand nombre de *leaders*, et la plupart des journaux, s'étaient engagés, dans le cours des discussions, à soutenir le *bill*, tout en ne croyant guère à son adoption. Ainsi, en 1885, l'opposition dans la législature cessa d'être directe et ouverte et l'on demanda simplement à quelle époque, s'il passait, le *bill* entrerait en vigueur. Les promoteurs consentirent prudemment à ce que l'exécution en fût retardée jusqu'en 1887 ; et ayant de cette façon « mis en pièce » quelques-uns de leurs adversaires et déjoué le plan des autres, ils le firent passer. L'opinion publique et la force d'une cause juste furent pour quelque chose dans ce triomphe, mais, cette même opinion publique et cette justice auraient risqué d'être impuissantes sans la discorde existant entre Mr. M'Manes et le *Boss* d'Etat.

La nouvelle charte municipale fit quelque bien. En soumettant l'administration du gaz au contrôle du Pou-

voir exécutif de la cité, elle adéantissait le Trust du gaz désuni et, par suite, faisait pâlir l'étoile de Mr. M'Manes; celui-ci cessait d'être formidable en perdant son influence et devenait maintenant une « quantité négligeable » libre de se consacrer aux questions théologiques, car il était le champion de l'orthodoxie dans sa confession. L'administration municipale a gagné à concentrer le pouvoir et la responsabilité dans la personne du maire et des chefs du Pouvoir exécutif des services publics qu'il nomme. Cependant, les Conseils restèrent des corps suspects; bien peu de leurs membres étaient respectés et un grand nombre étaient corrompus. Ils continuèrent à être nommés par une « clique » de politiciens de profession (*machine politicians*) et à obéir à cette clique, prenant en considération quelques-uns des intérêts de leurs quartiers respectifs, mais jamais les intérêts de la cité. Certains réformistes étaient d'avis qu'en leur servant un salaire on pourrait diminuer leurs tentations puisqu'il paraissait impossible d'élever leur moralité. A la place de Mr. M'Manes, le *Boss* d'Etat, que les citoyens honnêtes estimaient encore moins, régna pendant un certain temps au moyen de ses lieutenants; et il tint la ville d'une main si ferme que, lorsque, en 1890, les suspicions qu'il fit naître eurent provoqué un soulèvement populaire qui fit échouer son candidat aux fonctions de gouverneur d'Etat en reportant sur l'autre parti environ trente mille suffrages, il put encore conserver à Philadelphie, — la riche, savante, grave et pieuse Philadelphie — une importante majorité. Les élections continuèrent à être entachées de fraude et de corruption; les politiciens continuèrent à refuser de promulguer des lois garantissant le secret du scrutin et rendant publiques les dépenses engagées dans les élections. Mais le pouvoir le plus menaçant, c'est peut-être celui entre les mains des grandes sociétés locales, y compris les compagnies de chemin de fer, de tramway et d'omnibus. Soit par des distributions d'ar-

gent, soit, comme cela paraît plus probable, en influençant les votes de leurs employés, soit par les deux procédés réunis, ces sociétés paraissaient tenir les divers Conseils dans le creux de leur main. L'une d'elles obtint de la législature de la cité, pour un chiffre purement fictif, une concession publique qui, en même temps qu'elle diminuait la sécurité des rues, augmenta la valeur de son fonds d'environ 6.600.000 dollars. Et cela fut obtenu avec une majorité composée des deux tiers de l'Assemblée, malgré le veto du maire et en présence d'une agitation très vive dirigée par les citoyens les plus dignes. Contre des scandales de ce genre, les meilleures chartes municipales ne constituent qu'une protection insuffisante. On ne peut y remédier qu'en obtenant des Conseils parfaitement probes et ceux-ci, à leur tour, ne seront tels que si les présentations sont libres au lieu d'être imposées, si les élections sont honnêtes et si la masse des électeurs montre pour les intérêts de la cité plus de réel souci qu'elle n'en a montré jusqu'ici. Philadelphie n'est pas la seule ville où les sociétés privées aient été assez fortes pour lutter contre les intérêts publics, et où ces sociétés aient accaparé les bénéfices immenses qui auraient pu servir à alléger les charges du peuple (1).

A plusieurs reprises, de vigoureuses campagnes ont été menées contre ces différents maux par diverses associations de « citoyens honnêtes », quelques-unes, des associations permanentes, d'autres, formées à l'occasion de circonstances particulières. Ces associations, desquelles il suffit de dire qu'elles ont été les dignes successeurs du comité des Cent, comptaient parmi leurs membres presque tous ceux qui, à un noble caractère, unissent

(1) Il a été constaté par la Ligue municipale que la ville a, dans ces dernières années, perdu jusqu'à 50.000.000 de dollars par des concessions imprévoyantes d'importants privilèges aux Compagnies de chemins de fer urbains.

le sentiment d'un devoir à remplir à l'égard de la chose publique. Mais jusqu'ici, le nombre de leurs membres a été si petit par rapport à celui des électeurs, que ce n'est qu'en présence d'un candidat notoirement mauvais ou de quelque insolent tripotage que leurs efforts se manifestent dans une élection. En 1910, la lutte se poursuivait encore ; et malgré le mauvais état des choses alors, tout espoir n'est pas perdu tant qu'il se trouve des hommes pour lutter. L'histoire de tous ces efforts et de leur impuissance à opérer une amélioration importante et permanente dans la situation municipale de cette grande cité demanderait un volume, pour être exposée avec l'ampleur nécessaire à expliquer la puissance exceptionnelle des forces coupables de mauvaise administration. L'épisode que j'ai choisi suffit pour le but que je me propose.

Dans ce qui vient d'être exposé, quatre choses étonneront le lecteur européen : l'endurance des contribuables jusqu'en 1881 ; la force de la fidélité de parti, même dans les affaires municipales où n'est en jeu aucun principe politique ; les efforts extraordinaires qu'il faut faire pour amener les électeurs à protéger leur bourse en chassant de leur emploi une bande de pillards et enfin la tendance que les anciens vices ont à reparaître dès que l'ardeur des électeurs se refroidit. Il s'étonnera surtout d'apprendre que la plupart des *leaders* corrompus à Philadelphie ne sont pas des étrangers, mais des Américains, qui sont nés et qui ont grandi en Amérique, et que dans aucune des grandes villes le pourcentage des immigrants récents n'est aussi faible qu'à Philadelphie. Les causes générales de cette mauvaise administration ont été déjà exposées, mais il est peut-être bon de répéter que l'existence du suffrage universel dans une ville gigantesque impose des efforts considérables à ceux qui veulent réussir à une élection. Il n'y a qu'une très complète et très active

organisation de quartier, une organisation qui connaît chaque maison dans chaque rue et saisit le nouvel électeur arrivé d'Europe, aussitôt qu'il a fixé sa résidence et prêté le serment exigé pour devenir citoyen, qui puisse entreprendre de conduire ces multitudes au scrutin. Ce fut la création de cette organisation locale, et l'habileté dans la manière de la mettre en œuvre, ainsi que le fait d'avoir des *employés* formant un corps bien discipliné adonné tout entier à ces affaires électorales — les services publics du gaz, de l'eau ou tout autre service étant de purs prétextes pour payer un salaire à ces « coopérateurs » — qui donnèrent au *Gas Ring* et à son chef astucieux cette immense influence sur les élections de la cité, influence que les meilleurs Républicains, même en ayant fréquemment recours à l'aide des Démocrates, trouvaient si difficile à ébranler. C'est la cohésion de cette organisation, l'indifférence de la masse de ses membres à l'égard des questions de politique municipale et leur obéissance aux mots d'ordre du parti, qui permirent aux partisans du Boss d'Etat de rétablir une égoïste tyrannie et de sacrifier impunément les intérêts de la cité aux intérêts de ces riches et toutes-puissantes sociétés.

La morale de tout ceci apparaît, cependant, à merveille dans ce qui a été dit par quatre éminents Philadelphiens. Je multiplie les témoignages parce que Philadelphie nous offre un tableau particulièrement instructif des maux qui déshonorent partout l'administration municipale. Les conditions sociales et économiques sont bien plus favorables que celles de New York ou de Chicago ; la persistance de ces maux dans cette ville est, par conséquent, un symptôme plus alarmant que les plus grands scandales qui ont affligé ces villes avec leurs masses considérables de nouveaux immigrants.

Deux de ces hommes m'écrivaient ce qui suit en 1888. L'un d'eux dit :

« Quiconque étudie attentivement ces questions et y réfléchit soigneusement, redoute plus pour la République l'indifférence des meilleures classes de la société que l'ignorance des classes inférieures. Nous entendons sans cesse parler du pouvoir du vote des travailleurs (*labour vote*), du vote des Irlandais, du vote des Allemands, du vote des *Grangers* (*Granger vote*), mais aucune association électorale n'est aujourd'hui aussi puissante et aussi nombreuse que les abstentions (*stay-at-home vote*). Le sceptre le plus puissant pour commander a passé inaperçu, non parce qu'il s'est usé dans la lutte, mais parce qu'il est dévoré par la rouille et gâté par le non-usage. L'assemblée primaire, le *caucus* et la Convention sont en réalité les maîtres de l'Amérique et la main qui les dirige est souveraine. Et c'est encore l'abstention qui est responsable de tout cela. A New York, en 1885, il y avait 266.000 électeurs ; parmi ces électeurs, 201.000 votèrent à l'élection régulière et de 20 à 25 mille seulement votèrent à la primaire. Cette proportion se retrouve sur toute l'étendue du pays et elle montre qu'il y a une abstention complète sur quatre électeurs et qu'aux primaires n'assiste qu'un électeur sur dix. Il en résulte qu'il est très facile de faire ce qu'on veut des primaires, et, étant donnée la fidélité au parti, qu'il est au contraire très difficile de faire passer un bulletin indépendant à l'encontre de la machine. »

L'autre, Mr. Henry C. Lea, l'historien distingué, s'exprime comme il suit :

« La surprise que vous manifestez au sujet de la mauvaise administration de Philadelphie est entièrement justifiée. Dans les conditions sociales existantes, il serait difficile d'imaginer une vaste communauté à laquelle on pût plus sûrement recommander un judicieux *self-government* qu'à la nôtre. Nulle part, on ne trouve une diffusion plus générale de la richesse ou une moyenne plus élevée de bien-être et d'intelligence, — nulle part, non plus, une si grande proportion de propriétaire fonciers supportant la charge des impôts directs, et personnellement intéressés à un emploi sage et honnête des revenus publics. A tous ces points de vue, elle constitue presque la communauté idéale pour exploiter les résultats pratiques des théories démocratiques. J'ai souvent réfléchi aux causes de ses échecs, sans arriver à trouver une solution qui pût me satisfaire. On ne saurait l'attribuer au suffrage universel, puisque, dans mes travaux de réforme, j'ai souvent constaté que les plus dangereux ennemis des réformes n'étaient pas les igno-

rants et les pauvres, mais des hommes riches, occupant une haute position sociale et d'une grande réputation, des hommes qui personnellement n'avaient rien à gagner à la corruption politique, mais qui se montraient aussi incapables d'exercer le droit de suffrage que les prolétaires du plus bas étage, en permettant à leur parti de les enrôler pour soutenir des candidats notoirement mauvais qui réussissaient, grâce aux machinations de parti, à se faire désigner « régulièrement ».

« La plus plausible explication que j'en puisse donner, c'est que beaucoup se laissent aveugler par l'esprit de parti, tandis qu'un plus grand nombre encore se laisse aller à cette inertie mentale qui fait de la pensée indépendante la plus laborieuse de toutes les tâches, et se plonge dans cette indolence égoïste qui répugne à rompre avec la routine quotidienne des occupations ordinaires. Dans un collège électoral aussi important, il faut un effort énergique et prolongé pour résister au mécanisme à la fois puissant et compliqué de l'organisation de parti, organisation qui est toujours entre les mains des politiciens de profession, lesquels réussissent à la diriger à la suite d'une sorte de sélection naturelle et qui se trouvent ainsi parfaitement propres à l'œuvre qu'ils ont entreprise. Les récalcitrants sont une milice inexpérimentée qui entre en lutte malgré une écrasante inégalité, tant au point de vue du nombre que de la discipline. Et lorsque, par hasard, ils réussissent à triompher, leur enthousiasme s'épuise bientôt ; ils reviennent à des labeurs qui cadrent mieux avec leurs aptitudes, tandis que le « régulier » est toujours sur la brèche, et sait, comme Philippe II, que le temps et lui doivent toujours triompher. »

Un troisième écrivain en 1893 :

« La grande majorité des électeurs ne s'intéresse pas à la politique locale. Ils refusent d'assister aux primaires de parti, et il est rare que l'on puisse les décider à faire plus que de consacrer, une fois par an, quelques minutes aux élections municipales. Un grand nombre d'électeurs ne votent pas du tout, ou, s'ils votent, ils cèdent simplement aux incitations corrompues ou aux sollicitations d'amis intéressés. Le résultat est que les Conventions où sont désignés les candidats des deux partis tombent au pouvoir d'indignes meneurs ou d'acolytes à gages ; et lorsque arrive le jour de l'élection, le rôle des électeurs se borne à choisir entre deux bulletins dictés par des hommes également corrompus et désignés d'après des méthodes similaires... C'est pourquoi je n'attends

aucun progrès capable d'amener une conduite intelligente et honnête des affaires municipales, jusqu'au jour où une partie considérable des électeurs actuellement indifférents prendra la chose en sérieuse considération, et sera convaincue enfin de la nécessité de s'organiser en vue de la désignation de candidats plus dignes, et de l'exclure des questions nationales et des partis nationaux des luttes municipales. »

Un quatrième, écrivant en 1894, fait les remarques suivantes :

« Le trait le plus caractéristique de la situation, c'est la suprématie du parti républicain, lequel a une immense majorité dans la cité. C'est pourquoi, au point de vue politique, les chefs du parti prépondérant et de la classe d'où l'on pourrait espérer voir sortir des promoteurs de réformes, sont d'accord (les intérêts manufacturiers étant de beaucoup les plus importants) ; les avantages, qui résultent pour les hommes dans les affaires des bonnes relations qu'ils entretiennent avec les chefs du parti dominant, sont suffisamment grands pour contrebalancer en grande partie l'inclination individuelle qui les pousserait à améliorer l'état de choses existant. Comme ailleurs, en Amérique, ce ne sont pas les chefs naturels de la communauté, les hommes qui ont réussi dans le commerce ou dans les professions libérales qui sont les chefs de parti, mais plutôt les hommes qui n'ont aucune importance sous tout autre rapport. Cela nous soumet à une domination impersonnelle, puisque ceux qui l'exercent ne sont pas influencés par l'opinion publique qui certainement exercerait une sorte de contrainte sur des hommes d'un certain rang... Les Conseils sont dominés par les chefs de parti qui les ont présentés et par les sociétés qui, d'une manière ou d'une autre, payent des salaires à un grand nombre des membres. La charte municipale de 1885 est bonne, et ce qu'il nous faudrait surtout, ce ne serait pas tant une législation plus complète que quelques moyens propres à stimuler le peuple à se faire une idée raisonnable de l'administration municipale et à prendre conscience de sa responsabilité. »

Lorsque ces critiques furent écrites, Philadelphie était en train de construire un magnifique hôtel-de-ville, le plus grand et le plus beau des édifices de ce genre aux Etats-Unis ; il est surmonté d'une tour haute de 510

pieds (environ 163 mètres), dépassant ainsi de beaucoup la cathédrale de Cologne, la Pyramide de Cheops et Saint-Pierre de Rome. Le voyageur qui se prend à l'admirer reporte ensuite sa pensée à ce qui se passe sous son vaste toit ; il se demande si le jour ne viendra pas enfin où les électeurs de Philadelphie sauront profiter des douloureuses leçons du passé et où les fonctionnaires qui règnent dans ce palais municipal deviendront dignes d'une aussi superbe demeure et de la ville où la déclaration de l'Indépendance et la Constitution fédérale ont vu le jour pour la première fois. Ses amis de Philadelphie répondent alors à ce voyageur que ce jour viendra certainement ; mais ils reconnaissent qu'il semble encore éloigné.

CHAPITRE XC

LE KEARNEYISME EN CALIFORNIE

I. — *Caractéristiques de la Californie.*

Ce que l'Amérique est à l'Europe, ce que les parties occidentales de l'Amérique sont par rapport aux parties orientales, la Californie l'est par rapport aux autres Etats de la côte occidentale. Les traits caractéristiques d'une nouvelle civilisation coloniale rapidement développée y sont tous fortement marqués. La Californie est profondément américaine, mais elle l'est surtout en ces choses par lesquelles l'Ancien Monde diffère du Nouveau. Les grandes fortunes y sont rapidement faites et non moins rapidement dissipées. Les changements de l'opinion publique y sont soudains et violents. Les esprits les plus actifs sont trop absorbés dans les grandes entreprises commerciales pour s'occuper de politiques ; les hommes inférieurs y sont fréquemment indifférents et irresponsables ; les masses sont impatientes, accoutumées à jeter le blâme sur tout et sur chacun, sauf sur elles-mêmes, au sujet de l'arrivée trop lente du *millennium*, prêtes à essayer, quelque périlleux qu'ils soient, des remèdes pour guérir un mal présent.

Ce sont là autant de traits qui se retrouvent plus ou

moins dans toutes les Républiques nouvelles et inexpérimentées. Quelques autres sont particuliers à la Californie. — un Etat sur lequel je m'attarde d'autant plus volontiers qu'il est, à plusieurs points de vue, le plus remarquable de l'Union, et qu'il a, plus que tout autre, le caractère d'un grand pays capable de se faire à lui seul une place dans le monde. Il possède un climat merveilleux, des sites grandioses, et ses terres fertiles, ses forêts et ses mines sont pour lui une source d'immenses richesses. Nulle part, la nature n'est plus imposante et ses beautés plus variées.

La Californie se développa après la cession par le Mexique et la découverte des mines d'or, comme une courge dans l'espace d'une nuit. Une grande population s'y était amassée avant même qu'aucun gouvernement régulier s'y fût établi pour y maintenir l'ordre, avant, surtout, qu'aucune éducation ou culture y eût apporté ses raffinements. La rudesse de cette époque a passé dans le sang des habitants, et les a laissés plus tolérants pour les actes de violence, plus portés à entrer en conflit avec la loi régulière ou à l'é luder que les peuples de la plupart des autres parties de l'Union.

La principale occupation de la première génération de Californiens fut l'exploitation des mines ; cette industrie ressemble au jeu par son influence sur le caractère, avec ses soudaines alternatives de richesse et de pauvreté, ses longues heures de pénible travail auquel succèdent des festins et de bruyantes réjouissances, son agglomération d'hommes qui se sont rassemblés après être venus des quatre coins de l'univers, et qui se disperseront de nouveau dès que les uns se seront enrichis, que les autres se seront ruinés ou que le filon sera épuisé. De plus, exploiter des mines, dans ce pays, veut dire spéculer, non seulement pour ceux qui vivent dans les camps parmi les mineurs, mais aussi pour les habitants des villes, sur les actions des compagnies mi-

nières. Les Californiens de toutes les classes de la société ont pris l'habitude d'acheter et de vendre dans les Bourses Minières ; on comprend facilement l'influence que cela exerce sur le caractère de la population au point de vue de la politique et des affaires. La spéculation devient une passion, l'industrie laborieuse est prise en dégoût ; tout cela engendre dans l'esprit des hommes une imprévoyance et une turbulence qui se manifestent dans leurs actes.

Lorsque la Californie fut cédée aux Etats-Unis, les spéculateurs terriens achetèrent de vastes étendues de terre en vertu de titres espagnols, tandis que d'autres, en prévision de la prospérité future, acquirent par la suite de grands domaines en les achetant soit aux Compagnies de chemins de fer qui avaient reçu des concessions de terres, soit directement au gouvernement. Quelques-uns de ces spéculateurs, en tenant leurs terres à des prix très élevés, rendirent difficiles pour les immigrants les achats de petites propriétés, quelquefois même empêchèrent le développement des exploitations agricoles. D'autres louaient leurs terres par des baux à court terme à des *farmers* qui tombaient ainsi dans une situation relativement précaire et même misérable ; d'autres, encore, créaient des exploitations énormes cultivées par des agriculteurs salariés, dont la plupart étaient congédiés après la récolte, — phénomène rare aux Etats-Unis, qui sont partout ailleurs un pays aux exploitations agricoles de moyenne étendue, appartenant à des personnes faisant la plus grande partie du travail elles-mêmes avec l'aide de leurs enfants. Aussi, le système agricole de la Californie offre-t-il un caractère à la fois particulier et dangereux : un contraste entre les grandes propriétés, souvent préjudiciables au bien-être général, et le petit agriculteur, quelquefois dans la gêne, avec une somme considérable de travail mal assuré, poussé sans tra-

vail dans les villes à certaines époques de l'année (1). Partout dans l'Ouest, la puissance des Compagnies de chemins de fer a excité la jalousie du peuple ; mais c'est en Californie que l'hostilité a été la plus grande, car aucun autre Etat n'a été, autant à la merci d'une puissante société que la Californie. La Compagnie centrale du Pacifique (*Central Pacific Railway*), dont la ligne principale s'étend de San-Francisco à Ogden dans l'Utah où elle rencontre la Compagnie de l'*Union Pacific* et prend contact avec le réseau de Denver et du Rio Grande, avait été, jusqu'en 1877, époque à laquelle commence mon récit, la seule route vers la vallée du Mississipi et l'Atlantique (2) ; par suite, elle avait une immense influence sur le commerce de l'Etat tout entier. Cette Compagnie était administrée par un petit groupe d'hommes passés de la médiocrité à l'opulence, et qui, détenant à peu près toutes les autres voies ferrées de la Californie, occupaient un nombre immense d'employés et d'ouvriers et faisaient sentir leur influence partout où leurs intérêts étaient engagés. Aussi, comme capitalistes, comme potentats, comme hommes dont les richesses excessives semblaient autant dues au développement de l'Etat qu'à leurs propres forces et constituaient ce que l'on appelle en Angleterre un « bénéfice non gagné » (*unearned increment*), ils excitaient l'irritation des classes agricoles et commerçantes aussi bien que des classes ouvrières. Comme en général, en Amérique, les grandes fortunes sont acquises grâce à des qualités peu communes, l'envie qu'elles peuvent exciter est tempérée par l'admira-

(1) *Latifundia perdunt Californiam*, me dit quelqu'un à San-Francisco.

(2) Il y a maintenant quatre autres grandes lignes transcontinentales, mais deux d'entre elles sont situées tout à fait au Nord, et une autre appartient au même groupe d'hommes qui a eu le contrôle du *Central Pacific*.

tion que l'on a pour le talent nécessaire à leur acquisition. Le vulgaire éprouvait une sorte d'orgueil au sujet de feu Mr. A. T. Stewart et peut-être même au sujet de ce « monopoliste » avéré, Mr. Jay Gould. Mais si ces sortes de magnats des chemins de fer étaient des hommes de valeur, il y avait aussi en Californie des millionnaires qui s'étaient enrichis simplement par d'heureuses spéculations. Ils étalaient leur richesse avec une vulgaire et inconvenante ostentation. A la différence de la plupart des hommes riches des Etats de l'Atlantique, ils ne consacraient pas une large part de leur fortune à des objets d'utilité publique. Rien ne venait donc atténuer la haine qu'ils inspiraient.

La plupart des Etats de l'Ouest ont été peuplés par une continuelle immigration de colons de deux ou trois Etats plus anciens. Minnesota, par exemple, et Iowa se sont accrus du trop-plein de l'Illinois et de l'Ohio ainsi que de l'immigration venue d'Europe. Mais la Californie fut peuplée par une soudaine invasion d'aventuriers venus de toutes les parties du monde. Ils arrivèrent pour la plupart *via* Panama, car, jusqu'en 1869, il n'y avait pas de voie ferrée transcontinentale, et un grand nombre vint des Etats du Sud. Cette multitude mélangée, apportant avec elle une diversité de mœurs, de coutumes et d'idées, forma une société plus mobile et instable, moins gouvernée par des principes et des croyances fixes que celle que l'on rencontre dans les Etats du Nord-Ouest que je viens de citer. Vivant loin des influences pondératrices des Etats de l'Est, les Californiens constituent — et ils en sont fiers — une sorte de type du Pacifique ; tout en ne différant que légèrement du type ordinaire de l'Ouest, il contient une proportion moindre d'élément anglais que le type qui se rencontre sur le versant atlantique des Montagnes Rocheuses. Ajoutez à cela que la Californie est la dernière terre de l'Ouest avant d'arriver au Japon. Cette écume

que la vague de l'émigration charrie sur sa crête dans sa marche vers l'Occident, s'arrête là, ne pouvant aller plus loin. Elle s'accumule à San-Francisco et constitue un élément dangereux dans la population de cette grande et toujours croissante cité, — une population peut-être plus mélangée qu'aucune autre en Amérique, car les Français, les Italiens, les Portugais, les Grecs et les enfants de déportés Australiens y abondent, côte à côte avec les noirs, les Allemands et les Irlandais. Inutile de parler des Chinois ; bien qu'en 1880 ils fussent au nombre d'environ douze mille, qu'ils occupent un vaste quartier qui leur est réservé, et aient soulevé sur la côte du Pacifique une question politique excessivement importante, ils n'entrent eux-mêmes dans aucun mouvement politique, et ne se mêlent pas plus aux blancs que l'huile ne se mêle à l'eau.

La Californie, plus qu'aucune autre partie de l'Union, est par elle-même un pays, et San-Francisco est une véritable capitale. Séparée des régions les plus peuplées de la vallée du Mississipi par un désert qui s'étend presque sans interruption sur une longueur de douze cents milles, à travers lequel deux trains passent chaque jour comme des vaisseaux à travers l'Océan, séparée de l'Oregon, au Nord, par une solitude toute couverte de montagnes et de forêts, elle s'est développée à sa guise et a acquis une sorte de conscience de son isolement.

San-Francisco éclipsait les autres cités, car à cette époque Los Angeles n'était pas important. C'était un centre commercial et intellectuel et une source d'influence pour les régions environnantes, ayant plus d'autorité sur elles qu'aucune ville de l'Est n'en a sur les régions avoisinantes. C'était une New York sans Nouvelle Angleterre d'une part et sans une population rurale paisible et clairvoyante de l'autre, pour la réfréner. C'est pourquoi l'opinion nationale jouait et.

dans un certain sens, joue encore un rôle de modérateur moindre sur l'Etat et la cité que dans aucun autre Etat ou cité du vaste territoire de l'Union.

Tous ces faits de l'histoire de la Californie doivent rester présents à l'esprit, si l'on veut comprendre quelque chose aux événements que je vais retracer (1). Ils montrent combien ce sol est favorable aux mouvements révolutionnaires ; ils nous indiquent que ces mouvements, qui sont ici très naturels, risquent bien moins de se produire dans les autres parties de l'Union.

II. — *Le parti du Sand Lot* (emplacement sablonneux).

En 1877, la Californie eut à traverser des « temps difficiles ». La grave dépression commerciale qui commença dans les Etats de l'Est, en 1873, et qui parvint à son maximum vers 1876, avait atteint la côte du Pacifique ; là elle se trouva encore aggravée par la baisse des actions minières. Les grandes trouvailles de Bonanza, quelques années auparavant, avaient amené

(1) Le récit qui suit ne prétend pas être complet, car la difficulté de se procurer des données exactes a été très grande. Lorsque je visitai San-Francisco en 1881, et de nouveau en 1883, les gens ne parlaient pas volontiers de l'agitation de Kearney, paraissant, me semblait-il, un peu honteux de cette affaire, et ennuyés qu'on en eût tant parlé (plus, disaient-ils, que cela n'en valait la peine) dans les Etats de l'Est. Lorsque je demandais comment je pourrais apprendre les faits en détail, ils me répondaient : « Vous n'avez qu'à lire les séries de journaux des années 1877-80 inclusivement. » Certains ajoutaient qu'il y avait tant de mensonges dans les journaux, que même là il n'était pas possible de s'y renseigner exactement. Ne pouvant user de ce moyen, je fus obligé de me contenter de ce que je pouvais recueillir dans la conversation. J'ai cependant tiré profit d'un brillant article de Mr. Henry George, qui habitait alors San-Francisco, dans le *Popular Science Monthly*, août 1880.

une période de spéculation effrénée. Tout le monde jouait sur les actions, depuis les rois des Chemins de fer jusqu'aux servantes. Maintenant les actions avaient baissé et chacun en reçut une grave atteinte. Les rois des Chemins de fer pouvaient supporter leurs pertes, mais les employés, les commis de magasin et les ouvriers eurent beaucoup à souffrir, car leurs épargnes y avaient passé et un grand nombre restèrent accablés de dettes, avec leurs maisons hypothéquées et sans espoir de jamais se remettre à flot. Le commerce allait mal, le travail était rare, et pour celui qui restait encore, les Chinois, se contentant de salaires bien moindres, faisaient concurrence aux travailleurs blancs. La populace (*mob*) de San-Francisco, grossie de tous les mineurs trompés dans leurs espérances, de tous les ouvriers sans travail et de tous les individus attirés de leurs pays lointains par l'appât du bien-être et de la richesse au pays de l'or, se vit menacée de la famine, tandis que les demeures splendides des spéculateurs qui, quinze ans auparavant, avaient tenu de petites boutiques, s'étagaient sur les hauteurs de la ville et que les journaux racontaient leurs somptueux festins. Dans les campagnes, les *farmers* n'étaient guère moins mécontents. Eux aussi avaient perdu « dans les actions » ; leurs *fermes* étaient hypothéquées et plusieurs d'entre eux étaient ruinés. Ils se plaignaient d'être écrasés par les prix de transport excessifs des Compagnies de chemins de fer, et ils demandaient pourquoi, étant les os et les nerfs du pays, ils devaient peiner sans profit, tandis qu'autour d'eux les millionnaires et les riches obligataires de l'Est retiraient de larges revenus du trafic que la charrue du laboureur et le pic du mineur avaient créés.

A la campagne comme à la ville, on avait la politique et les politiciens en horreur. La législature était presque entièrement composée des chercheurs d'emplois de la

ville ou de petits avocats (*lawyers*) de campagne, hommes nécessiteux et d'un esprit étroit. Ceux qui avaient assez d'honnêteté pour ne pas être « accaparés » par les grandes sociétés, n'étaient pas assez intelligents pour déjouer leurs desseins. On avait coutume de dire dans l'Etat que chaque nouvelle législature était pire que la précédente. La réunion des représentants du peuple était regardée avec une certaine anxiété, leur séparation, avec joie.

A chacune d'elles était appliquée quelque épithète injurieuse. L'une était la législature des « mille ivrognes » (*of a thousand drinks*) ; une autre, la législature des « mille voleurs » (*of a thousand steals*). Le gouvernement de Comté ne valait guère mieux ; le gouvernement de la cité était même pire. Les juges n'étaient pas corrompus, mais la plupart d'entre eux, vu les modiques salaires qu'ils recevaient, étaient, cela va sans dire, des hommes inférieurs, incapables de se mesurer avec l'avocat qui plaidait devant eux. La justice criminelle, tant à cause de la faiblesse du jury qu'à cause de la confusion inextricable des lois et des défauts du code récemment adopté, était hésitante et incertaine, et les malfaiteurs demeuraient souvent impunis. Cela passa à l'état de proverbe que l'on pouvait impunément commettre un meurtre si l'on prenait l'avis des meilleurs jurisconsultes.

Ni Démocrates ni Républicains n'avaient fait ou ne semblaient devoir faire quoi que ce fut pour remédier à ces maux ou pour améliorer la condition du peuple. Ils ne recherchaient (c'est du moins ce que l'on pensait) que des places ou des occasions de tripotage et ils étaient toujours susceptibles d'être achetés par une puissante société. Les ouvriers devaient se tirer d'affaire eux-mêmes ; il fallait des méthodes nouvelles et un nouveau point de départ. Bref, l'occasion était mûre pour un démagogue. Le destin se montra secourable aux Californiens en leur envoyant un démagogue

d'un caractère commun, bruyant et présomptueux, mais manquant totalement de prévoyance politique et de talent d'organisation.

Vers la fin de 1877, une réunion fut convoquée à San-Francisco pour témoigner de la sympathie aux grévistes de Pittsburg en Pennsylvanie. Leur violence tumultueuse, qui avait jeté l'alarme dans toutes les classes respectables de l'Amérique, avait, au contraire, réjoui les travailleurs mécontents, occupés sur les lignes ferrées de Californie, lesquels projetaient alors de se mettre en grève sur une menace de réduction des salaires. Quelques paroles violentes prononcées dans cette réunion et exagérées encore par les journaux, poussèrent les hommes d'affaires effrayés à former une sorte de comité de salut public, ayant à sa tête le président du comité de Vigilance de 1856, homme capable et résolu. Les personnes qui en faisaient partie parcoururent pendant quelques jours les rues de la ville, armés de cannes pour empêcher les Chinois d'être attaqués ; mais ils ne tardèrent pas à comprendre qu'il n'y avait aucun réel danger et l'incident n'eut d'autre résultat que de provoquer une plus grande irritation chez les classes pauvres qui s'aperçurent que les riches avaient peur d'elles et qui se disposèrent, par conséquent, à se montrer pleines de dureté à leur égard. Bientôt après, eut lieu une élection de fonctionnaires municipaux et de membres de la législature d'Etat. La lutte électorale, comme cela se produit toujours en Amérique, fit naître une foule de clubs et autres organisations, dont le but était de représenter les divers partis ou sections d'un parti ; parmi ces organisations, il y avait un corps se désignant sous le nom de « Union des Ouvriers et du Travail » (*Working men's Trade and Labour Union*) ; le secrétaire de ce corps était un certain Denis Kearney (1).

(1) Voir la note à l'appendice, à la fin de ce volume.

Lorsque l'élection fut passée, Kearney déclara que l'*Union* ne serait pas dissoute et formerait un *parti ouvrier*. Kearney était irlandais de naissance ; bien que simple camionneur, il avait quelque expérience comme marin et possédait un certificat de patron de vaisseau (*master*). Il avait une réputation d'ouvrier laborieux et rangé jusqu'au jour où un ami « le mit dans les actions » ; la perte de ce qu'il espérait gagner le poussa, dit-on, dans l'agitation. Il avait acquis une certaine facilité de parole, en s'exerçant dans un *debating club* du dimanche et qui s'intitulait le *Lyceum of Self Culture*. Un Lycée pour s'instruire soi-même a l'air d'être une chose aussi inoffensive qu'un Congrès de la Science sociale ; mais il est des époques où même les Sociétés de culture mutuelle peuvent être dangereuses. Le langage de Kearney, à la fois retentissant et violent, lui attira bientôt un auditoire. A l'Ouest de San-Francisco, à l'endroit où l'on traverse la péninsule allant du port à l'Océan, existait un terrain vaste et ouvert, disposé pour recevoir des constructions, mais sur lequel on n'avait pas encore bâti ; il était couvert de sable et pour cette raison portait le nom de *Sand Lot* (*emplacement sablonneux*). C'est là que la populace avait coutume de tenir ses réunions ; c'est là que Kearney forma son parti. Tout d'abord, son auditoire était en majeure partie composé de vagabonds ; mais un des deux grands journaux se fit le défenseur de sa cause. Ces deux journaux, la *Chronicle* et le *Morning Call*, étaient en rivalité acharnée, et le premier, voyant dans ce nouveau mouvement une occasion de se mettre en vue, d'avoir des nouvelles à sensation et d'augmenter sa vente parmi les ouvriers, prit ardemment fait et cause pour le parti du *Sand Lot*. L'un de ses *reporters* avait été chargé de donner aux discours de Kearney une forme plus littéraire, car l'orateur était un homme d'une instruction incomplète, avec des idées qu'il puisait principalement dans la

presse quotidienne. La réclame que lui faisait la *Chronicle* dans ses comptes-rendus et dans ses articles, en échange desquels il engageait les ouvriers à acheter le journal, firent bientôt de lui un personnage ; sa situation fut finalement assurée lorsque, avec plusieurs autres orateurs, il fut arrêté et poursuivi pour excitation à l'émeute, à la suite des discours incendiaires prononcés dans une réunion sur le Nob Hill, une de ces collines escarpées qui font de San-Francisco une des villes américaines les plus pittoresques. Les poursuites n'aboutirent pas et Kearney fut un héros populaire. Les employés et les citoyens de la classe élevée commencent alors à suivre ses réunions, quoique beaucoup s'y rendissent encore par pure curiosité, comme ils seraient allés à un cirque ; le W. P. C. (*Workingmen's Party of California*) (Parti ouvrier de Californie) fut organisé sous forme de parti régulier, embrassant tout l'Etat de Californie, avec Kearney pour Président. L'Assemblée du *Sand Lot*, à laquelle se rendaient depuis longtemps tous ceux qui se sentaient fortement attirés par « des choses nouvelles » comme la classe des mécontents s'appelait autrefois, se réunissait tous les dimanches après midi pour applaudir aux dénonciations des sociétés et des monopoles, et pour voter des « résolutions » contre les riches en général ; aussi, devint-elle bientôt un centre politique de San-Francisco, et, grâce aux comptes rendus de quelques journaux et aux attaques des autres, elle souleva le peuple dans tout l'Etat de Californie. Le *Morning Call* avait maintenant suivi l'impulsion de la *Chronicle*, essayant de renchérir encore sur la protection des ouvriers. Il n'y avait rien de positif, rien de sérieux ni de pratique, dans ces tirades ou dans le programme du parti ; mais une réunion publique n'a pas l'esprit critique, et le langage le plus violent est toujours celui qui suscite les plus vifs applaudissements. Kearney ne manquait ni d'adresse ni de

sagacité ; il savait très bien se mettre au premier rang et s'y faire une réputation d'honnêteté farouche ; il s'habillait toujours comme un ouvrier et ne recherchait aucun emploi ; et tout en dénonçant les politiciens comme des voleurs, et les capitalistes comme des vampires (*blood-suckers*), les menaçant du feu et de la corde s'il n'était pas tenu compte des revendications du peuple, il s'efforçait d'éviter les infractions directes à la loi. Une fois, il tint une réunion sur le *Nob Hill*, à côté des demeures des magnats de la Compagnie centrale du Pacifique, et, là, montrant leurs maisons et le feu de joie qui marquait la place de la réunion, il insinua que ces puissants méritaient qu'on mit le feu à leurs maisons, mais il se garda bien de dire qu'il fallait l'y mettre tout de suite. Une autre fois, il dit à ses partisans d'attendre quelque temps, jusqu'à ce que son parti eût fait élire son candidat à la place de Gouverneur de l'Etat : « Alors nous aurons la milice et les arsenaux sous nos ordres ; alors nous pourrons aller au bassin de la Compagnie maritime du Pacifique et repousser les vaisseaux qui nous apportent des Chinois (1). »

Ces harangues excitaient un enthousiasme immense. Kearney était couronné de fleurs, et, un jour, à sa sortie de prison, il fut porté en triomphe par ses partisans dans son propre char de camionneur ; les *reporters* des journaux se pressaient autour de lui pour avoir des *interviews* ; des politiciens influents venaient quémander ses faveurs en cachette. Le mécontentement, qui existait dans les rangs de la classe ouvrière, était la principale cause des progrès de son parti, car il faisait des progrès ; San-Francisco était le centre de sa force ;

(1) Dans une première agitation, le chantier de cette Compagnie fut attaqué, mais la seule personne tuée fut un jeune garçon (un des *constables* spéciaux qui le défendaient) dont le fusil éclata

mais il y avait aussi des clubs à Sacramento et dans les autres villes, et tous ces clubs étaient menés par la *Convention* de San-Francisco que Kearney dirigeait. Il y avait encore d'autres causes qu'on ne saurait passer sous silence. L'une, était la défiance qu'inspiraient les fonctionnaires de l'Etat et de la cité.

L'administration municipale de San-Francisco était loin d'être intègre. Les fonctionnaires s'enrichissaient, tandis que le pavage des rues, la canalisation des égouts et l'éclairage, étaient scandaleusement négligés ; la corruption et les tripotages politiques avaient pénétré même dans l'administration des écoles, et des spiritueux étaient vendus de tout côté, car les cabaretiers s'entendaient avec les chefs de la police pour éluder l'application des lois. Une autre cause, encore, c'était l'appui prêté à leurs compatriotes par les Irlandais, qui formaient une partie mécontente et turbulente de la population, par les classes inférieures des immigrants allemands, et par les hommes du littoral, qui constituent aussi un élément important dans ce grand port, et même un élément dangereux (comme autrefois à Athènes) en quelque endroit qu'il se trouve. L'activité de la *Chronicle* y fut aussi pour beaucoup ; en effet, ce journal était bien rédigé, il allait partout, et il continuait à donner aux harangues de Kearney un piquant et une force qui restaient au discours imprimé toute la puissance que la voix même de l'orateur communiquait aux paroles. Quelques-uns pensent que, dans cette conjoncture, les capitalistes auraient dû acheter la *Chronicle* (en supposant qu'ils eussent pu le faire secrètement) et l'on a bien calomnié son éditeur et propriétaire s'il eût été capable de refuser de se vendre (1). Les journaux

(1) Cet éditeur devint, dans la suite, célèbre dans toute l'Amérique par ses « difficultés » avec un des principaux pasteurs Baptistes de San-Francisco. Il avait tiré sur ce ministre dans la rue, de

jouèrent certainement un grand rôle dans ce mouvement ; en représentant le parti ouvrier comme étant déjà une force, ils lui donnèrent la force qu'il n'avait pas. Mais, cependant, la cause la plus importante fut la haine populaire à l'égard des Chinois. Cette haine était si forte en Californie, que tout parti qui pouvait se faire son représentant était certain de faire fortune. Les anciens partis dénonçaient bien tous deux dans leurs Conventions l'immigration chinoise et demandaient des lois contre elle ; cependant, ils n'étaient pas parvenus à l'arrêter au moyen des lois d'Etat, et ils n'avaient pu encore obtenir des lois fédérales l'interdisant. Ils avaient, par conséquent, perdu la confiance des masses sur ce point ; au contraire le parti du *Sand Lot*, dont les chefs avaient été inquiétés à cause de la férocité de leurs attaques à l'égard des Chinois, gagna cette confiance et devint le parti « anti-mongolien » par excellence. Comme Caton par son *Delenda est Carthago*, Kearney finissait toutes ses allocutions par ces mots : « Et quoi qu'il arrive, il faut que les Chinois s'en aillent. »

Où étaient, pendant ce temps, les anciens partis, et quelle était leur attitude vis-à-vis du nouveau ? En Amérique, il est si difficile de créer un nouveau mouvement en dehors des lignes régulières des partis, que, lorsqu'un semblable mouvement a acquis une certaine puissance, nous pouvons conjecturer que des causes spéciales ont affaibli ces anciens partis. Ces causes existaient en Californie. La Californie est si éloignée de

derrière le store d'une voiture, et, par ce fait, il le rendit si populaire que le W. P. C. en fit son candidat pour les fonctions de maire. La sanglante querelle, cependant, ne fut pas apaisée par ce service involontaire, car le fils du clergyman se rendit bientôt après aux bureaux de la *Chronicle* et tua le directeur. Le jeune homme fut poursuivi, et, bien entendu, acquitté. Il n'avait fait que se conformer au droit coutumier des peuples primitifs. Ce droit survit encore en Albanie, et il est à peine éteint en Corse.

l'Atlantique et des Etats du Mississipi, elle a été si occupée de ses propres affaires — la guerre de Sécession elle-même ne l'intéressa pas comme elle intéressa les contrées situées à l'est des Montagnes Rocheuses — que les deux grands partis nationaux ont eu relativement peu de prise sur ses habitants. La question chinoise et la question des chemins de fer éclipsèrent les questions du parti régulier. Aucun des deux partis ne s'était montré capable d'apporter une solution à la première, — et les deux partis étaient soupçonnés de transiger secrètement au sujet de la seconde. Tous les deux étaient tombés dans le discrédit qui s'attache à tout parti dans les temps difficiles, lorsque le peuple est pauvre et voit que l'argent de ses impôts a été mal dépensé. Le parti du *Sand Lot* s'appuyait principalement sur les Démocrates qui, là comme dans l'Est, forment la majeure partie de la populace ; c'est pourquoi les progrès de ce parti ne furent pas mal vus des Républicains ; ils y voyaient une cause de division et d'affaiblissement pour leurs anciens adversaires, tandis que les Démocrates, espérant l'accaparer à la fin, ne lui opposaient qu'une faible résistance. Aussi, le parti du *Sand Lot* ne se développa que plus rapidement ; bientôt après, il eut une liste à lui aux élections municipales et aux élections d'Etat. Il obtint la plupart des emplois de la cité, et, lorsque le peuple fut consulté sur le point de savoir s'il y avait lieu de rédiger une nouvelle Constitution pour la Californie, il vota l'affirmative et il triompha.

Les *hoodlums* (vagabonds) et autres mauvais garnements, qui composaient l'auditoire (1) lors des premières réunions du *Sand Lot*, n'auraient pas eu cette

(1) Le terme « hoodlums » sert à désigner ceux que l'on appelle en Australie « larrikins », et à Liverpool *corner-boys*, jeunes chenapans, pleins de mauvais instincts.

puissance. Mais le W. P. C. (Parti ouvrier de Californie) avait maintenant avec lui les suffrages importants des meilleures catégories d'ouvriers, des employés et des petits boutiquiers. Dans les districts ruraux, il avait encore de plus puissants alliés. Ce que l'on appela le mouvement des *Grangers* (agriculteurs) s'était étendu des Etats du Mississipi supérieur jusqu'à la Californie, et il enrôlait les *farmers* dans une campagne contre les Compagnies de chemins de fer et autres « monopoles » et sociétés. Obtenir une réduction des tarifs relatifs aux marchandises et aux voyageurs, empêcher les Compagnies de chemin de fer de se liguier avec la Compagnie des vaisseaux à vapeur de Panama (*Panama Steamship Company*), réduire les dépenses publiques, mettre une plus large part d'impôts à la charge des riches, et, d'une manière générale, « serrer la sangle » (*cinch*) au capital — tels étaient les différents buts que se proposait le parti des *Grangers* ; quiconque connaît la Californie ne les regardera pas comme tout à fait déraisonnables. Le seul moyen d'aboutir, c'était d'établir une nouvelle Constitution, non seulement parce que ces buts ne pouvaient être atteints sous la Constitution existante (votée en 1849 et modifiée dans la suite sur plusieurs points), mais aussi, parce que le peuple a une autorité plus directe sur la législation au moyen d'une Convention faisant une Constitution, que sur l'action d'une législature. Les délégués à la Convention se mettent directement à l'œuvre en sortant de l'élection ; ils n'ont ni le temps d'oublier, ni celui de chercher le moyen de se dérober à leurs engagements et risquent moins d'être « gagnés » par les capitalistes. Ils ne forment qu'une Chambre, tandis que la législature en forme deux. Il n'y a pas de gouverneur pour s'interposer avec son *veto*. La rareté et l'importance du fait captive l'attention publique. Aussi, une nouvelle Constitution fut-elle instamment réclamée par le peuple, et de nombreux suffrages furent-ils ap-

portés dans ce sens par les *farmers* des campagnes aussi bien que par les travailleurs honnêtes des villes, précisément parce qu'une nouvelle Constitution promettait un recommencement et semblait devoir ruiner les anciens partis. Comme il arrive souvent, les « bons citoyens » qui auraient dû voir le danger que présentait la rédaction d'une nouvelle Constitution dans un temps où régnait une telle excitation, se montrèrent apathiques et mal organisés.

Bientôt après, dans le courant de l'été de 1878, eut lieu le choix des délégués à la Convention chargée d'établir la nouvelle Constitution. Le *Parti ouvrier* obtint plusieurs sièges dans la Convention, mais ses candidats étaient pour la plupart des hommes ignorants, sans expérience et sans initiative (1). Parmi les juristes qui obtinrent une représentation importante, plusieurs étaient liés par des rapports d'affaires avec les grandes sociétés et, par suite, étaient tout disposés à défendre les intérêts de ces sociétés, aussi bien que ceux de leur profession. Pour rendre justice à la plupart d'entre eux, il faut ajouter que leur respect pour les principes du *common law* et pour les saines doctrines constitutionnelles, les amenèrent à faire tout leur possible pour réprimer les chimériques extravagances de leurs collègues. Cependant, les délégués des ouvriers, unis aux délégués plus nombreux et moins

(1) Trois ans après, il circulait encore des anecdotes sur l'ignorance de quelques-uns des délégués. Lorsque la clause interdisant « d'affaiblir par une loi la force des contrats » (disposition empruntée à la Constitution fédérale) fut discutée, un délégué de San-Francisco la combattit. Un éminent juriste du barreau californien, ayant reconnu, en l'homme qui faisait cette opposition, un petit tapissier qui avait coutume de venir exécuter certains petits travaux chez lui, lui en demanda la raison. Le tapissier répondit qu'il désapprouvait entièrement les contrats, parce qu'il était d'avis que le travail devait être fait par des ouvriers à la journée.

corruptibles des *farmers*, arrivèrent en grande partie à leurs fins et donnèrent naissance à cette Constitution surprenante qui, depuis, régit la Californie.

III. — La nouvelle Constitution.

Un éminent écrivain Californien fait le tableau suivant de la Constitution de 1879 :

« La nouvelle Constitution adoptée en mai 1857, opéra des transformations radicales dans presque tous les services gouvernementaux. Elle transforma complètement le système judiciaire, et, par suite, rendit nécessaire la modification de presque toutes les lois relatives à la procédure soit civile, soit criminelle. Elle révolutionna le fonctionnement, et, dans une large mesure, la sphère d'action du service législatif, élaguant la législation spéciale et locale et soumettant à la loi générale les objets jusqu'alors atteints par cette législation. Cette révolution comportait une nouvelle organisation du Comté, de la circonscription urbaine (*Township*) et de la Cité, dans le but d'imposer, en partie, ces mêmes lois générales à tous les gouvernements locaux, et, en partie, de donner à ces mêmes gouvernements locaux le pouvoir de faire eux-mêmes leurs lois. Mais le mobile principal qui se cachait sous ce nouvel instrument, était surtout l'attaque du capital, sous le nom spécieux d'opposition aux monopoles. Pour nous servir d'une phrase californienne très expressive, le capital, en particulier, le capital accumulé en quelque endroit qu'il existât, devait être « saigné fortement » (*cinched*) (1). C'est dans cette vue que le travail à bon marché devait être expulsé du pays, que les opérations des sociétés devaient être entravées et limitées de manière à empêcher celle-ci de réaliser de gros bénéfices. On répétait partout qu'il y avait des distinctions injustes de la part des Compagnies de chemins de fer et des taux exagérés de la part des Compagnies de l'eau et du gaz ; que les sociétés minières se livraient aussi à des pratiques répréhensibles ; qu'il était impossible d'obtenir un salaire journalier équitable (*fair day's wages*) pour un travail journalier raisonnable (*fair day's labour*) ; que les riches roulaient

(1) « Cinching » signifie serrer la sangle à un cheval.

sur l'or et que les pauvres mouraient de misère. On peut admettre que ces plaintes n'étaient pas tout à fait injustifiées. Mais il ne s'ensuit pas que le capital fût plus oppressif et que les sociétés fussent plus déraisonnables qu'ils ne sont forcés d'être par leur nature même (1). »

Quelques-uns des points indiqués ci-dessus, en particulier, les changements opérés dans le gouvernement local et dans le système judiciaire, sortent un peu du cadre que je me suis tracé ; c'est pourquoi je me bornerai à examiner jusqu'à quel point le but visé par le parti du *Sand Lot* a été rempli par la Constitution que ce parti a fait adopter. Les hommes du *Sand Lot* et les *Grangers* ou parti des agriculteurs (*farmers*) qui faisaient cause commune avec eux, cherchèrent surtout à résoudre quatre questions embrassant les principaux griefs des Californiens mécontents.

Ces griefs étaient les suivants :

- 1^o La corruption générale des politiciens et la mauvaise administration de l'Etat, du Comté et du gouvernement de la cité.
- 2^o L'impôt, que l'on accusait de peser trop lourdement sur les classes pauvres.
- 3^o La tyrannie des sociétés, et, en particulier, des Compagnies de chemins de fer.
- 4^o Les Chinois.

Voyons maintenant quels sont les remèdes que la Constitution appliqua à chacun de ces maux. Le mot d'ordre du parti du *Sand Lot* avait été : « Rien que des hommes honnêtes pour remplir les emplois. » Trouver des hommes honnêtes, et, après les avoir trouvés, les nommer aux emplois et les y maintenir, tel est le grand problème de la politique américaine. La manière dont la Constitution de 1879 contribua à sa solution n'est

(1) Mr. THÉODORE H. HITTEL dans le *Berkeley Quarterly*, juillet 1880.

ni nouvelle, ni de nature à donner de grandes espérances.

On peut résumer ces principaux résultats sous les quatre rubriques citées plus haut (1).

- I. — Elle restreint et limite de toute manière les pouvoirs de la législature d'Etat, ne lui laissant d'autre autorité que celle de mettre à exécution au moyen de *statutes* les dispositions de la Constitution. Elle fait du *lobbyisme*, c'est-à-dire de la tentative de corruption d'un législateur, et, pour le législateur, du fait de se laisser corrompre, un crime de *félonie*.
- II. — Elle défend à la législature d'Etat ou aux autorités locales de contracter des dettes au-delà d'une certaine limite ; elle impose les terres incultes au même taux que les terres en culture ; elle déclare imposables les sommes dues sur hypothèques (*mortgage*) dans le district où est située la propriété hypothéquée ; elle autorise un impôt sur le revenu (*income tax*) et décrète des recherches hautement inquisitoriales sur les biens de chacun, en vue de cet impôt.
- III. — Elle interdit le *watering of stock* ; elle déclare que l'Etat a le pouvoir d'empêcher les sociétés de diriger leurs affaires en tant que cela peut compromettre le bien-être de l'Etat ; elle prescrit que les tarifs des Compagnies du gaz et du télégraphe, ainsi que des corps chargés de la distribution de l'eau, seront réglés et limités par la loi ; elle institue une commission des chemins de fer avec pouvoir de fixer les tarifs

(1) En ce qui regarde la nature des Constitutions d'Etat en général, et les restrictions qu'elles imposent actuellement aux législatures, voir les chapitres xxxvii et s., tome II.

de transport sur toutes les voies ferrées et d'examiner les livres et les comptes de toutes les Compagnies de transport.

- IV. — Elle interdit à toutes les sociétés d'employer des Chinois ; elle les prive du droit de suffrage (essayant ainsi d'enfreindre le quinzième amendement de la Constitution fédérale) ; elle défend de les employer dans les travaux publics ; elle annule tous les contrats concernant le « travail des coolies » ; elle enjoint à la législature d'établir une peine pour toute compagnie qui importera des Chinois, d'imposer aux Chinois des conditions de résidence et de les faire expulser s'ils n'observent pas les prescriptions établies.

Elle déclare aussi que, pour tous les travaux publics, la durée légale de la journée de travail sera de huit heures.

Lorsque la Constitution fut soumise au vote du peuple, en mai 1879, elle souleva une violente opposition chez les riches qui, grâce à leur fortune, influencent naturellement un plus grand nombre de votes que ceux dont ils disposent eux-mêmes. Plusieurs des délégués conservateurs s'étaient, me dit-on, abstenus d'employer tous leurs efforts pour faire éliminer par la Convention les dispositions les plus criantes, persuadés que, lorsque le peuple serait appelé à les examiner, elles entraîneraient le rejet de la Constitution tout entière. On prétendait que quelques-unes des dispositions étaient contraires à la Constitution des Etats-Unis et que, par conséquent, elles étaient nulles. D'autres furent dénoncées comme ruineuses pour le commerce et pour l'industrie, et comme imaginées pour chasser le capital hors du pays. La lutte fut acharnée, mais le parti des Grangers disposait d'un si grand nombre de votes parmi les classes rurales, et

le parti du *Sand Lot* d'un si grand nombre à San-Francisco (dont la population s'élevait alors à peu près au tiers de celle de l'Etat tout entier), que la Constitution fut adoptée, à une faible majorité il est vrai, 11.000 voix sur 145.000 votants. Naturellement, elle fut adoptée dans son ensemble, les amendements étant impossibles là où le vote du peuple est requis.

Il restait maintenant à élire une législature pour mettre la Constitution à exécution. Si les mêmes influences qui avaient prévalu dans l'élection de la Convention constitutionnelle avaient aussi prévalu dans celle-ci, les conséquences eussent pu être graves. Mais, fort heureusement, il se produisit une légère réaction, maintenant que ce premier pas important avait été fait. Les Républicains, les Démocrates et le parti du *Sand Lot* eurent chacun sa « liste » (*tickets*); grâce à cette division des votes du parti ouvrier et des Grangers entre les candidats Kearneyistes et les candidats Démocrates, les Républicains obtinrent une majorité, une faible majorité, il est vrai. Or, les Républicains sont, en Californie, le parti modéré et conservateur, comme ils pourraient s'appeler eux-mêmes, ou, comme les appellent leurs adversaires, le parti des riches et des « monopolistes ». Leur prédominance a fait, de la législature de 1880, un corps plus circonspect qu'on ne s'y serait attendu. Professant une sincère fidélité à l'égard de la nouvelle Constitution, la majorité prouva cette fidélité en observant rigoureusement la lettre de cet instrument, tandis que les membres du parti ouvrier et des *farmers* prétendaient se conformer, par une audacieuse législation, à ce qu'ils appelaient son esprit. Ainsi, amis et ennemis de la Constitution changeaient de rôle. Ceux qui l'avaient combattue à la Convention se posaient maintenant comme ses admirateurs et ses défenseurs; ceux qui l'avaient soutenue à grands cris et qui avaient réussi à la faire adopter, commençaient à

regretter de n'avoir pas rédigé ses dispositions sous une forme plus catégorique. L'influence et l'argent des Compagnies de chemins de fer et des autres grandes sociétés furent naturellement mis en jeu, en dépit des menaces de poursuite pour *félonie*, et elles devinrent une force « conservatrice » additionnelle, d'un grand poids.

C'est ainsi que, pour mettre à exécution les dispositions de la Constitution, il fut voté une série de lois sous une forme peut-être aussi inoffensive que possible, et certainement bien moins dangereuse qu'on ne l'avait craint au moment où la Constitution fut présentée aux suffrages. Un grand nombre de mauvais *bills*, notamment ceux qui avaient trait aux Chinois, furent repoussés; on peut dire, d'une manière générale, que les espérances du parti du *Sand Lot* furent cruellement trompées.

Tandis que tout ceci se passait, Kearney voyait sa renommée et son pouvoir décliner de plus en plus. Il ne siégea ni à la Convention constitutionnelle, ni à la législature de 1880. La populace s'était fatiguée de ses harangues, surtout en voyant qu'il en sortait si peu de chose, et que les candidats du W. P. C. (Parti ouvrier de Californie) ne s'étaient pas mieux comportés dans l'exercice de leurs fonctions que les candidats des anciens partis. Kearney s'était brouillé avec la *Chronicle*. De plus, il était tout à fait incapable, par son instruction ou son éducation, de discuter les questions juridiques, économiques et politiques soulevées par la nouvelle Constitution, de sorte que la haute importance de ces questions le rejeta au second plan. Une agitation anti-chinoise, dans laquelle les *sans-travail* parcoururent San-Francisco, enjoignant aux *employeurs* de renvoyer tous les ouvriers chinois, causa une certaine alarme pendant l'hiver 1879-80; mais Kearney était absent à ce moment-là. Lorsqu'il revint, son parti

était indécis. Les poursuites dont il fut l'objet et l'emprisonnement qu'il dut subir à la suite d'une accusation assez insignifiante, ne lui redonnèrent eux-mêmes qu'une popularité de courte durée. Le W. P. C. fut battu à une élection municipale, en mars 1880, par une alliance des meilleures classes de Démocrates avec les Républicains, et ce parti expira bientôt après.

Lorsque j'étais à San-Francisco pendant l'automne de l'année 1881, le peuple parlait de Kearney comme d'une fusée éteinte. Quelques-uns, même, ignoraient s'il habitait la ville. D'autres disaient que les capitalistes l'avaient rendu inoffensif en lui faisant don d'un autre camion et d'un autre attelage. Peu de temps après, il s'en alla dans l'Est, et prononça des discours à New York en faveur du Parti ouvrier (*Labour party*). Cependant, il se montra rarement à la hauteur de sa renommée, d'autant plus que l'éloquence populaire est une fleur qui ne supporte pas toujours la transplantation. Depuis 1880, il a de temps à autre pris part, sans jamais jouer un rôle prépondérant, à la politique californienne ; même en 1883 il n'était plus considéré que comme une force négligeable. Et maintenant, comme disent les sagas de l'Islande, il est hors de l'histoire.

Après la session de 1880, la politique californienne reprit son ancienne physionomie. Les fraudes électorales sont, dit-on, devenues moins fréquentes depuis que l'on a adopté les urnes de verre ; il a été depuis lors impossible de remplir les urnes de bulletins avant l'arrivée des électeurs. Mais, entre les deux anciens partis, la lutte continua comme auparavant. Ce qui restait du groupe du *Sand Lot* a été résorbé par le parti démocrate, dont il était issu en grande partie, et avec lequel il avait de grandes affinités. Le gouvernement municipal de San-Francisco continua d'être à peu près ce qu'il était avant l'agitation, — quelques années plus

tard avec le *Boss Buckley*, il devint même pire, — et la législature ne devint ni plus intègre ni plus sage. Lorsqu'il fut question de réélire la Commission des chemins de fer, les magnats des Compagnies manœuvrèrent si bien pour influencer l'élection, bien que celle-ci fût faite directement par le peuple, que deux des commissaires choisis, sur trois, étaient ou tombèrent bientôt après sous leur influence, tandis que le troisième n'était qu'un déclamateur. Aucun d'eux ne possédait, en matière de chemins de fer, cette connaissance pratique qui les eût rendus aptes à parler, de la manière voulue par la Constitution, aux faits d'oppression dont on accusait les Compagnies ; aussi en 1883, les plaintes relatives à ces faits semblaient être aussi fréquentes qu'autrefois. Je demandai, cette année-là, pourquoi les magnats des chemins de fer ne s'étaient pas contentés de s'appuyer sur certaines dispositions de la Constitution fédérale pour combattre la surveillance que l'on cherchait à exercer sur leurs entreprises. Il me fut répondu qu'ils avaient considéré cette ligne de conduite, mais qu'ils en étaient arrivés à la conclusion qu'il serait moins coûteux de gagner une majorité à la commission. On espérait que le vote de l'Act de commerce entre les Etats (*Inter-State Commerce Act*) par le Congrès apporterait un changement dans la situation, mais cet Act avait déçu ses promoteurs ; la tyrannie de la Compagnie du Sud du Pacifique (*Southern Pacific Railroad*), comme on l'appelle maintenant, bien qu'elle dirige aussi la ligne centrale du Pacifique (*Central Pacific*) demeura très dure.

En juillet 1894, lorsque la querelle entre la Compagnie Pullman et ses employés dans l'Illinois provoqua une grève des chemins de fer sur une vaste étendue de l'Ouest, la populace, qui attaqua les dépôts et détruisit les trains en Californie, semble avoir été regardée par la masse du peuple avec une sympathie que l'on ne

peut attribuer qu'à un sentiment général d'hostilité à l'égard de la Compagnie de chemin de fer qui avait si longtemps pesé sur l'Etat comme un cauchemar.

Une partie de la législation, créée en vertu de la Constitution de 1879, fut bientôt déclarée sans effet par la Cour suprême de l'Etat, comme étant contraire à cette Constitution même ou à la Constitution fédérale. Les changements apportés à la condition du peuple en général ne sont pas tant dus à la Constitution qu'au progrès général vers la prospérité. Toutefois, les restrictions imposées à la législature (au sujet de la législation spéciale) et aux autorités locales (au sujet des emprunts et de l'entreprise de travaux publics coûteux) ont eu de bons effets. Le Congrès vota des lois mettant fin à l'immigration des Chinois et l'invasion subséquente des ouvriers japonais fut réduite, en 1908, dans des proportions considérables. Le véritable résultat de toute cette agitation a été de jeter l'épouvante dans le camp des classes capitalistes en Californie ; de valoir à l'Etat une mauvaise réputation dans toute l'Amérique, et, en arrêtant pour un temps le torrent capitaliste, de retarder son développement au moment même où la prospérité était en train de renaître dans tout le reste du pays ; de tracasser, sans parvenir à les rendre impuissantes, les grandes sociétés et de laisser la classe ouvrière et celle des *farmers* aussi peu avancées qu'elles étaient auparavant. Il n'a pas été causé de préjudice considérable, et la Constitution, élaguée et émondée par les Cours et fréquemment amendée, d'ordinaire dans un sens radical, est arrivée à fonctionner d'une manière satisfaisante.

Depuis cette époque, d'autres Etats ont promulgué des constitutions qui contiennent des dispositions tout aussi inconsidérées et tout aussi rigoureuses.

IV. — *Observations sur le mouvement.*

Je laisserais volontiers le lecteur tirer de tout ceci une conclusion morale, si je ne craignais qu'il ne tombât dans l'erreur que j'ai partagée moi-même, jusqu'au jour où mes amis californiens m'ont désabusé, et qu'il ne crût ce mouvement plus sérieux qu'il n'était en réalité.

Il se développa avec une facilité et une rapidité surprenantes. Les conditions étaient sans doute exceptionnellement favorables. Aucune autre population américaine ne fournissait à la démagogie un champ aussi bien préparé. Mais le démagogue lui-même n'était pas redoutable. Il ne créa pas le mouvement, il fut, pour un temps, à sa tête. Les Européens peuvent prétendre qu'un homme plus énergique, ayant de l'instruction, de l'éducation et doué d'une vigoureuse ténacité, aurait réussi à fonder un pouvoir permanent dont il se serait servi pour produire des effets plus funestes. Mais les Californiens disent qu'on n'aurait pas supporté qu'un homme puissant fasse ce que Kearney a pu faire impunément. Kearney réussit — c'est au moins ce que l'on dit — parce que les classes sérieuses le méprisaient et sentaient que le mieux était de le laisser s'épuiser en paroles et révéler ainsi son propre vide.

Le mouvement tomba aussi vite qu'il s'était produit. Cela fut dû en partie, comme nous venons de le dire, à l'incompétence de son chef, qui n'avait en réalité rien à proposer et qui ne savait comment se servir de la force qu'il paraissait avoir entre les mains. Quelque chose, cependant, doit être mis au compte du système de parti en usage en Amérique. Les partis actuellement existants sont si forts et couvrent une aire si vaste, qu'il est très difficile d'en créer un nouveau. Ces partis reposent sur une organisation locale complexe, protégés

comme ils le sont, par une organisation centrale en vue de la politique fédérale, peuvent survivre à une éclipse temporaire dans un Etat particulier ; au contraire, un nouveau parti ne peut compter sur une existence assurée tant qu'il n'aura pas fondé une nouvelle organisation centrale et une nouvelle organisation locale. Cela peut avoir l'inconvénient de maintenir les vieux partis en vie lorsqu'ils méritent de mourir ; mais cela peut, en échange, avoir les meilleurs effets, quand il s'agit d'arrêter le développement, ou d'abrèger la vie de factions locales malfaisantes. De plus, le fond de bon sens que l'on retrouve chez presque tout Américain natif, provoque bientôt une réaction contre les mesures extrêmes. Lorsque les électeurs américains, en particulier, ceux qui possédaient quelque chose, eurent donné satisfaction à leurs opinions en votant une nouvelle Constitution, ils sentirent qu'ils étaient allés assez loin dans la voie des changements, et aux élections de la législature ils votèrent pour des hommes modérés. Lorsque l'appui de la classe américaine vint à manquer au parti du *Sand Lot*, celui-ci cessa d'être dangereux ; quoique les menaces de violence fussent fréquentes et quelquefois sanguinaires, il n'y eut que des séditions ou des désordres peu graves.

Chaque orateur de carrefour de l'Ouest dit toujours beaucoup plus qu'il ne pense et il est bientôt toisé par ses auditeurs. La populace de San-Francisco a, à plusieurs reprises, menacé le quartier chinois et les docks de la Compagnie des paquebots à vapeur du Pacifique (*Pacific Mail Steamship Company*) qui, jusqu'à ce que le Congrès l'interdit, transportait des Chinois en Californie. Il arriva une fois que les Chinois se mirent en état de défense dans leur quartier, et par deux fois un comité de sûreté publique fut formé dans le but de protéger les banques et de maintenir l'ordre dans les rues. Mais bien des personnes doutent que l'ordre ait été sé-

rieusement menacé. Les quelques attaques faites contre les magasins chinois étaient dues à de petits groupes de vauriens, qui disparaissaient à la vue de la police. La police et la milice paraissent s'être comportées d'une manière parfaite dans toutes ces occasions. En outre, à San-Francisco, toute émeute quelque peu sérieuse serait immédiatement et sévèrement réprimée par les classes honorables qui agiraient au lieu et place de l'autorité municipale pour peu que celle-ci manifestât quelque hésitation, ou si elle venait à se liquer secrètement avec les auteurs de la sédition. Les *meetings* des divers partis politiques, eux-mêmes, furent rarement troublés ou « réduits au silence » (*bull-dozed*) par leurs adversaires. Lorsque, à deux ou trois reprises, les kearneyistes molestèrent les *meetings* des Démocrates, ils furent repoussés si promptement, qu'ils renoncèrent désormais à renouveler leur tentative.

Dans ce mouvement, il ne se mêlait que très peu de communisme ou de socialisme conscient et prémédité. Kearney disait aux ouvriers que les riches s'étaient enrichis à leurs dépens, et il parlait de pendre les voleurs en fonction ou de brûler les maisons des capitalistes. Mais, ni lui ni aucun autre démagogue n'attaqua l'ins-titution de la propriété. Les *farmers*, dont les votes donnèrent naissance à la nouvelle Constitution, étaient propriétaires de leurs exploitations (*farms*) et ils auraient repoussé toutes les suggestions de socialisme agraire. Et, en fait, la nouvelle Constitution, tout en contenant quelques dispositions hostiles au capital, est rien moins qu'agraire ou communiste, car elle protège les droits acquis, spécialement en matière de terres, plus complètement qu'auparavant... Elle n'est rien moins qu'une Constitution ouvrière ; elle établit une capitation (*poll-tax*) qui ne souffre pas d'exception ; elle prive de ses droits politiques une portion considérable de la population laborieuse flottante ; elle interdit

de commencer des travaux publics dans certaines circonstances critiques, et, de bien des manières que les ouvriers perçoivent aisément même avec les faibles lumières qu'ils ont actuellement, elle sacrifie les intérêts des classes laborieuses, autant que les intérêts des capitalistes, à ce que les propriétaires fonciers considèrent comme leurs intérêts (1). » Un communiste parisien isolé qui fut élu à la Convention « n'exerça aucune influence et fut exclu du parti pour avoir refusé de prêter son appui à la nouvelle Constitution ». Il y avait des gens riches et des légistes liés aux grandes corporations parmi les candidats et les défenseurs du parti du *Sand Lot*. D'autres de la même classe, qui essayaient secrètement de s'en servir, obéissaient probablement à des considérations égoïstes, mais ils auraient hésité à augmenter ses forces s'ils l'avaient regardé comme une attaque contre la propriété en général. Le fait est que le communisme théorique n'a aucune prise sur les Américains natifs ; d'autre part son application pratique est mal vue des *farmers* propriétaires de leurs terres et des ouvriers propriétaires de leurs maisons. La croyance qui a prévalu dans les États de l'Est, et d'après laquelle ce mouvement aurait eu un caractère communiste, était donc le résultat d'une méprise.

Le mal eût été plus grand sans l'existence de la Constitution fédérale. Elle imposa un certain frein à la Convention, qui sentit fort bien ce qu'il y aurait d'absurde à essayer de légiférer à la barbe d'un instrument suprême. Elle a annulé quelques-unes des clauses de la Constitution de 1879 et quelques-unes des lois votées par la législature en vertu de ces mêmes clauses, et elle a ainsi découragé toute tentative d'en voter d'autres à l'avenir.

(1) Mr. HENRY GEORGE, dans le *Popular Science Monthly*, août 1880.

En somme, le mal n'a pas été considérable, au moins si on le compare à celui que l'on redoutait dans l'État lui-même, et à celui que dans l'Est on croyait déjà fait. Les Californiens honnêtes n'étaient plus alarmés deux ans après, mais ils semblaient moitié honteux et moitié amusés lorsqu'ils se rappelaient les scènes que j'ai décrites. Ils éprouvaient un peu ce qu'éprouve un homme qui s'éveille après une nuit de mauvais rêves. Il craint tout d'abord que sa langue desséchée et sa tête endolorie ne soient des symptômes de fièvre. Mais lorsqu'il a déjeuné et qu'il s'est remis à l'ouvrage, ces sensations et ces appréhensions disparaissent entièrement. Après tout, dirent les juristes et les banquiers de San-Francisco, tout marche comme par le passé ; la propriété continuera, dans ce pays, à prendre soin d'elle-même ; les choses ne vont vraiment pas plus mal en ce qui concerne nos propres affaires.

Les choses ne vont pas mieux non plus. Il est naturel de supposer qu'un choc, si court soit-il, doive quelque peu changer une communauté et affecter sa prospérité future. Que cet ébranlement ait affecté la Californie de cette façon, c'est ce qui n'apparaît pas encore. Bien que la nouvelle Constitution n'ait pas altéré les conditions économiques des ouvriers et des *farmers*, on aurait pu croire que la crise, qui effraya soudainement cette société active et somptueuse (à San-Francisco), pousserait les citoyens à s'intéresser davantage à la politique, leur ferait comprendre la nécessité de nommer des hommes honnêtes pour remplir les emplois et pour siéger à la législature, d'épurer enfin la vie publique tout entière. Mais il semble que rien de tout cela ne se soit produit. Au milieu des exigences et du tourbillon de la vie californienne, les impressions s'effacent rapidement. Les bons citoyens sont disposés à se tenir à l'écart, et, parmi les plus riches, il en est un grand nombre qui n'attendent que le moment d'avoir mis le comble à leur

fortune pour s'en aller la dépenser dans l'Est. San-Francisco, en particulier, continua à être gouverné d'une façon déplorable ; il passa de la tyrannie d'un *Ring* à celle d'un autre, sans qu'il y ait d'autre changement que celui des hommes qui le rongent ; il y a pourtant, maintenant, un parti ouvrier bien organisé qui, en 1909, fit élire son candidat aux fonctions de maire. Le tremblement de terre de 1906 dévoila incidemment des corruptions et amena une purification temporaire de la politique municipale, mais cela ne dura pas. Il se peut que l'avenir réserve à l'Etat de l'or (*Golden State*), un autre ébranlement social et politique qui pourrait être plus violent maintenant que les doctrines socialistes ont fait des progrès, que celui de 1879, sans pourtant sortir des limites légales ; il ne semble pas, en dépit des insurrections comme celle qui signala les grandes grèves de chemins de fer de 1894, qu'il y ait quelque danger de voir triompher la loi de la populace et l'anarchie. Les forces dont peut disposer le parti de l'ordre sont toujours les plus fortes. Il se peut, d'un autre côté, que, à mesure que la société retrouve son calme après l'instabilité fiévreuse des anciens jours, que la masse du peuple voit plus clairement quels sont ses véritables intérêts, et que les influences morales, si puissantes en Amérique, étendent le champ de leur action, les maux présents disparaissent peu à peu. Le président du comité de Vigilance de 1856 me disait que tout ce qu'il avait vu arriver à San Francisco depuis le jour où cette ville n'était qu'une toute petite colonie espagnole, lui faisait espérer avec confiance que tout finirait par s'arranger. Il a probablement raison. L'expérience américaine est là pour prouver que le dernier mot appartient généralement aux optimistes. Mais, en ce qui concerne le gouvernement municipal de cette grande cité, sa prophétie ne s'était pas encore réalisée en 1910.

Pour servir d'épilogue à ce chapitre et aux deux qui précédent.

Les exemples de perversion du gouvernement populaire donnés dans ces trois chapitres portent leur moralité en eux-mêmes, de sorte qu'il suffira d'en donner ici quelques commentaires très brefs.

Aucun des deux grands partis politiques n'a, par rapport à ces événements, laissé un souvenir plus recommandable que son rival. Si le *Tammany Ring* jette peu d'éclat sur les Démocrates de New York, le *Gas Ring* de Philadelphie n'a guère plus honoré les Républicains de Pennsylvanie.

A New York comme à Philadelphie, il n'y avait rien de véritablement politique dans le caractère et dans l'histoire des *Rings*. Le Tammany a été pendant trente ans une association égoïste d'hommes qui n'avaient à servir que leurs intérêts personnels ; et Tweed, en particulier, n'était qu'un vulgaire voleur. De même, le *Gas Ring* lutta et s'enrichit, et ses successeurs ont lutté comme lui et se sont enrichis, uniquement pour assurer une grande influence et de gros bénéfices à leurs membres respectifs. Il est vrai qu'à New York comme à Philadelphie, aucun des *Rings* ne pouvait s'emparer du pouvoir sans la connivence des chefs des partis nationaux, lesquels avaient besoin des votes que les *Rings* contrôlaient ; il est vrai également que ces votes ne seraient jamais devenus si nombreux si un grand nombre de citoyens n'avaient considéré les *Rings* comme des organisations « régulières » et comme ayant hérité des traditions du parti local. Mais aucun des *Rings* n'eut jamais des principes distincts ou des propositions bien établies ; aucun d'eux n'en appela jamais au peuple au sujet d'une doctrine ou d'un plan dans l'in-

térêt des masses. Le lucre, avec les emplois comme moyens de lucre, était le seul but qu'il se proposait, le parti pour l'amour du parti, voilà leur mot d'ordre.

Quels sont alors les traits caractéristiques de ces deux affaires et quelles sont les leçons que l'on peut en tirer? Les voici : le pouvoir d'une organisation sur une multitude, la facilité avec laquelle la machine administrative de gouvernement peut devenir un instrument de lucre privé ; la disposition de la part de la grande masse des citoyens respectables à se soumettre à un mauvais gouvernement plutôt que de se donner la peine de le renverser. Ce ne sont pas là des phénomènes entièrement nouveaux, mais on ne s'attendait pas à les trouver aux Etats-Unis et aucun d'eux n'inspirait de crainte à l'époque où Tocqueville écrivait.

Bien différent, et bien moins déshonorant pour ceux qu'il concerne, est le cas de la Californie. Le mouvement qui donna naissance à la nouvelle Constitution était un mouvement politique parfaitement légitime. Il était brutal dans ses tendances, et ses méthodes étaient souillées par la démagogie ; mais il fut provoqué par des maux réels ; il rechercha, quoique aveuglé par l'ignorance, ce qui était utile au bien public. Kearney n'avait pas à servir de sordides intérêts personnels et il n'y gagna rien de plus solide que la notoriété. Son agitation était absolument de même nature que celle qui avait fait son apparition dans les Etats de l'Ouest sous la forme du *Grangérisme*, de l'Alliance des *Farmers* et du *Populisme* : elle constituait un effort en vue d'appliquer des remèdes politiques à des maux, réels ou supposés, qui sont plutôt des maux économiques que des maux politiques et que la législation ne peut supprimer qu'en partie. On doit s'attendre à ce que des mouvements analogues fassent de temps à autre leur apparition ; tout ce que l'on doit souhaiter, c'est de pouvoir les maintenir dans les limites constitutionnelles et de

les empêcher de nuire au crédit et à la prospérité des Etats qu'ils affectent. Rien de plus naturel que ceux qui souffrent de la dureté des temps qui voient croître démesurément la fortune de quelques-uns quand la grande majorité reste pauvre, en viennent à confondre les maux qui résultent de la mauvaise administration de l'Etat ou de la cité, du pouvoir injuste que les lois ont permis aux sociétés d'acquérir, avec les autres maux inhérents à la nature humaine et aux conditions du monde dans lequel nous vivons, et frappent violemment, puisqu'ils sont en possession du pouvoir de l'Etat, toutes ces sources de souffrances à la fois. Dans un pays aussi peu retenu par les anciennes traditions ou par le respect des classes supérieures que le sont les Etats de l'Ouest en Amérique, dans un pays où l'aptitude politique a si considérablement devancé la sagesse économique, on est moins surpris de voir ces tempêtes obscurcir parfois le ciel, que de voir qu'elles déracinent si peu de choses sur leur passage.

CHAPITRE XCI

LA NATION A L'INTÉRIEUR

Il est trois points sur lesquels les territoires qui constituent les Etats-Unis nous présentent des phénomènes nouveaux dans les annales du monde. Ils sont habités par un peuple dont le sang se trouve mélangé, dans une proportion sans précédent, par l'immigration simultanée des nombreuses races européennes. Nous y trouvons, outre la race blanche prédominante, dix millions d'individus appartenant à une race noire dont le développement intellectuel est en retard de plusieurs milliers d'années, mais qui jouit de droits civils et politiques égaux à ceux de la race blanche. Et, troisièmement, l'ensemble de ces territoires nous fournit un exemple unique d'une vaste superficie, comprenant des régions très dissemblables dans leur caractères naturels, occupées par une population parlant à peu près la même langue et vivant sous les mêmes institutions. Nous nous occuperons ultérieurement des deux premiers phénomènes, auxquels nous avons fait maintes fois allusion. Le troisième phénomène nous suggère des remarques et des questions qu'il nous est impossible de passer sous silence. On ne peut voyager aux Etats-Unis sans se demander si cet immense territoire restera ainsi toujours uni ou s'il est appelé à se morceler en un cer-

tain nombre de communautés indépendantes ; si, même en supposant qu'il reste uni, divers types de vie et de caractère n'y prendront pas naissance ; si, et jusqu'à quel point les conditions climatiques et industrielles n'affecteront pas ces types, les éloignant de plus en plus de leurs prototypes d'Europe. Ces questions, aussi bien que d'autres relatives à la future distribution locale de la richesse et de la population, ouvrent à la recherche et à la spéculation un champ trop vaste pour qu'il nous soit possible de l'explorer ici. Cependant, nous pouvons très bien consacrer quelques pages à un examen rapide des conditions géographiques des Etats-Unis et de l'influence que ces conditions ont exercée et peuvent, autant qu'il est possible de le prévoir, continuer à exercer sur le progrès de la Nation et sur son développement économique et politique. Commencant d'abord par quelques observations relatives à l'orographie du pays et, ensuite, à sa météorologie, nous pouvons considérer jusqu'à quel point les chaînes de montagnes et le climat ont affecté jusqu'ici le mouvement de la colonisation et le principal courant de l'histoire politique. Nous pourrons ensuite mentionner les principales sources naturelles de la richesse et indiquer leur effet possible sur le développement de la population dans certaines régions, aussi bien que sur le maintien de l'unité de la République.

Tout d'abord, il convient de ne pas omettre une remarque préliminaire. Le rapport des conditions géographiques et de l'accroissement national est soumis à des changements ; avec la marche ascendante de l'humanité, les façons dont la nature édifie les destinées de l'homme, sont choses essentiellement variables. A chaque période de son existence, l'homme dépend, pour plusieurs motifs, de son milieu physique ; toutefois, le caractère de cette dépendance change à mesure que l'homme fait des progrès dans la civilisation. Tout

d'abord, il est impuissant et, par conséquent, passif. Il doit se contenter de la nourriture, du vêtement et de l'abri que lui fournit la nature. Elle est forte et il est faible : aussi lui dicte-t-elle entièrement son mode de vie. Bientôt, toujours lentement, mais plus rapidement dans ces pays où la nature n'est ni prodigue ni d'une avarice décourageante, il commence à apprendre à se faire obéir d'elle, prenant dans ses réserves des matériaux que son talent utilise de manière à échapper de plus en plus à sa dépendance. Il défie les rigueurs du climat ; il franchit les obstacles que les montagnes, les rivières et les forêts opposent à ses communications ; il découvre les secrets des forces physiques et il se fait servir par elles dans son œuvre de production. Mais cette multiplication même des moyens dont il dispose pour mettre à profit ce que la nature lui fournit, fait naître entre lui et elle des relations de plus en plus étroites et de plus en plus complexes. La variété des ressources naturelles, différentes selon les régions, indique le genre d'industrie qui s'adapte à chaque localité ; et la concurrence des nations, devenant de plus en plus pressante, oblige chacune, pour soutenir la lutte, à tirer tout le parti possible des facilités de production ou de transport des produits. C'est ainsi que certaines conditions physiques, soit du sol, soit du climat, soit de facilité ou de difficulté d'accès, ou peut-être telle force naturelle, utilisable comme la puissance hydraulique, qui sont des conditions d'une suprême importance aux époques primitives de l'humanité, ont maintenant une importance relative moindre ; d'autres, au contraire, dont on tenait autrefois peu de compte, reçoivent aujourd'hui toute leur valeur de notre progrès rapide dans la connaissance des secrets de la nature et dans la domination que nous exerçons sur ses forces. C'est là ce qui fait de l'examen du milieu physique et de son influence sur la marche des nations,

une matière si complexe ; car, si le milieu reste le même dans son ensemble, l'importance de ses différentes parties varie d'un siècle à l'autre (1). Une certaine rudesse de climat, par exemple, qui retarda les progrès de l'homme sauvage, a, au contraire, été reconnue favorable à l'homme à demi-civilisé, en stimulant son activité et en entretenant chez la race une énergie plus grande que celle que l'on trouve chez les habitants des contrées plus chaudes où la civilisation apparut tout d'abord. Donc, si nous voulons voir jusqu'à quel point la destinée de l'homme du Continent occidental a subi l'influence du milieu ambiant, nous devons considérer non seulement ce que l'homme a trouvé là à son arrivée, mais encore les ressources qui ont été découvertes plus tard. Cette dernière question ne saurait être épuisée ; en effet, il est impossible de conjecturer actuellement quelles sont les forces latentes ou les capacités qui peuvent être révélées dans la marche en avant de la science, ou de prévoir jusqu'à quel point une semblable révélation peut affecter la valeur des ressources aujourd'hui connues ou pouvant être découvertes dans la suite.

Il y a, cependant, dans ce vaste et complexe sujet, quelques points plus saillants que les autres, que je veux toucher en esquissant les grandes lignes de la géographie de l'Amérique du Nord et en notant quelques-uns

(1) Les rivières navigables, par exemple, étaient à une certaine époque les principales voies de commerce, de sorte que des villes furent fondées et prospérèrent à raison des avantages que leur donnaient ces rivières. L'extension des chemins de fer diminua leur importance ; bien des grandes villes doivent maintenant leur développement à ce qu'elles se trouvent être un centre d'embranchement des grandes lignes. La découverte du moyen de transmettre à bas prix la force électrique a donné à l'eau courante une nouvelle valeur commerciale, valeur encore plus grande là où les fleuves sont trop rapides pour la navigation.

des effets qu'on peut leur attribuer sur le développement de la Nation.

Le territoire des Etats-Unis s'étend sur une longueur de près de 3.000 milles de l'est à l'ouest, de la Baie de Fundy à l'embouchure de la Columbia River, et sur une longueur de 1.400 milles du nord au sud, du Lac des Bois jusqu'au Golfe du Mexique à Galveston. Comparée à l'Europe, cette superficie de 3.025.000 milles carrés (1) (non compris l'Alaska) (près de 8.000.000 de kilomètres carrés), non seulement dépasse celle de l'Europe, mais encore offre une configuration plus simple. Au lieu des nombreuses péninsules et des îles de l'Europe avec ses hautes et altières chaînes de montagnes séparant ses divers peuples, nous ne trouvons aucune île (à l'exception de Long-Island) sur les deux côtes des Etats-Unis ; nous n'y trouvons qu'une grande péninsule (celle de la Floride) et seulement deux groupes de montagnes. Non seulement les lacs et les rivières, mais aussi les plaines et les chaînes de montagnes y ont des dimensions énormes. La côte est peu découpée. Aucune anse, comme celles que l'on trouve sur les côtes de la Méditerranée ou de la Baltique, n'entre dans les terres et ne sépare un district d'un autre formant ainsi des limites naturelles à l'abri desquelles peuvent se développer des nations distinctes.

Cette vaste superficie peut être divisée en quatre régions : deux régions de plaine — et, approximativement parlant, — deux régions de montagne. En partant de l'Atlantique nous trouvons une bande de terrain presque

(1) La superficie de la Chine, la contrée que l'on peut le mieux comparer aux Etats-Unis, puisque l'Inde et l'Empire russe sont habités par de nombreuses races diverses, parlant des langues totalement différentes, est évaluée à 1.336.000 milles carrés (environ 10.000.000 de kilomètres carrés) ; et la population, que l'on évalue comme étant de 2800.00.000 à 350.000.000 d'habitants, peut très bien, vers l'an 2.000, être égalée par celle des Etats-Unis.

plat près de la côte et qui s'élève ensuite graduellement du côté de l'Ouest pour former une contrée pleine d'ondulations. Sa largeur varie entre 30 et 40 milles au Nord et 250 milles au Sud ; les géographes ont appelé cette contrée la Plaine et le Versant de l'Atlantique. Derrière cette bande de terrain se trouve une chaîne, ou plutôt une masse de chaînes de montagnes, en général parallèles. Ce sont les monts Alleghanys, appelés aussi monts Apalaches, couvrant une largeur de 100 à 200 milles et d'une altitude moyenne de 2.000 à 4.000 pieds (700 à 1.400 mètres), quelques rares sommets atteignent même 6.000 pieds. Au delà de ces monts, en s'avancant encore du côté de l'Ouest, on rencontre le vaste bassin du Mississippi et de ses tributaires, un bassin d'une largeur de 1.100 milles sur une longueur de 1.200. Sa partie centrale est une plaine presque d'un bout à l'autre, ayant une largeur de plusieurs centaines de milles de chaque côté de la rivière ; mais, du côté de l'Ouest, cette plaine s'élève lentement en quelques courtes ondulations pour former une sorte de plateau qui, au pied des Montagnes Rocheuses, atteint une altitude de 5.000 pieds au-dessus du niveau de la mer. La quatrième région est formée du territoire qui s'étend entre le bassin du Mississippi et l'Océan Pacifique sur une longueur d'un millier de milles.

Cette région renferme trois chaînes de montagnes qui ne sont pas entièrement séparées les unes des autres ; les Montagnes Rocheuses, la Sierra Nevada (qui se continue du côté du Nord par la chaîne des Cascades), et la chaîne beaucoup plus basse (ou plutôt la série de chaînes à peu près parallèles) qui longe la côte de l'Océan, et que l'on appelle la Chaîne de la Côte.

Cette région est généralement montagneuse ; pourtant on y rencontre quelques vastes plateaux et quelques larges vallées. Son altitude, sur une grande étendue, est de 4.000 à 8.000 pieds, avec quelques sommets s'élevant jusqu'à 14.000 sans qu'aucun atteigne 15.000

pieds. Une partie considérable de cette contrée, y compris le désert de Nevada, ne verse pas ses eaux dans l'Océan mais ses petits cours d'eau sont reçus par des lacs ou absorbés par le sol.

Avant de rechercher l'influence que ces divisions ont eue et continuent d'avoir sur l'histoire de l'Amérique, il est bon de faire remarquer combien elles ont matériellement affecté le climat de l'Amérique, climat qui est lui-même un facteur historique de première importance. Deux points méritent une attention particulière. L'un est la grande étendue de la région tempérée aux Etats-Unis. Comme l'Amérique du Nord n'est sillonnée par aucune chaîne de montagnes allant de l'Est à l'Ouest et correspondant aux Alpes et aux Pyrénées en Europe, au Caucase, à l'Himalaya et aux monts Altaï en Asie, il s'ensuit que les vents du Nord soufflent sans rencontrer d'obstacle sur la vaste plaine du Mississipi, et donnent à ses parties centrales et méridionales, jusqu'au Golfe du Mexique, des hivers plus froids que la latitude ne semblerait l'indiquer, ou plus froids qu'en Europe sous la même latitude. L'influence du voisinage des mers ne doit pas non plus passer inaperçue. L'Europe a, au sud de l'étroite Méditerranée, un vaste réservoir de chaleur dans le Sahara ; l'Amérique du Nord a la vaste étendue du Golfe du Mexique et de la mer des Antilles, sans qu'il y ait au-delà de région à la fois chaude et aride. Ainsi le Tennessee et l'Arkansas, qui sont à peu près sous la même latitude que l'Andalousie et Damas, ont des hivers comme ceux d'Edimbourg, qui se trouve cependant vingt degrés plus au nord ; et tandis que l'été du Minnesota, sous le 45° degré de latitude, est aussi chaud que celui de Bordeaux ou de Venise, sous la même latitude, l'hiver y est beaucoup plus froid. Seules, les contrées basses qui longent la côte de l'Atlantique jusqu'au cap Hatteras ont une température d'hiver et d'été très élevée, car

elles sont réchauffées par l'eau chaude du Gulf Stream, tout comme la côte extrême du Nord-Est est glacée par le courant polaire qui la baigne. La contrée accidentée qui s'étend derrière ces terres basses de l'Atlantique — les parties occidentales des deux Carolines, le nord de la Georgie et l'Alabama — appartient au groupe des monts Apalaches et est assez élevée pour avoir des hivers froids et même rigoureux.

L'autre point est relatif au degré d'humidité. Les deux premières de nos quatre régions jouissent de pluies abondantes ; de même que les parties orientales et centrales du bassin du Mississipi. Cependant, dès que nous atteignons le centre du Continent, environ 400 milles à l'ouest du Mississipi, l'air devient sec, et les ondées qui tombent trop rarement suffisent à peine aux besoins de l'agriculture. Ce n'est qu'au moyen d'irrigations que les récoltes peuvent prospérer au pied et à l'est des Montagnes Rocheuses, ainsi que dans les vallées de la quatrième région, jusqu'à l'endroit où nous traversons la Sierra-Nevada et où nous arrivons à 200 milles de la côte du Pacifique. C'est pourquoi, dans une grande partie de cette région des Montagnes Rocheuses, l'éleveur du bétail ou *ranching*, comme on l'appelle, prend la place du labourage, bien que les méthodes de « culture sèche » récemment découvertes, aient étendu la région cultivable. Entre les Montagnes Rocheuses et la Sierra-Nevada, s'étendent de vastes déserts, dont le plus large est celui qui prend naissance au grand Lac Salé et se prolonge vers l'ouest (1), un désert d'argile et de pierres plutôt que de sable, ne produisant que des plantes alcalines et des arbustes nains épineux, et qui,

(1) Des déserts semblables, mais moins étendus, se trouvent dans l'Idaho et le Sud-Est de l'Orégon, et aussi dans l'extrême Sud-Ouest. Une partie du désert du Sud de la Californie est, comme une partie du Sahara, la vallée du Jourdain et la Mer Morte, au-dessous du niveau de l'Océan.

selon toute apparence, est destiné à rester éternellement, à l'exception de quelques endroits arrosés par les ruisseaux qui descendent des montagnes (1), stérile et solitaire. Malgré l'altitude élevée des montagnes environnantes, à peine voit-on quelques neiges perpétuelles et pas un seul glacier au-dessous du 40° parallèle nord (2). Les grands pics du Colorado sont un peu plus au Sud que les Alpes Pennines qu'ils égalent presque en hauteur, mais ce n'est que dans les renforcements et dans les creux où ne pénètrent pas les rayons du soleil, que la neige dure tout l'été, tant les chutes de neige sont peu importantes en hiver et tant l'évaporation est rapide dans cet air sec. Cette même direction générale du nord au sud des chaînes de montagnes en Amérique, qui donne des hivers rigoureux aux Etats du Sud, arrête les nuages de pluie qui naissent à l'Ouest dans le Pacifique, et elle condamne à l'aridité la moitié ou plus de notre quatrième région. D'un autre côté, le nord-ouest de la Californie, avec la partie occidentale de l'Orégon et de Washington, baignée par le courant du Japon, jouit d'un climat à la fois tempéré et humide — et même en quelques endroits très humides — climat qui, le long de la côte du Pacifique sous le 43° degré de latitude nord, ressemble à celui du sud-ouest de l'Angleterre.

Laissant de côté pour le moment la capacité d'enrichissement des régions dont nous venons de voir la configuration et le climat, considérons de quelle manière cette structure physique et ce climat ont affecté l'existence du peuple.

Quiconque examine les grandes lignes du développe-

(1) Dans le centre du Colorado, lorsqu'il tombe de la neige, elle ne se fond pas, mais elle disparaît par évaporation, tellement l'air est sec. Sir J. D. Hooker a (dans ses *Himalayan Journals*) noté les mêmes phénomènes dans le Thibet.

(2) Il y a un petit glacier sur le Mont Shasta.

ment d'une Nation, peut remarquer que ce développement a été conduit et gouverné par trois principaux facteurs. Le premier est le caractère préexistant et les habitudes de la race dont la Nation est issue. Le second est l'aspect physique du pays sur lequel cette nation est placée, et le troisième embrasse les circonstances internationales qui ont accompagné sa formation — c'est-à-dire la pression que les autres Nations ont exercé sur elle, et les circonstances politiques externes qui ont dirigé son mouvement, l'arrêtant dans telle direction ou le poussant dans telle autre. Le premier de ces facteurs peut, en ce qui concerne le peuple américain, être considéré comme connu, puisque leur caractère et leurs habitudes étaient essentiellement anglais (1). Je reviendrai, tout à l'heure, au deuxième facteur. Quant au troisième, il a été, dans les Etats-Unis, si extraordinairement simple, qu'on peut l'examiner en quelques mots. Quand on étudie l'origine des nations comme l'Allemagne, la France ou la Russie, la Suisse ou l'Espagne, il faut avoir constamment présent à l'esprit le sentiment d'hostilité ou d'amitié par lequel ces races ou ces puissances ont été influencées, et ces questions sont, pour les époques primitives de l'histoire de l'Europe, souvent très obscures. Quand il s'agit de l'Amérique, nous sommes renseignés sur tout cela, et ce que nous savons peut être exposé en quelques mots.

(1) Il y avait, sans doute, d'autres influences, en particulier des influences hollandaises et l'élément écossais-irlandais différait quelque peu de l'élément anglais. Mais celles-ci sont, après tout, relativement faibles, ne représentant pas, pour ainsi dire, dix pour cent des influences totales. Ce qui fut bien plus important que les divers éléments de race, ce furent les conditions de la vie coloniale, et spécialement de la vie de frontière, qui façonnèrent la jeune nation, renouvelant entre 1780 et 1820, bien des phénomènes qui avaient accompagné les premiers établissements du XVII^e siècle.

Le territoire sur lequel se trouvent aujourd'hui les Etats-Unis, était, au point de vue politique, libre en fait lorsqu'il fut découvert à la fin du xvi^e siècle ; en effet, si la résistance des indigènes a été çà et là des plus tenaces, si cette résistance a influé fortement sur le caractère des pionniers de l'Ouest, elle peut cependant être négligée en tant que force historique. Le territoire fut colonisé de trois côtés, à l'Est, au Sud et à l'Ouest, et il le fut par trois peuples européens. Les Espagnols et les Français occupèrent des points situés sur la côte du Golfe. Les Espagnols s'emparèrent des rivages du Pacifique. Les Anglais (en comptant parmi les Anglais, leurs parents, les Hollandais et les Suédois), fondèrent une série de communautés le long des rivages de l'Atlantique. De ces trois colonisations indépendantes, celle du Golfe était faible, et elle passa, à la suite de ventes, aux mains des Anglo-Américains en 1803 et en 1819. Celle du Pacifique était encore plus faible et elle passa aussi, mais par conquête, aux Anglo-Américains, en 1848. Ainsi, l'occupation du pays s'est faite à l'Est seulement (sauf pour la Californie qui a reçu ses immigrants par mer entre 1847 et 1867), et les occupants ont marché continuellement vers l'Ouest et le Sud-Ouest. Ils se sont répandus où ils ont voulu. C'est à peine s'ils ont été touchés par d'autres puissances. Le Canada, il est vrai, les limite du côté du Nord, mais ce n'est qu'en 1890 qu'ils ont commencé à s'établir dans les régions riches en céréales du Nord-Ouest du Canada, tandis qu'à partir de 1860, l'immigration du Canada occidental vers les régions frontières des Etats-Unis, a été considérable. Comme les Espagnols dans l'Amérique du Sud, comme les Anglais en Australie, comme les Russes en Sibérie, les Anglo-Américains ont eu le champ libre ; et nous pouvons passer de ce facteur purement politique ou international du développement de la Nation, à l'examen de la manière dont son histoire a été affectée par

ces conditions physiques que nous avons indiquées précédemment.

Les Anglais d'Amérique étaient, lorsqu'ils commencent leur marche en avant, un véritable peuple, bien qu'ils fussent divisés en un certain nombre de communautés autonomes ; et, pour un peuple d'une civilisation déjà avancée, ce pays paraissait, par sa nature, appelé à maintenir l'unité et l'indivisibilité du peuple, quel qu'il fût, qui viendrait s'y établir.

Les premiers établissements étaient situés dans la région appelée plus haut Plaine et Versant de l'Atlantique (*Atlantic Plain and Slope*). Aucune frontière naturelle, eau, montagne ou forêt, ne séparait les diverses communautés. La frontière qui limitait chaque colonie était une ligne artificielle, — un pur accident historique. Tant que ces colonies restèrent près de la côte, la nature n'opposa aucun obstacle à leur coopération dans la guerre, pas plus qu'à la liberté de leurs rapports sociaux ou commerciaux en temps de paix. Cependant, lorsqu'elles se furent avancées dans la direction de l'Ouest jusqu'aux monts Alleghany, ces montagnes s'opposèrent à leur marche ; mais elles purent s'avancer dans la direction du Nord, où les vallées de l'Hudson et de Mohawk leur offrirent un passage facile vers l'intérieur des terres, vers la Pennsylvanie, la Virginie et la Caroline. Le taillis épais, enchevêtré et souvent épineux, arrêta, plus encore que les hauts sommets escarpés, le mouvement de la population vers l'Ouest, et il empêcha les colonisateurs de se répandre sur une vaste étendue, comme les Espagnols se répandirent sur le centre et le sud de l'Amérique ; il contribua, en y portant une population relativement dense, à fonder des Républiques compactes sur la côte de l'Atlantique. Ainsi, encore, l'existence de cette rude et pendant longtemps presque infranchissable ceinture de montagnes, tendit à laisser dans leur solitude de l'Ouest

ceux qui étaient parvenus à la franchir, à les séparer de leur souche originaire mieux policée, à les laisser ainsi abandonnés à leurs propres ressources dans leur lutte contre les farouches indigènes du Kentucky et de l'Ohio, et à leur donner ce caractère distinctif d'hommes de frontière, caractère qui a laissé une empreinte si profondément marquée dans l'histoire américaine durant la première moitié du XIX^e siècle, et qui a aussi laissé sur les populations de l'Ouest des traces profondes qui subsistent encore aujourd'hui.

Lorsque la population commença à remplir le bassin du Mississippi, l'unité physique essentielle du pays devint plus significative. Elle suggéra à Jefferson l'achat de la Louisiane à Napoléon, et elle poussa le Congrès à l'approuver, car ceux qui avaient commencé à occuper les vallées des rivières Ohio et Tennessee sentirent qu'ils ne pouvaient pas accepter d'être séparés de la mer à laquelle conduisaient ces grandes voies commerciales. Une fois que le courant migrateur eut commencé à s'avancer d'un pas ferme à travers l'extrémité sud des Alleghanys et dans les environs, les colonisateurs se répandirent dans toutes les directions sur la vaste plaine, comme l'eau sur un pavé de marbre. Les habitants des Carolines et de la Georgie peuplèrent l'Alabama, le Mississippi et l'Arkansas ; les habitants de la Virginie et du Kentucky peuplèrent le sud de l'Indiana, de l'Illinois et le Missouri ; les habitants de la Nouvelle-Angleterre, de New-York et de l'Ohio peuplèrent le Michigan, le nord de l'Illinois, le Wisconsin, l'Iowa et le Minnesota. Depuis la source du Mississippi jusqu'à son embouchure, il n'y avait rien qui pût les arrêter ou les tenir à l'écart. Chaque Etat de l'Ouest, excepté là où une rivière constitue une frontière acceptable, est borné par des lignes droites, parce que chaque Etat est une création artificielle. Le peuple était un et la vaste plaine monotone était une aussi.

Il y a été découpé ces grandes étendues de terrain que nous nommons Etats, non parce que des différences physiques ou ethniques l'exigeaient, mais simplement parce que, pour des raisons politiques, un système fédéral semble préférable à un système unitaire. De même que l'immensité de cette plaine indiquait que son peuple serait très nombreux, de même le caractère de cette plaine faisait espérer que ce peuple resterait uni. Lorsque bientôt des navires à vapeur vinrent naviguer sur ses fleuves, chaque partie de cette plaine fut reliée plus étroitement aux autres ; et lorsque le réseau des voies ferrées s'étendit en partant de l'est du Mississippi, les monts Alleghanys se trouvèrent, en fait, supprimés. Ils ne constituèrent plus une barrière pour les communications. Des villes s'élevèrent dans leurs vallées, et maintenant les trois régions que nous avons décrites comme naturellement distinctes, le Versant de l'Atlantique, les Alleghanys et le bassin du Mississippi, sont devenues, au point de vue social et économique, ainsi qu'au point de vue politique, un seul pays, bien que ses habitants dans les parties les plus sauvages de la large ceinture de montagnes, soient encore bien en retard sur leurs voisins des terres basses de l'Est ou de l'Ouest.

Mais lorsque le flot croissant de l'émigration atteignit les terres arides situées à la base orientale des Montagnes Rocheuses, sa marche fut un moment arrêtée. Cette quatrième région de montagnes et de déserts, s'étendant entre les prairies des affluents du Mississippi et l'Océan Pacifique, était, à l'exception de sa côte, un pays inconnu jusqu'au moment de sa cession par le Mexique, en 1846, et sa partie intérieure et montagneuse resta inexplorée pendant encore une vingtaine d'années. Comme cette région était excessivement sèche et rude, elle tentait peu les colons, et ses vastes étendues de terres fertiles restèrent intactes au milieu de la plaine du Mississippi. Bien des années auraient pu s'écouler

avant que ces terres eussent commencé à se peupler de colons, sans la découverte inattendue des mines d'or de la Californie. Cet événement y attira tout à coup des milliers de colons ; et de nouveaux essaims survinrent bientôt lorsque d'autres mines, principalement des mines d'argent, commencèrent à être découvertes dans les chaînes de montagnes de l'intérieur du pays ; enfin on substitua à la difficile et dangereuse route, une voie ferrée, terminée en 1869, allant du Missouri au Pacifique à travers les montagnes et les déserts. Si les Américains de 1850 n'avaient eu à leur disposition que les ressources scientifiques de leurs aïeux de 1790, les vallées de la côte du Pacifique, accessibles seulement par mer en doublant le cap Horn, ou en traversant l'Isthme de Panama, seraient sans doute demeurées isolées du reste du pays ; leurs habitants auraient tendu à se faire un caractère et des habitudes propres, et, selon toute probabilité, ils auraient visé à l'indépendance politique. Mais les chemins de fer et le télégraphe ont empêché tout cela. Cependant, les Montagnes Rocheuses n'ont pas été supprimées, comme les monts Alleghany. Les parties les mieux peuplées de la Californie, de l'Orégon et de Washington trouvent encore qu'une chaîne de montagnes et des déserts sont une barrière beaucoup plus effective que les crêtes plus étroites et plus basses de l'est du Continent. La quatrième région demeure une section distincte des Etats-Unis, à la fois au point de vue géographique et, dans une certaine mesure, par son aspect industriel et social. On devait s'attendre à tout cela ; mais ce qui aurait pu ne pas arriver et ce que l'on aurait même pu croire impossible, c'est l'acquisition facile par les Anglo-Américains de la Californie, de l'Orégon et de Washington, autant de régions qui se trouvaient très éloignées des contrées possédées déjà par la République. Si la concurrence en vue de l'appropriation de ces ré-

gions tempérées eût été aussi vive en 1840 qu'elle l'a été 50 ans plus tard pour l'Afrique tropicale (une possession bien moins séduisante) entre l'Allemagne, la France et l'Angleterre, quelque puissance européenne se serait précipitée sur ces territoires. Ils seraient alors devenus et seraient restés une contrée en dehors des Etats-Unis et ils n'auraient eu que des relations relativement peu importantes avec le bassin du Mississipi. Ce n'est pas la nature, mais plutôt un accident historique qui les a laissés aux mains d'un pouvoir aussi faible que celui du Mexique, qui les a faits aujourd'hui, et, autant qu'on puisse le prévoir, pour longtemps, des membres de la grande Fédération.

Dans le sud-est aussi bien que dans l'ouest du Continent nord-américain, le climat a été le premier facteur qui a déterminé l'histoire politique et industrielle de la Nation. Au sud du trente-cinquième parallèle, quoique les hivers soient assez froids pour être reconstituants et pour rendre une race originaire du nord de l'Europe capable de prospérer et de multiplier (1), les étés, dans les terres basses, sont trop chauds pour qu'une telle race puisse fournir un travail en plein air, ou pour résister à la *malaria* des terres marécageuses de la côte. C'est pour cette raison que, peu de temps après la colonisation de la Virginie, et ensuite pendant près de deux siècles, les natifs des tropiques furent importés de l'Afrique et employés à cultiver la terre. On alléguait, en faveur de cette pratique, la nécessité, bien que les districts dans lesquels les blancs ne peuvent pas travailler soient actuellement très peu nombreux. Grâce à leur travail, de grandes récoltes de tabac, de coton, de riz et de sucre furent obtenues et on réalisa des bénéfices

(1) La Nouvelle-Orléans est sous la même latitude que Delhi, d'où les enfants des Européens doivent être envoyés dans leur pays pour qu'ils puissent se développer sainement.

importants ; de sorte que, tandis que dans les Etats du Nord-Est l'esclavage ne tarda pas à disparaître et le nombre des nègres diminua, toute la richesse et toute la prospérité du Sud en arriva à dépendre du travail des esclaves ; l'esclavage devint inséparable des intérêts pécuniaires et fit partie des habitudes sociales de la classe dirigeante.

C'est ainsi qu'une forme particulière de civilisation se développa, si différente de celle de la moitié septentrionale du pays, que, même avec la large indépendance assurée aux Etats particuliers par la Constitution fédérale, ces deux sections ne pouvaient pas vivre ensemble sous un même gouvernement. La guerre civile s'ensuivit ; et, pendant quelque temps, on put croire que la nation allait pour toujours se scinder en deux nations. Des différences physiques — différences de climat et de toutes les conditions industrielles et sociales dues au climat — étaient au fond de cette lutte. Cependant, la nature elle-même combattait pour conserver l'unité menacée. Si les Etats dissidents avaient été séparés des Etats du Nord par une barrière naturelle, telle qu'une chaîne de montagnes traversant le Continent de l'Est à l'Ouest, les opérations des armées envahissantes auraient été incomparablement plus difficiles. Dans l'état existant, la route du Sud restait grande ouverte et les grands fleuves qui coulaient de l'Ouest vers le Sud favorisaient les envahisseurs. S'il n'avait pas existé, dans les monts Alleghanys, une large ceinture de plateaux élevés, introduisant comme un coin sur le territoire révolté une population blanche qui, ne possédant pas d'esclaves (car il y en avait très peu dans les montagnes), ne sympathisait pas avec la sécession, qui, même, s'y opposait énergiquement, les chances des confédérés du Sud auraient été bien plus grandes. Les monts Alleghanys, interrompirent la coopération de leurs armées de l'Est et de l'Ouest, et four-

rirent au Nord des recrues et des adhérents ; il est à peine nécessaire d'ajouter que les conditions climatiques du Sud ayant rendu sa population beaucoup moins nombreuse, et, en général, beaucoup plus pauvre que celle du Nord, l'épuisement vint plus vite. Celui qui voit le Sud, même aujourd'hui, alors qu'en bien des endroits il a gagné considérablement depuis la guerre, est surpris, non pas qu'il ait succombé, mais qu'il ait pu résister si longtemps.

Avec la disparition de l'esclavage, l'unité politique du pays fut assurée, et le but de la nature, qui avait voulu en faire un seul peuple, semblait avoir été rempli. Avant de rechercher si c'est là un résultat durable, en ce qui regarde les causes physiques de cet état de choses, il est utile d'examiner un autre ordre de conditions physiques, à savoir, celles qui ont trait à la nature de son sol et de son ciel, conditions qui déterminent l'abondance des produits utiles, c'est-à-dire de la richesse et, par suite, aussi de la population.

Les principales sources de richesses naturelles sont un sol fertile, les mines et les bois (1). De ces trois sources, la dernière est maintenant confinée dans trois régions, — les collines du Maine, les monts Alleghanys et les hauteurs de la côte du Pacifique, surtout dans le Washington et quelques endroits dans les Montagnes Rocheuses et dans la Sierra-Nevada. Partout ailleurs, bien qu'il y ait de grandes étendues de bois, l'exploitation et l'exportation du bois de haute futaie ou, comme on l'appelle de l'autre côté de l'Atlantique, du *lumber* (bois de charpente scié) ne constituent pas (à l'ex-

(1) Je laisse de côté les pêcheries, parce que leur importance commerciale est restreinte à trois districts, les côtes du Maine et du Massachusetts, les rivières de Washington, et certaines parties de l'Alaska, avec les fles de Pribyloff, où se trouvent des phoques. Les pêcheries maritimes de la côte du Pacifique (Washington, Oregon et Californie) sont encore imparfaitement développées.

ception peut-être du Michigan) une industrie importante pour occuper ou pour enrichir un grand nombre de personnes. De plus, c'est une industrie qui décline de plus en plus, car les forêts disparaissent chaque jour devant le feu et la hache, plus rapidement que la nature ne les renouvelle.

De même qu'aucune nation ne possède une aussi vaste superficie de terres capables de fournir à l'homme sa subsistance, de même aussi aucune des plus grandes nations ne peut se vanter d'avoir dans son domaine une si grande étendue de terres propres au labourage ou à l'élevé du bétail. Si nous exceptons les parties pierreuses de la Nouvelle-Angleterre et l'Est de l'Etat de New-York, où le sol ne recouvre que d'une couche mince les rocs de quartz, et les districts sablonneux qui couvrent une superficie considérable de la Virginie et de la Caroline du Nord, presque tout le terrain de plaine qui s'étend entre l'Atlantique et les Montagnes Rocheuses constitue un bon pays agricole ; même, sur certains points, spécialement sur le haut Mississipi, le sol est d'une richesse remarquable. Il est impossible de dire encore quels terrains seront, en définitive, les plus fertiles. Les prairies du Nord-Ouest ont nécessité moins de travail et ont donné les plus grands profits à leurs premiers cultivateurs ; mais il est douteux que cette supériorité se continue lorsqu'une culture prolongée aura rendu nécessaires les secours artificiels, comme d'ailleurs cela est arrivé en quelques endroits. Quelques-uns des terrains des Etats de l'Est et du Sud s'améliorent, dit-on, par la culture, étant riches en principes fertilisants. Non moins riches que les prairies du Mississipi, mais d'une superficie bien moindre, sont les terrains arables du Versant du Pacifique (*Pacific slope*) où, spécialement dans le Washington, le compost formé par la décomposition des rocs trappéens est excessivement productif. A l'intérieur de la région des

Montagnes Rocheuses et entre les Montagnes Rocheuses et la côte du Pacifique, s'étendent des plaines et des vallées d'une grande fertilité naturelle, mais les pluies y sont si rares qu'il faut des irrigations artificielles pour tirer parti de cette fertilité. La construction d'ouvrages en vue de l'irrigation, et le forage de puits artésiens, ont, depuis 1890, permis la culture. La découverte du *dry farming* permet l'exploitation d'autres régions où l'irrigation ne peut être employée, et il est probable qu'on pourra faire encore davantage pour cultiver des régions considérées, il n'y a pas bien longtemps, comme à jamais stériles. Les établissements des Mormons, à l'est et au sud du grand lac Salé, ont été les premiers terrains ainsi améliorés grâce à un travail patient.

Quand on évalue les ressources minières, il faut faire une soigneuse distinction entre les mines d'or, d'argent, de cuivre et de plomb d'un côté, et, d'un autre côté, les mines de charbon et de fer. Les premières sont nombreuses et ont énormément enrichi quelques heureux spéculateurs. Dans quelques parties des Montagnes Rocheuses et des chaînes qui les reliaient à la Sierra-Nevada, le voyageur voyait, dès 1881, des concessions de mines d'argent s'étagant sur chaque colline. Mais ces mines sont d'un rendement incertain ; et la valeur de l'argent est sujette à de grandes fluctuations. Le développement des industries électriques a, dans ces dernières années, augmenté l'importance du cuivre, métal dont le prix est aussi soumis à de violentes oscillations. Le charbon et le fer offrent un bénéfice moins éblouissant, mais plus sûr, et ils sont indispensables à un grand nombre d'entreprises gigantesques. Or, tandis que l'or, l'argent et le plomb sont surtout tirés des Rocheuses et du groupe de la Sierra-Nevada, le cuivre, principalement de l'Ouest et du lac Supérieur, le charbon et le fer se trouvent surtout en Pennsylvanie et dans

l'Ohio (1), ainsi que le long des monts Alleghany en allant vers le Sud dans l'Alabama. C'est surtout dans le voisinage des dépôts de charbon que se développent les grandes manufactures ; pas exclusivement cependant, car la puissance hydraulique utilisable au pied des collines de la Nouvelle-Angleterre provoqua l'établissement d'usines importantes, qui demeurent encore prospères, bien que les conditions soient changées, et qui reçoivent en grande partie leur charbon par mer de la Nouvelle-Ecosse.

Les huiles minérales ont été, au début, exploitées surtout en Pennsylvanie, puis dans l'Ohio ; des sources ont été découvertes dans bien d'autres régions et tout récemment dans le Texas, l'Oklahoma et la Californie.

Quel a été le résultat de ces conditions et que nous font-elles espérer pour l'avenir ?

C'est d'abord une population agricole dans le bassin du Mississippi, population déjà considérable, et capable d'atteindre une importance qui effraie l'imagination ; si, en effet la densité de la population y sera moindre que dans le Bengale ou en Egypte, où le paysan jouit d'un bien-être incomparablement inférieur à celui du *farmer* américain, elle est susceptible de devenir aussi dense que dans les pays agricoles les plus prospères de l'Europe.

Deuxièmement : une population industrielle, maintenant presque égale à la population agricole (2), concentrée principalement dans les Etats du Nord-Est et le

(1) Il y a d'autres petits districts houillers, y compris celui de Washington sur le rivage du détroit de Puget.

(2) La population habitant des villes de 8.000 âmes et au-dessus ne représentait, en 1900, que 33,1 0/0 de la population totale (quoique dans la région du Nord de l'Atlantique la proportion atteignit 58,6 0/0). Mais une grande partie de la population travaillant aux mines ou dans les usines se trouve dans des villes dont la population n'atteint pas ce chiffre.

long de la chaîne des monts Alleghany, ainsi que dans les grandes cités qui s'élèvent çà et là, où (comme à Chicago, Cleveland, Minneapolis et Saint-Louis), le commerce a établi ses centres d'échange et de distribution. Cette population industrielle croît plus rapidement que la population agricole et la valeur totale des produits manufacturés augmente plus vite d'un recensement à l'autre que la valeur des produits du sol.

Troisièmement : une population agricole et industrielle, mais beaucoup moins nombreuse le long du Pacifique, population dont les cinq sixièmes habitent dans un rayon de quatre-vingt milles de la côte.

Quatrièmement : entre le bassin du Mississippi et ce populeux rivage du Pacifique, une région très peu habitée, parfois tout à fait aride et, par conséquent, désertée, parfois présentant des collines couvertes d'herbe avec des troupeaux de bœufs ou de moutons et quelques *ranchmen* (éleveurs) sur les pentes des collines, plus rarement des vallées auxquelles l'irrigation a enseigné à se couvrir de récoltes. Et, çà et là, sur ce sol, le délivrant de sa solitude, s'éparpillent des villes minières, un grand nombre appelées à disparaître aussi rapidement qu'elles sont nées, mais d'autres destinées, si elles occupent le centre d'une contrée minière, à jouir d'une importance plus durable.

De sorte que l'énorme prépondérance de la population sera à l'est de la ligne de partage des eaux du Continent. Il en était ainsi en 1900, — 56 millions d'habitants contre 6 millions — ; vraisemblablement il continuera d'en être ainsi, quoique l'inégalité puisse un jour ou l'autre être moins marquée. La face de la nation sera tournée du côté de l'Est ; et, pour emprunter une expression de Lowell, la porte d'entrée de son habitation s'ouvrira sur l'Atlantique, tandis que la porte de derrière s'ouvrira sur le Pacifique. Faibles et rares — autant du moins que nous puissions le conjecturer en ce

moment, bien que plus suivies qu'elles ne le sont actuellement, et il est probable qu'elles grandiront rapidement après l'ouverture du canal de Panama, — seront les relations entretenues avec l'Asie orientale et l'Australie à travers l'immensité de cet Océan, si on les compare avec les relations qui doivent exister avec l'Europe, à laquelle non seulement la littérature et les intérêts sociaux, mais aussi le commerce, relieront l'Amérique par des liens de jour en jour plus étroits et plus nombreux.

Que les habitants de ce territoire continuent à former une même et seule nation, c'est là, comme nous l'avons déjà fait remarquer, la conclusion à laquelle conduit l'étude de la géographie du Continent. Des considérations de nature industrielle et commerciale fortifient encore cette conjecture. Les Etats-Unis, produisant à peu près tous les produits végétaux de la zone tempérée, et plusieurs mêmes que l'on peut qualifier de *subtropicaux*, ont aussi une plus grande variété de produits, tant minéraux que végétaux, que n'importe quel autre pays, et, par conséquent, une base plus large pour les échanges internationaux des denrées. Le libre-échange avec d'autres pays, pour aussi désirable qu'il puisse être, a moins d'importance pour un pays qui possède un vaste commerce intérieur et qui, s'étendant sur tout un Continent, a sa liberté assurée par la Constitution. Les avantages d'une telle liberté pour les producteurs de blé et de maïs de l'Ouest, pour les planteurs de coton, de riz et de canne à sucre des Etats du Golfe, pour les producteurs d'oranges de la Floride et les producteurs de vin et de fruits de la Californie, pour les éleveurs de bétail de l'Ouest et les éleveurs de chevaux du Kentucky et de l'Idaho, pour les producteurs de bois de charpente du Maine et du Washington, pour les producteurs de charbon et de fer de la Pennsylvanie et des Etats des monts Alleghany, pour les usines de la Nouvelle-An-

gleterre, tant pour les patrons que pour les ouvriers, aussi bien que pour les consommateurs des grandes villes, sont si évidents qu'ils suffisent à eux seuls pour assurer une complète sécurité contre toutes les tendances séparatistes. De tels avantages, unis aux forces politiques et sociales que nous avons discutées dans d'autres chapitres, sont maintenant largement suffisants pour retenir les Etats du Pacifique dans l'Union en dépit des obstacles que la nature a interposés. Pendant les premières phases de la société, ces obstacles auraient pu être insurmontables. Si les communications avaient été aussi difficiles au milieu du XIX^e siècle qu'elles l'étaient au XVIII^e, les habitants de la côte du Pacifique auraient pu former une nationalité distincte et se former en Etats indépendants ; en même temps que, dans les replis intérieurs du vaste pays de montagne, auraient pris naissance d'autres communautés probablement plus petites, ayant chacune une culture moindre et se développant sous une forme propre à elle-même. Mais le siècle dans lequel nous vivons favorise la concentration. La puissance assimilatrice du langage, des institutions et des idées, aussi bien que des forces économiques et industrielles, est énorme, surtout lorsque cette influence procède d'un corps aussi vaste que celui du peuple américain situé à l'est des Montagnes Rocheuses, à côté duquel les habitants du versant occidental ne sont encore que peu nombreux. L'échec de la tentative faite par les Mormons pour fonder un Etat, est un exemple bien fait pour montrer combien sont vains les efforts tentés pour se soustraire à ces influences ; car, même sans que l'on ait recouru aux forces militaires des Etats-Unis, ils ont dû bientôt, par la seule force de la colonisation, se laisser absorber par sa masse. Il n'y a donc pas lieu de s'attendre aujourd'hui à une séparation comme celle qui aurait pu se produire s'il n'y avait eu ni chemins de fer ni télégraphes, et si la Californie

n'avait été accessible que par le cap Horn ou par l'Isthme. Actuellement, sept grandes lignes principales traversent le Continent ; quoiqu'une grande partie du territoire qui s'étend entre les rivages populeux du Pacifique et les cités du Colorado, du Nébraska et du Dakota soit et doit rester déserte et stérile, un grand nombre d'établissements miniers, d'élevage et même agricoles, ont commencé à s'élever dans cette région intermédiaire dont les espaces inhabités deviennent chaque jour moins étendus. En particulier le long des lignes les plus septentrionales des chemins de fer, la population, bien qu'elle doive y être toujours clairsemée, est susceptible de s'y répandre d'une manière uniforme. Un observateur attentif peut cependant découvrir quelques différences de caractère entre les Californiens et les Américains des Etats de l'Est et du Mississipi ; il est possible, sinon probable, que lorsque l'immigration aura cessé et que les côtes et les vallées du Pacifique seront peuplées par des petits-fils de Californiens et d'Orégoniens, cette différence puisse devenir plus sensible et que l'on arrive facilement à discerner parmi les Américains une variété du Pacifique.

Nous avons admis, jusqu'ici, que les habitants des Etats-Unis resteront à l'avenir ce qu'ils ont été durant les trois dernières générations. Il faut cependant reconnaître que deux agents sont à l'œuvre, qui peuvent faire naître, entre ceux qui occupent des régions différentes des distinctions plus considérables que celles qui existent actuellement. L'un de ces agents est l'immigration venue des pays d'Europe, de laquelle je dirai seulement que des raisons ont été données dans un précédent chapitre qui font douter qu'elle doive altérer substantiellement la population d'une région quelconque, si grande est la puissance d'absorption que la population existante exerce sur les nouveaux venus (1). Pour aussi considé-

(1) Voir *infra*, chapitre xcii, p. 139 et s.

nable qu'elle ait été jusqu'ici, elle n'a pas encore sensiblement affecté la langue anglaise sur aucun point du pays ; on peut même remarquer que, s'il y a des différences de prononciation très marquées, il n'y a, au point de vue des mots, que peu de différences dialectiques sur le vaste territoire de l'Union. L'autre agent est le climat. Sans doute, les influences climatiques semblent n'agir que lentement sur un type national déjà formé, et, pour ainsi dire, forgé par les siècles dans une forme déterminée. La race anglaise est, après tout, une race arrivée tout récemment en Amérique. Rares sont les habitants du Sud dont les ancêtres se sont établis là il y a deux siècles ; c'est-à-dire que la génération actuelle est, tout au plus, la sixième sur laquelle le climat a pu agir. Il est donc très possible que lorsque cinq ou six siècles de plus auront passé, les habitants des basses terres des Etats du Golfe soient, sous l'influence de la température énervante de leurs étés, et, aussi, à la suite de cette absence d'activité physique qu'entraîne toujours la chaleur, devenus différents de ce qu'ils sont aujourd'hui ; toutefois la température relativement froide et, par suite, fortifiante des hivers et l'infiltration de nouveaux venus plus vigoureux arriveront en sens contraire (1). Les sentiments moraux et sociaux prédominants dans une nation, et l'atmosphère d'idées qu'on y respire, tendent, à mesure que l'instruction se répand et que les communications deviennent plus actives, à devenir des forces de plus en plus puissantes pour amener l'uniformité du caractère ;

(1) La malaria pourrait agir dans le même sens, mais la science a tant fait pour la combattre, que cette influence délétère a moins d'importance de nos jours qu'elle n'en avait au siècle passé. Dans un des chapitres suivants, je parlerai des nègres, dont la race s'adapte tout naturellement aux basses terres du Golfe.

cette uniformité se reflète dans la vie tout entière des individus et dans leur constitution.

Une question semblable a été soulevée en ce qui concerne l'ensemble du peuple des Etats-Unis comparé avec les souches européennes d'où il est issu. Le climat de son nouveau pays à des extrêmes plus froids et plus chauds, l'air y est généralement plus stimulant que le climat et l'air des Iles Britanniques ou même de l'Allemagne et des pays Scandinaves. Que ce climat parvienne, avec le temps, à modifier le type physique d'une race et, par suite, son type intellectuel, c'est là une chose qui paraît très naturelle. Les hivers polaires et une nourriture rare ont, dans l'espace de neuf siècles, sensiblement réduit la stature des Norvégiens qui habitent l'Islande, pays qui n'a, en fait, reçu aucun mélange de sang étranger ; en même temps, les dures conditions de leur vie solitaire leur ont donné des habitudes mentales et morales qui diffèrent de celles des modernes habitants de la Norvège. Mais le problème est très obscur, car, outre le climat, il y a encore un grand nombre d'autres éléments ; l'histoire offre si peu d'exemples, qu'on ne peut que conjecturer le temps requis pour modifier un type déjà fixé par les siècles. On connaît plusieurs exemples de races ayant quitté des pays froids ou humides pour aller s'établir dans des pays plus chauds ou plus secs ; mais, dans tous ces cas, il y a toujours eu aussi un mélange de sangs différents, ce qui fait qu'on ne saurait déterminer exactement la part des influences climatiques prises isolément. Ce que l'on peut dire d'une manière positive, c'est que, jusqu'ici, la race anglaise n'a pas physiquement dégénéré dans son nouveau foyer ; dans quelques régions, elle semble même s'être améliorée. Les tables des Compagnies d'assurance sur la vie montrent que la durée moyenne de la vie y est aussi élevée que dans l'Europe occidentale. Les gens marchent moins et

gravissent moins de montagnes qu'on ne le fait en Angleterre, mais il y est dépensé dans les jeux tout autant de force et tout autant d'agilité, et les sports y sont tout aussi recherchés qu'en Angleterre. On a fait remarquer que, pendant la guerre de sécession, le nombre des blessés qui guérirent de leurs blessures fut relativement plus grand que dans les guerres européennes, et, dans les deux armées, les soldats supportèrent très bien les épreuves des marches forcées à travers des régions accidentées et parfois malsaines ; ceux, peut-être, qui supportèrent le mieux ces fatigues, étaient issus de la plus pure race américaine, c'est-à-dire qu'ils venaient des districts les moins affectés par de récentes immigrations (1). On a cependant déjà fait observer que le temps pendant lequel les conditions physiques ont pu exercer leur influence sur la race anglo-américaine est beaucoup trop court pour que l'on puisse en tirer autre chose que des conclusions provisoires ; pour cette même raison, il serait prématuré de disserter sur les changements dans le caractère et dans les goûts intellectuels qui peuvent se produire dans la suite des âges, soit à raison de la configuration naturelle du Continent américain, et en particulier de sa vaste plaine centrale, soit à raison des occupations et du milieu économique de sa population, avec sa tendance à préférer la vie urbaine à la vie rurale. La science de la sociologie ethnographique est encore dans l'enfance, et l'action des causes que cette science étudie est si subtile qu'il faudra peut-être plusieurs siècles d'expériences avant qu'il soit possible de déterminer exactement les lois du développement des Nations.

(1) On trouvera quelques importantes remarques sur ce sujet dans l'intéressant ouvrage du Professeur N. S. SHALER, *Nature and Man in America*, auquel j'emprunte ces faits relatifs à l'assurance sur la vie et à l'expérience de la Guerre civile.

Résumons les points sur lesquels les conditions physiques paraissent avoir influencé le développement du peuple américain, et essayons de répondre brièvement à cette question : Quelle sorte de foyer la Nature a-t-elle donné à la Nation ?

Elle l'a pourvue de toutes les ressources nécessaires à la production, c'est-à-dire d'une richesse potentielle plus vaste et plus variée que celle que l'on peut trouver dans n'importe quel autre pays, — un sol fertile d'une étendue immense, un soleil et une humidité favorables à toutes les productions de la zone tempérée et même à quelques-unes de la zone torride, une si grande provision de minéraux, que cette provision paraît inépuisable.

Elle lui a donné aussi un climat dans lequel les premières races humaines peuvent prospérer et (sauf dans quelques régions) travailler ; dans la plupart des régions, un air non seulement salubre, mais encore plus stimulant que dans les contrées européennes où ces races sont nées.

Elle a rendu les communications faciles par ses grands cours d'eau naturels et par l'exposition générale et l'aspect uni de toute la partie du Continent qui se trouve à l'est des Montagnes Rocheuses.

Par cette plaine centrale et presque ininterrompue elle a préparé la région la plus vaste et la plus riche du pays pour être la demeure de la Nation et d'une seule Nation. Si les terres qui s'étendent à l'est de cette région entre les monts Alleghanys et l'Atlantique, et celles qui s'étendent à l'ouest entre les Montagnes Rocheuses et le Pacifique sont aussi occupées par une seule Nation, cela tient à ce que, avant l'entière colonisation de la région centrale, on trouva de nouveaux moyens de communication qui supprimèrent les monts Alleghanys en tant que barrière ; et aussi à ce que, avant que la côte du Pacifique fût couverte d'établissements, le reste du pays

avait déjà une si nombreuse population, une telle richesse, et un tel pouvoir, que son attraction était aussi irrésistible que celle que la terre exerce sur la lune.

En séparant, à l'Est, ce territoire de la vieille Europe par un large Océan et en le séparant par un Océan encore plus large du monde demi-vieux et demi-nouveau de l'Asie et de l'Australie, du côté de l'Ouest, elle a rendu la Nation entièrement maîtresse de ses propres destinées. Elle n'a à craindre ni attaque ni contrainte de la part des puissances militaires et navales de l'autre hémisphère, et elle est peu tentée de gaspiller ses forces dans des contestations avec cet hémisphère. Elle a sans doute un voisin redoutable du côté du Nord, mais ce voisin est un ami, auquel la retient des liens d'intérêts et de parenté ; selon toute vraisemblance, il ne deviendra jamais menaçant. Elle avait, du côté du Sud, des voisins qui auraient pu être dangereux, mais le sort la favorisa en faisant l'un d'eux d'une faiblesse irrémédiable et en obligeant l'autre, malgré sa force, à abandonner sa possession à un moment critique. Ainsi, la Nation des Etats-Unis est livrée à elle-même comme jamais aucune autre Nation ne l'a été ; ainsi, ses citoyens ont une occasion qui n'avait jamais été accordée à personne, de faire leur Nation ce qu'ils veulent qu'elle soit.

Ce sont là des avantages incomparables. Ils contiennent les éléments d'une immense force défensive et d'une immense prospérité matérielle. Ils ouvrent un champ sans égal au développement d'une civilisation industrielle. Néanmoins, ceux qui étudient l'histoire savent que l'action de ce que nous appelons les causes morales, c'est-à-dire des influences sentimentales et intellectuelles, par opposition à celles qui ont leurs racines dans les faits physiques et économiques, échappe à toute prévision ; aussi, même après l'examen le plus attentif des conditions physiques de l'Amérique, ils ne voudront pas se risquer à émettre une prophétie plus

audacieuse que celle-ci, à savoir que non seulement l'Etat sera puissant et la richesse de ses citoyens prodigieuse, mais aussi que la Nation demeurera probablement une par son gouvernement, et, plus probablement encore, une par sa langue, son caractère et ses idées.

CHAPITRE XCII

LA DERNIÈRE PHASE DE L'IMMIGRATION

Depuis les ve, vie et viie siècles de l'ère chrétienne, alors que se produisirent, en Europe et en Asie occidentale, d'énormes déplacements de population, entraînant de nombreuses tribus Teutones et Slaves loin de leurs lieux d'origine vers les territoires de l'Empire romain, nulle époque n'a vu des migrations de races humaines comparables en importance à celles qui depuis 1845 se sont déversées aux Etats-Unis (1). Ces nouveaux colons sont venus de toutes les parties de l'Europe, sauf de la France, que peu de ses habitants quittent, et de l'Espagne dont les émigrants vont dans les parties du Nouveau Monde où l'on parle Espagnol. Récemment, quelques-uns sont venus du Levant.

L'immigration se divise en trois périodes, ou plutôt consiste en trois courants successifs, chacun apportant sur la scène une nouvelle race ou un nouveau groupe de

(1) Sur la question des nouveaux immigrants le lecteur peut se reporter au livre de M. J. R. COMMONS, *Races and Immigrants in America*, aux livres du professeur STEINER, *On the trail of the Immigrant* et *The Immigrant Tide* et aux rapports du Bureau de l'Immigration. On trouvera quelques faits et aperçus intéressants et suggestifs dans la conférence du professeur W. Z. RIPLEY, intitulée *The European Population of the United States*.

racés, tandis que les premiers courants continuent à couler, toutefois avec un volume réduit.

Dès le début du XIX^e siècle, il y avait eu un courant continu, mais faible, qui ne dépassa pas 20.000 colons, par an jusque vers 1820. Ce nombre s'éleva peu à peu avec la prospérité du pays, et ensuite, avec le bon marché et la rapidité du transport par les bateaux à vapeur, jusqu'en 1842, où il atteignit 100.000 immigrants. Avec les années 1845-1846, époque de la terrible famine en Irlande, commence la première période ou période Irlandaise du flot impétueux de l'immigration (1). En dix ans, de 1845 à 1855, plus de 1.250.000 personnes vinrent d'Irlande aux Etats-Unis. Le chiffre maximum a été atteint en 1851, où 221.253 débarquèrent. Depuis cette époque, le courant a généralement été fort, avec de grandes variations, mais rarement inférieur à 30.000 et quelquefois atteignant jusqu'à 80.000 personnes. Dans ces dernières années, il semble se ralentir : il n'était, en 1909, que de 25.033 ; le total des immigrants, de 1820 à 1909 inclus, était de 4.218.107, nombre égal à la population totale de l'Irlande en 1909. Par dessus cette immigration celle arriva bientôt une seconde vague ; cette fois, elle venait des parties teutoniques de l'Europe. Les arrivées d'Allemagne s'élevèrent subitement, en 1852, de 72.000 à 145.000 et, en 1854, elles atteignirent 215.000 ; ce chiffre n'a été dépassé par la suite qu'en 1882, où le nombre total fut de 250.000 personnes. Depuis 1894, le courant s'est affaibli : en 1909, 25.540 immigrants seulement sont venus d'Allemagne. Le nombre total de 1820 à 1909 a été de 5.320.312 immigrants.

Un peu plus tard commença l'invasion des trois pays

(1) Le Bureau de l'Immigration (rapport de 1909) évalue que de 1776 à 1820, 250.000 immigrants seulement arrivèrent aux Etats-Unis, et que, de 1820 à 1909, il en arriva 26.852.723.

scandinaves. Insignifiant jusqu'en 1849, le chiffre des arrivées s'éleva soudain à 13.000 en 1866, atteignit ensuite 30.000, puis 50.000 pendant plusieurs années, jusqu'à 105.000 en 1882, chiffre maximum. En 1909, le chiffre était de 32.496 et le total de 1820 à 1909, est de 1.896.139.

Pendant ce temps, l'immigration des autres parties de l'Europe a été insignifiante, à l'exception, bien entendu, de l'Angleterre, d'où est venu un courant continu mais peu abondant. Mais, en 1880, le tribut jusqu'ici peu important de la monarchie austro-hongroise s'éleva rapidement, ainsi que celui de l'Italie et de la Russie en 1882. La grande prospérité qui régnait alors aux Etats-Unis était une puissante cause d'attraction ; le mouvement d'immigration de toutes les parties de l'Europe acquit une importance qui ne fut égalée qu'en 1907. A partir de 1882, d'autres parties de l'Europe ont été également affectées ; après 1890, à mesure que le nombre des arrivées d'Irlande et d'Allemagne commença peu à peu à diminuer, l'Europe centrale et méridionale devint la source principale du torrent qui amena aux Etats-Unis de nouveaux immigrants dont le nombre total s'élevait, en 1882, à 789.000 et, en 1907, à 1.285.000. Tchèques, Polonais, Slovaques, Croates, Serbes, Magyars, Finlandais, Russes — ces derniers Juifs pour la plupart — Slovènes, Roumains (surtout de la Transylvanie) et Grecs, ainsi qu'un petit nombre d'Arméniens, de Syriens et de Bulgares ont (dans l'ensemble) récemment dépassé en nombre les immigrants teutons, comme les Italiens ont laissé loin derrière eux les Irlandais. On a estimé qu'au total plus de 8 millions d'immigrants sont entrés aux Etats-Unis de 1900 à la fin de 1909 et que plus de 27 millions sont entrés en soixante-dix ans, de 1840 à 1910, soit le double du nombre total de la population blanche des Etats-Unis la première année.

La population des Etats-Unis était, en 1840, presque entièrement — en tout cas pour les sept huitièmes — d'origine britannique, c'est-à-dire à peu près les deux tiers d'origine teutonique et un tiers d'origine celtique. Or, un fait est à remarquer : les éléments teutoniques et celtiques qui sont entrés aux Etats-Unis pendant les cinquante années suivantes, de 1840 à 1890, n'ont pas sensiblement modifié les proportions dans lesquelles étaient ces éléments dans la population de 1840 ; les Teutons, y compris les Allemands, Scandinaves et Anglais des parties teutoniques de l'Angleterre, représentent les deux tiers et les Irlandais environ le tiers de la population totale. Donc, la composition raciale du peuple américain, dans l'ensemble, n'a pas été altérée d'une façon notable pendant ce demi-siècle : le rapport des Teutons et des Celtes demeurant constant. La proportion des sectes religieuses n'a pas non plus beaucoup changé ; si presque tous les Irlandais et un grand nombre d'Allemands étaient catholiques, tous les Scandinaves, presque tous les Anglais et la majorité des Allemands étaient protestants.

Il en est tout autrement du troisième courant. De nouveaux éléments, jusqu'ici sans représentants dans le peuple américain et différant aussi bien des Teutons que des Celtes, sont venus s'ajouter aux éléments déjà existants. Le peuple américain de l'avenir sera un amalgame dans lequel entrera un bien plus grand nombre d'éléments qu'il n'y en a eu jusqu'ici. De plus, ces nouveaux apports, à l'exception des Juifs, des Grecs, de quelques Roumains, des Finlandais et des Arméniens, appartiennent presque tous à l'Eglise catholique ; si donc les enfants des immigrants restent fidèles à leur religion, la partie relativement la plus grande de la population appartiendra à cette église.

Il y a eu autrefois quatre causes de migration en masse : 1^o la guerre ; 2^o la persécution politique ou re-

ligieuse ; 3^o le désir d'une population croissante de trouver des terrains nouveaux à cultiver ; 4^o le déplacement de la main-d'œuvre des régions où elle est abondante et bon marché vers les régions où elle est rare et chère. De ces quatre causes, la première ne s'applique pas au cas présent, et la seconde concerne seulement les Juifs et les Arméniens. C'est la troisième et, récemment, encore plus la quatrième, qui ont provoqué cette émigration en masse du Vieux-Monde vers le Nouveau. Ce besoin de sortir de leurs anciennes et immuables habitudes a même agi sur l'esprit des paysans illettrés de régions arriérées, et leur a donné le désir d'améliorer leur condition. Mais deux faits sans précédents dans l'histoire ont accéléré et accru l'émigration. L'un, c'est le bon marché et la rapidité extraordinaire du transport par mer ; l'autre, ce sont les facilités que les méthodes modernes de publicité ont données aux compagnies de navigation, et qu'elles ont employées sans relâche, pour décider les paysans des coins les plus reculés de l'Europe à chercher une nouvelle patrie au-delà des mers (1). Quelques-uns, il est vrai, ne viennent pas s'établir, mais gagner de l'argent et s'en retournent

(1) On trouve le passage suivant dans le Rapport du Commissaire général de l'Immigration, p. 112, sur les méthodes employées pour attirer les immigrants : « Les paysans de l'Europe méridionale et orientale ont, pendant plusieurs années, fourni une riche moisson à l'organisateur de l'immigration. L'organisateur est d'ordinaire un employé préposé aux billets sur un vapeur, et payé par commission, ou un prêteur professionnel, ou les deux réunis. Son seul intérêt est d'ordre personnel et consiste à gagner sa commission et à percevoir son intérêt usuraire. Il est employé par les compagnies de navigation, petites et grandes, sans scrupule au profit énorme de ces compagnies. Plus ils amènent d'étrangers, plus ils en ramèneront si l'immigrant échoue, et plus grand sera le nombre de ceux qui seront tentés de le suivre plus tard si le succès est son lot. Quel que soit le résultat, la proposition est avantageuse pour la compagnie de navigation ».

ensuite. Cependant, ceux-là aussi prennent part au mouvement : ces immigrants, en particulier les Italiens et les Slaves austro-hongrois, qui retournent dans leur patrie avec leurs gains, après quelques mois ou une année de travail en Amérique, parlent à qui veut les entendre des salaires élevés qu'ils ont gagnés et excitent la curiosité et l'avidité de leurs compatriotes. Ainsi le mouvement se propage, et de plus en plus nombreux sont ceux qui quittent leur humble foyer pour la Terre Promise occidentale.

La valeur des premiers immigrants, Irlandais et Teutons, est trop connue pour qu'il soit nécessaire de la décrire. La plupart n'avaient pas d'instruction, les Scandinaves étaient sans doute les moins ignorants ; mais c'étaient des paysans intelligents, de souche robuste, industriels, énergiques, susceptibles de s'adapter rapidement aux conditions de leur pays d'adoption et de fusionner avec son peuple. Les Slaves et les Italiens de l'Europe centrale et méridionale sont aussi des paysans ; ils sont aussi industriels (1). Mais ces immigrants, ainsi que ceux appartenant aux races nouvellement venues, sont plus illettrés que les Allemands ou les Irlandais et appartiennent à un degré inférieur de la civilisation. D'ordinaire, les Juifs et les Grecs sont plutôt de petits commerçants que des agriculteurs ; ils sont également illettrés, forment un clan à part, et sont, moins que tout autre groupe, enclins à frayer avec les Américains d'origine ou avec les autres immigrants. Si l'on considère les divers éléments qui le forment, ce troisième courant d'immigrants est donc, au point de vue social, inférieur aux deux premiers, et, à tous points de vue, plus étranger aux habitudes et aux aspirations américaines.

(1) Ils auraient souvent mieux fait de rester chez eux. Les Grecs ont abandonné la fertile Thessalie, où de vastes régions sont incultes, pour venir s'établir dans les bouges de Chicago.

L'importance de ce nouveau courant provoqua le vote de lois sur l'immigration plus sévères que celles que l'on avait cru jusque-là nécessaires. Ces lois ont établi un système de conditions rigoureuses d'admission, complétant une loi qui interdit l'importation d'ouvriers en vertu d'un contrat de travail, lorsqu'il existe aux Etats-Unis des ouvriers sans travail exerçant le même métier. L'application des lois actuelles a pour effet de rejeter un peu plus de 10/0 des immigrants. Cette législation a été motivée par la faveur croissante dont jouissent les mesures sanitaires, et par un sentiment d'alarme à l'arrivée d'un grand nombre d'individus qui feront vraisemblablement de mauvais citoyens. Les associations ouvrières, désireuses d'écartier le plus grand nombre possible des concurrents prêts à accepter des salaires inférieurs à ceux que reçoivent les ouvriers qui sont déjà citoyens américains, ne sont pas étrangères à ce mouvement législatif (1). L'opinion publique ne désire pas voir réduire le taux des salaires et le *standard of life*.

La différence entre ces immigrants récents et les Allemands et les Scandinaves qui les ont précédés, apparaît dans le fait suivant : les premiers arrivants travaillaient immédiatement la terre, s'occupant à défricher les forêts ou à labourer les prairies de l'Ouest ; au contraire, la masse des derniers venus a, comme les Juifs et les Grecs, afflué dans les cités et s'y est adonnée au commerce de détail ou aux métiers manuels et petites industries ; ou bien, comme les Slovaques, les Polonais et les Italiens, elle a trouvé du travail dans les districts mi-

(1) En 1908-1909, 10.411 étrangers (près de 1.090/0 du nombre total de ceux qui demandaient admission) ont été refusés, la moitié parce qu'ils auraient été une charge publique ; plus d'un cinquième, parce qu'ils étaient atteints d'une maladie contagieuse ; les autres parce qu'ils étaient engagés par un contrat de travail.

niers, dans la construction des voies ferrées, et autres travaux qui ne demandent pas d'aptitudes spéciales (1). De nos jours, la plus grande partie des plus rudes et des plus durs travaux des champs est partout accomplie par les récents immigrants de l'Europe centrale et méridionale ou (très peu dans le Nord et presque pas dans l'Ouest) par les nègres. Les Irlandais et la population urbaine allemande se sont élevés dans l'échelle sociale et ne forment plus la couche inférieure.

Parmi les immigrants Slaves et Italiens, rares sont ceux qui connaissent l'agriculture, ou qui ont l'esprit d'entreprise ou le capital indispensable pour diriger une ferme ; pourtant, bien faible est le capital nécessaire, même de nos jours où les terres sont moins abondantes qu'en 1890. Mais on entend déjà parler de Polonais, de Finlandais dans la Nouvelle-Angleterre, de Bohémiens dans l'Iowa et de quelques Russes (non

(1) « La compétition des races est la compétition des besoins. La race qui a le moins de besoins prend la place de l'autre. Autrement les garçons et les filles instruits, de souche américaine, se livraient à l'industrie textile dans la Nouvelle-Angleterre. Les Irlandais prirent la place de beaucoup, puis les Canadiens français achevèrent de les chasser. Ensuite, quand les descendants des Français commencèrent à avoir plus de besoins, le contingent des Portugais, des Grecs, des Syriens, des Polonais et des Italiens empêcha le relèvement du *standard of life*... Certaines branches de l'industrie du vêtement débutèrent à New-York avec des tailleurs anglais et écossais, puis furent accaparées par les Irlandais et les Allemands, puis par les Juifs russes, et enfin par les Italiens ; de même, à Boston, les Portugais prirent leur part, comme les Polonais, les Bohémiens et les Scandinaves prirent la leur à Chicago. Presque toutes les grandes manufactures et l'industrie minière ont subi des substitutions de races analogues. Dès qu'une race s'élève dans l'échelle sociale et s'organise pour réclamer des salaires plus élevés et pour résister à l'imposition de journées de travail trop longues et au surmenage, les patrons lui substituent une autre race, et le même phénomène se reproduit ». *Races and Immigrants in America*, pp. 152, 153.

Juifs) dans un ou deux Etats, qui se sont mis à cultiver de petits lopins de terre ; et sans doute, le nombre de ceux qui s'établissent de cette manière, ira augmentant. Mais actuellement, c'est surtout à New-York et dans le pays environnant, à Chicago et dans les régions minières de la Pennsylvanie et de l'Ouest, comme le Colorado, que le voyageur est le plus frappé par la présence d'une population manifestement non-américaine ni même d'origine européenne occidentale. Les Juifs, qui occupent un vaste district de New-York et semblent vouloir rester un peuple urbain, forment près du quart de sa population. Les Juifs et les Italiens sont très nombreux à Boston ; toutefois cet ancien berceau du puritanisme est, à l'heure actuelle, une cité irlandaise, bien plus qu'américaine (1). Dans certaines parties du New-Jersey et dans le Sud de l'Etat de New-York on peut demander son chemin sur les routes sans trouver quelqu'un parlant anglais ou allemand. Aussi, en Pennsylvanie, la *Bible Society* distribue des exemplaires du Nouveau Testament en quarante-deux langues, et l'on dit que dans la cité de New-York on en parle quarante-neuf. A Chicago il y a quatorze groupes, comprenant chacun au moins 10.000 personnes, parlant des langues étrangères. Les personnes nées à l'étranger et leurs descendants formaient, en 1900, 48 0/0 de la population totale du pays, et beaucoup plus de la moitié de la population blanche des Etats du Nord ; il est à peine nécessaire de dire que les Celtes, les Teutons ou les Slaves n'ont presque pas immigré dans les Etats du Sud ; toutefois, il y a quelques Italiens dans la Loui-

(1) A New-York et à Chicago, 79 0/0 de la population est d'origine étrangère ; sur une population de plus de 12 millions dans les vingt-sept plus grandes cités, 73 0/0 appartenaient, en 1900, soit à des personnes nées à l'étranger ou descendaient de personnes nées à l'étranger. La proportion est, depuis, devenue plus grande.

siane et quelques Allemands dans le Texas. Le Sud primitif (la Virginie et les Carolines) est la partie la plus anglaise des Etats-Unis.

L'immigration récente est en partie transitoire. Les Italiens et les Slovaques, par exemple, après avoir accumulé, grâce à leur frugalité, une somme importante pour eux, retournent à leurs villages d'origine et emportent avec eux des idées et des habitudes nouvelles qui agissent comme un ferment sur les simples paysans de la Calabre ou de la Vallée du Nord de la Hongrie (1). Cette pratique a, pour les Etats-Unis, le double avantage de fournir, quand les offres de travail sont nombreuses, une main-d'œuvre abondante, bon marché et inexpérimentée, et de pouvoir s'en débarrasser quand les offres deviennent rares ; le nombre des sans-travail, souvent très grand à la suite d'une crise financière, est ainsi rapidement réduit ; d'autre part, il reste plus de travail pour la partie ouvrière de la population installée en Amérique d'une manière définitive.

Il est très facile aux immigrants d'aller et de revenir, car les deux tiers de l'ensemble de toutes les races, à part les Juifs, sont, soit des jeunes gens encore célibataires, soit des hommes qui ont laissé leur femme au pays. (Toutefois, un grand nombre font venir leur femme, par la suite). Il n'y a pas non plus beaucoup d'enfants. Les quatre cinquièmes du chiffre total des immigrants ont de quatorze à quarante-cinq ans.

Les Américains d'origine entrent peu en contact et ne fréquentent presque pas les nouveaux immigrants qui travaillent dans les mines ou qui sont employés aux travaux publics. Même dans les villes, les Italiens et les Juifs vivent entre eux, occupant souvent des quartiers

(1) On trouvera, dans les livres déjà cités du professeur Steiner, des exemples intéressants de l'influence de ces immigrants rentrés au foyer sur leurs compatriotes.

qui leur sont exclusivement réservés. Il arrive parfois qu'un groupe de Magyars ou de Tchèques, travaillant dans une carrière ou dans une usine, éveillent les sympathies de leurs voisins qui, peut-être, leur bâtiront une chapelle ou organiseront leurs fils adolescents en une « Société chrétienne des Jeunes Gens ». Mais, en général, ils sont laissés à la merci, pas toujours tendre, de leurs patrons. La condition de ceux qui travaillent péniblement dans les mines de charbon ou dans les usines métallurgiques de la Pennsylvanie est misérable. Mais ils gagnent en deux mois ce qu'ils mettraient un an à gagner chez eux. Ainsi l'immigration de l'Europe continue et a actuellement causé un tel malaise en Hongrie, qu'elle menace de raréfier la main-d'œuvre, et que le Gouvernement a pris des mesures pour décourager l'exode des paysans (1).

Il est naturel que les immigrants récents soient responsables de la plupart des crimes commis dans les districts où ils pullulent, car partout la plus grande proportion des criminels appartient à la classe la plus pauvre et la moins instruite. Les trois cinquièmes des étrangers de New-York sont illettrés. Ce fait, leur idiome étranger et, pendant les premières années, un certain manque de poli dans leurs manières, ont créé parmi les Américains un préjugé contre eux. Cette prévention n'est pas tout à fait juste, car la grande majorité d'entre eux sont, quand ils arrivent, des gens simples et honnêtes qui, ayant entendu dire que l'Amérique était le pays de la liberté et du bien-être, sont prêts à l'aimer et à la servir par leur labeur pénible et assidu.

Les plus ignorants, ceux surtout qui cherchent du travail dans les mines, les carrières et la construction des voies ferrées, ne demandent pas le droit de cité. Une

(1) Il y a quelques années, des travaux de construction furent presque abandonnés à Budapest par suite du départ d'un grand nombre d'ouvriers.

loi de 1906 place la naturalisation des immigrants étrangers sous le contrôle du Bureau de l'Immigration, et dispose, entre autres choses, que le postulant à la naturalisation ne doit être ni anarchiste, ni polygame, qu'il doit être résolu à faire des Etats-Unis sa patrie, et qu'il doit pouvoir parler l'anglais. De même, l'adhésion à des doctrines anarchistes ou polygames est aussi une des raisons de refus d'admission d'un immigrant sur le sol américain. Le but de la loi n'a pas été uniquement d'exclure du droit de cité les individus peu désirables, mais d'empêcher des individus qui désireraient retourner dans leur pays d'origine avec le titre de citoyen américain, d'acquérir ce titre et la protection à l'étranger qu'il implique. Les premiers immigrants, Irlandais, Allemands et Scandinaves, demandaient et obtenaient d'ordinaire très tôt après leur arrivée le droit de cité. Les organisations politiques s'emparèrent d'eux et les enrôlèrent, désireuses d'obtenir leurs votes. Les immigrants plus récents, surtout les Italiens et les Slaves, manifestent moins d'empressement à obtenir le droit de cité ; les partis ne les surveillent pas avec le même zèle. En 1900, plus de la moitié des immigrants de ces races étaient restés étrangers. Ce sont généralement les plus ignorants et surtout ceux qui ne se fixent pas, qui restent étrangers. Les immigrants juifs, malgré leur ignorance, sont avisés ; ayant l'intention de rester en Amérique, ils apprécient l'avantage de devenir immédiatement citoyens américains. Au nombre total de un million dans l'Etat de New-York, les Juifs sont déjà une force politique. Beaucoup sont membres de Tammany Hall et comme ils se groupent encore plus que les Irlandais, leur part du contrôle de cette organisation paraît devoir être considérable.

Beaucoup d'immigrants ont apporté de Russie, de l'Allemagne orientale ou de la Pologne, des doctrines socialistes, et, quelques-uns, des doctrines d'un anar-

chisme révolutionnaire. Le meurtre du Président McKinley par l'un d'eux (né cependant en Amérique), joint aux discours enflammés prononcés par les adeptes de ce *credo* politique extrême, sont, en grande partie, responsables de la méfiance que les Américains d'origine nourrissent envers eux et envers ceux même qui ne la méritent en aucune façon.

Si l'influence de la politique sur les nouveaux immigrants a jusqu'ici été faible, eu égard à leur nombre, cela ne tient pas uniquement au fait que beaucoup d'entre eux ne sont pas encore électeurs, mais aussi à ce qu'ils n'ont pas encore eu le temps d'apprendre à s'intéresser aux questions politiques. Par exemple, les Italiens du Sud qui votent sont amenés aux urnes, dit-on, par des considérations pécuniaires. La première question qui s'impose vraiment au nouvel arrivant, qui le touche directement, la première chose qui le mette en contact direct avec la vie américaine, c'est un conflit ouvrier. Malgré son ignorance de ces questions jusqu'à ce jour, un *leader* appartenant à sa propre race et parlant sa langue peut aisément l'attirer dans une association ouvrière, et une fois qu'il en fait partie, surtout au moment d'une grève, nul n'est plus ardent ni plus combatif que lui. Quelques associations ont des sections raciales, qui discutent dans leur langue, et qui sont bientôt au courant de la situation. S'ils n'ont pas pour chef un de leurs compatriotes, c'est généralement un Irlandais, tellement grande est l'aptitude des Irlandais au rôle de *leader*. Les patrons qui ont favorisé les groupements d'étrangers et ont eu foi en eux comme pacificateurs, ont été quelquefois cruellement déçus. En effet, le Polonais ou le Slovaque suit un chef militant plus aveuglément que ne le ferait un Américain d'origine. Il a peu à perdre, et son besoin de confort est si faible que les privations occasionnées par une grève le touchent moins que ce dernier.

En recherchant jusqu'à quel point les immigrants les plus récents se mêlent à la population préexistante, il faut soigneusement distinguer les immigrants eux-mêmes et leurs enfants nés aux Etats-Unis. Ces derniers fréquentent les écoles publiques — dans les endroits où les lois sur l'assiduité scolaire sont en vigueur, — ils frayent avec les habitants d'origine américaine, grandissent en parlant anglais, et oublient presque leur propre langue avant d'avoir atteint l'âge d'homme. Bien loin de chercher à garder leur idiome ou à conserver leur ancienne nationalité, ils désirent ardemment la rejeter et devenir Américains à tous points de vue. Souvent ils traitent leurs parents, du fait qu'ils sont nés à l'étranger, avec un certain mépris. Quelque superficiel que puisse être leur contact social avec leurs voisins américains, ils reçoivent la même instruction, ils prennent les mêmes habitudes de vie, lisent les mêmes journaux, fréquentent les mêmes divertissements publics, et bientôt les plus capables d'entre eux s'élèvent à des situations dans lesquelles ils ne sont plus de simples unités dans un troupeau d'ouvriers menés (*bossed*) par un chef américain ou irlandais, mais où ils ont chance de faire leur chemin. Il est difficile de dire jusqu'à quel point ils contractent mariage en dehors de leur race ; mais on peut affirmer que la question de race n'est pas, pour ceux qui sont nés aux Etats-Unis, ou qui, arrivés très jeunes, ont subi en grandissant les influences américaines, un obstacle insurmontable à contracter des alliances avec des individus de souche américaine. Les hommes sont, parmi eux, plus nombreux que les femmes ; les hommes essaient de choisir leur femme dans une couche sociale un peu supérieure à la leur, une jeune fille d'origine américaine ou irlandaise. Dans un pays comme les Etats-Unis, les distinctions de races, à moins qu'elles soient marquées par des distinctions de couleur, comptent peu.

Mais en ce qui concerne les rapports sociaux entre les immigrants et les Américains, et en ce qui concerne la propension au crime, il faut bien faire la différence entre les immigrants qui se fixent dans les grandes cités ou dans les régions minières, et ceux qui sont dispersés dans les petites villes ou dans les districts ruraux. Dans ces petites villes, ils tendent bientôt à se mêler aux autres habitants, et leurs enfants grandissent dans des conditions analogues et assez saluaires moralement. Mais à New-York ou à Chicago, ils restent entre eux, habitent souvent des rues réservées aux individus d'une même race. Il est difficile à des parents qui doivent eux-mêmes peiner du matin au soir, d'exercer aucun contrôle sur des enfants qui profitent de la licence d'une grande cité et qui sont exposés à ses tentations. En conséquence, le tant pour cent de la criminalité parmi les enfants nés d'étrangers est un peu plus que le double de celui des enfants nés de parents américains (1). Les conditions dans lesquelles ils vivent expliquent si bien ce fait, qu'il n'est pas nécessaire de le considérer comme l'indice d'une infériorité morale. Il arrive souvent qu'un peuple aux mœurs rudes et simples, transplanté dans un milieu plus civilisé, perde ses bonnes qualités primitives et acquière les vices de la civilisation avant ses vertus. Les enfants des immigrants sortiront avant longtemps de cette phase transitoire.

Il n'est pas utile de parler, dans ce chapitre, des races asiatiques orientales qui sont entrées aux Etats-Unis par la côte Pacifique du Continent. En effet, leur immigration a été arrêtée. Des lois, votées à la demande instantane des ouvriers californiens, qui voient d'un mauvais œil la concurrence des coolies chinois, excluent tous les Chinois, sauf les individus ayant une certaine

(1) COMMONS, *Races and Immigrants*, p. 170.

instruction, tels que les marchands, les étudiants et les touristes : d'autre part, un accord intervenu en 1908 entre le Gouvernement japonais et les Etats-Unis, a également arrêté l'immigration des ouvriers japonais, qui devenait de plus en plus importante. En 1900, il y avait aux Etats-Unis 81.000 Chinois d'origine, et il est possible que ce nombre ait été légèrement accru par l'importation frauduleuse par les frontières du Mexique et du Canada. Il y avait, en 1908, plus de 150.000 Japonais ; mais, depuis lors, beaucoup sont partis et il n'en est presque pas arrivé. Ni les Japonais, ni les Chinois, les Malais ou les Hindous ne peuvent être naturalisés, mais les enfants de ces races, nés aux Etats-Unis, sont citoyens de naissance et peuvent voter s'ils sont inscrits ; on essaie donc de prévenir l'accroissement de leur nombre. Inutile d'ajouter qu'ils vivent tout à fait à part des habitants de race blanche. Le sentiment d'hostilité à l'égard de l'importation des races jaunes, moins prononcé contre les Chinois qu'il ne l'était en 1880, et mitigé pour les patrons par le désir d'avoir à leur disposition une main-d'œuvre abondante et laborieuse, est encore assez fort pour maintenir en vigueur la politique d'exclusion, et on ne peut prévoir actuellement l'époque de sa disparition. Un sentiment analogue existe en Australie et y a amené une exclusion, plus rigoureuse encore, de tous les Asiatiques. Le sentiment humanitaire envers les autres races, si fort au milieu du dernier siècle, a visiblement décliné. Personne, si ce n'est peut-être un producteur de fruits qui a besoin d'ouvriers japonais pour ses vergers, ne se plaint ouvertement de l'exclusion (1), et les attentats trop nombreux commis par les blancs sur les personnes de cou-

(1) Ou bien un riche maître de maison qui éprouve des difficultés à se procurer des domestiques ; ces difficultés, grandes partout, le sont encore plus sur la côte du Pacifique.

leur, sont moins blâmés qu'ils ne l'auraient été par la génération précédente.

Il reste à examiner deux questions importantes. L'immigration européenne se poursuivra-t-elle de 1910 à 1960 avec la même intensité que de 1860 à 1910, années pendant lesquelles plus de 20 millions d'individus ont débarqué aux Etats-Unis ? Pour répondre à cette question, il faut considérer deux séries de faits : 1° la capacité de l'Europe à envoyer des émigrants ; 2° l'attraction des Etats-Unis sur les émigrants.

Il a été observé que le nombre des émigrants Irlandais n'est, en moyenne, que le sixième de ce qu'il a été de 1847 à 1854. La population de l'Irlande, en 1910, est égale à la moitié de ce qu'elle était en 1845, et ses conditions agricoles sont actuellement tellement plus favorables qu'elles ne l'étaient alors, qu'il y a peu de motifs d'expatriation pour ses habitants. Il est donc probable que, désormais, moins d'Irlandais quitteront leur patrie. Il en est de même pour l'Allemagne. Elle envoie un quart ou un cinquième du nombre des individus qui ont émigré de 1881 à 1891. Le déchet dans l'immigration norvégienne et suédoise a été moins sensible, mais de 1905 à 1909 elle a été inférieure à la moitié de ce qu'elle avait été de 1880 à 1893. On peut donc conclure que le surplus de population qui existait au moment où le grand exode commença est maintenant épuisé ; désormais, ceux qui émigreront constitueront l'excédent naturel de population, en dehors de celle qui trouve dans sa patrie des moyens suffisants de subsistance. On a commencé à éprouver dans les pays scandinaves, en particulier en Suède, une certaine pénurie de la main-d'œuvre, et le Gouvernement déplore même le faible mouvement d'émigration qui persiste.

Quant aux nouvelles sources d'émigration — Italie, Autriche-Hongrie et Russie — leur débit paraît rester constant, et les fluctuations qui sont signalées ne sem-

blent dépendre que de l'état du marché du travail en Amérique. Mais on peut affirmer que ce qui est arrivé en Irlande, en Allemagne et dans les Etats Scandinaves, arrivera bientôt dans l'Europe orientale et méridionale. L'émigration en masse des paysans laisse plus de terres à exploiter à la génération suivante. Les salaires s'élevant avec la rareté de la main-d'œuvre, les raisons d'émigrer disparaissent presque complètement. Ces pays n'étant pas surpeuplés, comme l'était l'Irlande en 1840, le débordement qui s'est produit de 1890 à 1910 ne peut durer longtemps encore, à moins que les vannes ne soient ouvertes en Russie. Des millions de cette vaste multitude de paysans slaves pourraient venir si le Gouvernement autorisait leur départ.

L'autre aspect de la question a trait à l'attraction que l'Amérique a exercée. Est-ce que la perspective du bien-être et de la liberté qu'elle offre, continuera à faire naître l'espoir dans le cœur des paysans européens ? Dans l'Ouest fertile, la terre est déjà plus rare et a augmenté de prix ; la terre vierge est presque introuvable, si ce n'est dans les régions limitées qui ont été rendues productives au moyen de l'irrigation ou par les nouveaux procédés du *dry farming*. Ceux qui quittent l'Europe pour aller ailleurs cultiver la terre, trouvent autant, si ce n'est plus de séductions au Canada ou dans l'Argentine ; beaucoup de ceux qui seraient autrefois partis pour les Etats-Unis, choisissent maintenant l'un ou l'autre de ces deux pays. D'autre part, on demande encore beaucoup de manœuvres dans les mines, les carrières, les forêts, ainsi que pour la construction des voies ferrées. Cela durera probablement de longues années ; toutefois, de temps en temps, une dépression temporaire du commerce peut se produire et priver de travail une multitude d'ouvriers.

On peut donc s'attendre à ce que les individus ori-

ginaires de la Russie, de la Pologne et de l'Italie méridionale, pays où les salaires sont bas et les conditions de la vie moins prospères, continuent à émigrer vers les Etats-Unis jusqu'à ce que l'attrait général de la vie pour les classes pauvres se soit à peu près égalisé entre l'Ancien et le Nouveau monde. Mais le courant diminuera vraisemblablement de volume, comme le débit d'un réservoir diminue à mesure que le niveau intérieur de l'eau baisse.

Il n'est pas probable que de 1910 à 1950, 20 millions d'individus du dehors viennent accroître la population des Etats-Unis, comme cela eut lieu de 1870 à 1910.

L'immense majorité des immigrants entrent aux Etats-Unis par le port de New-York et sont, à leur arrivée, dirigés sur Ellis Island, petite île rocheuse dans l'Hudson, où des fonctionnaires du Bureau de l'Immigration les visitent avant de leur permettre de se mettre en route pour leurs destinations respectives. Dans la grande salle où ils sont tous parqués comme des moutons, se trouvent un certain nombre d'escaliers en fer, par lesquels les immigrants montent du rez-de-chaussée à l'étage supérieur où ils sont soumis à une visite en conformité avec les sévères prescriptions de la loi. Le spectateur, en écoutant ce piétinement incessant, piétinement des hommes, piétinement des femmes et piétinement des enfants dont les souliers résonnent sur ces marches de fer, croit entendre les races du Vieux-Monde marchant comme une armée à la conquête du Nouveau, et pense aux tribus de l'Europe septentrionale escaladant les sentiers raboteux et rocheux des défilés alpestres d'où ils se répandirent dans l'Empire Romain. Ceux-ci entrèrent en conquérants ; ceux-là viennent en humbles suppliants solliciter la permission d'entrer dans le pays d'un peuple riche et fort. Mais leur arrivée ne peut manquer d'affecter ce peuple. Il n'y avait aux

Etats-Unis que 48 millions de blancs, quand les 10 millions d'individus de l'Europe centrale et méridionale qui sont arrivés depuis 1885 ont commencé à immigrer ; jamais aucune nation n'avait reçu semblable addition de population. Ces 10 millions d'hommes, dont les enfants se comptent actuellement par millions, ne se sont, pour ainsi dire, pas encore mêlés à la population primitive. Ils finiront par se mélanger. Ils influent déjà sur la vie sociale et économique du pays. Bien avant la fin du siècle, leur sang sera mêlé, dans une large mesure, à celui des habitants anglo-américains, irlandais et allemands. La question se pose donc : quels changements cet apport de nouveaux éléments produira-t-il sur le caractère et les habitudes du peuple américain ? Ces éléments diffèrent totalement, non seulement par leur origine, mais par leurs idées et leurs traditions ; ils ne diffèrent pas beaucoup moins des immigrants irlandais et teutons des années précédentes que ceux-ci ne différaient de la population qui occupait le pays avant l'arrivée des Irlandais ou des Teutons du Continent européen, et où la race anglaise prédominait.

Telle est la question troublante à laquelle nous conduit l'étude du problème de l'immigration. C'est une question d'une importance extrême pour le monde : c'est, pour ainsi dire, un phénomène nouveau dans l'histoire du monde ; en effet, aucun déplacement considérable des races humaines d'une région de la terre vers une autre ne s'est jamais produit dans des conditions analogues. Mais il est d'un intérêt primordial pour les Etats-Unis, et cela d'autant plus que ces nouveaux immigrants vont grossir la classe qui déjà cause quelques troubles, la classe des ouvriers inexpérimentés, la partie la plus pauvre, la plus ignorante et la plus instable de la population.

Le malaise que cette invasion produit aux Etats-Unis est traduit par la question qu'on se pose si sou-

vent : « Est-ce que les nouveaux immigrants seront de bons Américains ? Au sens le plus courant de ces mots, il est facile de répondre à cette demande. Si par les mots « bons Américains » on entend « Américains patriotes », on peut-être rassuré. Ils seront bons patriotes. Ils seront fiers de l'Amérique, fidèles à son drapeau, prompts à rejeter leurs souvenirs et leurs sentiments d'Européens, ardents à s'identifier avec tout ce qui est caractéristique de leur nouvelle patrie. Après un petit nombre d'années, les Italiens ou les Magyars, les Polonais ou les Roumains se considèrent comme Américains, même s'ils ne sont pas encore citoyens. Bien plus, leurs enfants se glorifient du drapeau sous lequel ils sont nés. En ce qui concerne la politique, l'unité et l'homogénéité de la nation ne souffriront pas en définitive.

Il n'y a pas davantage de raison de craindre le déclin des qualités intellectuelles ou du caractère pratique du peuple composite de l'avenir. Presque toutes les races qui se déversent, égalent en intelligence les habitants actuels. Il est superflu de parler de l'intelligence déliée des Juifs, des Grecs et des Italiens. Les enfants de ces races, sont, paraît-il, parmi les plus brillants élèves des écoles publiques et, à New-York, ils fréquentent plus que les autres les bibliothèques publiques. De même, les Polonais et les Tchèques sont des races naturellement bien douées, tout aussi aptes à s'instruire que les Allemands, s'ils sont moins solides et moins persévérants qu'eux. De race plus habile que les Arméniens, il n'y en a pas au monde. Un mélange de races a souvent été suivi jadis par une recrudescence de la fertilité intellectuelle. Il est possible que parmi les Juifs et les Polonais, aux dispositions naturelles pour la musique, ou parmi les Italiens aux goûts artistiques, se révèlent ceux qui, stimulés par les facilités nouvelles qui les entourent aux Etats-Unis, porteront le pouvoir créateur de ce pays, dans ces branches de l'art, à un

degré de perfection qu'il n'a pas encore atteint jusqu'ici.

Il est plus difficile de conjecturer si la valeur éthique de la race sera modifiée. Certaines des races qui émigrent actuellement ont souffert dans leur patrie de conditions économiques et politiques défavorables à la franchise et au courage. D'autres, liguées contre l'autorité, sont devenues enclines à la violence. Mais il en est, comme les Piémontais et les Lombards, qui appartiennent à une race virile et industrielle. Les Tchèques et les Polonais, les Magyars et les Slovènes ne semblent pas, quand on les a vus dans leur patrie européenne, posséder à un degré moindre que leurs voisins Teutons les vertus propres aux simples paysans. Si la conduite des nouveaux immigrants ou de leurs enfants est au-dessous du niveau moyen de celle de la classe où ils entrent et s'ils se montrent plus débauchés ou plus malhonnêtes que l'Américain natif, cela tient, non pas à ce que les races sont naturellement plus criminelles, mais plutôt aux conditions défavorables dans lesquelles ils débutent dans leur nouveau pays. L'immigrant est délivré de ses anciens liens et des influences qui le retenaient dans la bonne voie. Il est loin de ses parents et du ministre de sa religion. Il n'a plus à considérer l'opinion publique de ses voisins, ni à craindre la désapprobation du magnat local. Il ne voit plus autour de lui les signes d'une autorité publique vigilante, voire même oppressive, si apparents dans son village natal. Dans la vie rude, vagabonde, peut-être sans gîte qu'il mène, atome balloté de la foule bouillonnante qui travaille pour des patrons avec lesquels elle n'a aucune relation humaine salubre, les dispositions au mal sont susceptibles d'entrer en activité, et les bons sentiments, ainsi que le sens du devoir, risquent de périr d'inanition. Le fils de l'immigrant est en quelque sorte mieux placé, car il est influencé par ses maîtres d'école américains et par ses condisciples ; mais à un autre point de vue, il est

dans une situation pire, car il a complètement oublié les traditions et les habitudes de la vie simple rurale d'Europe, si jamais il les a connues. Il débute dans la vie comme un Américain, mais un Américain privé des idées fondamentales et des traditions enracinées dans le cœur du descendant des premiers New-Englanders ou des premiers Virginiens : ces sentiments et ces idées ne s'apprennent pas, en effet, avec la langue et ne s'acquièrent pas avec le droit de vote. Il est douteux qu'il reste fidèle à sa foi. Il est probable, en tout cas, que le pouvoir de sa religion sera plus faible, si ce n'est peut-être parmi les Juifs que leurs croyances et leurs coutumes mettent à part. Bien qu'ils soient, eux aussi, divisés en sectes dont quelques-unes n'obéissent pas, ou presque pas à la loi mosaïque, ils se mélangent beaucoup moins que les autres races au reste de la population. Je ne chercherai pas à prédire pendant combien de temps on distinguera les Grecs et les Arméniens par leur fidélité à leur ancienne Eglise. L'emprise de la religion semble se relâcher sur tous les immigrants ; beaucoup d'entre eux sont perdus pour leur église dès la seconde et surtout à la troisième génération.

Jusqu'ici nous avons considéré l'influence de l'immigrant sur la société américaine en tant que membre de cette société, non pas tant au point de vue de l'influence qu'il exerce sur les autres, mais comme unité d'une classe dont la conduite contribue à former la conduite moyenne des habitants du pays.

Pourtant la question présente un autre aspect tout à fait différent, mais cependant de nature à être confondu avec celui déjà considéré. De quelle manière l'infusion de ce sang de sources nouvelles modifiera-t-elle le type national ? Avant 1950, les enfants et les petits-enfants des immigrants qui se sont établis en Amérique depuis 1885 se distingueront des autres Américains par leurs noms de famille et parfois par leur

physionomie et leur teint (1). Ce ne seront plus des Polonais, des Italiens ou des Slovaques, mais des Américains. Ils auront contracté mariage avec des Anglo-Américains d'origine, ou avec d'autres immigrants, de sorte que la génération née en 1950, contiendra des éléments raciaux tout à fait différents de ceux qui existaient un siècle auparavant. Il se peut que dans quelques régions ces éléments raciaux soient si largement représentés qu'à première vue on s'attende à les retrouver dans les traits caractéristiques physiques et mentaux des habitants. Quand un fleuve d'une couleur blanchâtre reçoit un fleuve rougeâtre, même si ce dernier n'a qu'un tiers de son volume, il roulera désormais des eaux d'une teinte nouvelle. Chose semblable arrivera-t-elle au peuple des Etats-Unis ? Arrêtons-nous ici pour signaler un facteur important de la situation. On a observé que, depuis environ 1870, la fécondité de la race d'origine anglo-américaine tend à décliner. Benjamin Franklin considérait que la famille américaine normale se composait de six enfants. La moyenne est maintenant légèrement au-dessus de deux enfants, et le tant pour cent des mariages stériles est beaucoup plus élevé que jadis. Les statistiques de naissances montrent que tandis que le nombre des naissances pour mille de la population est, en Hongrie d'environ 40, en Allemagne de 36, en Angleterre et en Ecosse, en Norvège et en Danemark de 30, il n'est dans le Massachusetts et le Michigan que de 25, dans le Rhode Island et le Connecticut que de 24. Dans quelques Etats de l'Union, il est évidemment plus élevé que dans ces quatre. Mais dans tous les Etats du Nord il est beaucoup plus faible parmi

(1) Même les noms de famille sont souvent changés de manière à ne plus déceler l'origine sociale. Je me souviens d'un Allemand nommé Klein, dont les fils s'appelèrent Cline et un autre Little. Les Polonais changent fréquemment l'orthographe de leur nom ou l'abandonnent et en adoptent un nouveau.

les Américains d'origine que parmi les immigrants. Au Massachusetts, le tant pour cent des naissances de la population d'origine étrangère est trois fois plus grand que celui de la population native, et le déclin de la fécondité des Américains d'origine, comparés à celle des étrangers, dans toute l'Union, est indubitable. C'est donc un fait que, non seulement une bonne moitié de la population blanche totale était, en 1910, étrangère d'origine ou de descendance, mais que le nombre des enfants appartenant aux étrangers était au moins double de ceux appartenant aux natifs. Si l'immigration continue sur une grande échelle et si cette disparité dans la fécondité de la race native et des races étrangères persiste, la population, presque entièrement anglo-américaine, en 1840, et moitié native et moitié étrangère en 1900, renfermera, en 1950, trois quarts ou plus de sang étranger, c'est-à-dire que les trois quarts de la population totale des Etats-Unis descendront des individus qui se sont établis en Amérique depuis 1840.

Il convient de noter deux correctifs : 1° une grande partie, la moitié peut-être, des trois quarts de la population de race étrangère que nous prévoyons en 1950, seront peut-être les descendants de ceux qui sont venus du Royaume-Uni, d'Allemagne, de Scandinavie, et une petite partie, 15 ou 25 0/0 peut-être de la population blanche totale, les enfants des immigrants de l'Europe centrale et méridionale ; 2° la fécondité de la population de race étrangère présente des signes de déclin dans leur nouveau milieu américain. Elle est certainement plus grande chez les immigrants que chez leurs descendants nés aux Etats-Unis. Ceux-ci semblent être possédés du désir d'atteindre un niveau plus élevé de bien-être, et de s'élever dans l'échelle sociale, désir qui se manifeste, chez les ambitieux, par un mariage avec une Américaine d'origine ou une Irlandaise. Dans la seconde génération, les familles tendront donc à de-

venir plus petites ; et, vers 1950, la natalité des enfants d'étrangers sera peut-être tombée au niveau de celle des Américains d'origine.

Quoi qu'il en soit — et les prévisions sont forcément spéculatives avec des données encore si imparfaites — voici le problème qui se pose : Quel sera le résultat sur le peuple américain de cette transfusion à laquelle nous assistons d'un gros volume de sang nouveau provenant de races si différentes de la souche originale anglo-américaine ?

Il y a deux facteurs à ce problème. D'abord, le caractère racial héréditaire, d'après lequel un Italien, un Juif, un Polonais moyen naît différent d'un Américain moyen de souche anglaise. De même que la race se trahit dans les traits du visage, la couleur des cheveux et des yeux, de même elle se retrouve dans certaines manifestations de l'intelligence et de la sensibilité. Les vertus et les défauts d'un Toscan ne sont pas tout à fait les mêmes que les vertus et les défauts d'un Prussien.

Le deuxième facteur est le milieu dans lequel un enfant grandit jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge d'homme, et par lequel son caractère est façonné. Un enfant italien ou polonais, élevé dans une famille américaine, ne fréquentant dans sa jeunesse que des Américains, retiendra sans doute comme homme certains traits de sa race, mais d'une manière beaucoup moins accusée que s'il avait grandi à Naples ou à Cracovie parmi des gens de sa nation. Quelle est l'importance relative de ces deux facteurs, l'hérédité et le milieu ? Lorsque dix ou douze millions d'Italiens, de Polonais, et autres « immigrants récents » ont épousé des Américaines, trouve-t-on dans les qualités physiques et mentales de leur progéniture la preuve d'un élément étranger apporté à la nation, ou, au contraire, les forces sociales agissantes qui façonnent tous les individus nés en Amérique ont-elles effacé et finiront-elles même par oblitérer ces différences raciales ?

Les savants sont si peu d'accord concernant nombre des phénomènes de transmission héréditaire, que je ne me risquerai pas à discuter cette face du problème ; je me bornerai à la signaler. Mais l'autre aspect est du domaine de tout observateur qui examine attentivement les faits. Nous noterons donc quelques faits qui montrent ce que le pouvoir du milieu peut produire aux Etats-Unis.

Le climat et la nourriture, aux Etats-Unis, diffèrent de ce qui a contribué à former dans les siècles passés le type de chacune de ces races européennes. Quelques observateurs déclarent avoir déjà découvert, parmi les descendants nés en Amérique de certains individus de races étrangères, (tels que les Juifs et les Italiens du Sud), des divergences physiques — notamment dans la forme du crâne — des caractères européens normaux de la race constatés chez les parents (nés à l'étranger) de ces enfants (1).

L'investigation est encore incomplète, mais quelque modification est probable après un temps suffisant pour que les conditions nouvelles puissent agir, et si la structure physique est affectée de la manière dont les observations faites sur les Juifs et les Italiens le font ressortir, à plus forte raison des modifications mentales doivent-elles se produire.

Les immigrants appartiennent à tant de races diverses qu'aucune ne peut, à la longue, conserver un

(1) Voir un rapport intéressant sur ce sujet, publié par l'*Immigration Commission* (*Senate Document*, n° 208 de 1910), dans lequel on constate, d'après un grand nombre de mensurations faites sur des Siciliens et des Juifs de New-York, que le crâne allongé des Siciliens devient plus court et plus large chez les enfants des immigrants que chez leurs parents, tandis que le crâne arrondi des enfants juifs devient plus allongé que celui de leurs parents, tendant, dans les deux cas, à se rapprocher de l'« index céphalique » caractéristique des Américains d'origine.

type distinctif. Même si la première génération née aux Etats-Unis a une tendance à contracter mariage avec les individus de cette même race, la seconde génération ne partagera pas cette tendance ; avant la fin du *xx*^e siècle, la fusion sera complète et le sang de la nation sera, à cette époque, le produit de bien des courants différents. De même, le caractère moral et intellectuel de l'Américain de l'avenir, modifié ou non par les qualités apportées par ces races nouvelles, ne portera la marque distinctive d'aucune d'elles. Pour si importante que soit la contribution de tous les immigrants pris ensemble, la contribution de chacun pris séparément est trop faible pour laisser une trace permanente. Ni les quatre millions et demi d'Irlandais, ni les cinq millions d'Allemands arrivés depuis 1845, n'ont ajouté rien qui puisse être considéré comme essentiellement irlandais ou essentiellement allemand, malgré qu'ils aient contribué à modifier le type national.

Ce qui différencie surtout le cas actuel de fusion de races des autres cas précédents, c'est l'immense puissance d'assimilation du milieu. Jamais jusqu'ici des races moins avancées ne se sont établies dans un pays et ne se sont mêlées à un peuple possédant une pareille faculté pour imprégner les nouveaux venus de sa manière de penser, de ses goûts, de ses mœurs. Le type de civilisation américaine, que ce soit au point de vue matériel et économique ou au point de vue social et politique, est au moins aussi caractéristique que tout autre du Vieux-Monde. L'effigie et la légende — pour ainsi dire — que le coin américain imprime sur tout métal placé sous sa frappe est net et distinct. Ecoles, journaux, institutions politiques, méthodes commerciales, usages sociaux, esprit général dans lequel les choses sont faites, tout s'empare du nouveau venu, le fond et le remodèle dès le premier jour de son arrivée, et fait de lui un Américain bien plus rapidement et plus complètement que

les influences semblables ne transforment ailleurs un étranger en citoyen. Nulle part la vie n'est aussi intense, nulle part on n'est plus fier de la grandeur et de la prospérité de son pays. Ces choses fortifient la force assimilatrice de la civilisation américaine ; là, les liens qui attachent l'étranger à sa patrie sont promptement brisés et bientôt oubliés. Sa transformation est d'autant plus rapide et d'autant plus profonde qu'elle est volontaire.

Par conséquent, même si dix millions encore sont déversés par l'Europe orientale et méridionale, même si cette infusion de sang nouveau modifie le caractère de la nation d'une manière encore impossible à prévoir, le Type semble destiné à demeurer, gardant les traits qui le rendent essentiellement Américain. Des changements dans le caractère national, il y en aura certainement, car une nation est toujours en voie de modification, même si elle ne reçoit aucun apport du dehors. Elle change avec les événements qui lui adviennent et avec les influences qui s'exercent sur elle de génération en génération. Tout comme les Américains de 1850, qui n'avaient pas encore été affectés par l'immigration, étaient différents de ceux de 1750, ceux de l'an 2000 seront certainement très différents de ceux de 1900 ; mais il sera, alors comme aujourd'hui, tout aussi impossible de déterminer jusqu'à quel point la différence doit être attribuée à l'addition de nouveaux éléments raciaux, ou à l'influence d'autres causes économiques et morales. Ainsi donc, le problème qui consiste à déterminer le résultat de la fusion d'un groupe de races totalement différentes et moins civilisées avec une race et une civilisation d'une puissance d'assimilation peu commune, sera aussi loin d'être résolu qu'il l'est actuellement.

Si la venue de ces masses de paysans européens ignorants est suivie, comme quelques-uns le craignent,

d'une perte du respect pour la loi et d'un abaissement du niveau moral d'une manière générale, décadence soit locale soit générale, la cause ne résidera pas tant dans l'infériorité morale des immigrants que dans les conditions défavorables qui les entourent, eux et leur progéniture, dans un pays avec le peuple duquel ils ont peu de choses en commun et où la plupart d'entre eux sont parqués ensemble dans les bas-fonds des vastes cités, alors qu'ils ont perdu un ensemble d'influences directrices et n'en ont pas encore acquis de nouvelles. Ces conditions sont un danger, danger d'autant plus grand que l'agglomération d'une multitude d'hommes dans les énormes centres industriels où les relations sociales qui liaient, dans les générations passées, les pauvres aux riches et aux plus instruits existent à peine aujourd'hui, est en elle-même un phénomène d'une grave portée. Par conséquent, il est urgent et de première nécessité de faire des efforts pour atteindre et aider les immigrants et pour développer chez leurs enfants l'idéal élevé du citoyen américain. On a déjà beaucoup fait dans cette direction. Les instituteurs des écoles de quelques cités ont compris cette nécessité et se consacrent à cette tâche avec dévouement. Ailleurs également, les églises, évitant sagement tout prosélytisme, les groupements d'Université et de Voisinage (*University and Neighbourhood Settlements*) et les Associations de la Jeunesse Chrétienne, essaient de découvrir les étrangers abandonnés à eux-mêmes et les aident à « se retrouver » dans leur nouveau milieu.

Il y a cependant encore beaucoup à faire; en effet, les occasions de rapports naturels et salutaires parmi les hommes de la classe instruite et ces nouveaux éléments de la classe laborieuse sont très rares dans ces cités et dans les régions minières.

Il est indéniable que la présence de cette vaste et toujours croissante multitude d'hommes ignorants et

susceptibles d'être dévoyés est inquiétante. Souvent on a souhaité qu'il eût été possible de ne leur confier le pouvoir électoral que lorsqu'ils auraient vécu assez longtemps dans le pays pour être pénétrés de son esprit et pour être familiarisés avec ses institutions. Tout en partageant cette inquiétude, je dois ajouter que ceux qui connaissent le mieux les immigrants sont aussi ceux qui la ressentent le moins. Les hommes et les femmes au cœur généreux, pénétrés de l'esprit public, qui travaillent parmi eux, ne sont pas découragés. Ils déclarent que les immigrants sont très sensibles à toute manifestation de bonté personnelle, et que la plupart se montrent bientôt en tout égaux aux autres individus du même rang social. Grandes sont la puissance stimulante et éducative ainsi que la faculté d'assimilation du milieu américain.

CHAPITRE XCIII

LE SUD DEPUIS LA GUERRE

Dans les chapitres précédents, j'ai cherché, dans la mesure du possible, à décrire les phénomènes politiques de l'Amérique en des termes généraux, applicables à toutes les parties de l'Union; il a été souvent nécessaire, néanmoins, de rappeler au lecteur que les conditions tant politiques que sociales des Etats du Sud sont, à plusieurs égards, exceptionnelles, on pourrait presque dire anormales. Cette région a été dans une situation différente de celle des contrées plus riches et plus peuplées du nord de l'Amérique, car le caractère de sa civilisation était encore, il y a trente-cinq ans, déterminé par l'esclavage. Elle a souffert d'une terrible guerre et elle a été régénérée par elle. Elle se trouve encore en face d'un problème spécial et menaçant, soulevé par la présence d'une masse de nègres dont le nombre est supérieur au chiffre de l'entière population des Etats-Unis en l'année 1800; ce sont là des personnes qui, bien qu'étant, au point de vue industriel et légal, membres de la Nation, constituent encore actuellement un élément étranger inabsorbé et inabsorbable. Dans le présent chapitre, je me propose d'esquisser brièvement le sort des Etats du Sud depuis la Guerre, et d'indiquer

quelle est actuellement leur condition sociale et économique, réservant, pour les deux chapitres qui suivront, un exposé également succinct de la situation de la population de couleur, ainsi que les rapports que cette population a présentement, ou peut avoir à l'avenir, avec la population blanche.

L'histoire et la situation industrielle des Etats du Sud ne sauraient être comprises sans connaissance préalable de leurs conditions physiques. La partie de ces Etats située à l'est du Mississippi comprend deux régions distinctes. Il y a ce que l'on peut appeler le pays des plantations, région relativement plane, basse et fertile, s'étendant le long de la côte de l'Atlantique et du golfe du Mexique et se prolongeant jusqu'au bassin du Mississippi. Il y a aussi la région montagneuse, longue et large bande de hautes terres descendant du Nord jusqu'à cette plaine du pays des plantations, entre le 39^e et le 33^e parallèles de latitude Nord. Quoique la contrée montagneuse enferme dans son réseau de crêtes parallèles plusieurs vallées fertiles, et que, sur les pentes qui descendent vers la plaine, il y ait abondance de bonnes terres, la plus grande partie de sa surface est couverte d'épaisses forêts, ou est trop hérissée et trop fruste pour la culture. Pour des hommes possédant un capital et pour les meilleurs colons, en général, elle était peu attrayante; aussi, tandis que le reste du Sud fut rapidement occupé et mis en culture, cette contrée demeura longtemps peu peuplée, et même sur beaucoup de points tout à fait sauvage, avec peu de routes et pas de chemins de fer. Comme le sol ne se prêtait pas à la culture du tabac, du coton, du riz ou de la canne à sucre, les planteurs n'avaient aucun motif pour employer le travail des esclaves, sans compter que ses hivers froids le rendaient peu habitable pour les noirs enfants des tropiques. C'est à cause de cela que cette région se peupla lentement et par places des plus pauvres parmi les

blancs, et qu'il s'y développa une race de petits *farmers* et de bûcherons. C'étaient des hommes rudes et illettrés, entièrement isolés du mouvement du monde, et n'ayant presque rien de commun avec les habitants de la région basse située à l'Est et à l'Ouest de la leur ; intrépides et courageux, cependant, avec les qualités, et même quelque chose de la férocité, des simples montagnards ; honnêtes entre eux et ayant, à un degré dangereux, un vif sentiment d'honneur personnel, mais hostiles à la loi et à ses représentants. Tandis que toute la culture du pays de plaine de la Virginie, des Carolines, de la Georgie, du Tennessee et du Kentucky était faite par des nègres, et que ces Etats, surtout la Virginie et les Carolines, étaient gouvernés par une oligarchie de riches planteurs, les nègres étaient rares dans les montagnes de l'est du Kentucky, de l'ouest de la Virginie, de la Caroline du Nord et du Tennessee de l'Est, et la population peu nombreuse de ces montagnes n'avait que peu d'influence sur la marche des affaires publiques. C'est pourquoi, lorsque éclata la guerre, cette race de montagnards, haïssant l'esclavage et détestant les planteurs, adhéra à la cause de l'Union et envoya des milliers de robustes recrues aux armées de l'Union. Même aujourd'hui, comme nous le verrons bientôt, que cette région du Sud a été considérablement transformée par la circulation des chemins de fer, par l'ouverture des mines et par l'industrie du fer, elle ne ressemble à la région de la plaine ni par le caractère de ses habitants, ni par les conditions physiques qui ont créé ce caractère ; ces conditions, comme nous le verrons dans la suite, sont un facteur important dans ce que l'on a appelé le Problème des Nègres.

Sans compter ces montagnards (*highlanders*) — et sans compter aussi les trois Etats de frontière qui ne firent pas scission, le Maryland, le Kentucky et le Missouri — il y avait, à la fin de la guerre, trois classes

d'hommes dans le Sud. Il y avait d'abord l'aristocratie des planteurs que la guerre avait ruinée. Les hommes d'un âge avancé avaient vu leurs propriétés dévastées, leurs épargnes épuisées, les nègres qu'ils possédaient, estimés pour le pays tout entier 20 millions de dollars, les quitter après avoir été rendus libres. Quant aux jeunes hommes, beaucoup étaient tombés sur le champ de bataille. Tous, jeunes et vieux, demeuraient sans capitaux pour exploiter les terres qui leur restaient encore. La terre et les nègres avaient été leur seule richesse, car, en réalité, il n'y avait pas d'industrie et presque pas de commerce, si ce n'est dans leurs cinq ou six ports de mer. Le crédit n'existait plus ; tout était ruiné, jusqu'aux Compagnies de chemins de fer. De sorte que tout le pays était réduit à la misère et que la vie des anciennes plantations s'en était allée pour toujours.

La seconde classe se composait des pauvres, ou, comme on les appelait souvent, des « petits » blancs (*mean whites*) ; elle embrassait, dans les terres basses (*lowlands*) et en dehors des quelques villes, toute la population blanche au-dessous de la classe des planteurs. Sur eux, aussi, l'esclavage avait laissé son odieuse empreinte. Se considérant au-dessus du travail des champs pour lequel, en tout cas, ils étaient peu préparés, dans les régions très chaudes des côtes de l'Atlantique et du Golfe, ils avaient pris des habitudes d'oisiveté et de prodigalité ; sans instruction, sans énergie, sans initiative, ils gagnaient leur vie, soit en cultivant négligemment quelques lopins de terre et en allant à la chasse, soit en s'attachant aux plantations par de menus services à l'occasion desquels ils recevaient quelques secours. La guerre leur fut profitable : non seulement le travail fut ennobli par l'extinction de l'esclavage, mais encore leurs trois ou quatre années de services dans les armées confédérées développèrent

leurs plus belles qualités, et la guerre les laissa plus hommes qu'elle ne les avait trouvés. De plus, avec l'abaissement de l'oligarchie des planteurs, leur infériorité sociale et leur dépendance politique devinrent moins marquées.

La troisième classe était celle des nègres, alors au nombre d'environ quatre millions, dont le subit affranchissement suscita une foule de difficultés aux Etats dans lesquels ils vivaient, ainsi qu'au gouvernement fédéral qui se sentait responsable non seulement du bon ordre du Sud reconquis, mais encore, d'une manière toute spéciale, des actes de ceux qui tenaient de lui leur liberté. Ils étaient — même la majorité des nègres libres des villes (relativement peu nombreux) — complètement illettrés, et à peine plus capables de se défendre eux-mêmes et de se conduire en citoyens libres que le jour où ils avaient été, eux ou leurs pères, débarqués des navires négriers.

Dans cet état de choses, trois grands problèmes se présentaient au gouvernement fédéral dont les armées victorieuses étaient en train d'occuper le Sud. Comment devaient être rétablis les gouvernements d'Etats dans les Etats qui avaient été reconquis après s'être séparés ? Quelles dispositions devaient être prises en vue des secours matériels des esclaves émancipés et de la protection de leur liberté personnelle ? Dans quelle mesure les droits civils, non seulement passifs, mais aussi actifs — c'est-à-dire les droits de participer au gouvernement comme électeurs ou comme fonctionnaires — devaient-ils être concédés à ces affranchis ?

La solution de ces problèmes occupa douze années fertiles en événements, de 1865 à 1877, et cette solution fait l'objet d'un des chapitres les plus embrouillés de l'histoire américaine. Je m'abstiendrai de discuter les luttes de partis à Washington, ou les questions juridiques pleines de subtilité qui furent soulevées au Con-

grès et devant les Cours de justice ; je me contenterai de dire un mot de l'action du gouvernement fédéral et des gouvernements d'Etats, en tant seulement que cette action a affecté les rapports entre les nègres et les blancs.

Les Etats du Sud furent eux-mêmes les premiers à agir. Conformément à sa proclamation d'amnistie de 1863, le Président Lincoln avait reconnu fidèles à l'Union les nouveaux gouvernements d'Etats du Tennessee et de la Louisiane comme il l'avait fait précédemment pour l'Arkansas. Lorsque la guerre fut terminée, les autres Etats reconquis (excepté le Texas) suivirent une marche en tout semblable à celle suivie par les loyalistes de ces Etats. Les habitants blancs, à l'exception de ceux qui se trouvaient exclus par les termes mêmes de la proclamation d'amnistie du Président Johnson, en date du mois de mai 1865, élurent des Conventions ; ces Conventions promulguèrent de nouvelles Constitutions, et, en vertu de ces Constitutions, furent élues les nouvelles législatures des Etats. Ces législatures s'empressèrent d'adopter l'amendement (le treizième) à la Constitution fédérale, en vertu duquel (en 1865) l'esclavage était aboli ; elles votèrent ensuite des lois sur la réglementation du travail des nègres et contre le vagabondage ; toutes ces lois, quoique réclamées, et probablement de bonne foi, comme nécessaires pour la surveillance d'une masse d'êtres ignorants subitement livrés au hasard, sans qu'il y eût personne pour les diriger et sans qu'ils eussent eux-mêmes des habitudes de libre industrie ou d'épargne, laissaient les nègres dans un état d'infériorité, et auraient pu être interprétées de manière à en faire retomber un grand nombre dans une véritable servitude. Ce fut là un faux mouvement, car il excita l'alarme et souleva une violente colère contre le Nord ; ça et là, il fut accompagné de conflits entre les blancs (notamment entre les soldats licenciés de la Confédération) et la population de couleur ; ces conflits furent

d'autant plus regrettables que, durant la guerre, les esclaves s'étaient très bien comportés à l'égard des femmes blanches et des enfants qui se trouvaient sur les plantations, et que leurs anciens maîtres avaient, en réalité, bien peu d'offenses à venger. Ce fut donc avec un esprit plein de soupçons que le Congrès aborda la question de la réorganisation du Sud. Les vainqueurs s'étaient montrés d'une clémence sans égale à l'égard des vaincus, mais ils n'étaient pas prêts à traiter comme des amis et à faire participer à leurs vieux droits constitutionnels ceux qu'ils appelaient des « rebelles » et qu'ils considéraient comme tels. L'esclavage, que, pour la plupart, ils niaient vouloir abolir, au commencement de la guerre, leur apparaissait maintenant comme une chose détestable, et les nègres étaient devenus l'objet de toutes leurs sympathies. Après ce que les nègres avaient fait et avaient souffert, ils se sentaient obligés de leur assurer la plus large protection. Il aurait peut-être été plus sage de revenir aux maximes générales de la politique américaine, et de s'appuyer sur les forces reconstitutives naturelles et sur l'intérêt que le Sud lui-même avait à rétablir l'ordre et un gouvernement régulier. Mais on ne pouvait guère espérer que les *leaders* du Nord comprissent à quel point toute idée de révolte était absente de l'esprit des hommes du Sud, qui, avec l'esprit pratique qui caractérise les Américains, avaient déjà accepté l'inévitable, comprenant qu'il fallait renoncer pour toujours à l'esclavage et à la sécession. Et ces *leaders* — en particulier ceux qui siégeaient au Congrès — furent poussés à des mesures plus rigoureuses que la prudence ne l'eût voulu, par l'obstination du Président Andrew Johnson ; celui-ci, comme vieux partisan des Droits des Etats du Sud, avait annoncé que ces Etats avaient le droit de ressaisir leur ancienne autonomie et, en même temps qu'il avait employé tout son pouvoir à la réalisation de ce dessein, il avait dénoncé le

Congrès en termes violents. Les événements auraient été sans doute bien différents si Lincoln avait vécu assez longtemps pour diriger avec sa patiente sagesse le rétablissement des Etats.

C'est sous l'influence de ces sentiments que le Congrès refusa de laisser les membres élus par les Etats reconquis prendre possession de leurs sièges et qu'il promulgua une loi créant un Bureau des Affranchis (*Freedmen's Bureau*) investi de larges pouvoirs de surveillance et de protection à l'égard des nègres libérés. Voté en 1865 et prorogé pour deux ans en 1866, cet Act remplaça effectivement la législation des Etats reconquis en ce qui concernait la race de couleur. Le Congrès vota alors et proposa à l'approbation des Etats (juin 1866) un amendement (le quatorzième) à la Constitution fédérale ; d'après cet amendement, le titre de citoyen, tant de l'Etat particulier que de la Fédération, fut conféré à tout individu né ou naturalisé dans les Etats-Unis et soumis à leur juridiction ; il interdisait, en outre, aux Etats particuliers, toute législation de nature à porter atteinte aux privilèges ou aux immunités des citoyens des Etats-Unis, et il proposait de réduire la représentation de chaque Etat au Congrès proportionnellement au nombre de citoyens exclus du droit de suffrage. Comme tout danger de retour de l'esclavage avait déjà disparu, la pression que l'on exerçait ainsi sur les Etats du Sud en les obligeant à conférer aux nègres les droits de suffrage, constituait un redoutable mouvement en avant. Cependant, les Etats auraient sans doute bien fait d'accepter l'amendement et ils l'auraient peut-être accepté, en effet, s'ils avaient compris quel était le caractère du parti dominant dans le Nord. Mais ils se plaignirent de la proposition de réduction de la représentation proportionnellement aux citoyens exclus, prétendant qu'il y avait des Etats du Nord où la couleur était un motif d'exclusion et qui,

néanmoins, souffriraient moins que les Etats du Sud parce que le nombre de leurs habitants de couleur était beaucoup moindre ; ils accueillirent fort mal aussi la disposition de l'amendement en vertu de laquelle était exclue du vote ou d'une fonction toute personne qui, après avoir prêté le serment de défendre la Constitution des Etats-Unis, s'était compromise dans une « insurrection ou rébellion contre cette même Constitution ». A cause de cela, tous ces Etats, à l'exception du Tennessee, repoussèrent l'amendement. Cela ne fit qu'ex-citer encore davantage la colère et la suspicion du Congrès et il vota, le 2 mars 1867, l'act que l'on a appelé Act de Reconstruction (*Reconstruction Act*) (un *bill* « en vue de donner des gouvernements effectifs aux Etats insurgés ») par lequel on créait des gouvernements légitimes dans les Etats non encore réadmis à faire partie de l'Union (sans tenir compte des gouvernements établis par la population blanche), et par lequel, aussi, on déterminait les conditions de leur réadmission. En vertu de cet Act, ces Etats, c'est-à-dire tout le Sud séparatiste à l'exception du Tennessee, furent divisés en cinq districts militaires ; chacun d'eux devait avoir à sa tête un brigadier-général de l'armée fédérale, en attendant qu'une nouvelle Convention d'Etat eût édifié une nouvelle Constitution, que le quatorzième amendement eût été ratifié et que l'Etat eût été dûment réadmis. Les délégués envoyés à chaque Convention devaient être élus par tous les citoyens mâles, à l'exception de ceux qui, ayant tout d'abord prêté serment à la Constitution fédérale, avaient été compromis dans le dernier soulèvement ; c'était par ces mêmes électeurs que la Constitution devait être ratifiée après avoir été rédigée. Cette disposition, en même temps qu'elle accordait aux nègres le droit de suffrage et le droit d'être délégués à la Convention, excluait de ces deux fonctions la plupart des blancs ayant quelque influence et laissait les Con-

ventions aux mains des quelques blancs restés fidèles à l'Union et des aventuriers venus du Nord à la suite des armées fédérales. Le *Reconstruction Act* fut dûment exécuté ; des Conventions furent tenues ; des Constitutions, concédant à tous, blancs ou noirs, un droit de suffrage égal, furent promulguées, et, en conséquence, il fut établi de nouveaux gouvernements d'Etats dans lesquels, cependant, les blancs influents de chaque Etat ne purent, n'ayant pas encore obtenu leur pardon, être nommés à des places de législateurs ou de fonctionnaires. C'est de cette façon que six Etats furent, en 1868, réadmis au Congrès comme remplissant les conditions exigées, et que les autres Etats y furent réadmis aussi dans les deux années qui suivirent. En juillet 1868, le quatorzième amendement fit partie de la Constitution, ayant été adopté par les trois quarts des Etats, et, en mars 1870, le quinzième amendement, défendant « de refuser ou de restreindre le droit de vote des citoyens sous prétexte de race, de couleur ou d'un précédent état de servitude », entra aussi dans la Constitution à la suite d'une adoption semblable, et fut obligatoire dans tous les Etats. C'est avec cet amendement et aussi avec les lois pénales votées en 1870 et en 1871, lois qui furent généralement désignées sous le nom d'Acts de Contrainte (*Force Acts*) et qui avaient pour but de faire respecter le droit de suffrage des nègres, que prit fin l'intervention directe de la législature fédérale. En 1872, l'Act d'amnistie générale rendit à la grande masse des ex-confédérés le plein exercice de leurs droits politiques.

Pendant ce temps, que s'était-il passé dans les Etats du Sud ? Tous les principaux blancs étant incapables de voter ou de prendre part au gouvernement, les seuls facteurs ou les seules forces étaient :

En premier lieu, les blancs qui avaient adhéré à l'Union pendant toute la durée de la guerre et qui

n'étaient — dans la plupart des Etats — ni nombreux ni influents ;

En second lieu, une multitude de nègres affranchis subitement, qui non seulement manquaient de toute expérience politique, mais encore des notions politiques les plus rudimentaires ;

En troisième lieu, les hommes envoyés du Nord en qualité d'agents du Bureau des Affranchis, ou ayant tels ou tels autres liens avec le gouvernement fédéral, et des personnes venues de leur propre mouvement dans l'espoir de profiter de toutes les occasions d'enrichissement que pouvaient leur offrir les conditions anormales du pays.

La force électorale était naturellement du côté des nègres, surtout dans la Caroline du Sud et dans les Etats du Golfe (à l'exception du Texas) ; un certain nombre d'entre eux furent même choisis pour siéger dans les législatures et pour remplir les emplois les moins importants. Dans les législatures de la Caroline du Sud et du Mississipi ils formaient la majorité ; et, dans ce dernier Etat, ils envoyèrent l'un d'eux au Sénat fédéral. Mais, naturellement, la direction des affaires appartient aux blancs, seuls capables de diriger, et principalement à ces aventuriers qui pouvaient facilement porter tous leurs biens sur eux et que pour cette raison on appela des *carpet baggers* (porteurs de valises).

Ils organisèrent les nègres en vue des élections d'Etat et des élections locales ; ils falsifièrent les listes électorales, truquèrent les urnes (1), et dirigèrent les législatures. Ils se jetèrent sur les places les plus lucratives, donnant aux nègres, pour satisfaire leurs convoitises, les postes les moins importants (2) ; ils inventèrent di-

(1) Parfois on adopta le système, remarquablement simple, de pourvoir l'urne, dont l'ouverture était soigneusement fermée à clef et scellée, d'une paroi à glissement.

(2) Dans la Caroline du Sud, en 1875, d'après le témoignage

verses méthodes pour accroître les impôts, augmenter la dette, créer de nouveaux emplois grassement rétribués, et se livrèrent à toutes sortes de fraudes à leur profit et au profit de leurs amis. On a rarement vu une telle saturnale de vols et de tripotages dans un pays civilisé, et, certes, jamais auparavant sous un régime de libre autonomie. On ne saurait guère blâmer les électeurs de couleur d'avoir suivi aveuglément les guides qui représentaient pour eux le parti auquel ils devaient la liberté ; d'ailleurs, comme les biens qu'ils possédaient étaient peu considérables, les impôts ne pesaient que faiblement sur eux et l'augmentation de la dette ne pouvait guère les alarmer. Parmi les nègres, ceux qui retiraient de tout cela les plus grands profits, étaient les prédicateurs, qui jouissaient d'une certaine influence locale et qui pouvaient quelquefois disposer des votes de leurs camarades, et les législateurs qui étaient accoutumés, dans la Caroline du Sud, par exemple, à recevoir une gratification de quelques dollars pour chaque *bill* qu'ils votaient (1). Cependant, les neuf dixièmes des profits illicites allaient aux blancs. Plusieurs d'entre eux étaient des hommes sans probité, qui finirent par prendre la fuite pour échapper aux mains de la justice. Pour le moment, ils jouissaient d'une impunité absolue, n'ayant pas même, pour les arrêter, ce frein que l'opinion publique impose aux pires gouvernants lorsqu'ils appartiennent eux-mêmes à la circonscription qu'ils gouvernent.

digne de foi du gouverneur Chamberlain, deux cents individus avaient été nommés juges de paix, avec une certaine juridiction civile et criminelle, sans savoir lire ni écrire.

(1) On raconte qu'un vieux nègre de la Caroline du Nord, ayant été surpris au moment où il comptait l'argent qu'il avait reçu pour son vote à la législature, dit avec un rire étouffé : « J'ai été vendu onze fois dans ma vie et c'est la première fois que je reçois l'argent. »

La position de ces aventuriers était semblable à celle d'un gouverneur de province chez les Romains dans les derniers temps de la République, ou à celle d'un fonctionnaire anglais dans les Indes Orientales dans les premiers jours de la domination de la Compagnie, avec cette différence qu'ils avaient bien moins que Verrès à craindre des poursuites ultérieures, et bien moins que les compagnons de Clive à redouter une enquête parlementaire. Les sécurités mêmes dont le système fédéral entoure l'autonomie de l'Etat contribuaient à encourager leur audace. Le gouvernement national n'était pas responsable, car le mécanisme gouvernemental de l'Etat demeurait intact dans sa forme, et, dans ses apparences extérieures, son fonctionnement était normal. Mais, comme le pouvoir électoral appartenait à ceux qui étaient entièrement indignes du droit de cité, et qui n'avaient, comme contribuables, aucun intérêt à un bon gouvernement, que les législatures étaient indifférentes et corrompues, que les juges étaient pour la plupart serviles, que les officiers fédéraux étaient obligés de défendre ceux qu'ils considéraient comme les autorités constitutionnelles de l'Etat, et que le Congrès était éloigné et d'ailleurs peu disposé à écouter les doléances de ceux qui lui étaient suspects comme rebelles (1), la cupidité avait libre carrière et les fripons avaient beau jeu. Nombreuses étaient les méthodes de pillage. Chaque branche d'administration était un instrument de ruine. On spéculait sur les entreprises publiques et on partageait les bénéfices. Les législateurs

(1) Presque toute la représentation de ces Etats au Congrès était entre le main du parti républicain dirigeant. Les membres du Sud furent en grande partie complices de la mauvaise administration locale que nous décrivons ici, puisque, près de la moitié d'entre eux étaient des *carpet-baggers* du Nord, quelques membres du Nord en avaient connaissance, mais beaucoup ne se souciaient nullement de savoir ce qui se passait.

recevaient des rémunérations fantastiques ; des prix exorbitants aussi étaient consentis à l'occasion de toutes sortes de travaux exécutés aux frais du public. Mais la forme de vol la plus commune, peut-être, et celle aussi pratiquée sur la plus vaste échelle, était pour la législature de diriger les émissions d'obligations pour venir en aide aux constructions de voies ferrées ou autres travaux publics ; ces obligations (*bonds*) étaient alors délivrées aux entrepreneurs qui les vendaient, partageaient le produit avec le *Ring* gouvernant, et négligeaient d'exécuter les travaux. Des sommes considérables étaient même prises d'une manière encore plus directe au trésor de l'Etat ou au trésor de l'autorité locale ; et comme, non seulement les gardiens des deniers publics, mais encore, dans beaucoup de cas, les Cours de justice, étaient placés sous le contrôle des voleurs, il s'ensuivait que la fraude était difficile à découvrir et qu'il était impossible d'y remédier. C'est ainsi que les classes laborieuses et les classes de propriétaires virent augmenter les charges de l'Etat sans qu'il fût en leur pouvoir d'y mettre un frein. Dans la Caroline du Nord il fut émis pour 14 millions de dollars d'obligations de chemins de fer et aucune voie ne fut construite. Dans l'Alabama, la dette d'Etat s'éleva en quatre ans de 8.356.000 dollars à 25.503.000, sans que rien ou presque rien eût été fait. Dans le Mississipi, l'impôt avait été de dix cents pour chaque 100 dollars de terre imposée ; en 1874, ce même impôt s'élevait à quatorze fois ce taux. Dans la Caroline du Sud, la dette d'Etat s'éleva en quatre ans de 5.407.000 dollars à 18.515.000, et le gouverneur Moses, non content de la part qu'il recevait dans ce pillage, vendit ouvertement les remises de peine aux condamnés ; il en vendit 457 en deux ans. Mais ce fut dans la Louisiane que le vol atteignit son plus haut point ; là, dans une seule année, la dette

d'Etat fut quadruplée, et la dette locale, doublée ; en quatre ans la dette d'Etat et la dette de la cité s'élevèrent ensemble à la somme totale de 54 millions de dollars, somme qui alla tout entière aux mains des spoliateurs et avec laquelle il ne fut fait aucun travail d'une utilité durable.

Soit à cause de l'aménité qui caractérise cette nation et qui survit souvent à des vertus plus austères, soit parce que les voleurs, trop occupés à remplir leurs poches, n'avaient pas le temps de penser à d'autres méfaits, cette mauvaise administration ne s'accompagna pas d'autant de tyrannie et de cruauté que l'on pouvait s'y attendre. Il y en eut cependant, surtout dans les districts peu policés de l'extrême Sud-Ouest. Dans plusieurs Etats, la faction dominante, peu satisfaite de la présence des troupes fédérales, chercha à maintenir l'ordre en créant des gardes d'Etat, ou de police d'Etat, ou une milice de nègres. Dans le Mississipi, les individus de couleur furent enrôlés dans une « Ligue loyale » (*Loyal league*). Tandis que les fonctionnaires civils étaient souvent des partisans décriés et sans scrupules, unissant, d'une manière tout à fait malséante, un emploi qui exigeait une grande impartialité (1) à la direction de l'organisation républicaine locale, les officiers fédéraux, au contraire — bien que leurs actions fussent parfois sujettes à des critiques — semblent, en général, s'être comportés avec bon sens et droiture, rendant leur autorité militaire aussi douce que puisse être une telle autorité. Les nègres eux-mêmes, ignorants comme ils étaient, et encore tout enivrés de leur liberté récente, ne montrèrent pas la turbulence et la rancune que l'on eût pu

(1) Dans la Louisiane, par exemple, le Marshal fédéral, qui était chargé de faire appel aux troupes fédérales pour l'aider, fut, pendant un certain temps, président (*Chairman*) du Comité républicain d'Etat.

craindre chez une race moins généreuse. Néanmoins, des désordres éclatèrent. Une association secrète appelée le *Ku Klux Klan*, qui à l'origine fut, dit-on, formée par la jeunesse du Tennessee dans un simple but d'amusement, s'étendit rapidement sur tout le pays ; on l'accusa bientôt de tous les sévices qui, en 1868, et pendant les années qui suivirent, furent commis sur les nègres dans les campagnes du Sud, et même (quoique ce fût plus rare) sur les blancs que l'on soupçonnait de sympathiser avec les nègres. Un grand nombre de ces sévices étaient probablement l'œuvre de quelques che-napans de village qui ne se rattachaient à aucune organisation et qui obéissaient encore moins à une influence politique. Mais l'impossibilité de découvrir ceux qui se rendaient coupables de ces méfaits, et l'absence de tout effort local pour organiser une répression, faisaient nettement ressortir le mécontentement des meilleures classes de blancs à l'égard du gouvernement établi par le suffrage des nègres, et, malheureusement, confirmait le Congrès dans le soupçon que les anciens rebelles étaient encore, au fond du cœur, les ennemis de l'Union et des nègres. Aucune résistance ouverte ne fut tentée à l'égard des troupes fédérales ; mais ni leur zèle, ni les lois pénales votées par le Congrès ne parvinrent à arrêter les mauvais traitements, les incendies et les meurtres qui, durant ces années, affligèrent quelques districts. Cependant, le Nord se fatigua de la répression et il s'émut de ce qu'il entendait raconter au sujet du « gouvernement des *carpet-baggers* ». Une réaction politique, due à d'autres causes, s'était fait sentir dans le Nord ; le vieux principe de laisser les Etats se gouverner comme ils l'entendraient, pénétrait de plus en plus dans l'esprit du peuple, même dans le parti républicain encore dominant. Certains de ses principaux *leaders* désiraient, peut-être pour l'avantage de leur parti, tenir encore le Sud en état de sujétion ; ils étaient

cependant débordés par le sentiment, toujours très fort en Amérique, que chaque communauté jouissant d'un gouvernement autonome doit être laissée libre de travailler à son propre salut, et que l'occupation militaire prolongée n'est nullement justifiée là où une révolte n'est pas à craindre. Cet état de choses prit fin en 1876-77. Entre 1869 et 1876, les blancs avaient reconquis le gouvernement dans tous les Etats du Sud, excepté dans la Caroline du Sud, la Floride et la Louisiane, et, en 1876, ces trois Etats furent aussi reconquis (1). Les circonstances différaient d'après le caractère de la population dans chaque Etat. Dans quelques-uns, une union des blancs appartenant au parti républicain modéré avec les Démocrates, union provoquée par le mécontentement de tous les propriétaires en présence des scandales dont ils étaient témoins et des charges qu'ils supportaient comme contribuables, avait assuré des majorités légitimement choisies, et amené l'expulsion des fonctionnaires corrompus. Dans quelques Etats, on arriva au même résultat en empêchant les nègres — soit en leur donnant de l'argent, soit de toute autre façon, et même par des menaces et des violences — de se faire inscrire sur les listes électorales. Une fois en possession de la majorité électorale, les blancs qui, en 1872, avaient tous été relevés de leurs incapacités, eurent grand soin de conserver, par des procédés justes ou non, leur majorité sauve ; depuis lors, leur autorité dans le gouvernement n'a été ébranlée dans aucun Etat. Le président Hayes rappela, en 1877, les troupes fédérales qui restaient encore dans les Etats du Sud et on n'y en a jamais plus envoyé.

(1) Les Etats où les blancs recouvrèrent d'abord leur autorité, comme la Georgie, sont généralement ceux qui ont le mieux prospéré dans la suite. Leur dette a été moins élevée et le crédit commercial y a été plus tôt rétabli.

Si nous avons esquissé le tableau de ces événements, ce n'est pas tant parce que c'est là une phase curieuse dans l'histoire de la démocratie, phase qui vraisemblablement ne se reproduira plus jamais soit aux Etats-Unis soit ailleurs, que parce que cette période a déterminé et sert à expliquer tous les événements qui suivirent et l'attitude actuelle, dont il sera parlé ultérieurement, des habitants du Sud. Que le Congrès ait commis quelques méprises, les résultats le prouvent clairement. Parmi ces résultats, il ne faut pas seulement compter la dette inutile qui pèse sur les Etats du Sud et la lenteur avec laquelle ils se sont remis des pertes occasionnées par la guerre, mais encore l'entrée dans le parti démocrate des citoyens blancs les plus respectables et leur séparation d'avec les Républicains du Nord, en même temps que les nègres s'affiliaient au parti républicain et introduisaient ainsi dans la politique ce que l'on a appelé une « ligne de couleur » (*colour line*). De plus, les blancs ont pris des habitudes d'illégalité qui s'y sont perpétuées : il s'est formé dans les deux partis la pernicieuse pratique d'altérer les élections, quelquefois par violence et quelquefois par fraude, pratique par laquelle le libre gouvernement populaire est atteint à sa racine même.

Mais le parti républicain commit-il aussi une de ces méprises lorsque, par son acte capital et généreux, il assura le droit de suffrage à tous les nègres en bloc ? Aux yeux de presque tous les Européens, cet acte avait et a encore quelque chose de monstrueux. On ne saurait imaginer un peuple plus irrémédiablement impropre au pouvoir politique que cette horde d'esclaves ; et leur inaptitude était surtout dangereuse parce que les classes au milieu desquelles les nouveaux électeurs auraient dû trouver des exemples, étaient en partie privées de leurs droits politiques et, en partie, poussées à se montrer hostiles à l'égard des nègres. Les yeux des Américains, cependant, voyaient la chose sous un jour

tout différent. Pour les Américains, en effet, c'est un axiome que sans le suffrage il ne saurait y avoir de véritables citoyens, et le nègre aurait paru à peine libre s'il n'avait reçu que des droits privés et passifs, sans recevoir en même temps les droits publics et actifs du citoyen. « J'ai compris, en 1867 », dit le général Wade Hampton, un des chefs les plus distingués du Sud, « qu'un homme qui a été fait citoyen des Etats-Unis, ne saurait être exclu du vote à raison de sa couleur. Une telle exclusion serait absolument contraire à tous les principes fondamentaux des institutions républicaines (1). » Il est vrai qu'il y avait des Etats du Nord, tels que le Connecticut de la Nouvelle-Angleterre et l'Ohio qui appartient à moitié à la Nouvelle-Angleterre, aussi bien que le Michigan et la Pennsylvanie, où les personnes de couleur étaient l'objet d'une semblable exclusion (2). Mais le mouvement abolitionniste et la guerre avaient donné une vigueur nouvelle à la théorie abstraite des droits de l'homme ; ils ont si bien éveillé la sympathie des populations du Nord à l'égard des nègres, que toutes restrictions disparurent devant la doctrine de l'absolue égalité démocratique et des droits de l'homme en tant qu'homme. Il y avait, en outre, un argument pratique qui avait aussi quelque poids. Le don du droit de suffrage apparaissait aux yeux des hommes politiques du Nord comme l'alternative à la continuation du gouvernement militaire. Sans le droit de suffrage, le nègre aurait pu se trouver sans défense et abandonné, ignorant et restant tel. Comme le disait un autre habitant du Sud, aussi très distingué, M. le juge Lamar : « Dans les relations nouvelles qui venaient de s'établir tout d'un coup entre les blancs et la population de couleur, il y

(1) *North American Review*, mars 1879.

(2) Le Connecticut jusqu'en 1865 et l'Ohio jusqu'en 1867 refusèrent d'étendre aux nègres l'égalité devant le suffrage.

aurait eu une tendance naturelle de la part des anciens maîtres, encore détenteurs du sol et de l'intelligence du pays, ainsi que de son Pouvoir législatif, à user d'une autorité presque absolue pour faire du nouvel affranchi un homme selon leurs propres vues. Il y aurait eu une distinction de race, avec de ces choses inhérentes au vieux système, propres à mécontenter les nègres et à heurter le sentiment général du pays. Si l'esclavage devait être aboli, l'abolition devait être complète et débarrassée de toute affinité avec lui ; or il n'en aurait pas été ainsi tant qu'il aurait subsisté quelque inégalité devant la loi. Le droit de suffrage était donc pour le nègre un moyen de se protéger contre une semblable inégalité et un moyen aussi de forcer le Sud à prendre ses intérêts en considération (1). »

L'opinion américaine d'après laquelle « le suffrage est l'épée et le bouclier de notre droit, la meilleure armure que la liberté offre au citoyen », ne s'impose pas tout d'un coup à l'esprit de l'Européen qui estime que tout gouvernement est tenu de couvrir d'une même protection ceux qui jouissent des droits politiques et ceux qui n'en jouissent pas. Mais il faut se souvenir qu'aux Etats-Unis ce devoir est moins scrupuleusement observé qu'en Angleterre ou en Allemagne, et que son observation offrait même des difficultés spéciales sous un régime fédéral qui laisse ce soin, sauf en ce qui intéresse la législation fédérale, aux autorités des divers Etats.

Il a été d'usage d'accuser les chefs du Congrès d'avoir obéi, en accordant les droits électoraux aux nègres, à un motif tout différent et moins noble, c'est-à-dire au désir d'assurer des votes au parti républicain. Les motifs ne sont jamais sans mélange, et sans doute cette considération avait son poids. Cependant, il ne faudrait pas voir là une pure considération d'égoïsme. Comme

(1) *North American Review*, mars 1879.

c'était le parti républicain qui avait soutenu la guerre et affranchi les nègres, les *leaders* républicains avaient le droit de prétendre que la protection des nègres ne pouvait être assurée que par l'autorité émanant de ce parti. Cette autorité ne fut pas employée avec sagesse. Mais les circonstances étaient si nouvelles et si embarrassantes, que peut-être il eût fallu la sagacité politique du président Lincoln pour en tirer heureusement parti.

Avec la disparition du gouvernement des *carpet-baggers* et des nègres, commença la troisième période de l'histoire politique du Sud depuis le début de la guerre. La première période avait été celle du suffrage exclusif des blancs ; la deuxième, celle du suffrage universel et des noirs. Pendant la troisième, le suffrage prédominant la complète égalité devant la loi aboutirent en pratique à la pleine suprématie des blancs. Quant à dépouiller les hommes de couleur en tant que nègres de leurs droits, il n'y fallait pas songer, car ils leur étaient assurés par la Constitution fédérale qui prévaut toujours contre l'action particulière des Etats. L'idée de les troubler dans l'exercice de leurs droits par une législation formelle ne venait presque à personne. Mais plus le peuple du Sud désespérait de faire supprimer cet amendement et plus il était résolu à en éviter les effets qui pourraient porter atteinte à sa suprématie. La population blanche du Sud haïssait certainement bien moins les nègres qu'elle ne haïssait les *meneurs (leaders)* blancs par lesquels elle avait été pillée. « Nous devons sauver la civilisation », disaient-ils ; et si la civilisation ne pouvait être sauvée que par la suppression du suffrage des nègres, ils étaient prêts à le supprimer. C'était là tout ce qu'il y avait de plus facile ; tandis que la plupart des *carpet-baggers* avaient pris la fuite, presque tout ce qu'il y avait de respectable parmi la population blanche du Sud, y compris ceux qui avaient été *Whigs* avant la Guerre et qui s'étaient opposés à la sécession,

était maintenant uni dans le nouveau parti démocrate ou plutôt dans le parti anti-nègre. Ce qui prouve mieux encore la puissance des motifs qui les ont fait agir, c'est que presque tous les hommes du Nord qui, dans ces dernières années, s'étaient rendus dans le Sud pour les besoins de leur commerce, s'étaient, au bout de très peu de temps, rangés du côté du parti anti-nègre, qu'elles qu'eussent été d'ailleurs jusque-là leurs précédentes « affiliations ».

Les modes de suppression n'ont pas été les mêmes dans tous les districts et à toutes les époques. Tout d'abord, on eut surtout recours à ce que l'on a appelé le *bulldozing*, c'est-à-dire la violence et le terrorisme employés pour empêcher par la crainte les gens de couleur de se rendre dans les collèges électoraux ou d'y voter. Dans la suite, les procédés furent moins brutaux. Les inscriptions électorales furent opérées de façon à exclure les électeurs noirs. Des dispositions étaient prises pour conduire l'électeur à un bureau électoral qui n'était pas le sien, de sorte que son vote était refusé ; au besoin, les candidats républicains étaient éliminés ou les procès-verbaux d'élection falsifiés. « Je bourrerai à l'avance une urne de bulletins », disait un homme éminent, « afin d'avoir un bon et honnête gouvernement », et il disait cela avec une entière bonne foi sans penser dire une énormité. Parfois, les prédicateurs nègres locaux étaient sollicités ou payés pour pousser leurs ouailles à l'abstention. Les procédés amusants n'étaient pas non plus dédaignés. C'est ainsi, par exemple, que l'on distribuait aux nègres des entrées gratuites pour un cirque ambulante et que le cirque était payé pour donner sa représentation à un certain endroit et à une certaine heure, de façon à ce que les nègres ne pussent pas aller voter. La Caroline du Sud promulgua une loi ingénieuse d'après laquelle il devait y avoir huit urnes répondant aux huit fonc-

tions devant être pourvues par l'élection, et un vote ne devait être compté que s'il était déposé dans l'urne qui lui était propre ; de plus, le président du bureau n'était pas tenu de dire à l'électeur dans quelle urne son bulletin devait être déposé. Les nègres illettrés se trompaient si souvent d'urne — car les urnes étaient fréquemment changées auparavant — qu'un grand nombre de leurs suffrages étaient perdus, tandis qu'au contraire les blancs illettrés pouvaient recevoir les bienveillantes instructions du président du bureau.

Malgré ces obstacles, les nègres ont lutté longtemps, considérant le vote comme le symbole de leur liberté, et craignant de retomber en esclavage si le parti républicain venait à être vaincu. Des *leaders* et des organisateurs furent trouvés parmi les fonctionnaires fédéraux, naturellement tous républicains ; ils formaient une classe nombreuse — M. Nordhoff, un scrupuleux observateur, dit, qu'en 1875, ils étaient au nombre de trois mille dans le Georgie seule — et aussi une classe dont les membres étaient tenus de bien s'acquitter de leur mission politique, puisqu'ils devaient être révoqués s'ils y manquaient, absolument comme le Sultan révoquait un *Vali* qui envoyait trop peu d'argent à Stamboul. Après 1884, cependant, lorsque la Présidence des Etats-Unis passa aux Démocrates, quelques-uns de ces fonctionnaires furent remplacés par des Démocrates et les autres montrèrent moins de zèle. De plus, à cette époque, il était déjà évident que les blancs étant de nouveau en selle désiraient y rester, et les efforts des organisateurs républicains diminuaient à mesure qu'ils perdaient espoir. Dans le Nord, leurs amis étaient exaspérés, non sans raison, car le droit de suffrage des nègres avait valu au Sud une plus large représentation dans le Congrès et dans les élections prési-

dentielles que celle dont il jouissait avant la guerre, ou que celle dont il aurait joui si les nègres étaient restés privés des droits politiques. Ils prétendaient, avec justice, que toutes les fois que la loi donne un droit, elle devrait en assurer le libre exercice ; lorsque les habitants du Sud leur disaient que les nègres étaient ignorants, ils répliquaient que sur toute l'étendue du pays il y avait des millions d'électeurs ignorants, surtout parmi les nouveaux immigrants, que personne ne songeait à exclure. C'est pourquoi, en 1890, les *leaders* républicains, ayant la majorité dans les deux Chambres du Congrès et un Président appartenant à leur parti, présentèrent un *bill* confiant le contrôle des élections fédérales à des fonctionnaires qui devaient être nommés par le Président ; ils espéraient ainsi amener tous les nègres à voter et voir les cinq sixièmes de leurs suffrages profiter certainement à leur parti.

Pour les observateurs impartiaux, cette mesure parut parfaitement constitutionnelle et le mal auquel elle était appelée à remédier était palpable. Elle suscita cependant une vive irritation dans le Sud, et réunit dans une commune opposition les blancs de toutes les classes, mais dans le Nord elle ne provoqua pas un enthousiasme équivalent. Elle fut votée à la Chambre, mais elle échoua au Sénat sous la menace d'une obstruction de la part de la minorité, composée alors de Démocrates. Cependant, pour aussi assurée que paraisse la prépondérance des blancs contre la législation du Nord ou la révolte des nègres, les populations du Sud sont restées encore inquiètes et impressionnables sur ce point ; elles se sont groupées en une compacte phalange de parti sur cette seule question de couleur, au grand détriment, d'ailleurs, de leur vie politique, qui ne peut ainsi prendre son libre essor au sujet des autres questions qui s'élèvent de temps à autre. Elles ont gardé un souvenir cuisant de l'époque des *carpet-baggers*, et leur alarme

est si vive devant la possibilité de leur retour, que les dissensions internes, telles que celles qui ont été provoquées récemment par les progrès du parti de l'Alliance des *Farmers*, et ensuite par le parti Populiste, ont rarement permis aux candidats républicains d'obtenir un siège dans le Congrès ou une fonction de quelque importance dans l'Etat.

Ces remarques s'appliquent au véritable Sud, mais elles ne s'appliquent ni aux régions de montagnes où, grâce à l'absence de l'élément nègre, il y a encore, sauf dans les larges vallées, un fort parti républicain, ni aux Etats-frontière comme le Maryland, la Virginie occidentale, le Kentucky et le Missouri, dans lesquels les électeurs de couleur ne sont pas assez nombreux pour faire naître des craintes. Lorsque l'on veut éliminer leur influence dans les élections, le plan généralement suivi consiste à les acheter. A Louisville, dit-on, une somme peu importante suffit pour assurer leur abstention. Il faut dire à leur louange que, lorsqu'il s'agit de les faire voter pour un Démocrate, il faut les payer beaucoup plus cher.

Cette horreur de la suprématie du nègre est le seul point sur lequel le Sud soit resté fidèle à ses vieilles opinions. L'hostilité à l'égard des populations du Nord a disparu presque entièrement. La soumission de Lee à Appomattox ne fut pas plus tôt connue dans tout le pays que l'on renonça à l'idée de persister à faire des efforts en vue de la sécession et à l'espoir de maintenir l'esclavage. Avec cette remarquable disposition à accepter le fait accompli, disposition qui, en Amérique, est compatible avec une résistance obstinée jusqu'au jour de l'accomplissement de ce fait, les habitants du Sud sentirent qu'une ère nouvelle avait commencé et qu'ils devaient désormais s'y adapter. Ils ne regrettaient pas d'avoir fait la guerre. Ils en étaient fiers et ils le sont encore, ainsi, d'ailleurs, qu'on peut le voir par les dis-

positions prises récemment par un certain nombre d'Etats pour célébrer l'anniversaire du général Robert E. Lee ou de l'ex-président Jefferson Davis et par le zèle avec lequel on prend soin des monuments de la Guerre civile et de ses champs de bataille. Précisément parce qu'ils sentaient qu'ils avaient bien combattu, ils se soumièrent presque sans rancune, et c'est devenu un proverbe parmi eux que les deux seules classes qui nourrissent encore quelque ressentiment sont celles qui ne combattirent pas : les femmes et le clergé. Même au moment où les hostilités se réveillèrent à la suite des mesures de réorganisation prises par le Congrès, en 1866 et 1867, et des abus commis par le gouvernement des *carpet-baggers*, personne ne songea à recommencer la vieille lutte. Cependant, la régénération industrielle du pays ne commença réellement qu'avec la direction reconquise par les blancs, entre 1870 et 1876. Avec cette époque coïncident deux découvertes qui ont eu une influence considérable sur la prospérité matérielle et qui ont contribué à changer la manière de voir des habitants. La première fut l'exploration de la richesse minière située au cœur de la région montagneuse du pays. Dans les parties occidentales de la Virginie et de la Caroline du Nord, dans la partie orientale du Tennessee et dans le nord de la Georgie et de l'Alabama, d'énormes quantités de charbon et de fer, sans parler des autres minéraux, ont été découvertes, et souvent ces minéraux se trouvent dans une si étroite juxtaposition que la production des saumons de fer et de l'acier est d'un bon marché exceptionnel. A la suite de cela, les capitaux du Nord ont été attirés dans le pays ; un champ nouveau est maintenant ouvert aux entreprises des hommes du Sud, et ils ont eux-mêmes commencé à accumuler des capitaux ; des industries prospères ont été créées, une vaste population ouvrière, tant noire que blanche, s'est développée en beaucoup d'endroits ;

en même temps, la construction de nouvelles voies ferrées a non seulement procuré du travail aux classes pauvres, mais encore a poussé l'industrie et le commerce à s'orienter dans d'autres directions. La seconde découverte, c'est la possibilité d'extraire de l'huile des graines du cotonnier, graines que, jusque-là, on avait laissé perdre ou employé à nourrir les pourceaux. La production de cette huile a pris des proportions considérables, rendant ainsi la culture du cotonnier bien plus avantageuse ; elle est devenue un important facteur de l'extension de la culture du cotonnier et de la prospérité générale. La plus grande partie de la récolte, qui dépasse d'ordinaire onze millions de balles et qui, en 1908, dépassait treize millions et demi de balles (c'est-à-dire le triple de celle produite presque exclusivement par le travail des esclaves, avant la guerre), est maintenant produite par des *farmers* blancs ; en même temps, les manufactures où l'on tisse et où l'on file les marchandises destinées à la vente augmentent de jour en jour et forment de nouvelles communautés industrielles. Les méthodes agricoles ont été améliorées, et de nouvelles cultures ont été introduites : la culture des fruits, par exemple, et spécialement la culture des oranges, dans la Floride, est devenue pour certains districts une industrie très lucrative. La création des stations sanitaires d'hiver dans les belles montagnes de la Caroline du Nord, et plus au Sud dans la Caroline du Sud, la Georgie et la Floride, n'est pas non plus sans avoir quelque importance ; en effet, les habitants du Nord qui se rendent dans ces stations, y apprennent à connaître le Sud et propagent eux-mêmes des idées nouvelles parmi les populations arriérées de ces districts. Ainsi, à la suite de causes diverses, a pris naissance un sentiment d'activité, de mouvement et d'intérêt au sujet des questions pratiques, que l'on peut appeler la commercialisation de la société, sentiment qui

a, dans certaines localités, transformé la vie des Etats du Sud. Le travail manuel n'est plus regardé comme une dérogeance par les blancs des classes pauvres (qui appartiennent, moins qu'autrefois, à une classe à part), ni le commerce, par les fils de la vieille aristocratie des planteurs. Sans doute, les *farmers* se plaignent, comme ils le font partout aux Etats-Unis ; néanmoins, un bon signe, c'est que la grandeur des exploitations agricoles (*farms*) a, en général, diminué, tandis que l'on a constaté une augmentation du nombre des fermiers et des propriétaires ; d'autre part, le nombre des tenanciers qui payent leurs fermages en argent, au lieu de les payer en nature, a presque doublé entre 1880 et 1890. Comme le capital, qui était principalement placé en esclaves, a augmenté et tend à se répandre d'une manière plus générale, il est de plus en plus employé à des améliorations durables et particulièrement à des constructions dans les villes. Les villes, en effet, se sont considérablement agrandies, surtout, bien entendu, dans les régions minières. Dans les villes, aussi, une nouvelle classe moyenne a pris naissance, en partie à la suite de l'élévation des classes pauvres et, en partie, à la suite de l'abaissement de la vieille classe des planteurs ; cette nouvelle classe a rendu le contraste entre l'égalité sociale du Nord et le genre aristocratique de la société du Sud beaucoup moins marqué qu'il n'était avant la guerre.

Tant que l'esclavage dura, le Sud, fut, à l'exception bien entendu, des enfants de planteurs et de quelques rares commerçants, un pays de gens illettrés. Même en 1870, dans les Etats du Sud-Est, le nombre des enfants qui fréquentaient l'école ne s'élevait qu'à 30 0/0 du nombre des enfants en âge de s'instruire ; dans les Etats du Sud central et du Sud-Ouest, ce même nombre ne s'élevait qu'à 34 0/0. Les Constitutions de *reconstruction* de 1867-70 renfermaient quelques dispositions importantes en vue de créer des écoles, et l'arrivée d'une

nouvelle génération, qui a pu apprécier les bienfaits de l'instruction et voir les avantages que le Nord en a retirés, a provoqué sur ce point une salutaire activité. En 1890, le tant pour cent des enfants inscrits dans les écoles relativement au nombre des enfants en âge de s'instruire n'a pas cessé de s'élever (1). Sans doute, les sommes dépensées pour les écoles varient beaucoup selon les Etats : l'Arkansas, par exemple, a dépensé en 1908 beaucoup plus que le Mississipi ou la Caroline du Nord ; pourtant sa population est plus faible que celle de chacun de ces Etats. Il est vrai aussi que la dépense est bien moindre que dans le Nord et dans l'Ouest : Washington, par exemple, dépense deux fois plus que l'Arkansas, avec une richesse à peine supérieure ; il est vrai, encore, que le nombre de jours de présence à l'école pour chaque enfant, dans le cours d'une année, a été en 1908 beaucoup plus faible dans les Etats du Sud (124,7 dans les Etats du Sud-Est, 118,2 dans le Sud central et dans le Sud-Ouest, à côté de 180,8 dans les Etats du Nord-Est). Cependant, c'est là un grand progrès, si l'on tient compte de la pauvreté relative des Etats du Sud et du caractère rural prédominant de leur population très éparse.

Quiconque cherche à dénigrer le Sud ne manque pas de points sur lesquels il peut insister. Il pourrait faire remarquer que l'ignorance y est beaucoup plus commune que dans le Nord ou l'Ouest ; que l'habitude de lire est peu répandue même parmi ceux qui savent lire, — il suffit de se promener un peu dans les rues d'une ville du Sud et de considérer le petit nombre des librairies pour s'en convaincre ; — beaucoup moins répandue encore est cette sorte de culture que représentent les

(1) Rapport du Commissaire de l'Instruction, pour 1908-9.
« L'âge scolaire » s'étend, aux Etats-Unis, de l'âge de 5 ans à l'âge de 18 ans inclusivement.

conférences, les journaux ou les sociétés scientifiques et littéraires. Il pourrait faire observer que les hôtels, les gares de chemins de fer, les buffets, en un mot, tout ce qui constitue le confort matériel du voyageur par lequel se distingue le Nord, y sont bien moins satisfaisants, et que la population éparse néglige ses routes au point de les laisser parfois devenir impraticables. La vie, pourrait-il dire, est relativement grossière, sauf dans quelques anciennes cités, telles que Richmond et Charleston ; dans plusieurs régions, elle offre le caractère d'une vie de frontière chez un peuple à moitié fixé. Et, surtout, il pourrait s'étendre sur la fréquence des homicides et sur le peu de valeur que paraît avoir la vie humaine, si l'on en juge par l'action imparfaite et peu sévère des tribunaux, action à laquelle la vengeance privée supplée souvent. Cependant, à l'énumération de tous ces défauts et de beaucoup d'autres, nés de l'esclavage et de l'esprit qu'entretient l'esclavage, on pourrait répondre avec raison que le vrai moyen de se faire une opinion exacte des anciens Etats esclavagistes, c'est d'établir une comparaison entre ce qu'ils sont actuellement et ce qu'ils étaient à la fin de la guerre. Partout le progrès est évident ; dans quelques régions même, ce progrès est tel que l'on peut très bien appeler le Sud un pays nouveau. Il est vrai que la population elle-même a peu changé ; ce n'est que récemment que des colons sont arrivés du Nord ; il n'y a pas dans tous les Etats-Unis de contrée qui, au cours du XIX^e siècle, ait reçu une si petite part de l'immigration européenne (1).

(1) Dans la Caroline du Nord, en 1900, les habitants nés à l'étranger ne représentaient que 3 0/0 de la population ; dans le Mississipi 1,2 et dans la Georgie 1,0. Les habitants des Etats du Sud considèrent comme un avantage que les nouveaux venus de l'Europe méridionale et centrale, qui constituent maintenant la masse de l'immigration de l'Ancien Monde, ne se fixent pas dans le Sud.

Tant qu'il a duré, l'esclavage a été une cause fatale qui a éloigné les immigrants ; dans ces dernières années, le climat, la présence des nègres et la pensée que le travail était plus abondant ailleurs, ont continué à faire dévier plus au Nord le courant qui vient d'Europe. Mais la vieille race, qui est, sauf dans le Texas (où se rencontre un faible élément mexicain et un élément plus important venu d'Allemagne) et dans la Louisiane, une pure race anglaise et scoto-irlandaise, pleine de force naturelle, a été stimulée et fortifiée par le changement des conditions de sa vie. Elle a fait de grands progrès dans presque toutes les directions. Les écoles sont meilleures et plus nombreuses. Les routes sont améliorées. Ici s'élèvent des filatures de coton, là des usines métallurgiques. Elle voit dans les ressources agricoles et minières de son territoire une promesse de richesse et de population rivalisant avec celles des Etats du Centre et de l'Ouest. Elle a reconquis sa bonne part d'influence dans le gouvernement national. Elle ne regrette pas l'esclavage, car elle reconnaît que son influence est funeste à la civilisation. Elle a cessé aussi de caresser ses rêves de sécession. Actuellement, elle est aussi fière de l'Union que de son Etat ; elle est, en quelque sorte, plus jeune et plus robuste que la population du Nord, étant moins gâtée par le luxe que ne le sont les riches et moins découragée par l'invasion de l'agitation sociale que les gens réfléchis du Nord. N'était une certaine difficulté, le Sud pourrait très bien être regardé comme la partie de l'Union offrant les plus grandes promesses, et aussi comme la partie dont les progrès seront le plus rapides et dont la prospérité ne sera pas la moins sûre.

Cette difficulté, cependant, est sérieuse. Elle réside dans la présence de sept millions de nègres.

CHAPITRE XCIV

LE PRÉSENT ET L'AVENIR DES NÈGRES (1)

L'ensemble de la population de couleur dans les Etats-Unis s'élevait, en 1900, au chiffre de 8.840.789, et en 1910, elle dépassait de beaucoup celle du peuple anglais au temps de la reine Anne ; partout ailleurs que dans l'Amérique du Nord, ce nombre eût pu être regardé comme formant une nation considérable. Sur ce total, neuf millions (en chiffre rond) se trouvent dans les anciens Etats esclavagistes et dans le présent chapitre il ne sera parlé que de ceux-là (2). S'il veut comprendre leur répartition dans ces Etats, le lecteur fera bien de se rappeler ce qui vient d'être dit dans le chapitre précédent au sujet des caractères physiques du Sud, car ce sont ces caractères qui ont déterminé la distribution de la population de couleur dans les diverses régions du pays. Bien que l'homme soit de tous les animaux, à l'exception peut-être du chien, celui qui montre la plus

(1) Ce chapitre, qui contient un exposé général des rapports des nègres du Sud et des blancs, est complété par le chapitre suivant qui traite des changements qui se sont produits dans la situation pendant les seize dernières années et renferme les conclusions auxquelles je suis arrivé à ce sujet.

(2) L'ensemble de la population blanche des ces Etats était, en 1900, de 16.521.970, et la population de couleur, de 7.922.969.

grande résistance à supporter tous les climats, de Bornéo au Groenland, il n'en est pas moins vrai que certaines races humaines ne prospèrent et ne se multiplient que sous certains climats. De même que les races du Nord de l'Europe n'ont pu, jusqu'ici, vivre sous le climat de la zone torride, de même la race africaine, originaire des tropiques, dépérit partout où elle se trouve exposée à des hivers rigoureux. Dans les Etats que l'on désigne ordinairement sous le nom d'Etats-frontière — le Maryland, le Kentucky et le Missouri — l'élément de couleur ne s'accroît que lentement (1). Dans l'ouest de la Virginie, l'est du Kentucky, l'est du Tennessee et dans l'ouest de la Caroline du Nord, le nègre est, en fait, inconnu dans les endroits les plus élevés et les plus froids, et dans les autres parties de cette contrée élevée, c'est à peine s'il a pu s'y maintenir. C'est dans les régions inférieures situées à proximité du Gulf Stream et du Golfe du Mexique, spécialement dans les îles de la Caroline du Sud et sur les rives du Mississippi inférieur, qu'il trouve les conditions à la fois les plus favorables à son développement et les plus défavorables à la race blanche. Aussi, ce sont les huit Etats les plus rapprochés du golfe — Caroline du Sud, Georgie, Floride, Alabama, Mississippi, Louisiane, Arkansas et Texas — qui contiennent à eux seuls plus de la moitié de la population noire ; dans deux de ces Etats, — la Caroline du Sud, le Mississippi, — le nombre des noirs excède celui des blancs. Dans la Louisiane, où les deux races étaient en nombre égal en 1890, les blancs présentaient en

(1) Le Kentucky a montré une légère décroissance, de 1880 à 1890, décroissance suivie par une augmentation en 1900. Une décroissance absolue s'est manifestée aussi de 1908 à 1900 dans la population de couleur de huit autres Etats — Maine (depuis 1870, mais pas depuis 1890 à 1900), Nebraska, North Dakota, South Dakota, Oregon, Vermont, Nevada, Californie, Nouveau-Mexique.

1900 une majorité de 80.000. Dans ces huit Etats, la population de couleur, de 1880 à 1890, a augmenté de 18,4 0/0 (1), tandis que dans le reste du Sud l'augmentation n'a été que de 5,1 et de 1890 à 1900 de 10,3. Il est donc clair que le centre de la population noire se porte de plus en plus vers le Sud et que l'Africain est en train de désertir les terres sèches, froides et élevées pour des régions plus semblables à ses anciennes résidences de l'Ancien Monde.

Une question non moins importante, est celle relative à la proportion entre les nègres et les blancs. En 1790, les nègres représentaient 19,3 0/0, c'est-à-dire environ le cinquième de la population totale de l'Union. En 1880 leur nombre s'élevait à 13,1 0/0 ; en 1890, à 11,9 0/0 ; en 1900, à 9,2 0/0. La proportion de leur développement dans tout le pays de 1890 à 1900 a été de 18 0/0, tandis que celle des blancs a été de 21,2 0/0. Même dans les anciens Etats esclavagistes (qui reçoivent très peu d'immigrants européens), l'accroissement des blancs pendant cette même décennie a été de 25, 2 0/0, celui des nègres seulement de 17,2 0/0, soit environ les deux tiers de l'accroissement des blancs (2), tandis que dans les huit Etats nègres sus-mentionnés, la proportion de l'augmentation de la population blanche est de 26,2 0/0, et celle des nègres seulement de 20,7 0/0. Il est donc évident que, sauf dans certaines parties de ces

(1) L'augmentation était encore plus grande dans l'Arkansas (46,7 0/0), dans la Floride (31,2 0/0) et dans le Texas (24,1 0/0) ; mais les nègres ont, dans ces trois Etats, été beaucoup moins nombreux que les blancs, et l'augmentation provient sans doute en grande partie de l'immigration des nègres venus des autres Etats.

(2) En 1900, l'augmentation des nègres a été plus grande que celle des blancs dans la Floride, l'Alabama, le Mississippi et l'Arkansas. Dans la Georgie, l'accroissement des deux races a été sensiblement égal ; dans la Caroline du Sud, la Louisiane et le Texas, la race nègre était la moitié ou les deux tiers de la race blanche.

huit Etats où prévalent des conditions physiques favorables à l'accroissement de la population de couleur, le nombre des blancs augmente plus vite que celui des nègres, et que ce dernier élément est en train de subir une décroissance relative (1). Ce fait, bien qu'il eût été déjà soupçonné, a été mis hors de doute par le recensement de 1890. Il constitue le fait dominant de la situation politique et sociale.

En ce qui concerne la position économique et industrielle de ces neuf millions de nègres, il est difficile d'en parler en termes généraux, à cause de la différence qui existe entre les conditions des diverses parties du pays. Sur un point seulement, ces conditions sont uniformes. Partout, dans les Etats de frontière comme dans ceux de l'Extrême-Sud, dans les villes grandes ou petites, et dans les districts ruraux, la population de couleur constitue la couche sociale la plus pauvre et la plus basse ; elle correspond, à ce point de vue, aux nouveaux immigrants des Etats du Nord ; toutefois, comme nous le verrons tout à l'heure, ils sont séparés des classes supérieures par une ligne plus nette et plus permanente que celle qui sépare les immigrants des classes supérieures du Nord. Les nègres fournissent les neuf dixièmes, du travail de manœuvre, et une proportion encore plus grande du travail domestique et du service d'hôtel.

Un nombre relativement faible d'entre eux, mais qui va en augmentant, s'est ouvert un chemin dans les métiers artistiques tels que l'ébénisterie et le travail des métaux ; plusieurs sont actuellement employés dans les mines et les fonderies de fer du sud-est du Tennessee et du nord de l'Alabama où ils reçoivent des salaires quelquefois égaux à ceux des ouvriers blancs, et parfois

(1) Ce qui tend à retarder l'accroissement de la population noire, c'est la très grande mortalité parmi les enfants.

même sont admis à faire partie des mêmes associations ouvrières (*trade-unions*) (1). Dans les fabriques de tissus, ils sont positivement considérés comme inférieurs aux blancs ; le bourdonnement des machines, dit-on, les stupéfie et les endort. D'un autre côté, ils préparent mieux le tabac que les blancs, et, en fait, ils se sont fait un monopole des départements de cette grande industrie qui demandent le moins d'habileté. Toutefois, pour la confection du cigare, les Espagnols et les Cubains sont les plus estimés. Dans toutes les villes, une grande partie du commerce de détail est entre leurs mains, comme aussi les professions de barbier (dans laquelle ils sont, dit-on, supplantés par les blancs), de décrotteur, de marchand ambulancier de boissons et de fruits, ainsi que les plus humbles emplois dans les chemins de fer. Dans les districts ruraux, l'immense majorité des nègres s'est engagée comme ouvriers agricoles ou sont tenanciers de petites fermes ; cette dernière classe devient de plus en plus nombreuse à mesure que l'on s'avance vers les régions brûlantes et malsaines du Sud où le blanc se montre moins disposé à travailler de ses propres mains. Parmi ces tenanciers, plusieurs — et quelques-uns sont actifs et économes — cultivent la terre sous un régime de partage des récoltes, analogue au régime des *métayers* en France.

Un assez grand nombre d'entre eux achètent des parcelles de terre et les exploitent pour leur compte. Parmi ceux qui cultivent leur propre terre ou celle qu'ils ont à ferme, il en est, et leur nombre augmente chaque

(1) Le salaire moyen par journée de l'ouvrier habile blanc, est d'ordinaire beaucoup plus élevé, mais non pas le double de celui du noir. Un grand employeur de la Virginie m'assura, il y a quelque temps, qu'il payait quelques-uns de ses nègres (des forgerons) à raison de 4 dollars 50 cents (22 fr. 50) par jour. Il ajouta qu'ils travaillaient en compagnie des blancs et qu'ils buvaient moins.

jour, qui récoltent pour vendre et dont la condition s'améliore rapidement. D'autres, cependant, se contentent de retirer de leur terre de quoi se nourrir et nourrir leur famille. C'est le cas le plus fréquent sur les terres basses le long de la côte, où la population est presque entièrement noire et où elle est bien peu affectée par les influences soit du commerce, soit de la race blanche. Sur ces terres brûlantes, la vie du nègre ressemble beaucoup à celle qu'il menait dans les plantations d'autrefois, si ce n'est qu'il travaille moins parce qu'un travail modéré suffit à la production de sa seule subsistance. Il est loin des chemins de fer. Il ne lit pas de journaux ; il est rare qu'il soit en contact avec des personnes d'une condition supérieure à la sienne. C'est ainsi qu'il y a des localités, plus spécialement des villes, où le nègre est en train de se perfectionner industriellement parce qu'il travaille assidûment et qu'il est en continuel rapport avec les blancs ; dans d'autres localités, au contraire, où il n'a besoin que de travailler peu et où il est abandonné à ses propres ressources, il est exposé à retomber dans la barbarie. Ces différences dans la situation matérielle du nègre selon les diverses parties du pays doivent être constamment présentes à l'esprit, si l'on veut se faire une idée exacte de son état actuel au point de vue intellectuel et moral.

Les phénomènes que présente le nègre sous ce dernier aspect sont absolument nouveaux dans les annales du monde. L'histoire est le récit de la marche vers la civilisation de races primitivement barbares. Mais, jusqu'ici, cette marche s'est opérée lentement et par degrés. Pour ce qui regarde les grandes races asiatiques et européennes, les premiers stades de leur marche sont perdus dans la nuit des temps. Les stades moyens et récents, eux-mêmes, si nous les cherchons dans les écrits des historiens de l'antiquité et dans les annales des temps obscurs et du Moyen Age, témoignent d'une marche

dans laquelle il n'y eut rien de soudain et de brusque, mais plutôt ce que l'on pourrait appeler un développement de tentatives, c'est-à-dire le développement et l'extension de l'esprit humain aboutissant à la graduelle amélioration des institutions politiques, ainsi que des sciences et des arts. Dans cette marche, il n'y a ni sauts ni précipitation ; c'est l'œuvre non d'une race isolée mais de la rivalité et de la coopération de plusieurs races. Totalement différent est le cas du nègre africain saisi et entraîné par le tourbillon de la Démocratie américaine.

Nous trouvons là une singulière juxtaposition des divers types de culture : les plus récents avec les plus primitifs, les plus rudimentaires avec les plus développés. Un plus grand intervalle ne sépare pas le silex taillé de l'âge de pierre, du canon Maxim d'aujourd'hui. Un peuple de sauvages est violemment emporté à travers l'Océan et employé à travailler comme esclave dans les plantations de maîtres dont la capacité mentale et la force morale sont de trois ou quatre mille ans en avance sur lui. Ces sauvages sont traités comme des chevaux ou des bœufs ; ils sont tenus au travail avec le fouet ; ils sont privés des éléments mêmes de l'éducation ; ils n'ont pas plus d'état devant la loi, ni plus de part à la pensée et à la civilisation de leurs maîtres que les troupeaux qu'ils tondent. Les enfants et les petits-enfants de ceux que le navire négrier apporta aux plantations restent ce qu'étaient leurs pères, si ce n'est, il est vrai, qu'ils ont appris à parler une langue nouvelle parvenue à un plein développement et qu'ils sont pris d'une nouvelle religion tout ce qui a pu leur en venir à travers les prédicateurs de leur propre sang. Ceux qui travaillent à la maison ou qui vivent dans les rares petites villes finissent par acquérir quelque connaissance des procédés des blancs et les imitent du mieux qu'ils peuvent. Mais la grande masse ne dépasse pas beaucoup les

notions et les habitudes des ancêtres qui vivaient dans les forêts du Niger et du Congo. Soudainement, plus soudainement même qu'ils ne furent arrachés à leur pays d'Afrique, ils se sont trouvés non seulement libres, mais encore citoyens et membres actifs du gouvernement le plus démocratique que le monde ait vu : ils y sont traités comme des hommes aptes à participer au gouvernement sur le pied des autres citoyens et à imposer leur loi non seulement à eux-mêmes, mais aussi à leurs récents maîtres. Les droits que les ouvriers agricoles de l'Angleterre n'obtinrent qu'en 1885 furent, dès 1867, livrés à ces enfants de la nature, dont le plaisir, sous sa forme la plus haute, avait jusque-là consisté à faire des cabrioles au son du *banjo*.

Ce bouleversement mit fin à une foule d'influences qui agissaient sur le nègre et en suscita une foule d'autres. Les rapports entre le maître et le serviteur prirent fin et, avec eux, la discipline du travail obligatoire et une grande partie des relations existant entre la race blanche et la race noire. Les blancs ne tardèrent pas à se tenir à l'écart des nègres qui, en fait, devinrent d'autant moins leurs amis qu'ils étaient leurs égaux en théorie. Bientôt le mélange des sangs diminua, et c'était là un mélange qui avait quelque avantage pour les nègres, car il introduisait dans leur masse — moins dans les plantations, mais à un assez haut degré dans les villes et parmi les domestiques — un ferment d'énergie et de talent. D'un autre côté, l'affranchi avait immédiatement subi de nouvelles exigences qui l'avaient à peine affecté lorsqu'il était esclave. Maintenant, il avait charge de soi-même tant en état de maladie qu'en santé. Il pouvait aller où il voulait et travailler peu ou travailler beaucoup, selon qu'il lui plaisait. Il avait un vote à donner... ou à vendre. L'instruction lui devint accessible ; des facilités pour l'obtenir lui furent promptement accordées, d'abord par ses libérateurs du Nord, bientôt après par ses an-

ciens maîtres eux-mêmes, bien qu'insuffisamment. A mesure qu'il apprenait à lire et à voter, une multitude d'idées modernes américaines, politiques, sociales, religieuses et économiques, fondirent sur lui par l'intermédiaire des journaux. Jamais, auparavant, on n'avait ainsi tenté de faire, en un seul jour, subir à une race une transformation qui, à d'autres époques et dans d'autres pays, avait demandé des siècles. D'autres races ont désiré la liberté et la participation au pouvoir politique. Elles ont eu à lutter et elles se sont fortifiées et disciplinées par leurs efforts mêmes. Mais ces choses ont été données spontanément au nègre qui s'est trouvé embarrassé de ces bienfaits qu'il n'avait jamais eu la pensée de demander.

Si l'on veut comprendre de quelle façon les idées américaines travaillent dans un cerveau africain et jusqu'à quel point les institutions américaines affectent les habitudes de l'Africain, il faut considérer le caractère et les aptitudes des nègres eux-mêmes.

Le nègre est, par nature, affectueux, docile, souple, soumis, bien différent à ces points de vue de l'Indien rouge dont les traits les plus saillants sont l'orgueil et une certaine inflexibilité hargneuse. Il est rarement cruel ou vindicatif — ce que l'Indien est souvent — et il n'est pas non plus porté à la violence à moins qu'il n'y soit poussé par ses passions ou par la boisson. Son intelligence est plus vive que solide ; il ne manque pas d'une certaine sagacité, mais il fait preuve de cet enfantillage et de ce manque de réflexion qui caractérisent les peuples primitifs. Une nature fortement impressionnable, facile à émouvoir et instable, s'accompagne chez lui d'un certain amour de la musique, tandis que pour les arts — différent en cela de l'Indien — il n'a ni goût ni dispositions.

Sa facilité s'applique aux mots : il apprend facilement les langues et il écrit et parle couramment, mais il ne

montre aucune disposition pour la pensée abstraite, pour les recherches scientifiques ni pour aucune espèce d'invention. Cependant, sa faiblesse est moins apparente dans les choses d'ordre intellectuel qu'en ce qui regarde l'action et la force de volonté. N'ayant ni prévoyance ni circonspection, il est étourdi et prodigue ; prompt à s'exalter, il est aussi prompt à se laisser abattre ; il montre peu de ténacité dans ses projets, et n'éprouve que faiblement le désir d'améliorer sa situation. Une paresse comme celle à laquelle se sont laissés aller les nègres des Antilles, ne saurait être imputée aux gens de couleur de l'Amérique en général, peut-être parce que le climat est moins énervant et la nature moins généreuse.

S'il n'est pas un ouvrier aussi assidu que le blanc, il cause moins d'ennuis à ses patrons parce qu'il est moins prompt à se mettre en grève. C'est grâce à son travail qu'une grande partie du coton, du riz et du sucre est actuellement récoltée dans le Sud. Mais, qui-conque connaît le laborieux *ryot* ou *coolie* des Indes Orientales, est frappé de la différence qui existe entre une race sur laquelle des siècles de patiente industrie ont laissé leur empreinte, et les frivoles enfants de l'Afrique.

Parmi les divers moyens d'influence dont dispose la blanche Amérique pour façonner le nègre, cinq méritent une mention spéciale : ce sont les écoles, les églises, la littérature, l'industrie et les relations sociales ou commerciales.

Si l'on s'en rapporte uniquement aux chiffres, l'instruction élémentaire paraît avoir fait des progrès extraordinaires. Dans les anciens Etats esclavagistes, le nombre des enfants nègres inscrits sur les registres des écoles s'élevait en 1907-8 à 54,36 0/0 du chiffre total des enfants de couleur ; pour les enfants blancs, ce nombre s'élevait dans ces mêmes Etats à 70,34 0/0 du chiffre total des enfants blancs, et la proportion générale

pour tous les Etats-Unis était de 69,32 0/0 (1). Dans ces mêmes Etats, la population de couleur représentait en 1910 33,1 0/0 de la population totale et le nombre des écoliers noirs, 31,47 0/0 du nombre total des écoliers. La proportion des enfants nègres qui fréquentent l'école est donc inférieure à celle des enfants de race blanche ; mais si l'on veut bien se souvenir qu'en 1865 une proportion infinitésimale de noirs fréquentaient les écoles et que, dans plusieurs Etats, le fait d'apprendre à lire à un nègre constituait un délit, il faut reconnaître que l'état actuel constitue un progrès remarquable. Entre 1877 et 1908, tandis que le nombre des écoliers blancs dans les écoles publiques du Sud augmentait de 156 0/0, le nombre des écoliers de couleur augmentait de 191 0/0. Il ne faudrait pas, cependant, conclure de ces chiffres que presque toute la population de couleur a reçu les premiers éléments de l'instruction. La proportion entre le nombre des enfants qui fréquentent effectivement l'école et le nombre de ceux inscrits sur les registres était, en 1908, presque aussi élevée pour les nègres que pour les blancs (62,18 contre 66,13), car les nègres, parents et enfants, ont le désir de s'instruire. Mais la durée du terme scolaire est si courte dans la plupart des Etats du Sud, qu'un grand nombre de blancs et un plus grand nombre encore de nègres reçoivent un enseignement trop court pour leur permettre de lire et d'écrire couramment. C'est ainsi que, en 1900, dans les anciens Etats esclavagistes, environ 52 0/0 des nègres âgés de plus de 10 ans, furent portés comme illettrés. Que l'instruction supérieure — instruction secondaire, des Collèges ou des Universités — soit moins répandue chez la population de couleur que chez la population blanche, c'est ce à quoi l'on doit s'attendre, étant donné que les nègres constituent la partie la plus

(1) Report of the Commissioner of Education pour 1908-9.

pauvre de la population. En 1908, le nombre total de ces institutions était réparti comme il suit (1) :

Ecoles Normales et Industrielles...	53 avec	17.711 élèves.
Ecoles secondaires.....	35 avec	8.774 élèves.
Universités et Collèges (2).....	47 avec	18.859 élèves.
Ecoles de Théologie.....	14 avec	792 élèves.
Ecoles de Droit.....	3 avec	93 élèves.
Ecoles de Médecine, Dentaire et de Pharmacie	3 avec	789 élèves.

Ces Universités sont, bien entendu, organisées sur un pied relativement modeste, et la plupart d'entre elles pourraient fort bien porter le nom d'écoles secondaires. Les allocations accordées par les gouvernements des Etats vont presque toutes à l'instruction primaire, et les institutions d'instruction supérieure pour les nègres sont incapables de satisfaire toutes les demandes. On a dû repousser une foule de demandes d'admission dans les écoles supérieures, les écoles normales et les collèges déjà trop pleins, en sorte que le nombre des maîtres aptes à l'enseignement dans les écoles pour nègres est bien au-dessous des besoins du moment. Le nombre total des maîtres n'est que de 30.175 pour instruire 1.665.781 élèves. Dans les écoles blanches, pour 4.692.927 élèves, il y a 116.539 maîtres, (environ 1 maître pour 40 élèves) proportion beaucoup trop faible, même en tenant compte de la différence entre le nombre des inscrits et le nombre de ceux qui fréquentent effectivement l'école. Mais la proportion dans les écoles de nègres est encore plus faible (1 pour 55), et les maîtres eux-mêmes sont moins instruits. La nécessité

(1) *Report of the Commissioner of Education for 1908-9*. Il ne faut pas oublier que les nègres fréquentent plus qu'autrefois les écoles professionnelles dans le Nord.

(2) Y compris les sections primaires et préparatoires des universités,

d'écoles secondaires et d'écoles normales est donc encore très urgente, quoiqu'il ait été fait beaucoup et que beaucoup soit fait encore dans ce but admirable par la bienveillance du Nord (1). Il y a quelque chose de touchant dans l'ardeur avec laquelle les nègres, parents, jeunes gens et enfants, recherchent l'instruction. Ils semblent être convaincus que c'est le manque d'instruction qui fait leur infériorité à l'égard des blancs, absolument comme dans les émeutes qui éclatèrent dans la Caroline du Sud, durant l'invasion de Sherman, la populace nègre incendia une bibliothèque à Columbia, sous prétexte que c'était dans les livres que « les blancs puisaient leur esprit ». Et ils ont conscience (d'ailleurs, ils ne sont pas les seuls) que l'ignorance condamne la grande masse de leur race à vivre du travail manuel et que, en acquérant l'instruction, ils deviendront eux-mêmes capables de s'élever plus haut dans l'échelle industrielle.

Aux jours de l'esclavage, la religion était, en fait, la seule influence civilisatrice qui eût action sur les travailleurs des plantations. Mais la religion, comme tout ce qui s'adresse à l'esprit, est conditionnée par l'état mental de celui qui la reçoit. Parmi les noirs, elle prit surtout une forme sentimentale et sensible dans laquelle la doctrine tenait peu de place et la vertu encore moins, tandis que l'excitation physique se transformait rapidement en extase, attaques de nerfs et autres phénomènes psychiques qui accompagnent ce qu'en Amérique on a coutume d'appeler les « prédications en

(1) Parmi les grandes œuvres de bienfaisance dont le revenu est employé à l'instruction de la population de couleur, il faut mentionner le *Peabody Fund*, le *John F. Slater Fund*, et le *Daniel Hand Fund*, qui tous paraissent être sagement administrés. Il paraît que la somme totale annuelle donnée par le Nord aux écoles normales et aux collèges pour les nègres est estimée à un million de dollars.

plein air » (*camp-meetings*). Jusqu'ici elle a, en général, conservé cette forme. Les maux ont été palpables, mais le bien a été plus grand que le mal ; et on se demande avec un certain effroi ce qu'aurait été la vaste masse des Africains, si une telle influence n'était pas venue les adoucir et les élever et, aussi, créer une sorte de lien entre leurs maîtres et eux.

Le Christianisme, cependant, a été parmi les nègres ce qu'il fut souvent au Moyen Age et ce qu'il est encore aujourd'hui dans quelques pays : tout à fait indépendant de la moralité. Les prédicateurs nègres, qui sont, en général, les seuls directeurs de leur peuple, ne peuvent (sauf quelques nobles exceptions, sans doute) être proposés en exemple : parmi la population prise dans son ensemble, les croyances religieuses et même la ferveur religieuse ne sont nullement incompatibles avec un grand laisser-aller dans les relations sexuelles et une certaine propension au larcin. Heureusement que, de ce côté-là aussi, il y a un évident progrès. Les plus jeunes pasteurs passent pour être moins paresseux et moins licencieux que ceux de l'ancienne génération ; leur prédication s'adresse moins à la passion et davantage à la raison. Comme seuls les prédicateurs noirs atteignent les congrégations nègres, on ne saurait attacher une trop grande importance à cette amélioration (1). Il y a, naturellement, une différence

(1) Ceci est noté par Mr. Bruce, dans son livre, *The Plantation Negro as a Freeman*, qui nous présente un tableau frappant quoique peut être trop sombre, de la situation de la race.

Le Dr Curry, qui connaissait le Sud à fond et qui a si admirablement administré le *Slater Fund*, dit : « Un des principaux défauts de la civilisation de la race noire, c'est l'excessive difficulté de donner un caractère éthique prédominant à sa religion. Dans le Black Belt, la religion et la vertu sont souvent considérées comme des choses distinctes et séparées. L'élément moral, — la bonne réputation — est éliminé des éléments essentiels du Christianisme et la qualité de bon citoyen, la douceur féminine, l'hon-

énorme entre les églises nègres des villes, surtout dans les Etats frontière où l'on trouve un clergé et des laïques relativement instruits, avec des idées de bienséance calquées sur celles de leurs voisins blancs, et les églises des districts exclusivement nègres du Sud, comme, par exemple, certaines contrées de la Louisiane, où les anciennes superstitions non seulement ont été conservées, mais où, même, il y a eu un retour marqué vers le fétichisme et l'adoration des serpents du paganisme africain. On ne saurait dire jusqu'à quel point il en a été ainsi. Il y a des parties de la vallée du Mississipi inférieur qui, en ce qui concerne la condition intellectuelle et morale des masses, ont été aussi peu explorées que les rives du Congo et du Benué.

De ce qui a été dit sur l'état de l'instruction, on peut conclure que l'influence des livres, et même celle des journaux, ne se fait sentir que sur une faible partie de la race noire. Néanmoins, il ne faudrait pas tenir trop peu de compte de tout ce qui agit sur l'esprit de cette minorité. Les quelques milliers de nègres qui lisent des livres ou des *Magazines* et ceux, un peu plus nombreux, qui lisent des journaux quotidiens, adoptent les idées, les croyances et les aspirations des citoyens blancs, sauf, bien entendu, les différences dont nous avons parlé et qui sont inhérentes au caractère de la race. Dans un certain sens, ils sont plus Américains que les récents immigrants venus de l'Europe centrale et de l'Italie, lesquels constituent un élément important de la population des Etats du Centre et de l'Ouest. C'est dans cette faible section de la race noire que se trouvent les *leaders* naturels de ces millions d'individus qui ne sont pas

nêteté, la sincérité, la chasteté, la propreté et la fidélité ne sont pas toujours l'essence des obligations religieuses. Un ministre intelligent, pieux, courageux, est indispensable pour essayer, avec quelque chance de succès, d'élever la race noire. — *Atlantic Monthly*, juin 1892, page 732.

encore parvenus à ce que l'on peut appeler le sentiment démocratique américain. Et le nombre de ceux sur lesquels les livres et les journaux exercent leur action, et chez lesquels les idées démocratiques font naître un certain mécontentement en présence de l'infériorité de leur peuple, augmente d'une manière constante et même rapide dans quelques districts. Les efforts de ceux qui sont le plus aptes à les conduire ont été jusqu'ici arrêtés par la jalousie que les masses ressentent toujours à l'égard de ceux qui acquièrent de la supériorité ; mais cette jalousie peut s'atténuer, et il n'y aura pas lieu de s'étonner si des hommes éloquents et ambitieux parviennent un jour à donner expression aux sentiments de leurs frères comme le fit Frédéric Douglass (1).

L'influence du travail n'est, sous un autre nom, que l'influence de l'initiative. Comme esclave, le nègre était sans doute habitué à fournir un travail constant, mais inintelligent ; ce fut là probablement un premier progrès sur sa condition antérieure en Afrique. Mais le travail accompli tout entier sous une étroite surveillance, le travail que n'accompagnait jamais aucun avantage, si ce n'est de ne pas recevoir des coups de fouet, le travail qui se proposait non de faire le mieux possible, mais de faire tout juste ce qu'il fallait, demeurait sans effet pour élever le caractère ou former l'intelligence. Le travail de chaque jour, que le nègre a fait depuis qu'il a été affranchi, lui a été profitable. La plus grande partie de ce travail est un travail grossier, soit à la campagne, soit dans les villes, et il est fait moyennant un salaire peu élevé. Mais le nombre de ceux qui, en qualité de

(1) Je me souviens d'avoir entendu un discours frappant, prononcé par un nègre à Richmond, discours dans lequel l'orateur fit appel aux gloires historiques de l'Etat de Virginie, et chercha à provoquer l'enthousiasme de ses auditeurs en leur rappelant que, eux aussi, étaient des Virginiens.

propriétaires ou en qualité de fermiers, produisent leurs propres récoltes en vue du marché, et le nombre de ceux qui exercent des professions exigeant un certain talent augmente de jour en jour. Produire des denrées pour la vente, développe des habitudes d'économie et de prévoyance, ainsi que l'aptitude aux affaires et à l'agriculture ; exercer une industrie d'art, c'est former son intelligence aussi bien que sa main, sa volonté aussi bien que son intelligence. L'instruction des jeunes nègres dans les diverses professions est encore tout à fait insuffisante, bien que les institutions d'Hampton et de Tuskegee offrent d'admirables exemples (1). C'est là une instruction encore plus urgente que celle des écoles secondaires. On constate avec satisfaction que l'on commence à reconnaître cette nécessité et que quelques efforts ont déjà été faits pour organiser une éducation industrielle.

Le premier qui ait montré que c'était la chose la plus importante, c'est le fondateur de Hampton, l'un des plus nobles esprits de son temps, feu le Général S. C. Armstrong.

Deux phénomènes déprimants contribuent à entraver le progrès industriel du nègre. L'une est la plus grande fréquence de la folie, fréquence accentuée depuis l'émancipation, et que l'on doit probablement attribuer aux facilités de plus en plus grandes que la liberté a données aux nègres pour se procurer de l'alcool, et aussi à cette tension que l'indépendance et l'instruction ont imposée au cerveau incomplètement développé d'une race arriérée. L'autre phénomène, étroitement lié au premier, c'est le vaste accroissement de la criminalité. La plupart des infractions ne constituent que des délits peu graves, consistant principalement en larcins de

(1) Le rapport du Commissaire de l'Education pour 1908-9, établit que 23.160 élèves ont reçu une culture industrielle dans les écoles supérieures aux grades élémentaires.

pourceaux et de volailles, mais il y a aussi un grand nombre d'attentats contre des femmes. 70 0/0 des condamnés à l'emprisonnement, dans le Sud, sont des nègres (1); si l'on peut expliquer ce fait en disant que les nègres constituent la partie la plus pauvre de la population et que, sans doute, la loi est appliquée plus rigoureusement contre eux que contre les blancs, il faut néanmoins reconnaître que la proportion est deux fois plus élevée par rapport à leur nombre (2). Même dans le district de Colombie, plus de la moitié des arrestations sont opérées sur des nègres, bien que ceux-ci ne représentent que le tiers de la population.

L'agent de progrès le plus puissant pour les sections les plus humbles et les plus ignorantes d'une communauté, ce sont leurs relations avec les sections plus avancées. Aux Etats-Unis, c'est à la suite de leur mélange social avec les citoyens natifs, que les immigrants européens sont si rapidement parvenus à une complète assimilation, — les Anglais en deux ou trois ans, les Allemands et les Scandinaves en huit ou dix. Mais la condition préalable de ce mélange, c'est l'absence de toute répulsion entre les races, et, surtout, la possibilité des mariages entre individus de peuples différents. En ce qui regarde le nègre américain, la répulsion de race existe, et la fusion par les mariages est considérée comme impossible. Pour le nègre, le jour de son affran-

(1) Le Sud est encore bien en retard sur le Nord en matière d'administration pénitentiaire. Les *convicts*, et parfois les *convicts* blancs, aussi bien que ceux de couleur, sont, dans un grand nombre d'Etats, loués à des patrons privés ou à des compagnies pour des ouvrages pénibles et ils sont durement traités.

(2) On doit cependant faire observer que, dans le reste de l'Union (Nord-Est, Nord central et Ouest), la proportion des prisonniers dans les prisons est beaucoup plus élevée parmi les étrangers que parmi la population prise dans son ensemble, sans doute parce que les étrangers de naissance constituent la classe la plus pauvre.

chissement a été aussi le jour où le blanc a commencé de cesser toutes relations avec lui et où l'opinion a commencé à condamner, non pas uniquement le mariage régulier avec une personne de couleur, car ce mariage avait toujours été défendu, mais même une union illicite.

Pour comprendre les phénomènes très particuliers qui caractérisent les relations entre les deux races, il convient de faire une distinction entre les Etats du Nord et les Etats du Sud.

Dans le Nord, il y avait avant la guerre une aversion très marquée pour les nègres, ainsi qu'une absence complète de relations avec eux. Les nègres formaient, bien entendu, la portion la plus pauvre et la moins instruite de la communauté. Mais les blancs les plus pauvres leur témoignaient tout autant d'aversion que les plus riches, et dans plusieurs Etats ils ne jouissaient pas des droits politiques. La sympathie que l'on éprouva pour eux durant la guerre, le courage et la discipline incontestables dont ils firent preuve comme soldats de l'armée fédérale, ainsi que la disposition à les protéger que montra le parti républicain pendant la période de *Reconstruction*, ont considérablement modifié cette aversion; dans le Nord, ils ne sont soumis à aucune incapacité légale. A l'occasion, ils sont admis à remplir quelques emplois politiques inférieurs, ou même à siéger dans une législature d'Etat. L'Union des femmes chrétiennes pour la tempérance (*Women's Christian Temperance Union*) les admet en qualité de membres, et ils sont admis aussi par la grande Armée de la République (*Grand Army of the Republic*), quoiqu'ils y soient groupés dans des « postes » distincts. Les gens prennent quelquefois plaisir à sortir de leurs habitudes pour leur faire honneur. Il y a quelques années, par exemple, un étudiant de couleur de Harvard University fut choisi par ses camarades pour être « l'orateur de la

classe » (*class orator*) de cette année-là ; je connais aussi certains cas où les juristes d'une ville ont signé des pétitions en faveur d'un avocat de couleur en vue de le faire nommer à un emploi fédéral important. Néanmoins, en fait, il n'existe pas de mélange social entre les blancs et les gens de couleur. Excepté sur la côte du Pacifique, un nègre ne s'assied jamais à table avec un blanc dans les buffets des chemins de fer. Vous ne le rencontrez jamais dans une fête privée. Il n'est pas reçu dans les hôtels de premier ordre, pour aussi riche qu'il puisse être. On lui refusera probablement un soda chez un marchand de boissons. Il n'est pas rasé, serait-ce par un barbier de sa couleur, dans une maison fréquentée par les blancs. Il remplit les devoirs de son culte dans une église à lui. Il n'y a pas une femme blanche qui voulût agréer ses hommages. Ce qu'il peut attendre de mieux, c'est une bienveillante condescendance, accompagnée d'une parfaite égalité dans le libre accès au commerce ou aux professions. Quant à l'égalité sociale, il ne saurait y atteindre en aucune façon et dans bien des districts il ne jouit pas de l'égalité économique : l'ouvrier blanc peut refuser de travailler en sa compagnie, et sa couleur peut être un obstacle à l'obtention d'un emploi, à moins que ce ne soit un emploi peu relevé.

Dans le Sud, au contraire, les blancs n'éprouvaient, avant la guerre, aucune répulsion pour les noirs. L'esclave domestique était en étroite relation avec la famille de son maître. Parfois, il en était l'ami. L'enfant du blanc avait l'enfant du nègre pour compagnon de jeux. L'inégalité légale était si immense, que la familiarité ne paraissait entraîner aucune perturbation dans l'attitude du commandement. Avec l'émancipation devait nécessairement survenir un changement ; mais ce changement aurait été moins brusque et il aurait laissé subsister des rapports bien meilleurs sans la tournure malheureuse que prirent les choses pendant la période de *reconstruc-*

tion sous l'influence du vote des nègres. L'épouvante, alors, se répandit parmi les blancs. Ils crurent que le Nord voulait les forcer à reconnaître aux affranchis, non seulement l'égalité civique, mais encore l'égalité sociale, et ils résolurent, s'il est permis d'appeler résolution ce qui était plutôt une impulsion inconsciente et irrésistible, de maintenir les nègres dans leur état d'infériorité sociale et de les exclure du pouvoir politique. Ils déclarèrent qu'ils connaissent mieux les nègres et ont pour eux plus de véritable affection que les gens du Nord. Il est assez vrai de dire qu'il n'existe chez les blancs des classes instruites du Sud aucune hostilité à l'égard de la race en tant que race. Les fils des planteurs, et généralement les fils des classes supérieures, ont gardé un bon souvenir de leurs anciens esclaves et vivent en fort bons termes avec leurs serviteurs et leurs ouvriers noirs ; de même, parmi les affranchis, maintenant comparativement peu nombreux, il subsiste encore un loyal attachement à l'égard des enfants de leurs anciens maîtres. Cependant, les blancs pauvres haïssent les nègres, s'irritent de la plus légère prétention à l'égalité de la part de ces derniers (1) et témoignent leur haine par la violence, parfois même par la férocité, lorsqu'il survient quelque trouble ou lorsqu'il s'agit de poursuivre un nègre fugitif. Si l'on excepte les relations inévitables du service domestique (les serviteurs, dans le Sud, étant presque tous des nègres), il n'existe que peu de relations entre les blancs et les nègres. Dans un grand nombre d'Etats, la loi exige que les Compagnies de chemins de fer et même les Compagnies d'omnibus aient des voitures séparées pour les nègres ; il y a cependant des villes, telles que Baltimore et Washington, où les mêmes voitures servent pour les deux races. Dans la

(1) Un Virginien me fit observer : « Nos blancs ne molestent pas les nègres tant que les nègres ne prennent pas des libertés. »

plupart des contrées du Sud, il est défendu à une personne de couleur d'entrer dans un restaurant fréquenté par les blancs à moins qu'elle n'accompagne un blanc en qualité de serviteur ; et il arrive qu'une femme de couleur des plus respectables, peut-être même des mieux élevées, fût-elle presque blanche, est obligée de voyager dans une voiture *noire* (*coloured car*) en compagnie de nègres grossiers, tandis que la nourrice noire, donnant ses soins à un enfant blanc, est admise à voyager dans la voiture blanche (*white car*).

Les deux races sont partout élevées dans des écoles et des collèges séparés ; toutefois, dans une ou deux localités, les nègres sont admis comme étudiants dans les écoles de droit ou de médecine. Chaque race a ses églises. Bien que les nègres lisent aussi les journaux ordinaires, ils ont fondé et ils entretiennent des organes distincts pour les gens de couleur. Ils ont des associations de la jeunesse chrétienne (*Young Men's Christian Associations*) distinctes. Sauf quelques exceptions relatives aux manœuvres, ils ne sont pas admis dans les associations ouvrières (*trade-unions*) (1). Dans les salles de concert et dans les théâtres, si les gens de couleur sont admis, ce n'est que dans une partie inférieure de la salle. Pourtant, les nègres sont quelquefois appelés à faire partie des jurys, et la justice civile semble se comporter d'une manière parfaitement loyale dans les affaires litigieuses entre les blancs et les nègres, mais non la justice criminelle. Dans certaines régions du Sud, un blanc ne court guère plus de risques d'être pendu pour le meurtre d'un nègre, qu'un musulman, en Turquie, pour le meurtre d'un chrétien.

Dans un système d'aussi complète séparation, il est évident que l'influence des relations sociales entre les

(1) Leurs unions sont cependant admises dans la Fédération des Chevaliers du Travail.

blancs et les noirs, influence à laquelle les esclaves domestiques d'avant la guerre étaient redevables de beaucoup de choses, ne compte aujourd'hui que fort peu. Mais la question de l'attitude des blancs doit être examinée à un autre point de vue. Cette attitude constitue autre chose que la suspension d'une influence civilisatrice. Quelques observateurs du Sud déclarent que la génération de couleur qui a atteint sa maturité depuis la guerre, et qui a été en contact moins étroit avec la population blanche que ne l'avaient été les esclaves et les affranchis de la génération précédente, lui est beaucoup moins attachée. Elle a perdu le sentiment instinctif de l'obéissance et de la dépendance, et les plus instruits de ses membres sentent vivement le contraste entre leur égalité devant la loi et leur inégalité à tous les autres points de vue. Les plus basses classes deviennent encore plus hostiles, plus soupçonneuses et plus violentes. Dans cette situation, il y a place pour un danger. Ce qui montre combien sont tendues les relations entre les deux races, ce sont les *lynchages* de noirs. Il est extrêmement difficile de s'assurer de l'exactitude des récits relatifs à ces actes d'illégalité. Mais ce dont on ne saurait douter, c'est que dans le Sud et, à un degré moindre, dans le Nord, les nègres accusés d'avoir assassiné des blancs ou d'avoir outragé des femmes blanches ou des enfants, sont fréquemment saisis par la population blanche et sommairement mis à mort ; on ne saurait, non plus, douter qu'il n'arrive parfois, bien que cela soit probablement assez rare, qu'un innocent soit mis à mort et que le meurtre soit accompagné de circonstances d'une cruauté révoltante. Quelquefois le coupable est brûlé vif. Souvent son corps, après qu'il a été pendu, est criblé de balles, acte de barbarie qui se rattache à l'habitude des Orientaux de mutiler les cadavres des personnes qu'ils ont tués.

On dit pour excuser ces actes que les femmes blanches,

surtout dans les régions où les habitations sont rares et isolées, courent un danger considérable à cause de la luxure brutale des nègres et que l'appréhension et la mise à mort immédiates du coupable non seulement frappent plus fortement les esprits que la marche régulière de la justice, mais encore ne donnent pas au nègre la satisfaction de jouir de la pompe et du cérémonial d'un jugement en forme devant les tribunaux. On dit encore, et cela est vrai, que les blancs, eux aussi, sont *lynchés*, peut-être moins fréquemment et dans des formes moins atroces (1); que les nègres eux-mêmes *lynchent* parfois un nègre; qu'il est difficile pour l'autorité exécutive, ne disposant pour toute force que de la milice, de protéger des prisonniers et de réprimer les désordres, et, enfin, que les *lynchages* sont l'œuvre d'une portion brutale mais relativement peu nombreuse de la population blanche; ils sont, en effet, désapprouvés par les citoyens des meilleures classes, mais ceux-ci ne peuvent ou ne veulent intervenir.

Quelques palliatifs que l'on puisse trouver à de tels faits, — et il est parfaitement vrai que, dans une contrée peu habitée et mal policée, les femmes blanches sont exposées à de sérieux dangers, — on ne saurait mettre en doute que la pratique du lynchage a un pernicieux effet sur les blancs eux-mêmes, parce qu'elle les accoutume à la cruauté et qu'elle nourrit en eux un certain esprit d'illégalité qui agit d'une manière funeste dans toutes les branches du gouvernement et de la vie publique. Si les nègres se sentaient moins intimidés par la force et

(1) Il y eut, cependant, un cas, il y a quelques années, où le groupe qui pourchassait un meurtrier blanc annonça son intention de le brûler. Je ne saurais dire s'il fut pris. J'ai même lu, dans les journaux, un cas où un attroupement permit à deux femmes d'en fustiger une troisième jusqu'à ce que mort s'ensuivit, mais c'était dans une région sauvage, perdue dans les montagnes. Les trois femmes étaient blanches.

par le nombre des blancs, les représailles, rares dans l'état actuel, seraient bien plus fréquentes. Cependant, même chez une race aussi peu vindicative et aussi peu énergique, il en résulte un mal effroyable. La tendance à se laisser diriger par les blancs, à chercher le progrès par des efforts dans l'industrie et l'instruction plutôt que par des efforts politiques, s'en trouve refroidie et l'avènement de bonnes relations et du sentiment de la sécurité publique s'en trouve retardé. L'humble nègre évite tout contact avec les blancs, ne sachant pas si une bande de gens brutaux ne va pas le maltraiter, et, parfois, un *lynchage* est suivi d'un soudain mouvement d'émigration *noire* dans l'Etat ou le district où le fait s'est produit (1). Les nègres instruits et ambitieux s'irritent de l'esprit de sauvagerie dont on fait preuve à l'égard des gens de leur couleur; néanmoins, ils sentent trop bien leur impuissance pour se hasarder à tenter une révolte qui risquerait de ne pas aboutir.

Cette répulsion sociale et ses conséquences offrent un pénible contraste avec l'effet des quatre influences que nous avons examinées précédemment. En ce qui concerne leur intelligence, leur caractère et leurs habitudes de travail, les gens de couleur ont fait des progrès très appréciables. Ce progrès est très inégal selon les différentes régions du pays, et peut-être ne s'étend-il pas à quelques districts qui portent le nom de Black Belt (Ceinture noire) et qui s'étendent de la côte de la Caroline du Sud à travers les Etats du Golfe. Ce progrès apparaît d'une manière tout à fait évidente en matière d'instruction, mais il est moins évident en ce qui regarde la religion et l'influence de la littérature. Ses résultats économiques sont discernables dans l'accumulation de

(1) Quand le territoire d'Oklama fut ouvert à la colonisation, les nègres du Missouri et de l'Arkansas s'y rendirent en foule, espérant trouver là plus de sécurité, grâce à leur nombre considérable.

propriétés par les ouvriers urbains, dans l'acquisition de petites exploitations agricoles par les cultivateurs ruraux, dans le lent, mais constant accroissement du nombre des gens de couleur dans les professions de la médecine, du droit et de la littérature. Si ce progrès était accompagné de plus de cordialité entre blancs et nègres, et de relations plus franches et plus amicales entre eux dans les affaires et en matières sociales, l'horizon serait plein de promesses, et les difficultés politiques, que je vais examiner tout à l'heure, ne devraient inspirer aucune appréhension. Mais, ces relations sont manifestement absentes. Le progrès de la population de couleur a été accompagné d'une évolution des classes sociales chacune dans son cercle. Les nègres riches et instruits, tels que ceux que l'on rencontre maintenant dans des villes comme Baltimore, Louisville, Richmond, Atlanta et la Nouvelle-Orléans, sont arrivés à former un groupe cultivé qui est l'espoir des classes pauvres (1). Mais ces groupes cultivés sont aussi peu en contact avec leurs voisins blancs que le sont les plus humbles travailleurs de couleur, peut-être même moins. Pour autant de richesse ou d'instruction qu'ils puissent acquérir, ils ne peuvent espérer entrer dans la société des blancs, et on leur fait sentir d'une foule de manières qu'ils appartiennent à une caste condamnée à une perpétuelle infériorité. Leurs porte-paroles dans la presse ont, naguère, si bien compris leur situation, qu'ils déclarent ne pas viser à l'égalité sociale avec les blancs, que leur

(1) Les mulâtres ou quarterons sont, en général, plus avancés que les nègres purs, et on prétend qu'ils évitent les unions avec ces derniers. De temps à autre, cependant, un noir pur peut être doué d'une intelligence remarquable. Un de ceux-là, un *farmer* de la Louisiane qui lisait les philosophes grecs et en parlait pertinemment, est signalé dans de pittoresques et instructives esquisses intitulées *Studies in the South*, *Atlantic Monthly*, février 1882.

intention est plutôt d'édifier une société séparée à eux seuls, qu'ils ne cherchent ni les mariages mixtes ni les rapports sociaux, mais que ce qu'ils demandent, ce sont uniquement des droits égaux dans le commerce, dans les diverses professions et dans la politique, une reconnaissance de leur dignité comme hommes et la cessation des humiliations sociales qu'on les force présentement à endurer.

Après avoir ainsi décrit les phénomènes actuels, je passe à la considération de ce qui arrivera dans l'avenir. L'avenir a deux problèmes à résoudre. L'un est un problème politique ; l'autre, un problème social. Comment concilier la détermination des blancs à gouverner, avec la possession par les nègres de droits de suffrage égaux ? Comment éviter que la séparation sociale ou l'antagonisme des deux races, — comme on voudra l'appeler — la hautaine affirmation de supériorité de la part des blancs et l'irritation refoulée des plus avancés parmi les gens de couleur, ne se transforment en une défiance et une hostilité capables de porter atteinte, pour de longs siècles encore, à la paix et à la prospérité du Sud ?

Les procédés auxquels on a eu recours pour empêcher les nègres d'exercer le droit de suffrage que la loi leur donne, ont été décrits dans le chapitre précédent. Ces procédés deviennent moins violents à mesure que les nègres acceptent de plus en plus leur exclusion ; mais violents ou pacifiques, ils ont été presque uniformément couronnés de succès. Dans la région dite des Etats-frontière (*Border States*), les blancs sont en si grande majorité qu'ils ne prennent pas la peine d'intervenir dans les votes des noirs, si ce n'est de temps à autre en distribuant de l'argent. Dans tout le reste du Sud, le nègre a compris qu'on ne lui laisserait exercer aucune influence sur le gouvernement, et son empressement à prendre part au vote a, par suite, diminué. La principale cause

de la résolution des blancs à garder entièrement le pouvoir entre leurs mains, est la crainte qu'ils ont de la domination possible des nègres. Un étranger venu soit du Nord, soit de l'Europe, est porté à croire que cette crainte est dénuée de fondement. Il voit que les blancs ont non seulement des habitudes de commandement, mais qu'ils détiennent aussi presque toute la propriété, l'intelligence et la force de volonté qui existent dans le pays. Il rappelle à ses hôtes du Sud que la balance du nombre, elle-même, penche de plus en plus de leur côté et que la probabilité d'une intervention du Nord en faveur des électeurs nègres exclus, est devenue, depuis l'échec du *Bill des Elections Fédérales (Federal Elections Bill)* de 1890, extrêmement douteuse, en même temps que les autres conditions de 1867 ne se reproduiront jamais plus. Sur ce point, cependant, l'homme du Sud reste inébranlable. Pour lui, c'est une simple question de défense personnelle. « Nous aimons le nègre, me disait, il y a quelques années, un de leurs *leaders*, nous savons qu'il doit rester ; nous désirons qu'il soit bien traité ; mais s'il vote, nous devons le faire voter ou l'empêcher de voter (*we must outvote him*). »

Les résultats de cette politique sont, à tous les points de vue, malheureux. Les nègres, naturellement dociles et tout disposés à obéir à la direction de leurs employeurs ou voisins blancs, se sentent suspects, et vivent dans la terreur continuelle d'être dépouillés des droits civiques qu'on ne leur laisse pas exercer : terreur analogue à celle qu'ils éprouvèrent autrefois lorsqu'ils craignaient d'être de nouveau réduits en esclavage. Lorsqu'ils votent, ils sentent le besoin de se grouper et ils votent en bloc, intimidant ou *boycottant* quiconque d'entre eux est soupçonné d'être un apostat (*bolter*). Les blancs, habitués à justifier leur emploi de la force ou de la fraude en alléguant la nécessité, se sont endurcis aux fraudes électorales. Le niveau de la

pureté et de l'honnêteté des procédés politiques, autrefois relativement élevé, a aujourd'hui baissé ; la conscience moyenne du Sud n'est, de nos jours, guère plus sensible que celle des politiciens de profession dans les villes du Nord. Et le mal ne se borne pas aux élections. L'alarme qui règne chez la population blanche du Sud, en faisant de la *question des nègres* une question capitale, tant dans la politique nationale que dans celle de l'Etat, a fait dévier le développement naturel de l'opinion politique et des partis politiques au profit de ces autres questions courantes qui irritent l'esprit du peuple, et, de la sorte, elle a retardé leur résorption dans la vie politique générale de la République.

D'une manière générale, on se rend compte des maux engendrés par le présent état de choses. Parmi les divers remèdes qui ont été proposés pour y remédier, il en est trois qui méritent d'être signalés.

Le premier consiste (comme cela fut proposé dans le *bill* de 1890) à protéger les électeurs nègres au moyen de fonctionnaires fédéraux appuyés par des troupes fédérales. Bien entendu, cela ne pouvait être mis en pratique, d'après la Constitution, que pour les élections fédérales, et alors on ne protégeait pas les élections locales et d'Etat qui, cependant, ne sont pas moins importantes. De plus, ce procédé (comme cela apparut dans les discussions de 1890) provoquerait une grande exaspération dans le Sud, et pourrait même porter à la paix une atteinte dont les nègres, surtout, auraient à souffrir. Le Sud résisterait en masse ; un nombre assez considérable d'habitants du Nord verraient la chose de mauvais œil.

Un second remède tout différent consiste à abroger le quinzième amendement de la Constitution fédérale, et à laisser chaque Etat libre d'exclure les nègres des élections. Ce système, bien qu'il ait été parfois proposé par des hommes de valeur, est encore moins réalisable

que le précédent. On ne pourrait jamais obtenir la majorité des trois quarts des Etats, nécessaire pour l'abrogation d'une disposition que les gens du Nord considèrent comme confirmant les résultats de la guerre civile.

Le troisième moyen proposé consiste à limiter le suffrage par quelque considération d'instruction ou même de fortune — quoique le sentiment américain se montre défavorable à toute considération de ceux — qui exclurait, en fait, la plupart des nègres non parce qu'ils sont des nègres, mais parce qu'ils sont pauvres ou ignorants. Ce système, proposé par le Général Wade Hampton dans la Caroline du Sud dès 1867, n'a été appliqué qu'en 1890 dans le Mississippi, où la Constitution de cette même année (1) dispose que tout individu demandant à être inscrit comme électeur « doit savoir lire n'importe quel paragraphe de la Constitution ou être capable de le comprendre et d'en donner une interprétation raisonnable lorsqu'on lui en donne lecture ».

Les avantages d'une telle méthode sont évidents et ils ont suggéré son adoption dans une colonie britannique où la présence d'une nombreuse population noire a fait naître un problème assez semblable à celui que nous examinons ici (2). Reconnaisant la nécessité du savoir

(1) Il y avait un membre nègre dans la Convention qui promulgua cette Constitution, qui (chose à noter) ne fut jamais soumise au vote populaire.

(2) Dans la Colonie du Cap, le *Franchise and Ballot Act* de 1892 élève les conditions de propriété (précédemment peu rigoureuses) pour l'aptitude au droit de suffrage, et il dispose (§ 6) que nul ne sera inscrit comme électeur « à moins qu'il ne soit capable de signer son nom et d'écrire son adresse et sa profession. » Ces dispositions frappent d'incapacité la grande masse de la population indigène de couleur, parmi laquelle il est peu d'individus, comme on peut le supposer, qui soient réellement intéressés aux questions politiques.

et de l'intelligence pour exercer convenablement les droits politiques, ce projet exclut une grande masse d'individus notoirement incompétents, tout en laissant la porte ouverte à ces nègres que leur capacité intellectuelle élève au niveau des blancs et qui, dans quelques localités, représentent de un cinquième à un quart de la population noire. En sorte qu'il peut constituer non seulement une amélioration dans le corps électoral, mais encore un stimulant pour le progrès de l'instruction.

Cependant, des obstacles sérieux se sont opposés à l'adoption de ce système. L'un, c'est qu'en privant les nègres de leurs droits politiques pour défaut d'instruction, la plupart des Etats du Sud auraient aussi dépouillé de ces mêmes droits cette portion de leur population blanche qui ne possède pas le minimum d'instruction établi pour exclure la grande masse des nègres. La proportion des illettrés âgés de plus de dix ans représentait en 1890, pour les Etats du Sud, 14.5 0/0 de la population totale, et dans les Etats du Sud-Ouest, 15 0/0 (1). Espérer que 1.412.000 électeurs vont se dépouiller de leurs droits politiques dans le seul but d'exclure les nègres, c'est espérer trop. L'autre obstacle, c'est que toute limitation du suffrage diminue d'autant (XIV^e Amendement) la représentation d'un Etat aux élections fédérales, par suite, affaiblit son influence dans les affaires fédérales et le rabaisse à ses propres yeux. L'Etat du Mississippi, tout en envisageant résolument cette possibilité, a cherché à esquiver la première difficulté par l'ingénieuse échappatoire qui consiste à permettre aux fonctionnaires chargés de dresser les listes électorales, d'inscrire tout individu blanc capable, quoique illettré, « d'interpréter d'une manière raisonnable » n'importe quel paragraphe de la Constitution. Ces blancs, dit-on, ont, en général, mieux satisfait à ces conditions que n'ont fait les nègres ; et si un paragraphe

est présenté à leurs explications, leur bon sens suffit pour leur suggérer une interprétation parfaitement claire. D'autres Etats ont, depuis 1890, essayé d'autres méthodes qui sont mentionnées dans le chapitre suivant.

Plus grave, même, que les difficultés politiques que nous venons d'exposer, est le problème social soulevé par la coexistence, sur le même sol, sous le même gouvernement libre, de deux races si profondément différentes qu'elles ne se mêlent pas. L'inégalité sociale ou l'oppression sociale séparent plus complètement que n'importe quelle disjonction politique ; et le temps, loin d'atténuer le mal, paraît l'avoir encore aggravé durant ces trente ou quarante dernières années. La politique, même aux Etats-Unis, laisse intacte une grande partie du champ de la vie humaine, et l'infériorité politique de la race noire, puisqu'elle est le résultat de leur développement intellectuel, incomplet, semble d'accord avec la nature. L'infériorité sociale, qui est sentie à chaque instant et qui atténue ou détruit le sentiment de la fraternité humaine, est une chose beaucoup plus sérieuse.

De plus, ce problème est nouveau dans l'histoire, car les relations entre les races dirigeantes et les races inférieures de l'Europe et de l'Asie n'offrent rien d'analogue. Quiconque parcourt les annales du passé, s'apercevra que la longue juxtaposition de deux races a toujours été suivie soit de la disparition de la plus faible, soit d'un mélange des deux. Là où subsiste encore l'antagonisme de race, comme dans certaines parties de l'Europe Orientale, et, sur une plus vaste échelle, en Asie on peut espérer que l'on pourra enfin arriver à une solution analogue. En Transylvanie, par exemple, les Saxons, les Magyars, et les Roumains vivent isolés les uns des autres, tous les trois mais surtout les deux derniers groupes s'inspirant même une

déliance mutuelle et étant politiquement hostiles les uns aux autres. Plus à l'Est encore, on trouve de puissants antagonismes religieux (non sans qu'il en résulte des maux sérieux), tels que l'antagonisme des Sunnites, des Schiahs et des Chrétiens de l'Asie occidentale, ou celui des Hindous et des Musulmans dans l'Inde, antagonismes qui cependant ne coïncident que partiellement avec des différences de race et qui même ont relégué ces dernières dans l'ombre. Dans tous ces cas, cependant, bien qu'une race ou qu'une religion puisse dominer pendant quelque temps, il n'existe entre elles aucune distinction permanente ou nécessaire, et, lorsque la difficulté religieuse peut être levée, les mariages mixtes deviennent possibles. On peut encore indiquer d'autres cas où une fusion est peu probable, comme entre les Anglais et les indigènes de l'Inde, ou les colons et les indigènes de la Nouvelle-Zélande. Mais les gouvernants européens de l'Inde ne sont qu'une poignée comparés aux indigènes, et ils ne s'établissent pas dans l'Inde de manière à former une partie permanente de sa population ; quant à la Nouvelle-Zélande, les Maoris (une race en décroissance) vivent séparément sur leurs propres terres et forment une communauté qui, selon toute apparence, restera distincte tant qu'elle subsistera. Dans l'Ouest de l'Amérique du Sud, les colons Espagnols ont, dans quelques régions, largement mélangé leur sang avec celui des Indiens natifs, et ils pourront finir par être aussi mélangés à ces derniers qu'ils le sont dans le Mexique. Le trait particulier du problème de race tel qu'il se présente aux Etats-Unis, c'est que, dans un grand nombre de districts, les nègres représentent un tiers ou même la moitié de la population ; qu'ils sont forcés de vivre dans le plus étroit contact avec les blancs et que les besoins de l'industrie les rendent indispensables à ces derniers, tout en restant si profondément séparés des blancs par la couleur et

par tout ce qui se rattache à la couleur, que l'on repousse avec horreur non seulement un mélange du sang, mais encore tout rapprochement social, et qu'une disjonction perpétuelle est considérée comme une loi de la nature.

Comment se tirer de cette situation ? On n'entend guère proposer de solution en Amérique, en partie parce que la nation est fatiguée de cette question qui, sous une forme ou sous une autre, l'a préoccupée depuis le début du XIX^e siècle, en partie parce que tous les projets qui ont été suggérés se heurtent à des objections insurmontables. Plusieurs de ces propositions, cependant, valent la peine d'être mentionnées.

Même bien avant la guerre, et bien souvent depuis, il a été proposé de retransporter les noirs en Afrique. La petite République stagnante de Libéria doit son origine à l'idée qu'elle pourrait fournir une patrie aux affranchis Afro-Américains, et, aussi, constituer un centre d'où ils pourraient être dispersés en nombre de plus en plus grand sur le territoire de leur ancienne patrie. Mais, en 1910, les habitants plus ou moins civilisés d'origine américaine, dans la Libéria, n'étaient qu'au nombre de 18.000, — l'autre million d'habitants ne se composant que d'aborigènes, — et l'Etat mal administré ne pouvait faire face à ses dépenses.

Deux objections décisives peuvent être faites au projet de transporter en Afrique les nègres du Sud. L'une, c'est qu'ils ne veulent pas y aller ; l'autre est que les blancs n'ont pas les moyens de se passer d'eux. Il n'y a rien qui puisse les séduire dans cette perspective d'être arrachés à leurs demeures dans un pays où les commodités de la civilisation sont susceptibles d'être acquises par le travail, pour être jetés sur un nouveau rivage déjà occupé par des sauvages dont la langue même — à l'exception de quelques localités où l'on parle anglais — leur est complètement étrangère (1). Les blancs du

(1) On a dit aussi que, tandis que les nègres purs devaient être

Sud, loin d'encourager ce départ, s'y opposeront de toutes leurs forces ; en effet, avec les nègres, disparaîtrait le travail au moyen duquel plus de la moitié des récoltes du Sud sont obtenues, et au moyen duquel aussi sont exploitées la plus grande partie des mines et des industries métallurgiques. Une grande étendue du pays, pour un temps tout au moins, resterait inculte et inutile si les noirs venaient à disparaître ; car il ne saurait être question d'introduire des coolies de l'Inde dans un pays qui a si sévèrement interdit l'entrée des Chinois. En un mot, le nègre est indispensable à la prospérité matérielle du Sud, et son départ serait une cause de ruine pour ces contrées. Même maintenant, les Etats de l'Atlantique font tout leur possible pour empêcher leurs ouvriers noirs de s'en aller dans l'Ouest (1).

Indépendamment de ces obstacles, le transport de plusieurs millions d'individus d'un continent à l'autre n'est guère dans l'ordre des choses possibles. Leur nombre s'accroît de plus de deux cent mille individus par an ; c'est là à peu près le nombre de nègres que l'on serait capable de transporter et d'établir chaque année en Afrique. Que de vaisseaux d'immigration, et à quels frais entretenus, seraient nécessaires pour effectuer ce transport, sans compter les dépenses encore plus grandes qu'il faudrait engager pour les empêcher de mourir de faim en attendant qu'ils se soient dispersés dans l'intérieur de l'Afrique ! En transporter 200.000 chaque année, ce serait vouloir épuiser un fleuve avec une cuillère. L'idée d'une semblable solution a été abandonnée par tous les hommes sensés en Amérique, bien

exportés en Afrique, les mulâtres et les quarterons (ordinairement plus avancés) pourraient être envoyés aux Antilles. Voir *An Appeal to Pharaoh*, New-York, 1890.

(1) Quelques Etats punissent d'amende ou d'emprisonnement quiconque se rend dans cet Etat dans le but d'attirer les nègres vers les Etats plus à l'Ouest.

que, de temps à autre, on l'entende encore émettre par quelque voix attardée.

Beaucoup plus réalisable serait l'autre projet qui consisterait à réserver spécialement aux noirs certaines régions du pays, telles, par exemple, que la partie méridionale de la côte de l'Atlantique et les terres basses du golfe, et de rassembler dans ces districts les nègres venus de toutes les parties du pays, comme fit Olivier Cromwell pour les sauvages Irlandais, dans le Connaught. Mais cette solution ne trouve pas non plus un accueil favorable en Amérique. Aucun Etat ne consentirait à voir distraire une partie de son territoire pour être affectée aux noirs et pour être administrée par eux à leur façon. Le reste du pays admettrait difficilement qu'un Etat nègre fût représenté au Congrès et eût un droit de suffrage égal dans les élections présidentielles. Dans un grand nombre de régions du Sud, mieux appropriées aux blancs qu'aux nègres, et dans lesquelles, par conséquent, la population blanche est actuellement très considérable, les principales industries auraient beaucoup à souffrir de la disparition du travail des nègres. Le nord de l'Alabama, par exemple, est, au point de vue du climat, une région très appropriée aux blancs. Mais les industries du fer emploient un grand nombre de nègres qui y sont reconnus d'une grande utilité et que l'on ne remplacerait pas facilement. La Virginie est, en général, un Etat blanc. Mais non seulement la culture du tabac, mais encore sa préparation en vue de la vente, sont des industries de nègres ; il ne serait pas facile de trouver des blancs qui s'en acquitteraient aussi bien et à des prix aussi avantageux. Ce projet, donc, peut aussi être rejeté comme peu pratique.

Il reste la méthode qui a si souvent servi dans l'Ancien Monde, — et jusqu'à un certain point dans le Nouveau (comme, par exemple, au Mexique) —, à supprimer les antagonismes de race, méthode que quel-

ques-uns prétendent applicable aux Etats-Unis ; il s'agit de mélanger les deux races et de les fondre en une race unique au moyen des mariages mixtes. Pour un grand nombre d'Européens et pour quelques survivants du parti abolitionniste dans le Nord, cette solution apparaît comme possible et très naturelle. Pour tous les habitants du Sud, au contraire, c'est là une idée révoltante. Je n'ai jamais rencontré un homme du Sud, qu'il fût originaire du Sud ou qu'il soit né dans le Nord, qui voulût même discuter la possibilité d'un mélange général des blancs et des nègres, semblable à celui dont le Brésil a commencé à donner l'exemple ou à celui qui existe dans certains pays musulmans. Il n'y a pas un seul des Etats du Sud où un tel mariage puisse être légalement contracté ; et, ce qui est plus remarquable, dans tous les Etats du Sud de telles unions sont excessivement rares. Même dans le Nord, où l'aversion pour le sang nègre est moins forte, le *miscegenation*, comme ils appellent ces unions mixtes, est regardé comme une telle honte pour le blanc qui le contracte qu'on en entend rarement parler. Des hommes éclairés du Sud, qui n'éprouvent eux-mêmes aucune antipathie pour la race noire, justifient cette horreur des mariages mixtes en alléguant que l'avantage qu'en retireraient les nègres ne saurait contre-balancer le mal qui en résulterait pour le reste de la communauté. Les intérêts de la nation et de l'humanité elle-même auraient, d'après eux, à souffrir de cet abâtardissement permanent de la race anglo-américaine. Notre sang anglais souffre déjà assez, disent-ils, de l'intrusion d'un élément inférieur venu de l'Europe Continentale, et nous descendrions au niveau de Saint-Domingue, si nous y introduisions encore un élément venu d'Afrique. C'est là l'argument invoqué par ceux qui raisonnent ; mais l'énorme majorité qui ne raisonne pas est dominée par un sentiment si fort et si universel, qu'il semble impossible de déterminer le

temps qu'il faudrait pour en triompher. Les révolutions, en matière de sentiment, peuvent, sans doute, se concevoir, mais elles sont plus rares que les Révolutions politiques.

Nous arrivons donc à trois conclusions :

I. — Les noirs continueront d'exister dans l'Amérique du Nord.

II. — Ils y vivront mêlés aux blancs, sur le même sol.

III. — Ils seront *socialement* distincts, comme un élément étranger inabsorbé et inabsorbable.

Leur position, cependant, pourra n'être plus ce qu'elle est maintenant.

Ils se porteront de plus en plus vers le Sud, dans les régions plus chaudes et plus basses qui s'étendent le long de la côte de l'Atlantique et du golfe du Mexique. Leur nombre diminuera-t-il dans les Etats du Nord, tels que le Maryland ou le Missouri, c'est ce qu'on ne saurait dire exactement. Mais il est certain que dans les Etats du Sud on peut s'attendre à un accroissement. En d'autres termes, les nègres seront un élément relativement moins important, et probablement beaucoup moins important, qu'ils ne sont à présent dans l'ensemble de la population au nord du 36° degré de latitude, et, au contraire, un élément relativement plus important, au sud du 33° degré de latitude et à l'est du 94° degré de longitude ouest.

Ce changement aura à la fois son bon et son mauvais côté. Il pourra entraîner de moins fréquentes occasions de collision entre les deux races, et il peut disposer les nègres, là où ils sont relativement peu nombreux, à accepter avec moins de répugnance la suprématie des blancs. Mais il offrira moins d'occasions à l'élévation graduelle de la race, dans les districts où les nègres sont le plus nombreux. Le contact avec les blancs est la principale condition du progrès des nègres. Là où ils sont isolés ou beaucoup plus nombreux que les blancs,

leur progrès sera retardé ; cependant, rien de ce qui s'est produit jusqu'à présent n'est de nature à justifier les craintes de ceux qui prétendent que, le long de la côte du Golfe ou dans les îles Carolines, ils finiront par tomber au niveau des Haïtiens.

Les nègres, sans doute, avec le temps ils y parviendront certainement, peut-être moins rapidement dans quelques régions que dans d'autres, feront des progrès en instruction, en intelligence, en richesse, aussi bien qu'en ce qui concerne les habitudes d'économie et d'application. Un tel progrès peut être considéré comme un bien sans mélange. Cependant, il ne peut guère manquer d'être accompagné, pour la petite minorité qui avance rapidement, d'un mécontentement toujours croissant au sujet des incapacités sociales dont ils sont frappés. Il leur donnera une capacité plus grande pour s'organiser, peut-être aussi plus de ténacité et de courage qu'ils n'en ont maintenant : toutes choses qui peuvent, en alarmant les blancs, contribuer à élargir l'abîme qui sépare les deux races. La race noire sera-t-elle alors beaucoup plus capable de traduire par des actes le ressentiment qu'elle nourrit à l'égard des blancs, c'est ce dont il est permis de douter, vu la différence des forces. Mais les nègres peuvent être plus aigris et cette aigreur réagissant sur le sentiment des blancs, pourra retarder l'action de ces salutaires influences que le progrès de la civilisation amène d'ordinaire à sa suite. Déjà l'on entend les jeunes blancs du Sud parler de l'insolence (*uppishness*) croissante et de l'impertinence des nègres, comme de choses qui doivent être réprimées et punies.

Ce sentiment de hautaine supériorité que les autres nations signalent chez les Anglais a, dans leurs Etats Indiens, fortement contribué à neutraliser les heureux effets des énormes améliorations sociales et économiques que le gouvernement britannique a effectuées. Un jeune

planteur d'indigo, ou un lieutenant fraîchement sorti de l'école, traiteront avec une insolence voulue ou avérée mépris, les natifs de la plus haute caste, occupant peut-être une position sociale honorée et descendant d'une ancienne famille ; bien que le gouvernement punisse de telles offenses dans les rares cas où elles sont portées à sa connaissance, le sentiment de la société anglo-américaine est peu porté à les condamner. Ainsi les classes mêmes que le rang et l'instruction auraient pu attacher à l'autorité britannique, sont aliénées. Lorsque des tendances analogues apparaissent chez les Anglo-Américains du Sud, les Anglais, qui savent de quelle façon leurs compatriotes traitent les races anciennes et cultivées des pays d'Orient qu'ils ont conquis, sentent qu'ils n'ont pas le droit de porter un jugement.

Je ne veux pas faire entendre par là que les phénomènes que je viens de décrire constituent un danger politique pour la République ou même pour un quelconque des Etats du Sud. Mais le mal qui résulte de ces choses doit être mesuré non seulement par le danger qu'elles font courir à la stabilité politique, mais aussi par la diminution de bonheur qu'elles amènent, par les passions nuisibles au progrès moral qu'elles perpétuent, par l'esprit d'illégalité qu'elles nourrissent, et par le mépris qu'elles engendrent à l'égard des droits de l'homme en tant qu'homme. Dans un monde déjà si plein de luttes et de misères, il est triste de voir s'ajouter aux autres sources d'amertume un mépris des forts pour les faibles et une crainte des faibles devant les forts, mépris et crainte basés non sur des antagonismes d'intérêts, car chacun a besoin de l'autre, mais simplement sur une différence de race et de couleur.

Quels que soient ces maux, — et pour aussi sérieux qu'ils paraissent à un observateur étranger, ils ne sont pas vivement sentis dans la plupart des régions du Sud, — la législation et l'administration ne peuvent que

relativement peu pour les supprimer. A la vérité, il est à désirer que le *lynchage* soit sévèrement réprimé, — quelques gouverneurs des Etats du Sud font ce qu'ils peuvent dans ce sens, — et que les lois des Etats ou les règlements locaux qui prescrivent la séparation des nègres d'avec les blancs dans les voyages ou dans les lieux de réunion, soient au moins modifiées, car elles blessent les nègres cultivés. Mais le véritable changement qu'attendent les amis du Sud et des nègres, c'est un changement dans les sentiments des blancs et surtout des classes les plus grossières et les moins instruites de la population blanche. Les troubles politiques que j'ai décrits tendent à disparaître sous l'influence de changements survenus dans les conditions politiques. Quant aux difficultés sociales, qui ont leur source profonde dans les caractères des deux races, il n'y a que des remèdes moraux qui puissent avoir quelque action, et cette action des remèdes moraux, toute sûre que nous la croyions, est toujours lente à se faire sentir. D'ailleurs, aucune mesure de contrainte ne peut accélérer cette action. Aux Etats-Unis, plus que dans tout autre pays, on doit surtout compter sur la *vis medicatrix naturæ*, et se dire que les forces qui travaillent non seulement pour l'égalité, mais encore pour la paix et la bonne volonté parmi les hommes, sauront, lorsque le temps sera venu, triompher de ces maux comme elles ont triomphé de tant d'autres. Il n'y a pas lieu de désespérer si l'on se souvient combien peu probable semblait l'extinction de l'esclavage en 1820 ou même en 1850, et si l'on considère le progrès que les nègres ont fait depuis leur soudain affranchissement. Il y a encore moins de raisons de s'impatienter, puisque des questions comme celle-ci ont, dans l'ancien monde, attendu leur solution pendant des siècles. Le problème qui se pose dans le Sud est un des problèmes séculaires du monde, et il se présente sous une forme particulièrement difficile. Comme les différences qui

séparent actuellement l'Africain de l'Européen sont le produit de plusieurs milliers d'années, durant lesquelles l'une des races progressait sous le climat de la zone tempérée, tandis que l'autre, sous le climat de la zone torride, demeurait stationnaire, il en résulte que des siècles peuvent s'écouler avant que leurs relations comme voisins et comme concitoyens soient parvenues à s'accorder.

CHAPITRE XCV

NOUVELLES RÉFLEXIONS SUR LE PROBLÈME NÈGRE

La situation de la race noire aux Etats-Unis est tout à fait spéciale et soulève de nombreuses questions d'un très grave caractère au point de vue social et économique ; aussi, bien que le chapitre précédent ait été révisé et adapté aux changements qui se sont produits depuis sa première rédaction, il semble nécessaire de consacrer de nouvelles pages à l'étude des aspects de la question qui, de nos jours, frappent l'observateur (1).

Les changements des soixante-dix dernières années n'ont pas modifié les grandes lignes de la situation. Plus vaste est un problème, et plus profondément enraciné dans le passé sont les facteurs qui le déterminent, plus lentement s'altèrent ses traits principaux. Mais pendant ces dix dernières années, la question dans son ensemble a non seulement été discutée avec plus d'ampleur mais aussi avec plus de modération qu'elle ne

(1) Parmi les livres récents que l'on peut consulter sur les questions traitées dans ce chapitre, citons : MR. RAY S. BAKER, *Following the Color Line* ; MR. STONE, *American Race Problem* ; MR. E. G. MURPHY, *Present South et Basis of Ascendancy* ; DR. BOOKER T. WASHINGTON, *Story of the Negro* et PROFESSEUR ALBERT HART, *The Southern South*. Voir aussi le *U. S. Census Bulletin*, n° 8.

l'avait jamais été. Le développement matériel du Sud a fait prendre à cette discussion une direction nouvelle et a montré sous un jour nouveau l'esprit qui anime maintenant la population du Sud.

C'est un peu avant 1880 que le Sud s'est relevé de l'abîme de ruine dans lequel la Guerre de Sécession avait plongé d'importantes sections de cette région, notamment la Virginie, la Caroline du Sud et la Georgie, et le progrès s'accroît de jour en jour. L'évaluation officielle de la propriété imposable était en 1900 dans les anciens Etats esclavagistes exactement ce qu'elle était en 1860, si long fut le temps nécessaire pour réparer les pertes occasionnées par la longue lutte. Ce relèvement est actuellement visible dans toutes les directions : nouvelles terres mises en culture, exploitation de mines, création d'usines métallurgiques, extension des filatures de coton et d'autres textiles, augmentation de valeur de la propriété foncière et accroissement parallèle des revenus des Etats et des villes, fondation d'écoles agronomiques et d'écoles techniques, sommes de plus en plus importantes consacrées à l'instruction publique, construction de nouvelles lignes de chemin de fer et réunion de nombreuses petites lignes en quelques grands systèmes qui permettent un service meilleur et plus rapide. L'accroissement de la population n'est pas si marqué que dans les Etats du Nord et de l'Ouest ; cela tient en grande partie à ce que peu d'immigrants du Vieux Monde se sont jusqu'ici établis dans le Sud, exception faite du Texas. Depuis quelque temps, la population arriérée qui vit dans les monts Alleghany, commence à descendre vers les régions manufacturières et minières. Et récemment, s'est dessiné un mouvement sensible, mais encore peu important, des Américains natifs qui émigrent des parties du Nord et de l'Ouest, où les terres fertiles sont devenues rares et d'un prix élevé. Le courant qui pendant si longtemps s'est dirigé vers l'Ouest ne peut plus

s'y répandre, et il prend maintenant la direction du Sud. L'augmentation de la population du Sud est donc d'une nature saine, et cela paraît devoir continuer.

Ce progrès se manifeste dans l'esprit plein d'entrain et d'espoir qui anime le Sud. Les habitants du Sud sentent qu'ils ont franchi le cap redoutable et ils ont foi dans une prospérité toujours plus grande. Les législatures sont plus disposées qu'autrefois à dépenser de l'argent pour l'instruction ; la législation est plus éclairée, bien que dans quelques Etats elle soit encore en retard sur les progrès du Nord. Cet aspect plus brillant des choses a modifié l'opinion du Sud concernant le nègre. De 1870 à 1900 sa présence a été, pour beaucoup, une sorte de cauchemar. On prédisait toutes sortes de dangers absurdes ; on a proposé pour se débarrasser de lui toutes sortes d'expédients non moins absurdes. On n'a pas oublié les maux de la période de Reconstruction, mais comme personne ne croit à la possibilité de leur retour, on peut discuter la situation calmement et raisonnablement, sentant que puisque le nègre ne peut être éliminé, les blancs doivent apprendre à vivre avec lui et tirer le meilleur parti de sa présence.

Quelle que soit la cause qui a alarmé les blancs il y a une vingtaine ou une trentaine d'années, quand on supposait que le nombre des nègres augmentait plus rapidement que celui des blancs, elle a maintenant disparu. Les nègres accusent à chaque recensement un plus faible tant pour cent non seulement de toute la population de l'Union, mais même des anciens Etats esclavagistes.

En 1900, les nègres représentaient 11.6 0/0 de la population totale des Etats-Unis ; en 1880, ils représentaient 13.1 0/0.

Il faut attribuer ceci, en partie, à un léger déclin de la natalité, mais surtout au taux très élevé de la mortalité parmi les nègres. Les enfants en bas âge sont élevés sans soins ou sans intelligence, et les maladies qui, comme la

tuberculose, sont le résultat de mauvaises conditions sanitaires, font de grands ravages parmi eux.

La vieille controverse sur le point de savoir si le nègre est susceptible de progrès fait toujours rage. Mais le fait qu'il a progressé ne peut être contesté. Quels sont les chiffres ? Quand ils furent émancipés en 1862-1865, les anciens esclaves ne possédaient rien. En 1900, ils cultivaient comme propriétaires ou locataires 746.717 fermes. Ils possèdent dans les douze Etats du Sud 173.352 fermes ; l'ensemble de leurs biens a été estimé, en 1900, de 400.000.000 à 500.000.000 de dollars (de 2 à 2 milliards et demi de francs). On a établi que leurs églises possèdent des biens pour une valeur de 56.000.000 de dollars réunis presque entièrement par les nègres. Jusqu'en 1900 il n'y a eu, aux Etats-Unis, que deux banques nègres ; en 1909 leur nombre s'élevait, croit-on, à 50 (1).

Les nègres ont pénétré dans toutes les professions. Il y avait en 1900 plus de 22.000 professeurs nègres dans les écoles et collèges, plus de 15.000 ministres de la religion, plus de 1.700 médecins et chirurgiens, plus de 700 avocats. Ces nombres sont, sans doute, beaucoup plus grands maintenant. Il se publie actuellement environ deux cents journaux nègres, sans compter les magazines hebdomadaires et mensuels. De nombreux nègres occupent avec honneur des postes officiels et la plupart ont acquis le respect et la confiance de leurs voisins blancs.

Non moins remarquables sont leurs progrès au point de vue de l'instruction. A la date de leur émancipation, probablement moins de 10 0/0 des affranchis savaient lire et écrire. En 1870, le nombre des nègres mâles illet-

(1) *The Story of the Negro*, vol. II, p. 204. On peut ajouter que le progrès industriel eût été certainement plus grand encore, n'était la prédominance de la tuberculose et d'autres maladies que l'on peut prévenir, maladies qui enlèvent de la vigueur à la race.

trés était de 83.5 0/0. En 1900, il était tombé à 47.4 0/0. Naturellement cette réduction n'est pas à comparer avec celle que l'on a constatée parmi les blancs du Sud, chez lesquels le nombre des illettrés est tombé en 1900 à 11.6 0/0. Mais elle représente un progrès considérable si l'on considère que c'est une région arriérée où la population est très pauvre (1). Les nègres sont possédés du désir remarquable de s'instruire ; leurs églises ont, depuis 1880, donné 10.000.000 de dollars pour venir en aide à leurs écoles, sans compter les allocations sur les fonds publics. La fréquentation des Universités, des collèges, et des écoles techniques continue à augmenter (2).

Comme il fallait s'y attendre, ce progrès a été très inégal selon les diverses régions du pays, et certaines sections de la population sont encore très arriérées. La différenciation naturelle qui se fait entre le fort et le faible, le plus brillant et le plus terne, différenciation qui se produit dans toutes les communautés, commença parmi les nègres dès que l'extinction de l'esclavage mit en mouvement les moyens sociaux normaux par lesquels les communautés se développent. Ces malheureux enfants volés que les navires négriers apportaient d'Afrique appartenaient à diverses tribus noires à des stades différents de civilisation, à des rangs et des classes différentes dans une même tribu, car presque aucune de ces tribus n'était dans cet état inférieur de la sauvagerie qui ne connaît aucun rang. La cale du navire négrier reçut les nègres pêle-mêle, et la vie de labeur des plantations, im-

(1) Nulle part dans le Sud l'assiduité scolaire n'est obligatoire, et cependant le nombre des écoles pour enfants nègres est insuffisant dans la plupart des régions. Il y a un besoin urgent d'instituteurs plus nombreux et plus instruits.

(2) Il est impossible de donner des chiffres complets à ce sujet ; étant donné l'imperfection des statistiques, par suite de la négligence qu'apportent certaines institutions à fournir des renseignements.

posée par le fouet, les abaissa tous au même niveau ; cependant, les rares esclaves qui obtinrent leur liberté montrèrent bientôt une aptitude à se relever. Dès que cette oppression eut disparu, les différences de valeur naturelles eurent pour effet légitime d'en élever quelques-uns plus vite que d'autres. D'heureuses chances, telles que l'aide amicale des nègres libres, l'encouragement que l'aide d'un ancien maître ou d'un ancien voisin blancs bénévole d'un ancien maître ou d'un ancien voisin blancs l'admission à une école, développèrent les avantages que les favorisés, à ce point de vue de l'intelligence, possédaient ; jusqu'ici, après cinquante années de liberté, des classes sociales ont commencé à se former parmi eux, et un abîme sépare les nègres les plus instruits qui exercent une profession ou qui sont à la tête d'une vaste entreprise, et le travailleur des champs ignorant.

Les inégalités ont réapparu ; toutefois, celles que nous constatons aujourd'hui parmi les nègres américains diffèrent de celles qui existaient entre leurs ancêtres africains, avant que le pesant rouleau de la servitude eût passé sur les captifs.

Si une grande partie de la population noire est encore ignorante et arriérée, surtout dans les régions brillantes des Etats du Golfe et le long de la côte de la Caroline du Sud et de la Georgie, il ne faut pas croire que le progrès général soit limité à la population urbaine. Au contraire, on entend souvent dire que les nègres les moins recommandables sont ceux des classes inférieures qui vivent dans les villes, tandis que les plus sérieux et les plus industriels sont les petits propriétaires ruraux et les artisans des villages. Il y a certainement eu dans ces classes plus élevées un progrès réel et général. Ce progrès est visible dans les maisons plus confortables qu'ils habitent, dans l'amélioration des méthodes de culture que certains emploient, dans le montant des épargnes qu'ils placent dans les banques. N'oublions pas non plus les cas où le Nègre a montré qu'il pouvait agir par lui-

même et d'une façon pratique. A Calhoun, dans l'Alabama, il y avait dernièrement près d'une centaine de nègres qui avaient acheté ou étaient en train d'acheter des fermes, ayant économisé dans ce but 80.000 dollars.

La ville exclusivement noire de Mound Bayou dans le delta du Mississipi, avec une population de 2.000 habitants, est bien gouvernée, bien policée et prospère ; il existe au Texas une coopérative appelée la Société de perfectionnement des fermiers (*Farmers' Improvement Society*), dont les membres se sont prêtés aide mutuelle de bien des manières, de sorte qu'ils sont arrivés à posséder 71.000 acres et ont pu élever un collège agronomique pour enseigner l'agriculture à leurs enfants. Nombreuses sont les associations parmi les nègres, et soit coopératives soit charitables elles ont fait beaucoup de bien. En dépit de quelques blancs, politiciens et autres, qui, se faisant une idée des noirs par les travailleurs illettrés des plantations et les vauriens sans ressources des villes, nient que le nègre ait fait des progrès, et malgré que d'autres pensent que ses progrès deviennent incompatibles avec la supériorité des blancs, la majorité de la population blanche instruite du Sud reconnaît, et s'en réjouit, que l'industrie, la prospérité et l'instruction se développent et qu'il est autant de l'intérêt du Sud en général, que de celui des nègres qu'il en soit ainsi. Un labeur continu et efficace est ce dont le Sud a le plus besoin. Plus le nègre progresse, plus il acquiert de biens ; plus ses besoins augmentent, meilleur devient son travail ; devenu plus industriel et plus instruit, il est moins enclin au vagabondage et au crime. C'est des blancs les plus grossiers et les plus ignorants que vient presque toute l'opposition à l'instruction des noirs.

Mais quelle que soit leur divergence à d'autres points de vue, tous les blancs du Sud s'accordent pour éliminer le nègre comme facteur politique. En 1890, le Mississipi, par sa nouvelle Constitution, donna l'exemple. Six

autres Etats ont marché sur ses traces, à savoir, la Caroline du Sud, la Caroline du Nord, l'Alabama, la Virginie, la Louisiane et la Georgie. Les nouvelles dispositions constitutionnelles de ces Etats, rédigées en vue d'exclure la masse des nègres, ne disent pas un mot de « la race, la couleur, ou un état antérieur de servitude » comme motif de discrimination, de sorte que le Quinzième Amendement à la Constitution fédérale n'est pas directement enfreint. Le but visé, but ouvertement avoué et défendu, a été atteint au moyen de dispositions exigeant de la personne qui demande son inscription comme électeur, le paiement de ses impôts, et la preuve qu'il remplit les conditions d'instruction ou de cens. Ces conditions (bien que fixées très bas) auraient exclu, en même temps que la masse des nègres, un bon nombre de blancs ; il devint donc nécessaire d'ouvrir quelque autre porte par laquelle les blancs illettrés ou ne possédant rien, pussent entrer. Ceci fut fait dans la Caroline du Nord et dans la Louisiane au moyen de ce qu'on appelle « la clause du grand-père » qui admet à voter ceux dont le père ou le grand-père était électeur avant 1867 ; plusieurs autres Etats accordent l'inscription aux vétérans de la guerre civile ou à leurs descendants (1).

(1) En 1910, l'Oklahoma a amendé sa Constitution en insérant la disposition suivante : « Nul ne sera inscrit comme électeur ou ne votera à aucune élection s'il ne peut lire ou écrire une section quelconque de la Constitution de l'Etat, mais toute personne qui, le 1^{er} janvier 1866 ou à une date antérieure, avait le droit de voter sous une forme quelconque de gouvernement ou qui, à cette époque, résidait à l'étranger, et tout descendant direct de cette personne, ne pourra se voir refuser le droit de voter en raison de l'impossibilité où il est de lire ou d'écrire des sections de cette Constitution. »

La mise en vigueur de cette disposition dans l'Oklahoma, qui n'est un Etat que depuis 1907, et où il n'y a jamais eu d'esclaves — à part quelques-uns appartenant aux Peaux-Rouges qui en furent les seuls habitants longtemps encore après la guerre civile, — est

Les choses ont été arrangées de telle sorte que, par une porte ou par une autre, presque tous les blancs ont pu avoir accès, tandis que le contrôle de l'inscription par les fonctionnaires blancs facilitait l'exclusion des nègres, dont le titre présentait quelque doute, ou que l'on désirait écarter. On a estimé que dans l'Alabama, d'après sa nouvelle Constitution, 30/0 seulement des nègres conserveraient le suffrage ; dans la Louisiane leur nombre a été réduit de 130.000 à 5.300. Dans les quatre Etats restant parmi ceux qui se séparèrent, le Tennessee, l'Arkansas, la Floride et le Texas, aucune modification constitutionnelle n'a été jugée nécessaire. Dans ces Etats, les nègres forment une plus petite fraction de la population et n'ont pas constitué, en fait, une force électorale. Toute tentative de revendication de leur part serait promptement réprimée.

D'une manière générale, ces mesures ont eu pour résultat de réduire le nombre des électeurs noirs sur les registres des Etats mentionnés plus haut, à une moyenne estimée inférieure à 10 0/0 du nombre total des adultes mâles. Cette moyenne est plus élevée dans quelques Etats et dans quelques districts de chaque Etat que dans d'autres Etats et districts, et personne ne semble savoir exactement à combien elle s'élève dans une région donnée. Parmi ceux dont le nom pourrait figurer sur le registre, beaucoup ne s'en soucient pas, — là, par exemple, où un *poll tax* est exigé, ils négligent de le payer. Et parmi les nègres peu nombreux qui sont inscrits sur le registre, beaucoup ne votent pas en réalité, par insouciance et aussi parce qu'ils savent que dans les élections fédérales, et pour une large part dans les élections

d'autant plus surprenante que les nègres forment une petite minorité de la population. On a prétendu, à tort ou à raison, que des irrégularités furent commises dans les opérations du referendum sur cette question ; le résultat a semblé causer quelque surprise.

d'Etat également, leur vote ne changerait rien, si ce n'est au cas très rare de division dans le parti démocrate prépondérant. Ce parti est si puissant dans presque tous les Etats du Sud (1) que le vote ou l'abstention des électeurs nègres, partout maintenant si peu important, peut rarement modifier le résultat d'une élection.

Dans ces conditions, les nègres ont cessé de s'intéresser à la politique. On considère généralement qu'ils appartiennent au parti républicain, mais l'organisation de ce parti n'est pas tant faite dans l'espoir de triompher aux élections que pour assurer la représentation du parti dans la Convention nationale et affirmer ses titres à quelques fonctions fédérales, ambitions qui peuvent être légitimes en elles-mêmes, mais dont la réalisation ne peut être d'aucun profit pour le nègre ordinaire. Par conséquent, on suppose qu'il a perdu l'intérêt en politique qu'il a autrefois manifesté et qu'il accepte sans murmurer cette passivité civique à laquelle sa race a été réduite !

Les blancs sont doublement, que dis-je, triplement satisfaits de ce résultat. Ils sont délivrés de toute crainte de prépondérance des noirs. Ils déclarent que le nègre devient, maintenant qu'il a abandonné toute idée de politique, de plus en plus industriel, rangé et utile d'une manière générale, et ils ajoutent que les relations amicales entre les races sont facilitées ; en effet, depuis que les nègres n'ont plus de prétentions à l'égalité, les blancs ont moins d'occasions de proclamer leur supériorité.

Il est facile d'appeler ces dispositions qui privent du droit électoral, des évasions au Quinzième Amendement qui devait, dans l'esprit de ses promoteurs, garantir le vote aux nègres au même titre qu'aux blancs. Mais de 1873 à l'adoption de ces constitutions nouvelles, s'est

(1) Ceci est moins vrai du Missouri, du Kentucky, du Tennessee et de la Caroline du Nord que des Etats plus méridionaux.

écoulé une période pendant laquelle, d'abord par violences et ensuite par ruses et combinaisons diverses, les nègres ont été, dans presque tout le Sud, dépouillés en fait de leur pouvoir électoral légal ; l'état des choses était alors pire que ne l'est l'exclusion légale actuelle de la grande majorité d'entre eux. Cette situation était démoralisante pour les blancs (1) ; elle portait les dissensions entre les races à leur paroxysme ; de plus, comme les nègres ne gagnaient rien à cette époque par leur droit nominal au suffrage, ils ont peu perdu par sa suppression. Le peuple du Nord le comprend si bien, que peu d'hommes ont protesté contre cette suppression et que personne n'a essayé de rétablir le bienfait que la nation était supposée accorder en 1870.

Parmi les leaders nègres eux-mêmes, il y a divergence de vue et d'attitude sur la question. Quelques-uns, profondément irrités par les dispositions qui les prive de leurs droits électoraux, essaient d'entretenir une opposition, bien qu'ils ne voient peu ou point de chance de les voir abroger. D'autres jugent plus sage d'accepter ce qu'ils sont impuissants à changer, se consolant en pensant que les dispositions qui font reposer le suffrage sur l'instruction et le cens ont pour but de stimuler le nègre à s'élever jusqu'aux conditions prescrites pour l'exercice

(1) Parmi les blancs, les hommes réfléchis sentaient cela. MR. J.-A. HAMILTON, dans sa brochure *Negro Suffrage and Congressional Representation*, cite entre autres propos tenus à ce sujet, les paroles de Mr. Clarence Poe de la Caroline du Nord : « Rien n'est plus difficile à tenir en main que l'illégalité. Qui sème le vent, récolte la tempête. Que vous fermiez les yeux au brigandage électoral du fonctionnaire de votre élection dans les temps difficiles et pleins de péril, et bientôt le brigandage électoral favorisera les combinaisons de pillage ou viendra au secours des « rings » ou des cliques auxquels le fonctionnaire électoral appartient. Laissez libre cours à la violence de la population à un moment où vous croyez cette conduite justifiable, et vous serez récompensé par le mépris populaire pour l'autorité de la loi. »

du droit de cité. Cette question n'intéresse pas la masse des noirs qui vivent dans les plantations. Parmi les nègres les plus instruits, l'autorité du Dr. Booker Washington donne du poids à la théorie du progrès industriel de préférence à l'agitation politique ; sans compter qu'on ne voit pas bien à quoi aboutirait l'agitation politique. Elle ne soulèverait pas le parti Républicain dans le Nord, car depuis 1890 il a compris qu'il valait mieux laisser le Sud tranquille, et en ce qui concerne la législation d'Etat, cela pourrait assombrir l'avenir des nègres en alarmant et excitant l'hostilité des moins bien disposés parmi les blancs (1).

Si la race noire n'est pas un facteur direct de la politique dans le Sud, rares étant les nègres qui sont autorisés à voter, sa présence a eu des effets indirects. Les conditions à remplir pour jouir du droit de suffrage, conditions établies pour disqualifier les nègres, ont incidemment, dans quelques Etats, privé quelques-uns des blancs les plus pauvres et les plus ignorants du droit de suffrage. En vue de la répartition de la représentation

(1) Il ne faudrait cependant pas supposer que les leaders nègres ne se soucient pas du suffrage ou aient exprimé leur approbation des dispositions constitutionnelles qui le retirent à la grande masse de leur race. Parlant du but de l'Institut agronomique de Tuskegee, le Dr. Booker Washington écrit : « Nous n'avons pas cherché à faire croire à notre race que les droits politiques n'ont pas de valeur ou ne sont pas nécessaires, mais plutôt à la convaincre que l'activité économique est à la base de toute espèce de succès. » (*The Story of the Negro*, vol. II, p. 292). « Il faudrait bien se rendre compte que sous une forme républicaine de gouvernement, si un groupe d'individus est privé, d'une manière permanente, des droits politiques, ce groupe souffre d'un sérieux désavantage. Je ne m'oppose pas à ce que le droit de vote soit soumis à des restrictions, mais si ces restrictions empêchent une portion de la population de prendre part au gouvernement, cette section doit avoir toujours pour ambition d'obtenir le droit de vote à mesure qu'elle possède davantage et croît en intelligence et en valeur morale. » (Vol. II, p. 370).

parmi les Etats, tous les nègres, y compris ceux qui sont disqualifiés, sont recensés ; ils contribuent ainsi à rendre la représentation plus importante qu'elle ne l'aurait été dans les Etats mêmes qui, par leur constitution, ont réduit le nombre des électeurs nègres (1). L'irritation des nègres qui vivent dans le Nord, irritation provoquée par la conduite des Démocrates du Sud, a acquis leur vigoureuse adhésion au parti Républicain dans les Etats comme l'Indiana, l'Ohio, et l'Etat de New York, où ils constituent une force électorale appréciable. Le malaise que la présence du nègre fait régner dans le Sud, a attaché la grande masse des blancs du Sud au parti Démocrate et a jusqu'ici déjoué les efforts fréquemment tentés pour édifier un parti puissant de Républicains blancs du Sud. D'où quelqu'un a fait observer, — avec l'exagération jugée nécessaire pour donner de la force à une vérité perdue de vue —, que le nègre, tout impuissant qu'il soit, domine encore le Sud : sa présence, n'est jamais oubliée et elle rend bien des choses différentes de ce qu'elles seraient s'il n'y était pas.

Aucun nègre n'a depuis longtemps siégé au Congrès, ni dans la législature d'aucun Etat du Sud, bien que, de temps en temps, il arrive qu'un noir se faufile dans la législature d'un Etat du Nord. Quelques-uns occupent de petites fonctions de comté dans le Sud et quelques autres ont été nommés par des Présidents à des fonctions fédérales, telles que receveurs des ports ou receveurs des postes, dans le Sud (2).

(1) Les politiciens du Nord ont quelquefois proposé de ne pas compter ces nègres disqualifiés, comme le dispose le quatorzième Amendement à la Constitution fédérale ; mais on ne l'a pas fait. Il en résulterait une véhémence opposition que ne justifierait aucun gain politique.

(2) Un bon nombre sont employés dans les départements fédéraux à Washington ; quelques-uns y sont entrés par la voie du concours.

La difficulté de décrire d'une manière exacte les relations sociales des blancs et des noirs dans le Sud est due non seulement aux récits très différents qu'en ont fait divers observateurs, souvent prévenus, mais aussi à la grande diversité des différentes parties de la population et des régions d'un vaste pays qui s'étend du Potomac au Rio Grande. Mais quelques traits saillants peuvent être donnés comme presque universellement vrais.

L'absolue séparation sociale des deux races continue partout telle qu'elle a été décrite dans le chapitre précédent. Il est rare qu'un noir prenne place à la table d'un blanc, ou soit en aucune manière reconnu son égal. Les blancs du Sud considèrent la séparation absolue comme essentielle, de manière, comme beaucoup le disent, à affirmer et à faire ressortir l'inégalité, et, comme tous le disent, à rendre absolument impossibles les mariages mixtes. Quand on demande si une mesure si rigoureuse est nécessaire, la réponse invariable est que rien de moins ne suffirait à détourner le danger fatal d'un mélange des races. On ne peut déterminer jusqu'où va le mélange illicite des races, mais le nombre des mulâtres montre qu'il a dû se faire assez largement. Il n'a certainement pas cessé.

Dans tous les Etats, heureusement pas dans toutes les parties de chaque Etat, il se produit des conflits entre les races. Dans le Nord, il y en a surtout parmi les membres de la classe laborieuse. Les ouvriers blancs et leurs associations ouvrières refusent d'ordinaire de travailler avec les noirs, et l'accès aux emplois leur est, d'une manière générale, si fermé que l'on peut dire que la grande majorité des nègres du Nord sont cantonnés dans les métiers ambulants ou de manœuvres. Dans les Etats du Sud, l'antagonisme est peut-être moins marqué ; il est moindre lorsqu'un des éléments, soit le blanc, soit le noir, est en grande majorité ; moindre aussi dans les districts ruraux que dans les cités, où

la population ouvrière nègre passe pour être moins soumise, où la proportion des nègres de mauvaise réputation est plus grande, et où les ouvriers blancs sont plus grossiers et plus soupçonneux, la jalousie qu'engendre la concurrence s'ajoutant à la jalousie entre les races (1).

C'est surtout dans ces cités que les querelles et les conflits de race, comme ceux qui malheureusement éclatèrent à Wilmington (N. C.) en 1898 et à Atlanta en 1906, sont le plus à redouter. En 1910, un combat de boxe qui eut lieu dans le Nevada entre un blanc et un nègre et où ce dernier triompha, provoqua des explosions d'inimitié de race dans tout le pays (New York y compris). Dans ces conflits et ces émeutes, au moins un blanc et neuf ou dix noirs (certains disent beaucoup plus) furent tués.

La forme extrême de l'antagonisme entre les races, c'est le lynchage. Cette pratique n'est pas limitée au Sud, où elle est cependant plus répandue que dans l'Ouest et où elle est plus fréquemment accompagnée de cruautés. Les lynchages ne sont pas tous signalés et quelques-uns sont signalés à faux, de sorte qu'il est très difficile de déterminer le nombre de ceux qui se sont produits ; mais, selon toute apparence, ils deviennent plus rares (2)

(1) En 1909-10 de graves difficultés se produisirent en Georgie parce qu'une compagnie de chemins de fer avait tenté de faire passer mécaniciens des chauffeurs nègres. Néanmoins, quelques associations ouvrières comptent des noirs parmi leurs membres, et quand il n'en est pas ainsi, il existe d'ordinaire une association noire affiliée à la blanche.

(2) Le professeur Cutler, qui a soigneusement étudié la question, évalue à 3.337 le nombre des personnes lynchées aux Etats-Unis de 1882 à 1903, dont 1.997 ont été tuées dans le Sud, 362 dans l'Ouest et 105 dans l'Est. Le nombre le plus élevé dans une seule année a été de 235 en 1892. Un peu plus du tiers des personnes lynchées étaient blanches. En 1903, le nombre des lynchages (pour tous les Etats-Unis) est évalué à 86 ; en 1907 à 63,

et sont de plus en plus condamnés par l'opinion des meilleurs citoyens.

Cette habitude est déplorable et elle aggrave profondément l'animosité entre les races, car chaque cas, même s'il semble excusable étant donné les circonstances, est de nature à être suivi d'une foule de sévices moins graves ; pourtant, il ne faudrait pas attribuer le lynchage uniquement à la haine des races, car les blancs aussi sont lynchés, bien que plus rarement. C'est en grande partie le résultat d'une administration défectueuse de la justice criminelle. Souvent, et dans quelques régions toujours, l'homicide reste impuni parce que les tribunaux sont faibles ou partiiaux, que les jurys ne concluent pas à la culpabilité, même dans les cas non douteux, tandis que la technique minutieuse de la procédure, alliée à la timidité des juges d'Etats, permet de relever des points de droit grâce auxquels les procès traînent en longueur ; on fait appel pour des motifs sans importance, et l'exécution du jugement est, pour une raison ou une autre, différée jusqu'à ce que d'une manière ou d'une autre, le criminel échappe complètement. C'est ce manque de confiance dans les organes réguliers et la procédure régulière de la loi qui engendre ces recours constants aux méthodes violentes et illégales de châtement (1).

L'antagonisme de race, dont le lynchage est la manifestation, a produit, dans bien des parties du Sud, une atmosphère de soupçon et de malaise chez les blancs, de soupçon et de terreur chez les noirs. Ceci est moins

dont deux seulement dans le Nord. Il ne faut cependant accepter ces chiffres qu'avec réserve.

(1) Sur ce point, voir p. 14 de l'Adresse de Mr. Taft (depuis Président) à l'Association des membres du Barreau de l'Etat de Pennsylvanie, prononcée en 1906 ; voir aussi un article du professeur J. W. Garner, intitulé *Crime and Judicial Inefficiency* (*Annals of Amer. Acad. of Polit. Science*, 1907).

apparent dans les districts agricoles qui sont presque entièrement noirs, que dans les districts ruraux. Cependant, ce sentiment a contribué à produire un déplacement des nègres des districts ruraux vers les villes plus grandes, et des nègres du Sud en général, vers le Nord. Dans bien des endroits, les planteurs, ceux même qui traitent leurs ouvriers avec bonté, se plaignent de la difficulté où ils sont de se procurer de la main-d'œuvre noire, et pourtant c'est à peu près la seule que l'on puisse employer pour les travaux agricoles. Les salaires ont eu une tendance à s'élever ; mais on dit que cette augmentation ne donne pas de bons résultats avec les nègres les plus arriérés : ils travaillent moins régulièrement quand ils peuvent gagner autant pour moins de journées de travail.

Cet antagonisme a engendré un besoin de se déplacer et d'émigrer tel, que plusieurs Etats du Sud ont voté des lois dans le but d'attacher le nègre à la terre en dressant des difficultés sur son chemin hors de l'Etat ; d'autre part, on a présenté des bills destinés à l'exclure des usines, de manière à ce qu'il reste fidèle aux travaux agricoles. Parfois, comme le ryot aux Indes, il tombe dans les filets des usuriers ; et dans tous ses litiges légaux ou extra-légaux contre les blancs, les chances sont contre lui. On prétend que lorsque le nègre reçoit pour prix de son travail une partie du produit de la ferme, il est quelquefois dupé par son propre patron ; ou, s'il reçoit un salaire, il est en quelque sorte tenu en servitude en raison des dettes qu'il est forcé de contracter pour les articles que lui fournit son employeur. Cet état de servitude (*peonage*, comme on l'appelle) est favorisé par la loi, et dans quelques endroits il s'est développé en un système qui, là où les patrons et les créanciers sont impitoyables dans l'exercice de leurs droits, rend le nègre plus inquiet et lui fait abandonner les plantations pour les cités ou même pour les Etats du Nord. Pourtant il n'est pas

en meilleure posture dans le Nord, où les ouvriers blancs peuvent refuser de travailler avec lui, et où il n'a pas plus de chances que dans le Sud, si ce n'est dans des cas tout à fait exceptionnels, d'être admis dans aucune classe sociale de blancs ; d'autre part, dans les cités, il rencontre partout la concurrence des blancs, généralement plus actifs et plus intelligents. Somme toute, le nègre est donc mieux dans le Sud et occupé à l'agriculture que partout ailleurs ; dans le Sud, où le besoin d'ouvriers agricoles est grand et où l'on ne fait pas de distinction entre les blancs et les noirs en affaires, il est plus largement accueilli dans les centres urbains et à la campagne.

Au fond de toute la question ouvrière on trouve le fait que comparé au blanc, que ce soit un américain d'origine ou un immigrant italien ou polonais, le nègre moyen est un ouvrier incapable. On ne peut pas compter qu'il viendra au travail régulièrement, et il fait moins d'ouvrage dans un temps donné. Il remue la pelle avec moins de vigueur qu'un Irlandais, et il n'est pas aussi persévérant qu'un Chinois. Son goût pour le vagabondage est encore vivace, et un nègre vagabond est enclin au crime ; somme toute, voilà les défauts qui le mettent en état d'infériorité dans la lutte pour la vie. Tout ce qu'on peut dire, c'est que ces défauts sont le résultat naturel de sa condition primitive : il est moins paresseux aux Etats-Unis qu'aux Indes Occidentales, et il progresse sûrement bien que lentement — faisant des progrès de la manière la plus salutaire, c'est-à-dire par ses propres efforts et par l'exemple de quelques-uns des meilleurs de sa race. A mesure que le nègre deviendra plus habile, les vices dont nous avons parlé s'atténueront d'eux-mêmes, et avec l'extension de l'instruction agricole et manuelle son travail deviendra sans doute meilleur. Cette pensée donne de l'espoir.

D'une manière générale, on peut dire que parmi les blancs du Sud se manifestent deux tendances qui cor-

respondent aux deux classes qui composent la Société dans le Sud.

Les blancs de la classe inférieure et les plus ignorants — y compris les descendants de ceux que l'on appelait avant la guerre les blancs pauvres (*mean whites*) et ceux qui sont descendus des montagnes où les habitants sont restés comparativement grossiers, — détestent les nègres ; ils voudraient les abaisser, les maintenir dans cet état d'abaissement et, autant qu'ils le peuvent légalement, leur refuser les droits politiques ainsi que les moyens de s'élever dans la Société. La jalousie engendrée par la concurrence de la main-d'œuvre a renforcé, dans cette classe, l'antagonisme de race. C'est cette classe qui se rend coupable non seulement des lynchages, mais des vexations infligées à la race plus faible ; c'est pour capturer les votes de cette classe, qui refuse de payer pour l'instruction des nègres et qui parfois molestera une femme blanche qui se consacre à l'enseignement des nègres, que des politiciens peu recommandables prononcent des discours et présentent des bills contre les nègres. L'inimitié est plus collective que personnelle ; même là où la prévention et la jalousie sont le plus violentes, il existe souvent des relations amicales entre des blancs de cette classe et leurs voisins noirs ; bien que les hommes de cette catégorie ne soient généralement pas sensibles aux sentiments humanitaires, les doctrines démocratiques qui sont enracinées dans l'esprit américain ont pourtant un certain pouvoir sur eux, et relient les impulsions de tyrannie qui, dans d'autres pays, seraient irrésistibles. Ils peuvent souhaiter que le nègre ne soit pas un citoyen, mais puisqu'il est citoyen, même quand il n'est pas électeur, il faut tenir compte de son droit de cité.

La population blanche plus cultivée et plus avancée du Sud, qui comprend, sinon tous, du moins la plupart des hommes d'affaires les plus importants, et ceux qui

occupent les professions libérales ainsi que nombre de gros propriétaires fonciers, nourrit des sentiments plus amicaux. Sans doute, il y a des optimistes et des pessimistes parmi eux. Quelques-uns, constatant les progrès déjà réalisés par le nègre, espèrent beaucoup des effets de l'instruction et d'une aide sympathique. D'autres, frappés par la qualité inférieure du travail du nègre en général, croient que d'ici longtemps il ne sera pas égal en habileté à l'ouvrier blanc ni aussi digne de confiance que lui. Mais tous s'accordent à reconnaître que puisque le nègre existe et que son travail est indispensable, il faut tirer le meilleur parti de cette situation en lui donnant de l'instruction, en particulier une instruction industrielle, et en l'aidant à s'élever. En conséquence, ils préconisent des subventions plus libérales aux écoles nègres, et font de leur mieux pour assurer une véritable égalité des droits civiques et une administration de la loi honnête et impartiale pour les deux races. Ils réprouvent le lynchage tout autant que la population du Nord. Après la lamentable explosion de haine d'Atlanta, en septembre 1906, les meilleurs citoyens formèrent un Comité pour la protection des nègres, qui est devenu la Ligue Civique d'Atlanta, sous l'influence de laquelle la situation s'améliora notablement. On retrouve ce même désir d'assurer la protection du nègre chez les blancs les plus énergiques et les plus réfléchis des autres cités.

Comme l'opposition de ces deux classes et de ces deux tendances est la clé de la situation actuelle dans le Sud, il faut souhaiter pour l'avenir une augmentation de la classe la plus éclairée et le développement toujours croissant des dispositions amicales qu'ils représentent. Mais il ne faut pas oublier que tous les blancs du Sud s'accordent sur quelques points. Tous, ils redoutent les mariages mixtes. Ils considèrent tous la séparation sociale comme nécessaire pour empêcher le mélange des sangs.

Ils désirent tous priver le nègre des boissons alcooliques (1) et la plupart sont même disposés à renoncer, dans ce but, aux facilités qu'ils ont de s'en procurer. Ils veulent tous empêcher le vote du nègre de devenir un facteur en politique ; cependant, quelques-uns concèderaient le suffrage aux rares noirs qui ont de l'instruction et de la fortune. Tous ressentiraient très vivement la moindre intervention du Gouvernement national dans toute affaire concernant la législation politique ou sociale de leurs Etats, sur les questions relatives à la race noire.

Quand on parle des opinions et de l'attitude des nègres eux-mêmes, il convient d'établir d'abord que seulement une faible proportion d'entre eux a une opinion quelconque. Même parmi ceux qui savent lire et écrire, le nombre de ceux dont le savoir ou l'intelligence est suffisant pour saisir la situation dans son ensemble est faible. Le nègre moyen est naturellement, un être insouciant, trivole, bonasse, facile à vivre ; ses intérêts dans la vie sont de l'ordre le plus élémentaire, et sa pensée ne dépasse pas quelques kilomètres autour de sa maison. Quand il avait un vote, il l'employait, à moins qu'il ne fût influencé par un patron ou un protecteur blancs, suivant l'ordre d'un leader local de sa race, un prédicateur probablement. Dans les cités où son vote vaut d'être acheté, il est, dit-on, disposé à le vendre. Dans quelques endroits, là surtout où des violences ont été récemment commises, il vit dans la terreur des blancs plus brutaux. Mais il ne nourrit aucun antagonisme de race à l'égard des blancs ; au contraire, il est naturellement déférent et soumis, très sensible aux bontés qu'on a pour lui, dangereux seulement quand il fait partie d'une foule, triplement dangereux quand cette foule est ivre.

On peut distinguer deux tendances dans la classe peu

(1) Voir sur ce sujet un article du Rev. Dr. White, d'Atlanta dans le *South Atlantic Quarterly*, avril 1908.

nombreuse des nègres instruits et qui réfléchissent. On a déjà parlé de la divergence d'opinion entre ceux qui conseillent l'acceptation de la restriction du suffrage à une petite section de leur race, et ceux qui voudraient créer une agitation pour la combattre.

Leur divergence d'opinion va toutefois plus loin. Il y a ceux, à la tête desquels est le Dr Booker Washington, qui ne voient pas l'utilité de résister à des faits patents et qui, par conséquent, estiment que tout ce que le nègre peut faire pour le moment, et en tout cas, ce qui lui servira le plus dans l'avenir, c'est de s'élever en intelligence, savoir, habileté, économie, en ce tout ce qui contribue à développer l'initiative individuelle et le respect de soi-même. Quand il aura acquis ces choses, quand on sentira qu'il est un élément précieux de la communauté, sa couleur ne l'exclura ni des facilités d'avancement que présentent les affaires, ni du suffrage, ni des fonctions publiques. Se plaindre d'injustice, quelque bonne raison que l'on ait, est bien inutile et risque de réveiller l'antagonisme des blancs ; seules la capacité industrielle et la fortune ont de l'influence.

D'autres, au contraire, comme le professeur Du Bois (1), trouvent pénible de pratiquer cette patience ; certains commencent à s'organiser dans un esprit plus agressif pour l'aide et la protection communes. C'est seulement au moyen du vote des nègres dans quelques Etats du Nord qu'ils peuvent exercer un certain pouvoir politique, et il n'est pas encore démontré que ceux-ci veulent suivre aucun *leader* de ce genre. Toutefois ils peuvent, dans le Nord et dans le Sud, agir en commun pour les questions commerciales, ils peuvent favoriser les magasins tenus par les membres de leur race, et, de toute manière, faire sentir leur aide matérielle et leur présence.

(1) Son livre *The Souls of Black Folk*, décrit d'une manière saisissante le triste sort de l'homme de couleur.

Une chose est maintenant commune à ces deux sections d'hommes de couleur instruits : le sens de plus en plus développé de la solidarité de race et la perception qu'au lieu de rechercher les faveurs des blancs ou d'essayer de s'accrocher à leurs habits, le nègre doit aller son propre chemin, se faire une société à lui, essayer de se tenir sur ses propres pieds, avec la confiance que mieux il réussira, plus il sera respecté. Cette prise de conscience de la race trouve son expression dans différentes organisations formées parmi les nègres pour se secourir mutuellement, ainsi que dans les appels aux nègres, appels qui restent parfois sans réponse, de préférence les membres de la race dans les relations commerciales et dans les offres d'emploi.

Dans la plupart des endroits, cette conscience de la race englobe, et cela de plus en plus, les mulâtres, au sujet desquels il convient de dire un mot. Dans les pays espagnols ou portugais, les individus qui ne sont pas manifestement noirs sont considérés comme blancs ; aux Etats-Unis, au contraire, toute trace de sang africain chez un individu en fait un nègre et le soumet aux incapacités qui s'attachent à cette race. Dans l'Amérique latine, quiconque n'est pas noir est blanc : dans l'Amérique teutonne quiconque n'est pas blanc est noir. Difficile à évaluer avec exactitude, la population mulâtre est estimée à près d'un tiers de la population noire totale, c'est-à-dire, à environ trois millions. La proportion est plus grande dans les Etats du Nord et du Centre, plus faible dans la Caroline du Sud, la Georgie et les Etats du Golfe. Dans quelques districts de l'extrême Sud, la proportion n'atteint pas 1/5 de la population ; il y a des parties du Missouri, du Kentucky, de la Virginie et du Maryland où elle est des deux cinquièmes. Toutes ces personnes, même s'il ne coule dans leurs veines qu'un huitième ou un seizième de sang nègre, et si rien dans leur visage ou leur accent n'indique leur origine, sont considérées

comme appartenant à la race nègre (1). Nul ne sait jusqu'à quel point les naissances d'enfants de parents appartenant à des races différentes continuent. Dans onze Etats septentrionaux et Occidentaux, ainsi que dans tous les Etats du Sud et l'Arizona, les mariages mixtes sont illégaux, et dans quelques Etats ils constituent un délit punissable ; mais les unions illicites sont, paraît-il, encore fréquentes ; les lois de certains Etats ont cependant essayé d'enrayer cette pratique également au moyen de pénalités. Dans quelques Etats, un huitième est considéré comme l'infusion de sang africain qui légalement fait d'un individu un nègre ; mais au point de vue social, il suffit de moins encore.

La question du résultat du mélange des races au point de vue physiologique, est très controversée ; jusqu'ici nous n'avons aucune certitude scientifique, parce que les données précises manquent. En général, on considère la race mulâtre comme supérieure en intelligence mais plutôt inférieure en vitalité physique à la race noire pure. Toutefois, des hommes de grande expérience pensent différemment (2). On dit que dans quelques cités, surtout dans le Nord, les mulâtres et les quarterons méprisaient au début les nègres purs, et cherchaient à créer une société exclusivement à eux. Mais la prise de conscience de la race, à laquelle j'ai déjà fait allusion, a rapproché toutes les sections de la race africaine, disposant les individus les moins colorés à s'identifier à la masse de leurs congénères, puisqu'ils ne peuvent se rapprocher des blancs. Parmi ces mulâtres, c'est sur ceux qui, connaissant de vue leurs parents

(1) Les lois de quelques Etats traitent comme nègre l'individu avec au moins un huitième de sang nègre ; d'autres parlent seulement de « mélange visible ».

(2) Les directeurs de l'Institut Hampton signalent que leurs élèves nègres passent des examens tout aussi bons que leurs élèves mulâtres. Si ceux-ci sont d'ordinaire d'intelligence plus vive, ceux-là sont plus persévérants.

blancs, sentent bien que ces personnes, par nature leurs cousins, — peut-être même, leurs frères ou leurs sœurs, — sont placées au-dessus d'eux, à un niveau qu'ils ne peuvent atteindre, que le sens de l'inégalité sociale pèse le plus cruellement. Mais il pèse sur tout nègre insupportable. Il a peut-être fait ses études dans une Université du Nord, s'est lié, peut-être intimement, avec des étudiants blancs, a passé ses examens avec autant de succès qu'eux peut-être (1). De visage et d'aspect, il diffère très peu de ses camarades. Mais dans la vie une barrière infranchissable se dressera entre lui et eux. On ne s'étonnera donc pas que ces conditions engendrent quelque amertume. Le miracle est plutôt que cette amertume ne soit pas plus bruyante ; il faut attribuer ceci à la foi simple et à la résignation religieuse qui sont au fond du caractère du nègre, et aussi au fait que, dès leur enfance, les nègres y ont été habitués, de sorte que le contraste ne devient douloureusement sensible que pour quelques-uns seulement. Il est heureux que la race africaine ne soit pas d'un naturel taciturne et vindicatif et que son caractère enjoué lui apporte bien des soulagements aux épreuves de la vie.

Si, après l'avoir quitté depuis longtemps, on retourne dans un pays, et que l'on cherche à se former une opinion exacte des changements qui s'y sont produits, il est bon de contrôler les renseignements statistiques au moyen de ses impressions personnelles, et ses impressions personnelles au moyen des renseignements statistiques. En ce qui concerne la situation des nègres, les chiffres présentent généralement les faits sous un aspect favo-

(1) Voyant dans une importante et prospère université d'Etat du Nord une dizaine ou une quinzaine de *graduates* nègres, on m'informa qu'ils étaient traités avec courtoisie par leurs disciples et que l'on ne les tenait pas à l'écart ; mais, ajouta-t-on, il en serait tout autrement si, au lieu d'une dizaine, il y en avait des centaines dans l'Université.

able. Les nègres doivent certainement être plus industriels puisqu'ils possèdent plus de terres et que leur richesse foncière totale a augmenté plus rapidement que leur nombre. Leur condition sanitaire est encore déplorable en bien des endroits, mais les efforts faits pour combattre la maladie, et en particulier la tuberculose, font espérer une amélioration. Au point de vue de l'instruction également, le progrès est sensible, non seulement dans la réduction de l'ignorance, mais dans la proportion croissante de ceux qui reçoivent une instruction industrielle, et dans le nombre de ceux qui occupent des situations exigeant une intelligence cultivée. Les statistiques criminelles sont encore déplorablement élevées, mais il ne faut pas oublier que la partie la plus pauvre d'une population fournit toujours la proportion de beaucoup la plus forte des délinquants, et les délits commis par les nègres sont, dans quelques régions du pays, traités plus sévèrement et plus fermement que ceux dont les blancs se rendent coupables. Les lynchages sont moins fréquents. La prohibition de l'usage des boissons alcooliques, prohibition qui actuellement a été promulguée par presque tous les Etats du Sud, contribuera beaucoup, si elle est strictement appliquée, à diminuer la criminalité chez le nègre et les risques de représailles violentes chez le blanc.

Quand, abandonnant les faits tangibles, on se tourne vers les impressions moins tangibles que reçoit le voyageur, la plus forte est le sentiment d'un essor nouveau de la vie et de l'énergie chez les blancs presque partout dans le Sud. L'esprit qui anime cette génération est tout différent de celui qui animait la génération qui a lutté et qui a péri, en grande partie, dans la guerre civile; mais elle garde dans une certaine mesure, la dignité et la largeur de vues qui étaient l'ornement de la vieille aristocratie du Sud. Et bien que le régionalisme disparaisse, les hommes du Sud d'aujourd'hui entretiennent, en

même temps que l'orgueil de l'Union, un orgueil particulier pour leur propre pays, un patriotisme méridional qui leur appartient en propre, quelque chose comme le patriotisme écossais que les Ecossais ajoutent à la fidélité qu'ils doivent au Royaume-Uni. Cet amour du Sud est un stimulant. Non seulement il pousse au développement des ressources matérielles d'une région dont la richesse en ressources n'est pas encore pleinement appréciée, mais il excite cette population à édifier une communauté poursuivant un idéal élevé dans la vie publique et dans la vie privée, et cherchant à acquérir une culture intellectuelle à la hauteur de celle des vieux Etats du Nord. Le Sud a donné de nombreuses preuves de la force de ses sentiments moraux et religieux (notamment dans les progrès du mouvement en faveur de la tempérance et des missionnaires laïques). Des vues aussi larges et le sens de ce qui sied à un grand peuple disposent naturellement les meilleurs citoyens à traiter le nègre avec plus de générosité et de sympathie et à envisager la question nègre dans son ensemble avec plus de sagesse que cela n'était possible immédiatement après la période de Reconstruction. On trouve donc parmi les hommes du Sud les plus réfléchis, parmi ceux dont l'influence morale est reconnue, plus d'espoir et de sérénité qu'autrefois, la perception que la justice et la douceur vis-à-vis de la race faible et arriérée seront salutaires aussi à la race la plus forte.

Cette attitude plus amicale n'est pas seulement visible parmi les leaders de la pensée. Si la masse des blancs les plus pauvres et les plus ignorants reste soupçonneuse et hostile, le voyageur discerne, dans toute la classe instruite du Sud, une plus grande disposition à l'indulgence vis-à-vis des nègres, une tendance à les protéger et à les aider dans leur ascension difficile. Ceci est surtout visible là où règnent l'activité et la prospérité, — cela frappe dans la Caroline du Nord, par exemple. La raison n'en

est pas difficile à trouver : quand les individus se sentent en progrès, leur cœur s'élargit, et quand ils sont occupés, ils cessent de ruminer tristement un problème qui a été pendant de longues années, une obsession pour beaucoup de régions du pays. Ils se rangent à l'avis du Sénateur John Sharp Williams du Mississipi qui disait : « En face de ce grand problème, il conviendrait que les hommes sensés pensent davantage, que les bons prient davantage, et que tous parlent et maudissent moins. » De même s'exprimait un autre homme du Sud éminent : « Pas un mot de plus sur le problème nègre. Au travail. »

Donc, si l'on compare les années 1870 et 1890, 1890 et 1910, il y a des raisons d'espérer. Mais en regardant l'état actuel des choses, et en notant avec quelle lenteur se sont produites les améliorations, on se rend compte de tout ce qui reste encore à faire. Le pessimiste, fixant ses regards sur les maux existants, ne tient pas compte des forces qui tendent à les diminuer ; mais l'optimiste, qui voit ces forces en activité est toujours disposé à croire qu'elles agiront plus vite qu'elles ne le font en réalité. Dans un cas comme celui-ci, où l'échelle est énorme, parce que dans le Sud plus de neuf millions de nègres sont disséminés sur près d'un million de milles carrés, et où le véritable progrès à réaliser — celui dont tout le reste doit découler — est une amélioration du caractère et des habitudes qu'une race a mis des milliers d'années à former, ce progrès doit forcément être lent.

On a fait observer, dans le chapitre précédent, qu'il est particulièrement difficile de faire des prévisions lorsqu'il n'existe pas de parallèle au phénomène considéré. Toute prédiction doit reposer sur une observation de faits analogues déjà considérés ailleurs, et sur le développement historique que ces faits ont pris. Mais, si l'histoire offre des exemples nombreux du contact de races avancées et arriérées, aucun de ces exemples ne présente des phénomènes suffisamment analogues à ceux du

Sud pour permettre de conjecturer l'avenir d'après le passé.

Le cas le plus voisin de celui des États du Sud se rencontre dans l'Afrique du Sud à l'heure actuelle. Nous y voyons une importante population noire, dont la partie fixée jouit de droits civils égaux à ceux des blancs ; même, dans une section du pays (la colonie du Cap), un petit nombre d'individus qui ont atteint un certain degré d'instruction et de fortune jouissent aussi de droits politiques. Là, comme dans le Sud, nous remarquons une séparation complète entre les races, sans espoir de fusion entre elles, et une tendance des blancs les plus grossiers à détester les noirs et à les traiter avec mépris. L'avenir est beaucoup plus sombre en Afrique du Sud que dans les États du Sud, car la population Kafir est infiniment supérieure, en nombre, à la blanche ; si la masse est encore organisée en tribus, et dans une condition bien plus arriérée, au point de vue de l'instruction, que les nègres américains, elle est naturellement d'un caractère plus vigoureux et animée d'un esprit plus martial que la plupart de ces derniers. Toutefois, le problème des noirs dans l'Afrique du Sud est encore si loin d'être résolu, qu'on peut à peine conjecturer la forme qu'il prendra quand les Kafirs seront plus civilisés. Il est à un stade moins avancé que le problème américain, et ne peut nous aider à résoudre celui-ci.

Personne n'a jamais exposé avec plus de netteté et avec plus de force le problème qui nous occupe, que feu Mr. Henry W. Grady d'Atlanta (1) :

« La question qui se pose pour le Sud, c'est de contenir dans son corps politique deux races différentes, aux droits civils et politiques égaux, et presque égales en nombre. Il doit conduire ces races en paix, car la discorde

(1) Ces paroles d'un homme du Sud brillant, trop tôt ravi à son pays, sont extraites de *Southern South* du Professeur HART.

serait la ruine. Il doit les conduire séparément, car l'assimilation serait semblable à la dégradation. Il doit les conduire avec une égale justice, son honneur et sa gratitude y sont engagés. Il doit même les conduire jusqu'au bout, car selon toute probabilité humaine il ne sera jamais délivré d'aucune. »

Tout ce que peut faire celui qui veut prédire l'avenir des nègres du Sud, c'est d'étudier les forces actuellement en présence dans cette région, et d'essayer de se faire une idée du pouvoir qu'elles exerceront respectivement par la suite. Ces forces s'enchevêtrent curieusement ; alors que quelques-unes semblent travailler à l'amélioration des conditions existantes, il se peut que d'autres les empirent. La plupart des gens avisés du Sud croient que leur effet combiné donnera, somme toute, un bon résultat. Toutefois, il y en a d'autres qui pensent autrement. La meilleure manière d'exposer le problème est de donner chaque opinion séparément, en commençant par la plus optimiste. On la trouvera exposée dans les cinq paragraphes qui suivent :

La croissante prospérité matérielle du Sud, prospérité susceptible d'augmenter encore, rendra le travail du nègre de plus en plus nécessaire, et rendra donc les blancs du Sud de plus en plus désireux de le garder, de l'encourager, d'améliorer la qualité de son travail.

Le nègre profitera de cette prospérité ; sa condition matérielle s'améliorera ; à mesure qu'il sera mieux logé, mieux habillé, qu'il acquerra le goût d'une existence confortable, il deviendra plus industriel et plus actif. Ainsi il se respectera davantage et par conséquent sera plus respecté par les autres. En devenant plus instruit, et surtout en recevant une culture industrielle, le nègre non seulement sera capable de tenir sa place dans les métiers manuels, dans ceux mêmes où il semble actuellement en danger de la perdre, mais d'une manière générale prendra conscience des devoirs et des responsabilités du citoyen.

Comme il sera plus désireux de se rendre propre à exercer le droit de suffrage, en atteignant le niveau prescrit pour les conditions d'instruction et de fortune, il y aura moins d'objections à ce qu'il jouisse de ce droit quand on s'apercevra qu'il s'est rendu plus digne de l'exercer.

Comme, parmi la race noire, ceux qui s'élèvent au niveau déjà atteint par les plus avancés, sont de plus en plus nombreux, et comme ils poursuivent dans la vie un idéal plus élevé que le plaisir physique et le divertissement, ils acquerront plus d'empire sur eux-mêmes, et plus de constance. Le crime tendra à diminuer, et les occasions d'antagonisme entre les races deviendront plus rares.

A mesure que la société nègre se formera, que les plus ambitieux et les plus capables occuperont des situations influentes comme négociants, comme banquiers, comme avocats et comme médecins, les Africains instruits seront moins irrités et souffriront moins de leur isolement social, puisqu'ils auront à eux une société meilleure. Occuper un haut rang dans cette société sera un légitime sujet d'orgueil. Le sentiment naissant de la valeur de leur race se manifestera alors non par une haine des blancs, mais par un désir de montrer ce que peuvent faire les Africains quand l'occasion se présente ; le courant qui eût pu être dangereux dans un certain canal, sera paisible et fertilisant dans un autre.

Le progrès général de l'agriculture et de l'industrie dans le Sud, accompagné par un progrès de l'instruction à peine moins marqué, réduira l'inimitié et le soupçon qui remplissent maintenant le cœur des blancs du Sud les plus grossiers et les plus ignorants. Les hommes ont de meilleurs sentiments quand ils sont dans l'aisance. Quand ils seront occupés à faire leur situation dans le monde, comme le sont les Américains natifs dans le Nord, ils ne laisseront pas la présence du nègre assombrir leur horizon et envenimer leurs sentiments, comme

elle l'a fait pendant les quarante dernières années. Les souvenirs de la période de Reconstruction s'effaceront avec le temps. On verra le présent tel qu'il est et non pas sous le jour d'un sombre passé. La meilleure partie de la population du Sud a déjà recouvré sa vie et son ressort ; cette rénovation, en pénétrant ces classes jusqu'ici arriérées, les amènera à envisager plus calmement et plus amicalement le nègre et les difficultés que sa présence cause et à reconnaître que la dureté ou le mépris à l'égard d'une race plus faible a une influence funeste sur la plus forte elle-même, comme chacun reconnaît maintenant que l'esclavage a porté une atteinte plus grave à la moralité du maître qu'à celle de l'esclave.

Opposons maintenant à ces prévisions pleines d'espoir une opinion pessimiste des probabilités ; toutefois, le pessimisme dans le Sud repose moins sur des raisons philosophiques ou historiques que sur un antagonisme de race instinctif, compatible cependant avec une certaine bienveillance vis-à-vis du nègre en tant qu'individu. Cette opinion doit être également exposée et, autant que possible, dans les termes de ceux qui l'ont exprimée.

Si le nègre profite de la prospérité du Sud, s'il devient plus riche et embrasse plus largement les professions libérales, il deviendra plus insolent (*uppish*) sera plus prompt à réclamer l'égalité sociale et ressentira plus vivement le refus qu'on lui oppose. Ce que les blancs appellent son insolence provoquera leurs représailles. La tension entre les deux races grandira. Si la partie supérieure de la population nègre s'aperçoit que ses progrès en savoir et en prospérité matérielle ne la rapprochent pas socialement des blancs, ses sentiments deviendront plus amers et les rapports entre les races seront plus tendus.

De même, en admettant que la race noire ait pris conscience d'elle-même, ne sera-t-elle pas ainsi conduite

à s'organiser de manière à alarmer et provoquer les blancs ? Le désir de la masse des blancs d'« abaisser » le nègre et de lui apprendre à « rester à sa place », est sans doute un sentiment peu chrétien. Mais il existe, et toute manifestation d'un accroissement de force de la part de la race la plus faible l'aggravera.

Cette tendance se manifeste surtout lorsque le suffrage est en jeu. Si les nègres arrivent, grâce à leur instruction et à leur fortune, à remplir les conditions prescrites actuellement, et à constituer, dans quelques Etats, comtés ou cités, la moitié ou même le tiers ou le quart des électeurs, les anciennes alarmes relatives à leur influence politique renaîtront, peut-être avec une force nouvelle, étant donné qu'ils seront plus intelligents et mieux organisés que lorsqu'on commença, en 1890, à leur retirer leurs droits électoraux.

Si un nombre aussi important d'électeurs nègres possédait la franchise électorale, la présence d'un groupe disposé à voter en bloc, comme une race qui ne tient pas compte des problèmes politiques ordinaires, trafiquant de ses votes (non pas nécessairement pour de l'argent) en faveur d'un parti ou d'un autre selon les avantages au moment, troublerait et pervertirait la politique dans le Sud. Il est probable que dans de semblables circonstances on s'efforceraient de découvrir de nouveaux moyens d'exclure au moins la masse de la population noire ; mais ces méthodes paraîtraient plus blâmables et soulèveraient plus de résistance quand elles s'appliqueraient à des personnes instruites, qu'elles n'en ont suscité quand elles ont été appliquées dernièrement à une multitude ignorante qui avait peu ou point de biens.

Les difficultés relatives à la concurrence sur le marché du travail, difficultés qui ont déjà amené des perturbations dans quelques régions ou dans quelques industries, risquent de s'aggraver avec le nombre croissant des nègres qui occupent des emplois nécessitant de l'habileté.

Si les ouvriers blancs sont plus actifs, la différence d'activité est moindre que la différence de paiement des nègres qui, à l'heure actuelle, acceptent des salaires bien inférieurs à ceux des blancs. Il peut s'ensuivre une irritation analogue à celle qui se produisit lorsque les Chinois, se contentant de salaires inférieurs, firent concurrence aux Américains en Californie et aux Australiens à Victoria et dans la Nouvelle Galles du Sud. Dans ces pays, les Chinois ont été finalement exclus. Mais on ne peut interdire à l'Africain de chercher à améliorer sa situation, uniquement parce que sa concurrence déplaît au blanc.

Il est déjà sans précédent dans les annales du monde que deux races, jouissant de droits civils et jusqu'à un certain point de droits politiques égaux, vivent côte à côte en étroite juxtaposition, sans qu'elles se confondent jamais, l'une d'elles plus forte que l'autre et constamment tentée d'abuser de sa force. Plus la race faible s'assimilera la civilisation de la plus forte et s'élèvera à son niveau, plus la situation deviendra extraordinaire. Que peut-on en attendre, si ce n'est des difficultés ?

Il est bon d'exposer en détails l'opinion du pessimiste, et ses sombres pronostics ne peuvent être traités de visions et écartés comme telles, car le sentiment grandissant de la valeur de sa race chez l'Africain peut être un élément de conflit futur ; toutefois, l'opinion optimiste ralliera tous ceux qui comparent le présent et le passé, qui remarquent que les meilleurs citoyens du Sud, ceux dont la connaissance profonde et la liberté de jugement donnent du poids à leur opinion, inclinent à l'espérance. On peut résumer la question avec ces dernières observations.

La population blanche s'accroît plus vite que la noire, non seulement dans toute l'Union mais dans le Sud. Le nègre n'est donc pas un danger politique.

On a besoin du nègre comme ouvrier ; plus il progresse,

plus son travail est utile à un pays qui a un besoin urgent de main-d'œuvre. C'est donc l'intérêt des blancs de traiter le nègre avec justice et de l'aider à s'améliorer.

Au fond, la question de savoir si les deux races peuvent vivre en paix est une question morale, une question de bons sentiments, d'humanité, d'application des principes de l'Évangile. L'antagonisme de race est évidemment un sentiment puissant. Il a bien souvent montré son pouvoir. Cependant, il peut s'affaiblir sous l'influence de la raison et de sentiments d'humanité. En 1810, l'esclavage existait dans presque tout le continent américain et dans ses îles. Peu nombreux étaient ceux qui en étaient choqués, et plus rares encore ceux qui envisageaient son abolition. Même jusqu'en 1860, l'esclavage était défendu par principe et en s'appuyant sur la Bible. Alors que le sentiment d'humanité vis-à-vis de ses semblables s'est développé et s'est amélioré en un siècle au point d'abolir partout l'esclavage, un sentiment analogue ne peut-il adoucir également l'âpreté de l'antagonisme des races ? En tout cas, c'est la direction qu'a prise le courant du changement.

CHAPITRE XCVI

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE ET L'EXTENSION TERRITORIALE

Jusqu'ici je n'ai pas eu à parler, et maintenant je n'ai que peu de choses à dire, sur un sujet que nous aurions rencontré à chaque pas s'il s'était agi d'une contrée européenne. Pour chaque pays d'Europe, les relations extérieures sont une matière de première importance. Les six grandes puissances de ce continent croient toujours nécessaire de se protéger les unes contre les autres par des armées, des flottes et des alliances. La Grande-Bretagne ne visant pas à une extension de son territoire, et relativement en sécurité contre toute attaque sur son sol, a de nombreuses colonies et une vaste dépendance à protéger : c'est par elles, beaucoup plus que par sa position en Europe, qu'elle est attirée dans la trame embrouillée de la diplomatie de l'Ancien Monde. Pour toutes ces puissances, surtout pour les plus petites, l'attitude hostile ou amicale des autres est une chose d'importance vitale. Non seulement, donc, d'énormes sommes doivent être dépensées en vue d'une éventualité de guerre, mais un vaste corps de fonctionnaires doit être entretenu, et il faut que l'administration et le Pouvoir législatif aient sans cesse les yeux fixés sur la marche des relations internationales

de l'Etat. De plus, ces relations affectent constamment la politique intérieure du pays ; souvent elles sont une cause de triomphe ou de défaite pour un parti ; elles influencent la politique financière, elles font et défont les carrières des hommes politiques.

Rien de semblable aux Etats-Unis. Depuis la guerre du Mexique, en 1845, jusqu'à la guerre avec l'Espagne en 1898, les relations extérieures ont très rarement, et alors très légèrement affecté les luttes politiques internes. N'occupant point l'opinion publique, elles n'entrent pour rien dans les *platforms* ou dans l'action des partis. Jusqu'ici, nous n'avons pas eu l'occasion d'en parler, si ce n'est quand nous avons décrit les fonctions du Sénat (1) ; et, en ce moment, je les mentionne, comme un voyageur parlait des serpents en Islande, simplement pour signaler leur absence, et pour indiquer quelques-uns des résultats qu'entraîne cette absence.

Quoique la cause principale et évidente de ce contraste frappant entre la grande République de l'Occident et les Puissances européennes doive être cherchée dans sa position géographique sur un Continent où, depuis qu'elle en a éliminé, avec de l'argent, la France et l'Espagne, elle n'a plus que deux voisins, l'un au Sud, comparative-ment faible, et l'autre au Nord, naturellement ami ; néanmoins, il faut aussi voir une autre cause dans le tempérament et dans les convictions de son peuple. Les habitants des Etats-Unis ont présentement, et ont toujours eu des intentions pacifiques ; la guerre injustifiable — puisqu'elle était faite sans nécessité, — avec le Mexique fut l'œuvre de l'oligarchie des propriétaires d'esclaves et fut en opposition avec le sentiment général du peuple. Les Américains n'ont aucune soif de conquête, possédant déjà autant de territoire qu'il leur en faut. Ils se sont toujours défiés d'une armée permanente, ce soutien

(1) Tome I^{er}, p. 150 et s., éd. franç. (coll. Jèze).

nécessaire de l'ambition des politiques extérieures. Ils ont été si absorbés et si intéressés par le développement de leurs ressources matérielles, qu'ils se sont très peu préoccupés de ce qui se passe dans les autres pays. Comme il n'y a pas de classe militaire, il s'ensuit qu'il n'y a pas de classe qui se sente appelée à s'intéresser aux affaires étrangères, et une pareille classe ne se rencontre surtout pas parmi les politiciens. Même les hommes politiques dirigeants sont souvent étrangement ignorants des affaires de la diplomatie européenne, et encore plus, les Sénateurs et les membres du Congrès. Dans l'esprit du peuple se trouve profondément enracinée cette idée que de telles affaires ne sont faites que pour le triste ordre de choses de l'Ancien Monde, et que le véritable moyen pour la République modèle d'exercer une influence sur ce monde, c'est d'éviter ses erreurs et de lui donner l'exemple d'un industrialisme pacifique.

Tout cela peut sembler étrange à ceux qui se souviennent que la superficie des Etats-Unis qui, en 1783, était d'environ un million de milles carrés, dépasse un peu aujourd'hui trois millions et demi (1). Cependant tout le territoire ainsi ajouté, si l'on en excepte les cessions consenties par le Mexique en 1847, a été acquis pacifiquement ou (comme pour le Texas) s'est uni volontairement ; tous ces territoires (sauf peut-être l'Alaska) consistent en régions qui s'adaptent naturellement à la République primitive et devaient lui être incorporées. Les limites de ce que l'on peut appeler l'expansion naturelle ont maintenant (comme on le verra par ce qui va être dit) été atteintes, et le désir d'annexion n'est pas plus fort qu'à n'importe quelle époque passée ; d'autre part, l'intérêt que l'on prend aux affaires extérieures, en général, n'a pas augmenté. Pendant quelque temps, une

(1) Voir le chapitre suivant sur les nouvelles possessions d'outre-mer.

sorte d'amitié fut témoignée à la Russie, mais c'était plutôt pour contrarier l'Angleterre que par suite d'une réelle sympathie à l'égard d'une monarchie despotique très éloignée de l'esprit américain. Mais aujourd'hui, une neutralité et une impartialité absolues sont observées à l'égard de l'ancien Monde, et une preuve remarquable du désir de s'abstenir de tout ce qui peut enfreindre cette neutralité a été donnée récemment lorsque le gouvernement des Etats-Unis a refusé de ratifier l'Acte international de la Conférence de Berlin de 1885 réglementant l'Etat libre du Congo, bien que le Ministre des Etats-Unis à Berlin eût pris part aux délibérations de la Conférence par laquelle l'Acte avait été élaboré. Ce ne fut aussi qu'après quelques délais et quelques hésitations que les Etats-Unis consentirent à ratifier (en 1892) l'Acte international de Bruxelles relatif à la traite des Esclaves (1).

Cette abstention à l'égard des affaires de l'Ancien Monde sert de corrélatif à la prétention d'empêcher les Puissances européennes d'essayer de conquérir un droit de contrôle sur les affaires du Nouveau Monde, prétention exprimée par le Président Monroë dans son Message de 1823. Cette déclaration est moins nécessaire maintenant qu'elle ne l'était à l'époque de Monroë ; la force des Etats-Unis s'est si largement développée qu'aucune puissance européenne ne peut constituer un danger pour eux. Cette doctrine conduirait évidemment le gouvernement à considérer les questions internationales qui seraient soulevées dans l'Amérique du Sud comme entrant beaucoup plus dans sa sphère d'influence qu'aucune autre question qui, sans affecter directement ses propres citoyens, pourrait surgir dans l'ancien Monde. Mais

(1) En 1906, le gouvernement des Etats-Unis a signé, avec quelques réserves, l'act général de la Conférence d'Algésiras réglant les affaires du Maroc.

les occasions où les Etats-Unis pourraient appliquer ce principe sont relativement peu nombreuses et n'entraîneront vraisemblablement aucune difficulté sérieuse avec une puissance européenne.

L'opinion d'après laquelle les Etats-Unis devraient comprendre au moins toutes les communautés de langue anglaise et de langue française de l'Amérique du Nord, est une opinion ancienne. Des efforts répétés furent faits avant et durant la guerre de l'Indépendance pour amener le Canada, la Nouvelle-Ecosse et même les Iles Bermudes à se joindre aux colonies révoltées. Pendant bien des années encore après la guerre, on continua à émettre l'opinion qu'aucune paix durable ne saurait exister avec la Grande-Bretagne tant qu'elle conserverait des possessions dans le nord du Continent Américain. Lorsque cette croyance se fut peu à peu dissipée, les vœux des hommes politiques ambitieux se tournèrent du côté du Sud. Le parti des propriétaires d'esclaves chercha à acquérir Cuba et Porto-Rico, espérant les convertir en Etats esclavagistes, et le Président Polk essaya même d'acheter Cuba à l'Espagne. Après l'abolition de l'esclavage, des tentatives furent faites sous le Président Johnson, en 1867, en vue d'acquérir du Danemark les îles de Saint-Thomas et de Saint-Jean, et des tentatives furent aussi faites par le Président Grant (1869-73) en vue d'acquérir la République indépendante de Saint-Domingue; mais le Sénat fit échouer toutes ces tentatives. En dehors de ces projets, les Etats Unis n'ont pas manifesté le désir d'étendre leurs territoires depuis la guerre du Mexique jusqu'en 1898, sauf par l'acquisition de l'Alaska.

Les résultats de cette indifférence à l'égard de la politique extérieure, sont regrettables en ce que la plus grande insouciance a souvent présidé au choix des représentants des Etats-Unis auprès des Cours européennes, l'Ambassadeur auprès de la Grande-Bretagne étant habituellement le seul qui ait à diriger des négocia-

tions importantes. Cette indifférence a pour résultats le vote de crédits insuffisants pour subvenir à ces missions. A d'autres points de vue, cet isolement a été, pour les Etats-Unis, une véritable bénédiction. Une toute petite armée est suffisante et a surtout servi à réprimer les troubles indiens dans le *Far West*. En 1890, l'armée se composait d'environ 25.000 soldats et un peu plus de 2.000 officiers. Les officiers, admirablement préparés à West Point, — la fameuse école militaire qui a jusqu'ici conservé son haut caractère et qui, depuis le début de sa fondation a gardé son absolue liberté vis-à-vis des diverses « affiliations politiques », — sont surtout occupés à des travaux scientifiques ou aux Ponts-et-Chaussées. Il n'est besoin que d'une marine peu importante — circonstance heureuse parce que les chantiers de marine ont quelquefois donné lieu à des scandales administratifs, scandales, toutefois, qui n'ont atteint en aucune façon les officiers de marine, mais seulement les politiciens civils qui étaient pour quelque chose dans la construction des navires et dans la fourniture des vivres et des armements. — La demande qui est faite quelquefois d'augmenter considérablement la flotte des Etats-Unis paraît tout à fait inconsiderée pour l'observateur européen; en effet, le pouvoir de protection des Etats-Unis sur leurs citoyens à l'étranger, ne saurait être mesuré par le nombre des vaisseaux ou des canons qu'ils possèdent, mais par le fait qu'il n'y a pas au monde une Puissance qui n'ait plus à perdre qu'à gagner à entrer en lutte avec une nation qui pourrait, en cas de guerre (tant ses ressources sont considérables), non seulement créer une flotte de cuirassés, mais équiper en peu de temps des vaisseaux rapides qui s'attaqueraient au commerce de son adversaire. La possession d'un puissant armement risque de pousser à la tentation de s'en servir. Depuis bien des années, il n'y a pas eu de nuages à l'horizon de la politique extérieure, et on peut même dire que l'éven-

tualité d'une guerre entre les Etats-Unis et quelque-une des grandes puissances navales est trop peu à craindre pour qu'il vaille la peine de s'y arrêter.

Cette indépendance du pays à l'égard de l'esprit et de la politique militaristes que nous venons de décrire a permis non seulement d'alléger une branche de dépenses que les Etats de l'Europe peuvent à peine supporter, mais encore d'exempter cette République d'une source de dangers que d'autres Républiques ont trouvés si sérieux, à savoir, l'ambition de généraux victorieux et l'intervention de l'armée dans les luttes politiques. Si fortes et si profondément enracinées que soient les traditions constitutionnelles des Etats-Unis, il y a eu des moments, même dans leur histoire, où l'existence d'une grande armée permanente aurait pu faire craindre ou même amener la guerre civile. Le patriotisme n'a pas souffert, comme parfois les Européens s'imaginent qu'il doit souffrir, d'une paix longtemps prolongée. La virilité de l'esprit n'a pas souffert de ce que si peu embrassent le métier des armes ; et la politique intérieure du pays, déjà assez compliquée, est à l'abri de ces autres complications que les questions de politique extérieure apportent toujours avec elles. Il est à peine besoin d'ajouter que ces questions sont précisément les questions qu'une démocratie, même aussi intelligente que celle des Etats-Unis, peut le moins comprendre, et aussi celles que ses organes gouvernementaux sont le moins aptes à résoudre avec succès et célérité. Heureusement, le seul principe auquel le peuple ait appris à s'attacher en matière de politique extérieure, est que moins on s'en occupe, mieux on s'en trouve ; et, si parfois les politiciens ambitieux essaient de flatter l'orgueil national en tenant aux autres Puissances un langage arrogant ou en suggérant des projets d'annexion, un tel langage, est généralement désapprouvé, et ces sortes de projets sont habituellement rejetés.

Constater cette tendance de l'opinion nationale n'est pas, cependant, résoudre la question de l'expansion territoriale ; en effet, les nations sont quelquefois forcées d'augmenter leurs possessions pour des causes indépendantes de leurs désirs ou de leur volonté. La possibilité d'une semblable expansion, en ce qui concerne l'Amérique, mérite d'être discutée en quelques mots.

Occupant toute la largeur de leur Continent d'un Océan à l'autre, les Américains n'ont de voisins que du côté du Nord et du côté du Sud. Ce n'est donc que dans ces directions qu'ils peuvent étendre leur territoire par la voie de terre ; l'extension par la voie de terre est beaucoup plus facile et plus tentante que l'extension par la voie de mer. Au Nord, ils touchent à la grande Confédération du Canada avec ses neuf provinces, s'étendant aussi de l'Atlantique au Pacifique, et aujourd'hui reliées entre elles par une voie ferrée transcontinentale. Sa population, s'accroît rapidement, surtout dans le Nord-Ouest ; en droit, elle est sous la dépendance de la Couronne et du Parlement britanniques, mais elle est reconnue maîtresse de ses propres destinées. Il fut un temps où l'on regardait comme une chose naturelle que les Etats-Unis voulussent s'annexer le Canada, pacifiquement si cela était possible, sinon, par la force des armes. Même jusqu'en 1864, les Anglais s'entendaient dire constamment que le triomphe des armées fédérales dans la guerre de Sécession aurait pour premier résultat de lancer une armée enivrée de sa victoire contre le Canada, parce que, lorsque la passion de la guerre s'est réveillée chez un peuple, ce peuple n'aspire plus qu'à de nouvelles conquêtes. Nombreux furent les arguments historiques par lesquels on chercha à convaincre l'Angleterre qu'elle devait, dans son propre intérêt, accéder aux suggestions astucieuses de Louis Napoléon, c'est-à-dire éviter une défaite aux Etats esclavagistes et se délivrer ainsi elle-même d'un rival formidable. Depuis cette époque, le Canada est devenu une

proie beaucoup plus tentante encore, car une partie du Nord-Ouest de son territoire située entre le lac Supérieur et les Montagnes Rocheuses, considérée alors comme condamnée par son climat à une éternelle stérilité, est devenue, au contraire, pour la culture du blé, un des districts les plus fertiles du Continent. La puissance des Etats-Unis est aujourd'hui bien plus considérable qu'en 1865, et il ne serait pas facile pour la Grande-Bretagne et pour le Canada de défendre une frontière si étendue et si dépourvue de défenses naturelles que celle qui sépare cet Etat de ses voisins du côté du Sud. Cependant, aujourd'hui, l'absorption du Canada est une question rarement soulevée aux Etats-Unis. Si même elle vient à être accomplie, elle le sera du fait et par le désir des Canadiens eux-mêmes, plutôt que par l'effet de quelque force externe.

Il y a à cela plusieurs raisons. L'une est l'amitié toujours croissante qui unit les Américains à l'Angleterre. Si l'on considère combien la sympathie entre nations est plus rare que la haine, ou, au moins, que la jalousie, si l'on considère aussi l'âpreté proverbiale des dissensions de famille et l'intensité de la haine que les Etats-Unis nourrissaient, au début du siècle dernier (1), à l'égard de l'Angleterre, — haine rallumée encore par la malheureuse guerre de 1812, entretenue par la susceptibilité d'un peuple et l'arrogance de l'autre, imprimée dans l'esprit de chaque nouvelle génération de l'Amérique par d'ineptes livres scolaires et par les harangues du Quatre Juillet, avivée enfin par le langage d'une grande partie de la société anglaise durant la Guerre civile —, cette amitié, qui réunit maintenant les deux principales

(1) TOCQUEVILLE, par exemple, dit (vol. II, chap. x) : « On ne saurait voir de haine plus envenimée que celle qui existe entre les Américains des Etats-Unis et les Anglais. » Et les vieillards vous diront, en Amérique, que leurs souvenirs sont d'accord avec cette affirmation.

branches de la race anglaise, apparaîtra comme l'un des événements les plus remarquables de notre époque. Le règlement de l'affaire de l'Alabama, la démocratisation de la Grande Bretagne, le développement de la littérature et de la science en Amérique, enfin le respect plus grand que les Européens ont témoigné aux Américains y ont également contribué. Ce qui doit aussi être compté pour quelque chose, c'est l'apparition de quelques hommes illustres qui, comme le Dr. Phillips Brooks et Mr. J.-R. Lowell, sont devenus chers aux deux pays. Mais ce qui a fait peut-être plus que tout le reste, ce sont les navires à vapeur qui traversent l'Océan, car ils ont permis aux deux peuples de se mieux connaître. Si l'on voit encore parfois la presse se montrer hostile à la Grande Bretagne, cela est surtout dû au désir de contenir une partie (maintenant faible) de la population irlandaise, et cela cessera probablement le jour où cessera l'hostilité séculaire de l'Angleterre et de l'Irlande. Les anciens motifs d'attaquer le Canada n'existent donc plus. Mais il y a des raisons de croire que, même si le Canada venait à être séparé de l'Empire britannique, les Etats-Unis ne seraient pas désireux de l'incorporer à l'Union. Ils ne chercheraient pas à employer la force parce que cela serait entièrement contraire à leurs doctrines et à leurs habitudes. Ils ont une aversion bien arrêtée, fortifiée encore par leur expérience de la difficulté avec laquelle ils gouvernèrent le Sud après 1865, pour l'incorporation ou le gouvernement d'une communauté non désireuse de s'unir à eux et de rester en parfaite harmonie avec leur propre corps. Certes, ils auraient des raisons de se réjouir d'une aussi grande extension de leur territoire et de leurs ressources, mais ils se déclarent présentement satisfaits de l'étendue et de la prospérité de leur pays qui, comme quelques-uns le font remarquer, est bien assez grand pour un seul Congrès.

En ce qui concerne le Canada lui-même, il est probable

que son développement matériel serait accéléré par l'union, et si le projet d'une ligue commerciale ou union douanière (*customs union*) que l'on avait autrefois discuté avait été mis à exécution, il aurait pu conduire à l'union politique. Mais le caractère et les sentiments des Canadiens et le développement d'un énergique sentiment national parmi eux, ne sont guère favorables en ce moment à l'absorption de leur pays dans la grande masse des Etats-Unis. Jusqu'ici ils ont d'ailleurs regardés les Etats-Unis avec une méfiance qui n'a diminué que lorsqu'ils ont senti leur pays passer au rang de nation qui occupe aux yeux du monde une situation assurée et respectée. Leur vie, non pas seulement au point de vue politique, peut paraître moins intense que la vie de leurs voisins du Sud. Mais elle est exempte des défauts qui affectent la vie de ces derniers. Les gouvernements municipaux y sont plus purs. Les organisations de partis ne sont pas tombées sous le contrôle des *Bosses*. L'ordre public a été moins troublé, la justice criminelle est plus effectivement administrée.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner quels sont, dans cette affaire, les intérêts de la Grande-Bretagne et de ses autres colonies, ni quel avenir est réservé aux projets que l'on a suggérés en vue d'amener une union de fait plus étroite entre la mère-patrie et sa fille si vite grandissante. Pour ce qui regarde les intérêts définitifs des deux peuples le plus directement intéressés, on peut dire que les Etats-Unis et le Canada gagnent à se développer d'après des types indépendants de vie politique et de progrès intellectuel. Chacun d'eux peut, en élaborant ses propres institutions, avoir quelque chose à enseigner à l'autre. Déjà, il n'y a que trop peu de variété sur le Continent américain.

A 1.500 milles au sud de la Colombie anglaise, les Etats-Unis aboutissent au Mexique. La position du Mexique offre un contraste saisissant avec celle du Canada. Sa

population ne ressemble en rien à celle des Etats-Unis. Ses habitants sont des catholiques romains, plus qu'à demi Indiens par le sang, et conservant un grand nombre de superstitions indiennes ; ils sont nonchalants, ignorants, et font peu de progrès vers l'autonomie soit locale, soit nationale ; leur nombre ne s'accroît que lentement (1) et ils prennent peu de part à la littérature ou à la science. Ils ne font que peu de chose pour favoriser le développement de la richesse minière ou agricole de leur magnifique territoire dont une grande partie, en réalité tout le plateau intérieur, jouit d'un climat plus favorable à l'activité physique que celui des Etats situés à l'extrême sud de l'Union. Le commerce d'exportation et d'importation des ports situés sur le golfe et sur le Pacifique est entre les mains de maisons allemandes et anglaises ; les mines du Nord sont exploitées par des Américains qui viennent de plus en plus nombreux du Texas et l'Arizona. Deux lignes de chemins de fer traversent le nord du Mexique, allant des Etats-Unis au Pacifique ; d'autres traversent le grand plateau depuis le Rio-Grande jusqu'à la ville de Mexico. Les intérêts des Américains sont considérables dans les Etats les plus septentrionaux de la fédération mexicaine : la plupart des capitaux leur appartiennent, leur langue se propage et leur énergie pénétrante se fait partout sentir. Comme les mines du Colorado et de l'Arizona sont de moins en moins recherchées, le courant d'immigration venant des Etats-Unis tendra de plus en plus à traverser la frontière. On a craint, si des citoyens Américains étaient tués ou s'il était porté atteinte à leur propriété, que le gouvernement des Etats-Unis eût à intervenir et qu'une situation difficile fût créée si le gouvernement de Mexico retombait dans l'état

(1) La population du Mexique est de 11.600.000 habitants, dont 20 0/0 de blancs purs, 43 0/0 de race mélangée, et le reste, soit 37 0/0, d'Indiens.

de faiblesse d'où les présidents Juarez et Diaz l'ont fait sortir. Il se peut très bien que les colons américains, à mesure que leur nombre s'accroît, soient dans ce cas tentés de rétablir l'ordre eux-mêmes et peut-être finalement de fonder une sorte de gouvernement. En fait, l'évolution qui a séparé le Texas du Mexique pour l'incorporer à l'Union peut très bien se renouveler sous une forme plus pacifique par la constante infiltration d'une population américaine. Les voyageurs ont répété les uns après les autres qu'il est presque impossible qu'un Etat relativement faible, plein d'une richesse naturelle dont son peuple ne se sert pas, ne s'écroule pas sous l'invasion d'une race plus forte et plus entreprenante. On a prétendu que les enseignements de l'expérience faisaient présager le détachement des provinces mexicaines les unes après les autres et leur absorption dans l'Union américaine; que ce mouvement, une fois commencé, ne s'arrêterait que lorsque — dans un temps que l'on pourrait plutôt compter par décades que par siècles — les petites Républiques de l'Amérique centrale auraient aussi été absorbées et que l'influence prédominante, sinon la frontière des Etats-Unis, se serait avancée jusqu'à l'Isthme de Panama.

Si les Etats-Unis étaient une monarchie comme la Russie, cela pourrait bien arriver, et cela arriverait non pas tant à la suite d'une agression décidée de propos délibéré que par l'irrésistible tendance des faits, tendance semblable à celle qui poussa Rome à conquérir l'Orient, l'Angleterre à conquérir l'Inde, la Russie à conquérir le nord-ouest de l'Asie. Mais les Américains ne veulent en aucune façon que cela arrive et ils feront leur possible pour l'empêcher. Ils n'ont pas, pour la conquête de territoires, cette ardeur qui enflamme les grandes nations d'Europe, ayant déjà des possessions qui sont encore bien loin d'être entièrement peuplées. Ils sont fiers de la capacité de leur population actuelle pour le *self-Govern-*

ment. Leur système administratif est singulièrement impropre à gouverner des dépendances : il ne contient, en effet, aucun mécanisme spécial pour surveiller les gouverneurs provinciaux, en sorte que, lorsqu'il a rencontré des régions peu propres à être érigées en Etats, elles ont reçu, comme Territoires, une autonomie presque complète. Des postes administratifs établis dans un pays dépendant seraient certainement une source de tripotages, et le pays dépendant lui-même serait probablement mal administré. C'est pourquoi la seule forme que l'annexion puisse prendre avec avantage, c'est l'admission du pays annexé comme Etat autonome ou comme Territoire; ces deux formes diffèrent entre elles en ce que, dans la dernière, les habitants, bien qu'ils puissent en général administrer leurs affaires domestiques, n'ont pas le droit de voter aux élections fédérales. Si le Chihuahua et le Sonora étaient semblables au Dakota, la tentation de les annexer et d'en faire des Etats ou des Territoires serait grande. Mais les Indo-Espagnols du Mexique ont jusqu'ici montré peu d'aptitude pour l'exercice du pouvoir politique. Ils seraient dans l'Union non seulement un élément inférieur et hétéroclite, mais encore un élément susceptible, s'il était admis au suffrage fédéral, de porter préjudice à la politique fédérale, de démoraliser les fonctionnaires qui y seraient envoyés, et de fournir un sol fertile pour toutes sortes de fourberies et de friponneries, étant donné que ces actes relèveraient de la sphère d'action de l'Etat, le gouvernement fédéral serait dans l'impossibilité d'intervenir d'une manière efficace; de sorte que tout cela serait de nature à causer un préjudice au Congrès dans les affaires fédérales et à introduire une foule de tripotages et de tripoteurs à Washington.

On rencontre encore aux Etats Unis et, bien entendu, surtout dans l'Arizona, dans le Nouveau Mexique et le Texas, des gens qui affirment que le Mexique sera ab-

sorbé ; que l'absorption commencera par les provinces du Nord et qu'avec le temps le reste suivra. C'est son « destin manifeste », et les spéculateurs sur les terres et les mines de ces régions de frontière seraient bien aises de prêter un peu la main au destin. Mais le sentiment général de la nation est fortement hostile à cette politique ; aucun parti n'a intérêt à la faire triompher comme firent, il y a cinquante-cinq ans, les Etats esclavagistes du Sud en incorporant le Texas. Ce n'est donc pas une question de politique pratique. Cependant, c'est un problème qui mérite déjà qu'on l'examine, car il pourrait dans l'avenir présenter un intérêt pratique. C'est aussi un problème inquiétant. Le Mexique a beaucoup gagné en stabilité et a fait de grands progrès dans le développement de ses immenses ressources naturelles sous le gouvernement ferme et éclairé du Président Porfirio Diaz. Si ce progrès et cette stabilité persistent, le problème ne se posera pas. Mais si l'ancien état de choses revient, il se posera probablement. Pour aussi net que soit le jugement d'une nation et pour aussi ferme que soit sa volonté, elle ne peut pas toujours résister à la poussée des événements et à l'action des causes naturelles.

J'ai déjà fait remarquer que le gouvernement des Etats-Unis avait autrefois désiré et avait paru sur le point d'acquiescer quelques-unes des îles des Indes Orientales. Le Sud avait un excellent motif pour ajouter à l'Union des régions dans lesquelles prévalait l'esclavage et qui auraient été admises comme Etats esclavagistes. Ce motif n'existe plus depuis longtemps ; et en tant que le Sud ait maintenant quelque intérêt, c'est que ces îles restent en dehors de la ligne douanière de l'Amérique, afin qu'elles ne puissent pas, étant exemptes de droits, venir concurrencer les produits du Sud. Toutes les objections que l'on peut faire au sujet de l'incorporation du nord du Mexique, peuvent beaucoup mieux être appliquées à l'incorporation de ces îles moins propres encore à être colonisées par la race

anglo-américaine que les plateaux mexicains. Jusqu'à l'acquisition de Porto-Rico en 1898-1899, une petite île, Navassa, entre la Jamaïque et Saint-Domingue, était la seule qui appartint aux Etats-Unis (1).

Cependant, il y a une contrée située au-delà du Continent nord américain au sort de laquelle les Américains ont toujours, depuis 1843 (époque à laquelle cette contrée courut le risque d'être occupée par l'Angleterre), déclaré être directement intéressés. Cette contrée c'est le groupe des îles Hawaï situées à 2.000 milles au sud-ouest de San-Francisco. Malgré cette grande distance, les Américains se sont rendu compte que la position occupée par ces îles, en face de leurs côtes de l'Ouest, serait, en cas de guerre entre les Etats-Unis et quelque grande puissance navale, si menaçante pour leur commerce qu'ils ne sauraient souffrir de voir ces îles occupées par une puissance européenne ou même simplement tomber sous son influence. Aucune nation d'Europe n'a, dans ces dernières années, manifesté le désir d'acquiescer à une semblable influence, et même l'Angleterre et la France y ont formellement renoncé. Cependant, le gouvernement des Etats-Unis, soucieux de se mettre à l'abri des éventualités, faisait des démarches pour acheter une certaine étendue de territoire à Pearl River dans Oahou, le meilleur havre du pays, avec l'intention d'y établir une station navale, lorsque les événements de 1898 ont abouti à la totale annexion de ces îles (2).

Le sort de l'ouest de l'Amérique du Sud dépend encore d'un avenir plus éloigné ; mais il est difficile qu'il ne dépende pas de la Puissance de l'autre hémisphère qui est déjà de beaucoup la plus considérable. Lorsque le capital, qui est en train de s'accumuler aux Etats-Unis avec une incroyable rapidité, ne sera plus à même de trouver

(1) En ce qui concerne Porto-Rico, voir le chapitre suivant.

(2) Voir le chapitre suivant.

un emploi très profitable dans le développement de l'ouest de l'Amérique du Nord, il tendra à s'ouvrir d'autres champs. Lorsque la population aura rempli le territoire actuel des Etats-Unis, les hommes entrepreneurs se porteront vers d'autres régions incomplètement développées. Parmi ces régions, la plus voisine c'est l'ouest de l'Amérique du Sud dont les plateaux élevés sont habitables pour les races du Nord. On peut conjecturer que les relations des vastes territoires qui forment la Colombie, l'Equateur, le Pérou et la Bolivie (1), pour lesquels les Espagnols ont fait si peu, et qui ne sauraient rester ainsi négligés indéfiniment, sont appelées à devenir plus étroites avec les Etats-Unis qu'avec n'importe quelle autre nation européenne.

(1) Ces quatre pays ont une superficie totale d'environ 1.580.000 milles carrés, avec une population stable n'excédant pas 9.000.000 habitants, sans compter un nombre imparfaitement connu d'Indiens non civilisés.

CHAPITRE XCVII

LES NOUVELLES POSSESSIONS D'OUTRE-MER

Le précédent chapitre, écrit en 1894, a pu être maintenu par ce qu'il décrit ce qu'était alors le caractère de la politique étrangère aux Etats-Unis et l'attitude de la nation envers les autres puissances.

Depuis, bien des choses se sont passées — beaucoup, que personne ne prévoyait. Pour donner un exposé des faits tels qu'ils se présentent en 1910, il convient de rappeler brièvement quelques événements importants qui se sont produits en 1898 et depuis cette date, sans y ajouter les commentaires qui conviendraient si les événements étaient plus anciens (1).

Pendant de longues années avant 1898, l'état troublé de l'île de Cuba, où se produisaient de temps à autre des révoltes contre le gouvernement espagnol, avait attiré l'attention du public américain. On avait souvent proposé, toujours sans succès, que les Etats-Unis, en tant que proches voisins, intervinssent pour rétablir l'ordre. Finalement, une insurrection, qui dura de longs

(1) Mr. A.-R. Coolidge, dans son livre intitulé *The United States as a World Power*, paru en 1908, traite d'une manière complète et judicieuse les problèmes politiques que présentent les relations étrangères des Etats-Unis.

mois, tantôt couvant sous la cendre, tantôt flambant (les troupes espagnoles étant évidemment incapables de l'éteindre), éveilla le sentiment public et conduisit le gouvernement des Etats-Unis à entamer une correspondance avec l'Espagne. Cette correspondance amena une guerre entre les deux nations. Les hostilités commencèrent le 21 avril 1898, et furent à peu près terminées au mois de juillet suivant.

Les forces des Etats-Unis avaient, pendant la campagne, occupé les îles de Cuba et de Porto-Rico, tandis que leur flotte avait détruit la flotte espagnole au cours d'un engagement dans la baie de Manille et s'était emparé de cette ville. Ni le gouvernement, ni le peuple des Etats-Unis n'avait, en avril 1898, jamais songé à acquérir aucun des domaines de l'Espagne ; mais il se manifesta un sentiment défavorable à l'abandon d'une conquête qui avait été faite presque accidentellement, défavorable surtout, à la perte d'un port qui pouvait être utilisé comme station navale. Aussi l'administration, obéissant à ce sentiment, stipula-t-elle dans le traité de paix (signé en avril 1899) la cession des îles Philippines. A cet effet, une somme de 20 millions de dollars fut versée par les Etats-Unis à l'Espagne qui, en même temps, céda l'île de Guam dans l'Océan Pacifique et l'île de Porto-Rico, avec une population d'environ un million d'habitants. En outre, tout au début de la guerre, les Etats-Unis, par une résolution commune des deux chambres du Congrès, annexèrent les îles Hawaï. Là, une espèce de république avait été organisée par les républicains américains qui, cinq ans auparavant, avaient renversé la monarchie indigène, alors entre les mains inhabiles de la Reine Liliuokalani. Les autorités ainsi constituées de cette république avaient aussitôt demandé l'annexion aux Etats-Unis. D'abord refusée par le Président Cleveland, l'annexion leur fut accordée en 1898 avec une approbation générale, due, en partie, au fait

que la guerre avec l'Espagne avait fait naître le désir de posséder une station navale dans la partie centrale du Pacifique, en partie, au fait qu'un grand nombre d'ouvriers japonais étaient venus s'établir dans ces îles. Les Américains craignaient, s'ils ne prenaient pas ces îles, que le Japon ne s'en emparât.

Donc, en 1899, les Etats-Unis se trouvèrent, d'une manière soudaine et inattendue, en possession de trois morceaux considérables de territoire tropical outre-mer, habités par des races différant des Américains par leur sang, leur langue, leurs coutumes, et différant entre eux. Une quatrième parcelle de territoire, extrêmement petite, mais dont l'excellent port peut rendre des services, est l'île Tutuila dans le groupe des îles Samoa. Dès 1872, les Etats-Unis y avaient acquis une sorte d'intérêt ; par un traité avec l'Angleterre et l'Allemagne, cet intérêt fut changé en 1899 en souveraineté. Plus récemment encore, on a procédé à une cinquième acquisition de faible étendue mais de grande valeur : c'est la cession aux Etats-Unis d'une bande de territoire de cinq milles de largeur de chaque côté de la ligne que doit suivre le Canal de navigation inter-océanique qui part de Colon sur l'Atlantique et aboutit à Panama sur le Pacifique. Ce don, qui en vertu d'un droit d'administration équivalait à la souveraineté, a été obtenu de la petite république de Panama immédiatement après sa révolte et sa scission de la bien plus grande république de Colombie.

Chacune de ces cinq acquisitions a été traitée d'une manière spéciale et distincte. Hawaï a été érigé en Territoire avec un gouverneur et une législature composée de deux Chambres, à peu près comme s'il était sur le continent nord américain. Comme sa population de race américaine et anglaise est très faible, la masse de ses habitants étant japonais et chinois, avec près de 30.000 Hawaïens aborigènes et presque autant de Portugais, il n'est pas probable que d'ici longtemps on en fasse un Etat de

l'Union. Mais la constitution des Etats-Unis est en vigueur à Hawaï, comme dans les autres Territoires, et au point de vue du tarif douanier il fait partie des Etats-Unis.

L'île de Porto-Rico a reçu une espèce d'organisation coloniale, avec une législature dont la Chambre basse est élue au suffrage restreint, tandis que la Chambre haute se compose de quelques fonctionnaires et de personnes nommées par le gouvernement fédéral. Les habitants, qui n'ont pourtant pas protesté contre l'annexion, et en ont profité au point de vue de la prospérité matérielle, ne sont pas tout à fait satisfaits de ces arrangements : ils désirent une autonomie plus complète, ou même leur admission comme Etat de l'Union. Cependant, étant donné qu'ils ne parlent qu'espagnol, et qu'ils contiennent un élément nègre s'élevant à environ un tiers de la population totale, parmi lequel 17 0/0 seulement savent lire et écrire, ces désirs devront attendre quelque temps avant d'être réalisés. La population est tranquille et l'instruction commence à faire de rapides progrès.

Guam et Tutuila ne sont que des stations navales de dépôts de charbon. Mais le groupe des Philippines, avec leurs 128.000 milles carrés de superficie et leurs 8 millions environ d'habitants en grande partie sauvages ou à demi-civilisés, tandis que le reste de la population consiste en Malais qui ont reçu, avec une légère addition de sang espagnol, un type de civilisation espagnole et catholique, offre des problèmes administratifs d'une grande difficulté. Ces îles nourrissent du ressentiment à l'égard du gouvernement espagnol, et une insurrection avait éclaté peu de temps avant l'apparition de la flotte américaine sur la scène ; néanmoins, elles ne désiraient en aucune façon être transférées aux Etats-Unis ; aussi lorsque les insulaires se virent cédés aux Etats-Unis par leurs anciens maîtres, les insurgés tournèrent rapidement leurs armes contre ceux qu'ils avaient au début regardés comme

leurs sauveurs. Leur résistance fut vaincue après une guerre de guérilla qui dura trois années. Une administration régulière a été créée dans la grande île de Mindanao ainsi qu'à Luçon, mais des troubles locaux éclatent de temps en temps et tout risque de retour n'est pas encore écarté. On a apporté de grandes améliorations à Luçon : des routes ont été construites, d'autres travaux publics ont été effectués, des réformes sanitaires ont été introduites. Des conseils municipaux, élus par le peuple, ont été institués ; les indigènes sont nommés aux emplois administratifs, et les moines, qui étaient de gros propriétaires fonciers jouissant d'un grand pouvoir, ont été libéralement indemnisés.

On a interdit l'immigration chinoise et restreint l'acaparement des terres par des compagnies incorporées. On peut dire avec justice que les autorités américaines se sont ingéniées à améliorer la condition de toutes les sections de la population sans considération de race ou de religion. Néanmoins, les indigènes se sont jusqu'ici montrés moins reconnaissants pour les bienfaits reçus que désireux d'une autonomie pour laquelle leurs maîtres non plus que les observateurs étrangers impartiaux ne les croient qualifiés. Ce n'est pas le premier peuple qui préfère évidemment se mal gouverner lui-même qu'être bien gouverné par des étrangers.

Une vive controverse s'est élevée aux Etats-Unis sur la constitutionnalité et la sagesse de l'annexion des Philippines. La plupart des Démocrates et une section du parti Républicain soutenaient qu'on s'était écarté des principes fondamentaux de la Constitution et que ces lointains territoires tropicaux, habités par une population qui diffère de ses maîtres par le sang et par la langue, seraient plutôt une charge qu'une source de force pour la République. Ce sujet était une des grosses questions en jeu lors de l'élection présidentielle de 1900. Cette discussion est depuis lors tombée peu à peu, et son rôle a

été faible aux élections de 1904 et de 1908. Toutefois, les avis sont toujours partagés sur les bénéfices que les Etats-Unis peuvent retirer de l'acquisition de ces îles, et sur la conduite à tenir à l'avenir vis-à-vis d'elles. Le fait que les esprits sont absorbés par les questions de politique intérieure et que personne, pour ainsi dire, ne propose d'évacuer les îles sur-le-champ, les laissant « sombrer ou nager », a, depuis peu, refroidi l'intérêt public sur cette question. La discussion a paru plus académique que pratique, quand on a constaté qu'un parti ne se faisait plus gloire de la conquête, et que l'autre ne pouvait rien proposer pour s'en débarrasser.

Des crédits considérables ont été votés sur les recettes des Etats-Unis pour être consacrés aux îles, et le tarif douanier établi sur leurs produits à leur entrée dans les ports des Etats-Unis a été abaissé en 1909, au point d'être presque nul. Si elles étaient considérées comme faisant partie des Etats-Unis, au sens de l'art. 1, § 8, par. I de la Constitution, leurs produits seraient, bien entendu, exonérés de tout droit d'importation. Une législation a été établie : l'une des Chambres est élue par les électeurs censitaires, l'autre se compose de fonctionnaires. Comme cela existe dans quelques colonies de la Couronne britannique.

Etant donné les difficultés du pays, les progrès faits pour répandre l'instruction sont remarquables ; en effet, sur près de 2 millions d'enfants de cinq à dix-huit ans, 570.000 ont été inscrits en 1909, et la moyenne d'assiduité a été de 321.000. Des mesures ont été prises pour l'établissement d'une Université, et l'école médicale qui doit y être rattachée fonctionne déjà.

La Zone du Canal (comme on l'appelle), dans l'isthme de Panama, tire son importance non de sa superficie, qui n'est que de 474 milles carrés, mais de sa position ; elle met, en effet, les Etats-Unis en contact direct avec l'Amérique centrale, et le contrôle futur du Canal fait prévoir des

relations plus étroites avec le commerce et peut-être avec la politique de l'Amérique du Sud occidentale. La langue de territoire qui a été cédée est administrée par le Département de la guerre, et le statut légal de ses habitants d'après la constitution fédérale ne semble pas avoir été déterminé d'une manière précise. On a, en effet, éprouvé de grandes difficultés à adapter à ces nouvelles possessions d'outre-mer, les dispositions d'un instrument qui a été édifié sans penser qu'il pourrait un jour être appliqué à des contrées lointaines, habitées par des peuples étrangers et que l'on garde par l'épée. L'écrasante force navale des Etats-Unis, comparée à celle des faibles républiques de Colombie et de Costa Rica, ou de la nouvelle et encore plus faible république de Panama, rend facile la défense de la Zone ; la grande difficulté de jadis — une grande mortalité due aux fréquentes apparitions de la fièvre jaune et la présence permanente de la malaria, — a été écartée par les mesures sanitaires qui ont été appliquées dans cette région, comme elles l'avaient été auparavant à Cuba. Les autorités américaines ont apporté à cette œuvre d'assainissement une énergie admirable et un talent qui leur donnent droit à la reconnaissance éternelle de l'humanité.

Cuba, cette île dont les troubles entraînent les Etats-Unis à la guerre qui donna lieu à ces récentes acquisitions, n'a pas non plus été annexée ; elle n'a même pas été érigée en protectorat. Mais en 1901, alors que les forces Américaines occupaient Cuba, bien que se préparant à l'évacuer, le Congrès vota une loi, dont les dispositions furent ultérieurement incorporées à une ordonnance annexée à la Constitution cubaine et finalement inscrites dans un traité entre les Etats-Unis et la République de Cuba en 1903. Ces dispositions déclarent, *inter alia*, que le gouvernement cubain ne permettra jamais à une puissance étrangère de s'établir dans aucune partie de l'île, ni d'exercer sur elle aucun contrôle ; que les

Etats-Unis peuvent intervenir pour la protection de l'indépendance cubaine et le maintien d'un gouvernement capable de protéger la vie, les biens et la liberté individuelle ; que le gouvernement cubain appliquera les mesures sanitaires propres à prévenir le retour des maladies épidémiques et infectieuses, et qu'il louera ou vendra aux Etats-Unis des territoires pour établir des dépôts de charbon ou des stations navales à des endroits dont il sera ultérieurement convenu. En vertu de ces dispositions connues sous le nom de *Platt amendment*, les ports de Guantanamo et de Bahia Honda furent subéquemment loués aux Etats-Unis. L'étroitesse du lien qui unit Cuba à son puissant voisin a été en outre reconnue par le traitement spécial que chaque pays a appliqué à l'autre dans l'établissement de ses droits de douane.

Les stipulations ci-dessus créent entre les Etats-Unis et Cuba une situation très spéciale ; néanmoins, elles n'équivalent pas à une alliance, ni ne détruisent le caractère de l'île comme Etat souverain, indépendant dans ses rapports internationaux avec les autres puissances. En 1906, la clause stipulant l'intervention des Etats-Unis entra en vigueur. Des désordres ayant éclaté à Cuba, un petit corps de troupes américaines y fut expédié. Ayant rétabli la tranquillité et veillé à l'élection d'un nouveau Président, il se retira au début de 1909. On pense d'une manière générale que si des difficultés semblables se représentaient, il s'ensuivrait une intervention analogue. Mais le gouvernement des Etats-Unis a donné la preuve de son désir sincère d'éviter l'annexion de l'île ou d'assumer d'autres responsabilités concernant l'île ; il n'y a pas de raisons de croire que cette politique, adoptée délibérément, soit bientôt ou légèrement abandonnée. Des réductions réciproques ont été consenties dans les tarifs douaniers respectifs des deux gouvernements, et une grande masse de capitaux américains est maintenant placée dans l'île.

L'opinion que toutes les républiques du Nouveau-Monde devraient, par la seule raison qu'elles s'appellent républiques, être étroitement unies entre elles à l'écart du reste du monde, — idée qui remonte au début du siècle dernier et qui est digne de ces jours candides — a été reprise, mais au point de vue des affaires plutôt que du sentiment, au Congrès Pan-Américain qui fut convoqué en 1899 à Washington. Le principal objet de ce Congrès était d'essayer d'organiser quelque chose ressemblant à un système général de tarif douanier pour les Etats indépendants de l'hémisphère occidental. Ce projet n'a pas abouti, mais trois autres Congrès ont été réunis à Mexico, à Rio de Janeiro et à Buenos-Ayres ; diverses questions d'intérêt commun ont été discutées dans les deux derniers, et l'on croit avoir éveillé un certain intérêt réciproque. De plus, on a établi à Washington, sous les auspices de ces réunions, un Bureau des Républiques américaines qui rassemble de toutes parts et fournit à tous ceux qui les demandent, les renseignements relatifs à l'industrie, aux produits, au commerce et à la législation de ces Etats. Ce Bureau promet d'être d'une valeur réelle et tend certainement à faire entrer les pays américains en rapports commerciaux plus étroits les uns avec les autres, chaque République ayant le droit d'être représentée dans l'organisation de ce Bureau. Les rapports entre les Etats-Unis et l'Amérique latine sont aussi devenus plus étroits et plus fréquents à d'autres points de vue. A plusieurs reprises, les Etats-Unis sont intervenus pacifiquement, quelquefois afin de la protéger contre les puissances européennes, parfois afin d'éviter des conflits. En ce qui concerne l'Amérique centrale, où les Etats indépendants sont les plus petits, les plus turbulents, les plus belliqueux, les plus arriérés au point de vue de la civilisation, on a fait des efforts en 1907-8 pour agir de concert avec le Mexique, celui-ci étant la République non seulement la plus proche de la région troublée, mais

étant aussi infiniment plus puissante et plus éclairée que la plupart de ses petits voisins du Sud. Dernièrement, sous les auspices communs du Mexique et de l'Etat-Unis, a été institué un tribunal d'arbitrage de l'Amérique centrale, au moyen duquel on espère, — si l'on peut obliger les dictateurs présidentiels quelque peu irresponsables à y avoir recours, — prévenir les luttes qui se reproduisent constamment et qui peuvent entraver le progrès dans ces pays.

La tentation d'intervenir et de ramener à la raison ou de détrôner et d'expulser les aventuriers militaires qui gouvernent la plupart de ces Etats est souvent forte, surtout pour une nation désireuse de développer son commerce sur son propre continent et qui s'aperçoit que tant que la paix et l'ordre ne régneront pas, le commerce ne pourra pas prendre de l'extension. Toutefois, les hommes d'Etat américains les plus sages sentent qu'il faut résister à la tentation. L'exemple des autres pays, en particulier de la Grande-Bretagne aux Indes et de la Russie en Asie centrale, montre combien il est difficile à une forte puissance, une fois qu'elle est intervenue pour renverser un gouvernement et en mettre un autre à la place, de se retirer et de laisser le nouveau gouvernement courir sa chance. La plupart des progrès de la Russie en Asie centrale et septentrionale et de l'Angleterre en Asie méridionale sont le résultat d'une intervention paraissant justifiée ou même nécessaire, intervention qui dégénéra en une annexion à laquelle on n'avait jamais pensé et, dans bien des cas, que l'on n'avait jamais désirée. Les hommes d'Etat, profitant de ces leçons, ont généralement cherché à refréner toute velléité populaire, soit ambitieuse, soit philanthropique, de sortir de leur sphère. Ils ont d'ailleurs une autre bonne raison : toute action de leur part qui pourrait sembler agressive ou arrogante rallumerait, dans toute l'Amérique espagnole, les soupçons qu'elle nourrit à l'égard de sa sœur trop

puissante, soupçons qui se sont plus ou moins manifestés depuis la guerre Mexicaine de 1846. Endormir ces soupçons a été l'un des grands objets de la politique récente des Etats-Unis.

Depuis peu, les Américains affirment volontiers qu'ils sont devenus, grâce aux événements de 1898, une puissance mondiale. Si l'on considère leur force potentielle, les Etats-Unis étaient une puissance mondiale bien avant cette date, car leurs ressources matérielles étaient au moins égales à celles de tout autre Etat. Mais il est vrai que l'acquisition de possessions d'outre-mer et l'horizon plus large que le contrôle de ces domaines ouvre devant eux, les ont amenés à prendre une part plus grande aux affaires de la planète en général, qu'ils ne l'avaient jamais fait jusqu'ici. Il y a aussi une autre cause. L'immense expansion des industries de production et de manufacture du pays a fait naître le désir de prendre une part plus large au commerce du monde et d'augmenter la marine marchande (1). « De nouveaux marchés pour les produits américains », voilà ce qui apparaît plus nettement devant les yeux de la classe commerçante, et les pouvoirs administratifs ont proclamé leur désir et leur intention de faire tout le possible pour favoriser les entreprises américaines à l'étranger. Cette tendance, de nature à devenir plus marquée dans l'avenir, a pris une forme concrète : elle a non seulement stimulé les Etats-Unis à réclamer une sorte d'hégémonie sur les Républiques de leur propre hémisphère, elle les a encore poussés à adopter une politique commerciale active en Extrême-Orient, où la doctrine de ce que l'on appelle la porte « ouverte » pour le commerce en Mandchourie et en Chine a

(1) Mr. COODLIGE fait observer qu'en 1880 les marchandises manufacturées ne formaient que 12 1/2 0/0 des exportations totales (en valeur) des Etats-Unis ; en 1906 elles se sont élevées à 36 1/2 0/0 (*The United States as a World Power*, p. 177).

été maintes fois proclamée comme le mot d'ordre des Etats-Unis et comme le principe qu'ils cherchent à faire accepter par les autres puissances.

On a soulevé la question de savoir si la maxime traditionnelle d'après laquelle les Etats-Unis se borneraient à affirmer leur intérêts dans l'hémisphère occidental — corollaire de la déclaration dans laquelle Monroe et Adams exprimaient leur opposition à tout nouvel établissement des puissances européennes dans ces pays — s'applique à la côte orientale d'Asie aussi bien qu'au reste du Vieux Monde (1). L'Océan Pacifique doit-il ou ne doit-il pas être la limite de l'action américaine d'un côté, comme l'Atlantique l'est de l'autre ? Jusqueici la question n'a pas reçu de réponse.

La guerre avec l'Espagne a amené une augmentation considérable de l'armée régulière des Etats-Unis ; de même, l'acquisition de territoires d'outre-mer et le fait qu'ils ont assumé de plus grandes responsabilités dans le monde ont entraîné une expansion encore plus grande de leur marine. Celle-ci était devenue en 1910 l'une des trois plus puissantes flottes. En 1889, les dépenses pour la marine ne s'élevaient qu'à 25 millions de dollars ; en 1909, elles étaient de 124 millions de dollars.

Quels ont été les principaux résultats de ces changements ? Quel avenir annoncent-ils pour les Etats-Unis en tant que puissance mondiale ?

Si jamais avertissement fut donné aux prophètes trop confiants, ce furent bien les événements de 1898 qui s'en chargèrent. L'imprévu se produisit. Rien au monde n'était moins escompté par le peuple Américain, lorsqu'il entreprit la guerre contre l'Espagne, que d'en sortir souverain des Iles Philippines à 4000 milles de ses propres côtes. La victoire de Manille elle-même fut rem-

(1) Voir sur ce point les remarques de Mr. COOLIDGE, *ut supra*, pp. 117-119.

portée sans intention d'acquérir les îles. L'acquisition a été le résultat d'une suite d'accidents. Les Américains furent poussés vers la prise de possession et ils furent surpris de voir où ils avaient abouti.

Mais sans prédire l'avenir, on peut faire quelques remarques sur l'état actuel de l'opinion nationale.

Le peuple n'est pas dévoré de la soif de conquêtes nouvelles. De 1903 à 1910 il n'a guère paru porter intérêt à ses nouvelles possessions ; même en temps d'élections, il en a été rarement parlé. Quant à leur administration, elle n'a pas suscité plus de controverse à la législature nationale qu'il n'en est soulevé au parlement britannique au sujet de Ceylan ou de Bornéo. Seules, les questions douanières relatives à ces possessions d'outre-mer ont dernièrement donné lieu à des débats au Congrès.

Parmi les hommes d'Etat, qui doivent bien entendu étudier la situation dans ses actualités et dans ses possibilités, les avis sont partagés sur la meilleure manière de traiter les possessions déjà acquises. Personne ne propose d'abandonner Hawaï ou Porto-Rico ; mais certains préconisent l'abandon des Philippines ; d'autres, y compris tous les membres des Administrations au pouvoir de 1898 à 1910, soutiennent qu'il faut garder les îles, au moins jusqu'à ce que leurs habitants puissent être déclarés dignes de jouir de l'autonomie. Quant à la politique de l'avenir, tous sont d'avis que les Etats-Unis ne devraient pas faire de nouvelles conquêtes et qu'ils devraient éviter, si possible, l'annexion de tout autre territoire. Ils font remarquer que ce territoire serait forcément situé sous les tropiques, il n'y en pas d'autres ailleurs ; la population n'appartiendrait donc pas à la race américaine ou du Nord de l'Europe. Il faudrait le gouverner comme une colonie soumise ou l'admettre dans l'Union comme Etat. L'objection que l'on peut adresser à la première alternative, c'est que, non seule-

ment la Constitution et le système de gouvernement, mais les habitudes politiques du peuple américain conviennent mal au gouvernement de sujets éloignés appartenant à une autre race. Evidemment la chose est faisable, elle se fait aux Philippines ; et cela dans un esprit méritoire. Mais c'est une tâche désagréable. La Déclaration d'Indépendance est une plante qui supporte mal d'être transplantée dans des pays tropicaux habités par des races arriérées.

L'autre alternative (admission dans l'Union) présente de plus grandes difficultés encore. Un Etat composé de citoyens parlant une langue différente, étrangers au self-gouvernement, imbus de notions et de traditions tout autres, serait funeste à la vie politique du peuple américain, tout comme une substance étrangère introduite dans le corps humain trouble ou menace ses forces vitales. En deux mots, pour réussir, le gouvernement démocratique demande l'égalité et l'homogénéité des citoyens.

Les Américains réfléchis trouvent que dix millions de nègres et quatre ou cinq millions d'immigrants récents, ignorants de ses institutions, constituent pour la République un fardeau suffisamment lourd à porter. Ajouter quelques autres millions d'individus de race Hispano Indienne ou Hispano-nègre serait un mal que ne compenseraient ni le gain d'un territoire ni le développement possible du commerce. Ces faits étant admis et le soudain mouvement impérialiste de 1898-1900 étant tombé, il est probable que la politique américaine évitera pendant quelque temps les annexions ou les interventions susceptibles d'amener des annexions. Quant à un avenir plus lointain, rappelons-nous ce qui est arrivé en 1898 et gardons-nous de prophétiser.

En prenant conscience d'elle-même comme puissance mondiale, l'Amérique n'est devenue ni plus arrogante, ni plus combative. Ses relations avec le Mexique sont

même meilleures qu'auparavant. L'amitié croissante entre les Etats-Unis et le Canada est encore plus remarquable : la preuve en est une série de traités en vue de supprimer toutes causes possibles de conflit ou pour fournir les moyens de les régler. Il y a chez le peuple des Etats-Unis comme chez tous les peuples des sentiments belliqueux latents capables de prendre feu sous l'influence de l'excitation ; toutefois, l'instinct meilleur qui désire la paix et cherche à substituer l'arbitrage à la guerre, gagne en force. Tout ce que les administrations récentes ont fait tant en concluant des traités d'arbitrage qu'en insistant auprès des autres puissances sur la nécessité d'instituer des tribunaux d'arbitrage permanents, a été entièrement approuvé par la nation.

CHAPITRE XCVIII

LAISSÉZ FAIRE

Un ami d'Europe à l'esprit philosophique me demanda, lorsqu'il apprit que j'écrivais ce livre, de consacrer au moins un chapitre à la Théorie américaine de l'Etat. Je répondis que les Américains n'avaient pas de théorie de l'Etat et ne sentaient pas le besoin d'en avoir une, se contentant, comme les Anglais, d'appuyer leurs idées constitutionnelles sur le droit et sur l'histoire.

En Angleterre, de même qu'en Amérique, ajoutai-je, il manque un cercle et un système complet d'idées et de sentiments qui, parmi les nations du Continent européen, ont joué un si grand rôle. Pour ces nations, l'Etat est une grande puissance morale, la totalité de la sagesse, de la conscience et de la force d'un peuple, une puissance cependant beaucoup plus grande que la somme des individus qui composent le peuple ; elle est, en effet, organisée consciemment et scientifiquement, peut-être même en vertu d'une loi de la nature, en vue de fins que le peuple conçoit vaguement ; elle a aussi hérité d'un respect profondément enraciné et d'une autorité presque despotique. Il y a dans cette conception de l'Etat une légère teinte de mysticisme qui a survécu au rem-

placement du gouvernement arbitraire par le gouvernement représentatif, et qui rappelle presque le caractère sacré qui entourait habituellement l'Eglise au Moyen Age. En Angleterre, les traditions d'une ancienne monarchie et l'influence sociale de la classe qui a gouverné jusqu'à ces derniers temps ont permis à l'Etat et à ses divers services de conserver une certaine influence et un certain respect. Personne, cependant, n'attribue à l'Etat une sagesse spéciale, et personne ne traite les personnes investies d'un pouvoir d'administration ou de législation comme s'ils appartenaient à une classe supérieure. Les fonctionnaires sont strictement contenus dans les limites de leurs pouvoirs légaux ; on ne leur obéit que dans la mesure où ils peuvent montrer qu'ils exécutent les prescriptions formelles de la loi. Leur conduite, et même les décisions des plus importants organes de l'Etat, sont critiquées, avec plus d'égards peut-être, mais exactement avec la même liberté que les actes des autres personnes et des autres corps. Cependant, l'Etat est empreint de dignité et on est fier de le servir. Ce que l'on peut appeler l'aspect mystique de l'Etat et la théorie de son vaste champ d'action sont aussi manifestement absents de l'esprit américain que de l'esprit anglais. Cette absence est due non à ce que l'Amérique est une démocratie, mais à ce que les idées qui se retrouvent chez les deux branches de la race sont fondamentalement les mêmes ; c'est là un fait dont les Européens qui observent les Etats-Unis oublient de tenir compte. En Amérique, cependant, la dignité de l'Etat a, elle-même, disparu. L'Etat paraît être au-dessous des individus qui vivent sous son autorité. Le peuple, c'est-à-dire la vaste multitude des hommes qui habitent le pays, provoque l'admiration ou le respect : l'organisme passe inaperçu. L'Etat n'est qu'un nom dont on a revêtu le mécanisme administratif et législatif qui accomplit certains services pour le

compte des habitants. Il n'a ni plus de conscience ni une plus grande mission morale, il n'a pas plus de droit à l'admiration et au respect qu'une Compagnie commerciale exploitant une ligne de chemins de fer ou une mine; et ceux qui représentent l'Etat sont traités en public et en particulier avec tout aussi peu de déférence.

Là-dessus, mon ami réplique que le peuple, en Amérique, doit au moins avoir quelques opinions générales au sujet des fonctions du gouvernement et de ses rapports avec l'individu. « On nous dit, continua-t-il, que l'ensemble de la Constitution politique de l'Amérique a plus de cohésion, plus de consistance que celle de l'Angleterre : elle doit donc avoir ce que les Allemands appellent des « idées fondamentales ». Il y a une profusion de législation. La législation doit se régler sur ces idées, et en examinant la législation courante du Gouvernement fédéral et des Etats, on arrivera à découvrir et à exposer les croyances et les notions des Américains au sujet de l'Etat. »

Le terme « idées fondamentales » ne rend pas exactement les doctrines qui prévalent aux Etats-Unis, car le peuple n'y est pas porté à construire ou à exposer ses idées d'une manière philosophique. Il y a, cependant, certains dogmes ou maximes qui sont fondamentaux en ce sens qu'ils ont une influence considérable sur la pensée politique, et que c'est ordinairement à ces dogmes que l'on a recours lorsqu'on veut, s'il est permis de s'exprimer ainsi, « faire un sondage » dans l'esprit américain. Parmi ces dogmes, on peut citer les suivants :

Certains droits de l'individu, comme par exemple, le droit de jouir de ce qu'il a gagné, et d'exprimer librement ses opinions, sont des droits primordiaux et sacrés.

Tout pouvoir politique a sa source dans le peuple, et le gouvernement qui fait la plus large place au peuple est le meilleur.

Les législatures, les fonctionnaires et tous les autres agents du peuple souverain doivent être strictement limités par la loi, par leur compétence concurrente et par la courte durée de leurs fonctions.

Toutes les fois qu'une fonction peut être également bien accomplie par un corps central ou par un corps local, il faut de préférence la confier au corps local : une administration centralisée est plus susceptible de devenir tyrannique, inefficace et corrompue qu'une administration qui, ayant une sphère moins vaste, est en rapports plus étroits avec les citoyens et plus sensible à leurs opinions.

Deux hommes sont plus éclairés qu'un seul, et cent, plus que quatre-vingt-dix-neuf, trente millions plus que vingt-neuf millions. Sage ou non, la volonté du plus grand nombre doit prévaloir sur la volonté du plus petit. Mais si la majorité est plus sage, ce n'est pas parce qu'elle s'appelle la Nation, ni parce qu'elle fait marcher le Gouvernement, mais simplement parce qu'elle est la majorité. La nation n'est autre chose qu'un groupe d'individus ; le gouvernement n'est autre chose qu'un groupe de représentants et de fonctionnaires, agents qui y sont aujourd'hui et n'y seront plus demain.

Tout est d'autant mieux qu'il y a moins de gouvernement, c'est-à-dire, en d'autres termes, que moins on laisse aux fonctionnaires d'occasions d'intervenir dans les affaires des citoyens et moins les citoyens eux-mêmes ont à perdre de temps pour surveiller leurs fonctionnaires, plus les citoyens et la communauté prospéreront. Les fonctions gouvernementales doivent être réduites au minimum.

Les cinq premiers de ces dogmes ont été discutés et illustrés dans les premiers chapitres. Il est nécessaire d'examiner brièvement le dernier, parce qu'il offre quelques points de comparaison avec l'Ancien Monde et parce que sa véritable signification apparaît dans son application. C'est très bien de dire que les fonctions

gouvernementales doivent être réduites à leur minimum ; mais les bureaucrates de Russie pourraient dire la même chose. Quel est ce minimum ? Chaque nation, chaque gouvernement, chaque philosophe a son opinion sur les fonctions qui doivent entrer dans ce minimum.

La doctrine du *Laissez faire* ou de la non-intervention du gouvernement dans les affaires des citoyens, repose sur deux fondements que l'on peut appeler le fondement sentimental et le fondement rationnel. Le fondement sentimental est le désir de l'individu d'être laissé tranquille, d'agir comme il lui plaît, de suivre ses impulsions et de mettre ses projets à exécution. Le fondement rationnel est le principe, tiré de l'observation des phénomènes sociaux, d'après lequel l'intervention du gouvernement est plus souvent nuisible qu'utile, c'est-à-dire que les désirs et les impulsions des hommes abandonnés à eux-mêmes peuvent, par leur jeu naturel et par leur coopération, amener un résultat plus heureux pour la communauté et pour les individus qui la composent, que les efforts conscients de l'Etat lorsqu'il entreprend de contrôler et de diriger ces désirs et ces impulsions. L'humanité a ses lois naturelles qui la gouvernent, tout comme le monde matériel a les siennes ; et l'homme prospère mieux d'après ces lois naturelles que d'après celles qu'il se donne à lui-même au moyen de l'organisation que nous nommons gouvernement.

De ces deux opinions, la première, ou opinion sentimentale, a été excessivement forte en Amérique ; elle est enracinée dans le caractère et dans les habitudes de la race, et paraît dériver de cette affirmation de la liberté individuelle que proclament des documents respectés, tels que la Déclaration d'Indépendance et les anciennes Constitutions des Etats. La dernière opinion, discutée sans cesse en Europe, n'a pas joué un grand rôle aux Etats-Unis ; ou plutôt, elle y a fait son apparition sous forme non d'une induction philosophique tirée de l'ex-

périence, mais plutôt sous celle de la notion de bon sens qui veut que chacun sache mieux que personne ce qui lui convient le mieux, et d'après laquelle l'entreprise individuelle a « créé » et « a fait marcher » l'Amérique mieux que n'a pu ou ne pourra le faire le meilleur gouvernement.

Les gouvernements des Etats de 1776 et le gouvernement national de 1789 ont leur origine dans des idées, des habitudes mentales et une pratique administrative, en général semblables à celles de l'Angleterre contemporaine. Or, au XVIII^e siècle, l'Angleterre était, de toutes les contrées européennes, celle où le gouvernement avait la sphère la plus étroite. La primitive législation paternelle de la fin du Moyen Age avait été abandonnée. Le gouvernement central n'avait pas encore commencé à étendre ses bras pour intervenir dans les Sessions Tri-mestrielles (*quarter sessions*) des comtés ou dans les corporations municipales des villes, pour prendre soin de la santé, de l'instruction ou des mœurs du peuple. Ce raffermissement et cette réorganisation de l'administration qui furent en progrès dans plusieurs pays du Continent, comme en Prusse sous le règne du Grand Frédéric, en Portugal du temps de Pombal, ne s'étaient pas répandus en Angleterre ; s'ils avaient tenté d'y pénétrer, ils y auraient rencontré l'opposition d'hommes à tendances conservatrices, obéissant à certaines raisons, et aussi l'opposition d'hommes à tendances libérales, tenus par d'autres raisons. Tout, à ce point de vue, tendait à rendre les Etats-Unis plus anglais que l'Angleterre : les circonstances de la vie coloniale, la marche de la colonisation dans les solitudes de l'Ouest, les sentiments éveillés par la lutte contre George III, tout contribua à fortifier l'individualisme, l'amour des entreprises et l'orgueil de la liberté personnelle. Depuis ce jour, l'individualisme, l'amour des entreprises et l'orgueil de la liberté personnelle ont passé aux yeux des

Américains non seulement pour ce qu'il y a de meilleur, mais aussi pour des choses qui leur appartiennent d'une manière spéciale et exclusive.

Les cent années qui se sont écoulées depuis la naissance de la République ont, cependant, amené bien des changements. L'individualisme n'est plus menacé par des rois absolus ; les remparts, que l'on avait élevés pour le garantir de leurs attaques, devenus inutiles sont envahis par l'herbe. S'il y a encore des attaques à craindre, elles viendront d'ailleurs. De nouvelles causes agissent maintenant dans le monde : ces causes tendent non seulement à étendre les bras du gouvernement, mais à rendre son atteinte plus prompte et plus énergique. Ces causes agissent-elles en Amérique comme en Europe ? Et, si oui, l'Amérique est-elle appelée, à raison de son plus fort attachement historique à l'individualisme, à leur opposer une résistance plus effective ?

Je mentionnerai quelques-unes de ces causes. La civilisation moderne, en devenant plus complexe et plus raffinée, est devenue plus exigeante. Elle discerne un plus grand nombre de biens susceptibles de lui être assurés par le pouvoir organisé du gouvernement, et elle est plus désireuse d'y atteindre. Les hommes mènent une vie très active et supportent impatiemment le lenteur des lois naturelles. Les triomphes des sciences physiques ont accru leur désir de confortable ; elles leur ont montré que, par l'application collective du talent et des ressources pécuniaires, on peut accomplir bien des choses que l'effort individuel ne saurait jamais atteindre. Plus grande encore a été l'influence d'une sensibilité morale plus vive et d'une certaine sympathie philanthropique. La vue d'un mal que l'on peut empêcher est douloureuse et apparaît comme un reproche. On traite d'insensible quiconque prêche la patience et la confiance dans le progrès naturel. Le sentiment du péché, comme disent les théologiens, décline peut-être,

mais le dégoût qu'inspire le vice dégradant et brutal augmente ; chacun sent plus vivement sa responsabilité à l'égard du voisin ; on se montre plus pressé pour les œuvres de réformes morales. Quelques doctrines qui, parce qu'elles avaient satisfait les philosophes, avaient été acceptées par la masse des hommes cultivés de la génération précédente, sont maintenant, sinon discréditées par l'expérience, du moins bien loin d'être populaires. On les considère comme moins universellement vraies et comme moins complètement bienfaisantes qu'on ne les avait supposées tout d'abord. Il y a de ces avantages que ne saurait procurer la loi de l'offre et de la demande. Une concurrence illimitée semble trop fortement peser sur le faible. La puissance de groupes d'hommes organisés en sociétés anonymes par actions ou de petits groupes d'individus riches agissant de concert, s'est développée d'une manière tout à fait inattendue, et avec une force extraordinaire ; ces groupes ont rejeté dans l'ombre les individus et même les communautés, et montré que la liberté d'association elle-même, que les hommes avaient cherché à s'assurer par la loi chaque fois qu'ils se sentaient menacés par la violence des potentats, peut, sous le couvert de la loi, aboutir à une forme nouvelle de la tyrannie. Dans quelques pays, dont l'Angleterre peut être prise comme type, le passage du pouvoir politique des mains de quelques hommes aux mains du plus grand nombre, a rendu ce plus grand nombre moins jaloux de l'autorité gouvernementale. Le gouvernement est maintenant leur créature, leur instrument ; — pourquoi craindraient-ils de s'en servir ? Ils peuvent demain le dépouiller du pouvoir dont ils l'ont revêtu aujourd'hui. Ils peuvent être certains que ce pouvoir ne sera pas employé contrairement aux désirs de la majorité dont ils font partie. Et comme c'est de cette majorité que l'autorité est sortie, ils affirment sans hésiter que la majorité aura toujours raison.

Tout le monde sait combien puissante a été l'action de ces influences et de ces arguments dans les vieilles contrées de l'Europe, et combien ils ont été appuyés non seulement par le sentiment populaire, mais aussi par les écrits d'une vigoureuse école d'économistes-philosophes. Mais que dire des communautés plus nouvelles où les maux que l'on peut combattre par l'action de l'Etat sont moins nombreux, et où l'esprit de liberté et le sentiment de l'individualisme sont plus intenses ? Un Anglais éminent exprimait bien l'opinion générale des Anglais lorsqu'il disait en 1883 :

« Comment se fait-il que, tandis que chez nous la démocratie toujours croissante demande avec tant d'ardeur un plus grand contrôle de la part de l'Etat, ce même principe ait reçu un si faible développement aux Etats-Unis ou dans les colonies anglo-saxonnes ? Ce n'est donc évidemment pas simplement l'esprit démocratique qui demande une pareille centralisation. Si cela était, nous retrouverions les mêmes conditions dans les démocraties anglo-saxonnes d'outre-mer (1). »

L'opinion des Anglais était alors, en général, l'opinion des Américains. Neuf fois sur dix, en effet, on disait à un étranger que le gouvernement fédéral et les gouvernements des Etats intervenaient rarement ; c'est même à cette non-intervention et à l'esprit de confiance en soi-même chez les citoyens que beaucoup attribuaient la prospérité du pays. Autant qu'on puisse parler de théorie à ce sujet dans un pays qui se passe de théories, c'est la théorie du *Laissez aller* qui a été la doctrine orthodoxe et généralement acceptée dans la sphère de la législation fédérale et de la législation d'Etat.

Néanmoins, cette opinion était alors, et est devenue de plus en plus manifestement sans fondement. Les nouvelles démocraties américaines admettent l'inter-

(1) Mr. Goschen, dans une allocution prononcée à Edimbourg.

vention de l'Etat tout autant que la démocratie anglaise ; c'est même d'un cœur encore plus léger qu'elles tentent des expériences. Il n'y a pas lieu de s'en montrer surpris si l'on songe que les causes dont nous avons mentionné l'influence en Europe n'ont pas agi avec moins de force aux Etats-Unis. On y est même plus porté qu'en Europe à arriver promptement aux buts que l'on vise, plus impatient des délais que comporte la confiance dans les forces naturelles, plus sensible à la misère de ses concitoyens et aux maux qu'engendrent le vice et l'ignorance. La concurrence illimitée y a montré son côté sombre ; les grandes compagnies y ont été plus puissantes qu'en Angleterre et plus portées à abuser de leur force. Ayant vécu plus longtemps sous un gouvernement démocratique, les masses américaines ont compris mieux que celles d'Europe qu'elles sont elles-mêmes le gouvernement. Le pouvoir absolu qu'elles ont sur son organisation (sauf lorsque s'interposent des restrictions constitutionnelles), fait qu'elles se tournent plus promptement vers lui pour l'accomplissement de ce qu'elles désirent. Les législatures d'Etats sont des corps avec lesquels il est facile de tenter des expériences législatives : ces corps, s'ils sont peu disposés eux-mêmes aux innovations, sont principalement composés d'hommes peu versés dans l'économie politique, incapables de prévoir autre chose que les conséquences les plus immédiates de leurs mesures, prompts à accéder à tous les caprices de leurs électeurs et disposés à céder à la pression de n'importe quel groupe dont l'égoïsme ou l'impudente philanthropie réclame quelque dérogation aux principes généraux de la législation. Pour les marchands de billevesées comme pour les intrigants, le plus beau paradis ce sont les couloirs, le *lobby* des législatures d'Etats. Ils n'ont pas à craindre là l'opposition d'hommes d'Etat responsables. On n'y entend pas les avertissements d'économistes scientifiques.

Ainsi il est arrivé que les Américains, tout en n'ayant pas une théorie de l'Etat et tout en se faisant une idée étroite de ses fonctions, tout en se considérant comme inféodés, en principe, à la règle du *Laissez faire* et, en pratique, comme étant le peuple qui compte le plus sur lui-même, n'ont pas moins que les Anglais pris l'habitude d'étendre toujours davantage la sphère d'action du gouvernement. La théorie économique ne les a pas arrêtés : les hommes pratiques sont fiers de se passer de théorie (1). Le sentiment de l'individualisme ne les a pas arrêtés : l'intervention de l'Etat a en général pris la forme d'un secours ou d'une protection à l'égard du plus grand nombre et d'une restriction à l'égard du plus petit nombre ; la liberté d'action de chacun, dont l'amour est assez fort pour repousser le *paternalisme* de France ou d'Allemagne, n'a d'abord été violée que sous l'impulsion d'un sentiment moral puissant comme celui qui condamne l'intempérance. La transition vers cette nouvelle manière de voir s'opéra si graduellement que, pendant longtemps, bien peu, à l'exception des juristes et des économistes, s'en aperçurent ; les lamentations dont les penseurs anglais de la vieille école accompagnent l'évolution de la législation furent à peine entendues en Amérique, elles y passèrent tout à fait inaperçues. Actuellement, toutefois, la complexité de la civilisation et le désir de réaliser des choses qu'une autorité publique peut faire très rapidement, dont la dépense est moins sensible à chacun du fait qu'elle est payée sur les deniers publics à l'égard desquels chacun n'est qu'un des nombreux contribuables, ces causes, dis-je, ont rendu le champ de l'action gouverne-

(1) Jusqu'à ces derniers temps, il n'y a guère eu, aux Etats-Unis, de discussion théorique sur ces questions. Actuellement, les deux tendances, celle du *Laissez-faire* et celle qui penche vers l'intervention de l'Etat, sont très bien représentées par des écrivains de valeur.

mentale presque aussi vaste qu'il l'est en Europe ; c'est un fait reconnu.

Comme la législation privée ordinaire et l'administration sont du domaine des Etats, c'est surtout dans la législation des Etats que nous devons chercher des exemples de l'intervention gouvernementale. Dans les *Statute-Books* de presque tous les Etats, il est facile de recueillir en abondance des illustrations récentes de cette tendance à faire, au moyen de la loi, ce qui était précédemment laissé à l'initiative des individus, et de prohiber par la voie législative des actes d'omission ou d'exécution qui habituellement passaient inaperçus (1). C'est dans l'Ouest, région qui s'enorgueillit d'être au plus haut point la terre de la liberté, des entreprises et de l'initiative privée, que cette tendance agit avec plus de force et joue les tours les plus étranges, parce que, dans l'Ouest, les législateurs sont plus impatients et ont plus de confiance en eux que partout ailleurs.

Les formes que prend l'intervention législative peuvent, d'une manière approximative, être classées comme il suit :

Prohibition aux individus de faire certains actes qui, dans le sens ordinaire du mot, ne sont pas délictueux (par exemple, vente de liqueurs enivrantes, emploi d'ouvriers au delà d'un certain nombre d'heures par jour).

Ordre donné aux citoyens de faire certaines choses dont l'omission ne constituerait pas un acte absolument répréhensible (par exemple, fournir des sièges aux demoiselles de magasin, publication de leurs comptes par les Compagnies de chemins de fer).

Intervention dans les effets ordinaires de la loi afin de protéger les individus contre les conséquences de

(1) J'ai rassemblé quelques exemples dans une note à ce chapitre ; infra, p. 325.

leurs propres actes (par exemple, annulation des contrats entre patrons et ouvriers lorsque par ces contrats les patrons stipulent qu'ils ne seront pas responsables des accidents dont les ouvriers seront victimes; immunité des *homesteads* ou d'une certaine portion de la propriété mobilière à l'égard des poursuites des créanciers, défense de dépasser un certain taux pour l'intérêt de l'argent).

Ordre donné à un pouvoir public de se charger de certains travaux qui pourraient être laissés à l'initiative individuelle et pour lesquels on pourrait s'en tenir au libre jeu de l'offre et de la demande (par exemple, l'établissement d'écoles et de dispensaires, l'institution de chimistes de l'Etat, d'inspecteurs d'huile de l'Etat, la compilation et la publication, aux frais du public, de diverses statistiques).

Rétention, appropriation ou contrôle par l'Etat de certaines sources naturelles de richesse ou d'éléments de production (par exemple, la déclaration faite par les Etats de Washington, Wyoming, Montana et Idaho, d'après laquelle l'usage de toutes les eaux, soit courantes, soit dormantes dans leurs lits respectifs, est d'un usage public et soumis à la surveillance de l'Etat; la prohibition faite par l'Etat d'Indiana du gaspillage du gaz naturel).

Dans chacune de ces interventions législatives, les Etats Américains ou, tout au moins, les Etats de l'Ouest, paraissent être allés plus loin que le Parlement anglais. Les restrictions qui concernent la vente des spiritueux ont été plus radicales; celles qui concernent le travail des femmes et des enfants ainsi que des personnes employées par l'Etat ne l'ont pas moins été (excepté dans le Sud). Les obligations morales sont plus fréquemment sanctionnées par des pénalités légales qu'en Angleterre. Les Compagnies de chemins de fer, d'assurances, les banques et les autres corporations sont, dans la plupart

des Etats, sévèrement réglementées. Les efforts, indiqués sous le troisième chef de notre énumération, en vue de protéger les individus, sont si souvent et si largement appliqués, que leur sagesse commence à être sérieusement contestée (1). L'instruction élémentaire et secondaire gratuite est établie sur toute l'étendue de l'Union, et, dans l'Ouest, il y a aussi des Universités d'Etat gratuites et ouvertes aux femmes comme aux hommes. Si l'Etat n'est pas allé jusqu'à supprimer entièrement l'action individuelle en se créant des monopoles, il est prompt à dépenser de l'argent pour certaines choses dont s'occupent beaucoup moins les gouvernements européens. Il s'efforce d'empêcher toute adultération en imprimant son estampille sur les engrais agricoles et en interdisant la vente de l'oléomargarine; il établit des commissions de laiterie, des bureaux de boucherie et des Conseils de Commissaires de bestiaux investis de larges pouvoirs d'inspection; il distribue des semences aux *farmers*, il nomme des chimistes

(1) « Une nombreuse et toujours croissante liste de possessions a été exemptée de l'exécution pour dettes; cette liste commence par le *homestead* traditionnel, et s'étend à toutes les nécessités de la vie, instruments de travail, et même aux *corner-lots* et à l'argent; à tel point que, dans quelques Etats, comme le Texas, presque tous les objets susceptibles d'être désirés, depuis une maison et un *corner-lot* jusqu'à une paire de chevaux rapides, peuvent être possédés paisiblement par un homme pauvre sans que ses créanciers puissent y prétendre quelque chose. Sans entrer dans d'autres détails, on peut affirmer hardiment que la tendance de la législation démocratique sur cette matière a été de n'exiger le paiement des dettes que lorsque l'argent est pris sur un capital superflu. » M. F. J. Stimson, dans un vigoureux et substantiel article intitulé *Ethics of Democracy*, dans *Scribner's Magazine*, juin 1887.

La dernière Constitution du Texas dispose que, lorsqu'un entrepreneur tombe en faillite, les ouvriers employés par lui ont une action contre la Compagnie ou la personne au profit de laquelle l'ouvrage auquel ils ont été employés a été fait.

publics pour analyser gratuitement les terrains et recommander les engrais appropriés ; il subventionne les marchés agricoles ; il organise des tournées de conférences sur l'agriculture et il encourage par des primes la culture de la betterave et les usines de sucre de betterave, la fabrication de l'amidon avec les pommes de terre récoltées dans l'Etat, les plantations d'arbres et la destruction des animaux nuisibles (émouchets dans le Massachusetts, panthères et loups dans le Wyoming) (1). Le *farmer* du Kansas ou de l'Iowa est plus spécialement l'objet de la paternelle sollicitude de la législature de l'Etat que l'agriculteur de n'importe quel pays d'Europe. Et, en vue de cette amélioration des affaires de la communauté, l'Etat lève un impôt qui provoquerait des plaintes dans un pays moins prospère (2).

Quels ont été les résultats de cette législation ? Sont-ce les résultats que nous en font espérer les économistes de l'école des physiocrates ou du *Laissez aller* ? Le cours naturel du commerce ou de l'industrie a-t-il été troublé ? L'effort individuel s'en est-il trouvé amoindri ? Le gouvernement a-t-il fait de mauvaise besogne et ouvert la porte aux tripotages ? Il est encore prématuré de formuler des conclusions sur tous ces points. Quel-

(1) Dans le Kansas, les primes accordées pour les têtes de *coyotes* (loups de prairies) ont conduit à un élevage de ces animaux, sur une vaste échelle, comme nouvelle espèce d'animaux domestiques.

(2) « D'une manière générale, et en y comprenant l'impôt indirect, on peut dire que les lois se proposent actuellement de donner à l'Etat le pouvoir de disposer d'au moins un tiers des revenus annuels des biens... Bien entendu, ces impôts sont en grande partie esquivés par les plus riches citoyens, mais ils sont du moins effectifs en ce qui concerne la propriété foncière. Ce n'est sans doute pas assez de dire que l'impôt général sur la terre est égal à un tiers de son revenu net, c'est-à-dire de la marge de culture de Ricardo, moins les dépenses d'exploitation. » STIMSON, *loc. cit.*

ques-unes de ces expériences ont échoué, d'autres paraissent devoir réussir ; mais la politique de l'intervention de l'Etat n'a pas encore, en général, fait suffisamment ses preuves. En prenant cette nouvelle direction, les législatures américaines rendent service, sinon à leurs propres citoyens, du moins au monde, car elles lui fournissent une mine de données instructives, données qui méritent plus d'attention qu'on ne leur en a accordé jusqu'ici, et dont la valeur augmentera avec le temps.

C'est le privilège de ces philosophes inconscients de pouvoir tenter des expériences sans courir autant de risques que l'on en courrait en France ou en Angleterre, car les corps sur lesquels ces expériences sont tentées sont relativement si peu étendus et si exceptionnellement vigoureux, que les échecs n'entraînent pas un préjudice durable. Les Compagnies de chemins de fer et les autres grandes entreprises se plaignent, parfois non sans raison ; mais aucun peuple n'est plus prompt que le peuple américain à reconnaître les résultats d'une législation trop hardie et à la modifier quand il s'aperçoit qu'elle est contraire à la prospérité générale.

NOTE

Je réunis ici quelques exemples de la législation illustrant la tendance à étendre l'intervention de l'Etat et le domaine de la loi pénale :

L'Etat de New-York dispose que nul ne pourra se voir refuser l'entrée d'un hôtel à raison de sa race, de sa croyance (dans quelques hôtels, on avait refusé de recevoir les juifs) ou de sa couleur.

Le Wisconsin exige que chaque hôtel, au-dessus d'une certaine hauteur, soit pourvu d'escaliers ignifuges ; et le Michigan punit les propriétaires de toute boutique ou fabrique où la santé des em-

ployés est menacée par un mauvais système de chauffage, d'éclairage ou de ventilation ou par des dispositions hygiéniques défectueuses.

Le Michigan oblige aussi les Compagnies de chemins de fer à se servir, pour les wagons, d'attelages automatiques. D'autres Etats recommandent l'emploi de certains systèmes de frein.

La Georgie exige que les Compagnies de chemins de fer affichent un bulletin indiquant le retard de tout train qui a déjà une demi-heure de retard ; l'Arkansas exige ce bulletin, même si le train n'a que quelques minutes de retard.

Le Wyoming exige que sur toute voie ferrée passant à moins de quatre milles d'une ville, il y ait, à l'endroit le plus proche, une gare où doivent s'arrêter tous les trains locaux ; dans l'Arkansas, il est interdit de jeter les bagages des wagons sur le quai des gares ; et l'Ohio n'autorise personne à s'engager comme conducteur de train s'il n'a été précédemment employé sur la voie pendant deux ans.

Le Massachusetts interdit sur les lignes ferrées l'emploi de personnes atteintes de daltonisme et ordonne que les personnes employées soient toutes soumises à un examen.

L'Ohio exige que les droguistes placent sur les flacons contenant du poison une étiquette rouge sur laquelle doivent être indiqués au moins deux des contre-poisons les plus faciles à se procurer.

Plusieurs Etats exigent que les patrons fournissent des sièges aux femmes employées dans les magasins, entrepôts ou manufactures.

Plusieurs Etats interdisent tout exercice de la médecine ou de l'art dentaire à quiconque n'est pas autorisé par un Conseil de l'Etat.

Le Massachusetts, le Rhode-Island et l'Illinois obligent les sociétés à payer leurs ouvriers chaque semaine. (Le Massachusetts interdisait aux patrons de déduire les amendes des sommes payées comme salaire, mais la Cour suprême de l'Etat a, par une décision prise à la majorité, déclaré cette loi inconstitutionnelle).

Le Maryland institue un Bureau d'Etat de « Commissaires de la Plomberie » et il n'accorde le droit d'exercer cette industrie qu'aux personnes autorisées par ce Bureau. L'Etat de New York a institué des « Bureaux d'inspecteurs » pour surveiller le travail des plombiers.

Le Kansas punit de peine criminelle toute assertion fautive faite en vue de tromper quelqu'un dans la vente des fruits, arbres d'agrément, arbustes ou bulbes, et le New Jersey agit de même en ce qui regarde les arbres fruitiers ou les églantiers (*briars*).

Le Mississippi punit de l'amende et de l'emprisonnement tout fonctionnaire législatif, exécutif, judiciaire ou ministériel, sans exception, qui voyagera sur les voies ferrées en payant un tarif moindre que celui que l'on exige des voyageurs ordinaires.

Un grand nombre d'Etats accordent des primes à la production de divers produits agricoles ou manufacturiers, et la Californie affecte certaines sommes à l'introduction de quelques insectes de proie en vue de l'extermination d'un autre insecte qui dévaste les oranges.

Le Texas considère comme infraction punissable le fait de traiter des affaires « à terme » ou « de tenir des *basket shops* ou autres établissements dans lesquels ont lieu des achats ou des ventes sans intention d'une délivrance effective de la chose achetée ou vendue ; dans le Massachusetts, ces sortes de contrats sont simplement annulables.

Le Michigan prescrit un système de vote proportionnel (*minority voting*) pour l'élection des directeurs des Compagnies par action ; le Kentucky (par sa nouvelle Constitution) prescrit le vote cumulatif dans des cas analogues.

La Pennsylvanie interdit la consolidation des Compagnies de télégraphe.

L'Ohio punit de l'amende et de l'emprisonnement l'offre de vendre des « options » (réponses des primes) ou la publication des cours des « marges », « avenir » ou « options ». La Georgie impose à ceux qui traitent « à livrer » une taxe de 500 dollars par an.

L'Etat de New York interdit de prendre en service des filles de cabarets, et le Colorado ne permet pas aux femmes d'entrer dans les débits de vin.

Le Colorado, le Kansas et la Caroline du Nord font un crime de la séduction d'une honnête femme avec promesse de mariage.

L'Etat de New York punit de l'amende et de l'emprisonnement toute personne « qui adresse une lettre à une autre personne en vue de lui causer des ennuis. »

La Virginie punit de mort la destruction d'une habitation, au moyen de la dynamite ou de tout autre explosif, si le fait a lieu pendant la nuit, ou s'il y a mise en péril de la vie humaine.

Le Kentucky fait un délit du fait de jouer de l'argent aux dés, et ce même Etat fait un crime du fait de tenir, de diriger ou de prendre part à un jeu analogue.

L'Etat de Washington punit quiconque permet à un mineur de jouer aux cartes dans sa maison sans la permission écrite des parents du mineur ou de son tuteur.

L'Orégon interdit les sociétés secrètes dans toutes les écoles pu-

bliques et la Californie interdit aussi la formation de « fraternités secrètes liées par serment » dans les écoles publiques.

Le Maine exige que chaque professeur d'école publique consacre au moins dix minutes par semaine à enseigner les bons traitements à l'égard des oiseaux et des animaux en général, et ce même Etat punit toute garde-malade qui, lorsque les yeux d'un enfant sont devenus rouges et enflammés dans les cinq semaines de la naissance, néglige d'en informer immédiatement le médecin. Le Rhode-Island, par une loi analogue, fixe un délai de quinze jours à partir de la naissance, et un délai de six heures pour faire la déclaration.

L'Illinois et l'Arizona interdisent le mariage entre cousins germains.

La Virginie punit d'une amende de 100 dollars la vente à un mineur, non seulement de pistolets, de poignards et de couteaux catalans, mais aussi de cigarettes. Vingt-quatre autres Etats ont des lois semblables interdisant aux mineurs de fumer ou de chiquer du tabac en public. L'Arizona fait un délit du fait de vendre ou de donner des liqueurs alcooliques à un mineur sans le consentement de ses parents ou de l'admettre dans un débit de boissons (*saloon*).

Plusieurs Etats ont récemment fait de la consommation de cigarettes un délit punissable.

Le Kentucky interdit la vente de tout livre ou périodique « dont le principal objet est de relater les crimes commis, de publier des gravures et dessins représentant les scènes de crimes, les portraits des criminels, des forcenés, des contumaces ou des hommes et des femmes influencés par des excitants ; » et le North-Dakota punit la vente ou le don et même l'exposition à la vue d'un mineur de tout livre, magazine ou journal « contenant principalement des nouvelles ou dessins relatifs à des crimes, à des histoires de meurtres, de débauches ou de crimes ».

Quelques Etats permettent aux juges d'entendre à huis clos les témoignages portant sur des faits ayant un caractère obscène.

Le Massachusetts oblige les Compagnies d'assurances à assurer la vie des nègres aux mêmes conditions que celle des blancs.

L'Orégon exige que les portes de tout édifice réservé à l'usage du public s'ouvrent en dehors.

Le Minnesota décrète que le travail exécuté sur un édifice à la suite d'un contrat, sera privilégié, et il déclare que le fait que la personne exécutant le travail n'a pas reçu l'ordre de ne pas le faire, constitue une preuve suffisante pour établir l'existence du contrat ; l'Etat de Iowa accorde à tous les ouvriers employés dans

les mines de charbon un droit de gage pour leurs salaires sur tout le matériel servant à l'établissement et à l'exploitation de la mine.

L'Alabama punit le banquier qui escompte à un taux supérieur à 8 0/0.

Un grand nombre d'Etats ont édicté des lois très sévères contre l'usure.

La Pennsylvanie interdit au créancier hypothécaire de stipuler du débiteur hypothéqué le paiement d'impôts au-dessus et en outre de l'intérêt.

Le Kentucky et quelques autres Etats ont fait d'énergiques efforts (mais sans réussir entièrement) en vue de supprimer les loteries. D'autre part, le Nevada semble en avoir autorisé une.

Quelques-uns des nouveaux Etats, par leurs Constitutions, et beaucoup d'autres par des lois, s'efforcent de détruire les associations commerciales de capitalistes appelées *trusts*, les traitant comme des conspirations et menaçant de sévères pénalités ceux qui en font partie.

Des lois ayant pour objet de limiter les heures de travail des hommes adultes ont été votées par le Congrès et dans un grand nombre d'Etats. Aucune de ces lois, cependant, ne semble vouloir frapper d'une peine le travail fait pendant des heures supplémentaires, sauf en ce qui concerne les employés publics (d'après le gouvernement fédéral, et dans le Massachusetts, le Maryland, la Pennsylvanie, le Colorado) dont la limite est de 8 ou 9 heures, les employés de chemin de fer, (Maryland, New Jersey, Michigan) 10 à 12 heures, et les mineurs de charbon, (Wyoming) 8 heures. Ces lois, en fait, ne sont guère qu'une déclaration que le nombre d'heures indiqué (sauf les exceptions signalées plus haut) constitue une journée légale de travail, en l'absence d'une convention établissant un service d'une plus longue durée.

Le Congrès et les législatures d'au moins quatre Etats ont, par des lois, créé ou autorisé de créer un certain nombre de Bureaux d'arbitrage pour les contestations commerciales, mais ils ne leur ont donné que des pouvoirs très restreints dans le règlement de ces contestations.

CHAPITRE XCIX

LE SUFFRAGE DES FEMMES

Bien que la question d'accorder aux femmes le droit de vote n'ait jamais été une des principales questions politiques aux Etats-Unis, son histoire et son état actuel jettent une telle lumière sur la manière dont les questions politiques prennent naissance et sont agitées et traitées dans ce pays, qu'elle mériterait d'être examinée ici, lors même que cette matière ne serait pas une de celles qui ont actuellement quelque intérêt au moins pour un pays d'Europe. Tous ceux qui ont médité sur les fondements de la société humaine et du gouvernement ont eu à examiner jusqu'à quel point les différences de sexe doivent entraîner et nécessiter une différence de droits civiques et de fonctions entre les hommes et les femmes. Quelques-uns des plus hardis parmi ces philosophes ont répondu à cette question en niant purement et simplement ces différences. Apercevant chez les femmes une intelligence et une volonté qui, si elles ne sont pas égales à celles des hommes les mieux doués, sont cependant de la femme moyenne l'égale, à beaucoup de points de vue, de l'homme moyen, — d'autant plus qu'elle gagne en acuité et délicatesse de perception ce

qu'elle perd en force et en résistance, — ils ne voient pas de raison à ce que la femme ne partage pas les travaux, les devoirs et les privilèges de l'homme. C'était là, d'ailleurs, l'opinion de Platon, opinion par lui poussée si loin qu'il supprime entièrement le mariage et la vie domestique ; la même idée a trouvé son expression dans plus d'un mouvement religieux tant de l'antiquité que des temps modernes.

Le Christianisme a abordé le problème d'un autre côté. Reconnaisant à la femme une âme immortelle aussi précieuse que l'âme de l'homme, le Nouveau Testament et les usages de la primitive Eglise lui ouvrirent un grand nombre de fonctions et d'occasions de mérites et de gloire, pour la plupart desquelles elle pouvait surpasser, et, en fait, elle surpassa l'homme ; en même temps que l'imagination du Moyen Age, plus intense et plus ardente que celle de n'importe quelle autre époque de l'histoire, créait un idéal de douceur, de pureté et de beauté morale féminines, dépassant infiniment celui du monde antique et pouvant être regardé, encore aujourd'hui, comme la plus noble possession du monde moderne, un idéal de la conservation duquel dépend peut-être, plus que de toute autre conception humaine, la prospérité de la race.

La consécration de l'égalité spirituelle de la femme serait sans doute allée plus loin encore, et elle lui aurait assuré une égalité tangible en matière sociale et peut-être même en matière politique, sans la rudesse de cette époque où la force physique jouait un si grand rôle, et, aussi, sans le développement d'un système sacramentel et sacerdotal qui réservait aux seuls hommes la prêtrise et l'administration de certains sacrements. C'est pourquoi, bien que les relations des sexes fussent établies sur une base plus saine que dans l'antiquité grecque ou romaine, bien que le type de la pureté se trouvât élevé et la notion du mariage ennoblie, la recon-

naissance de l'égalité dans la sphère du droit, soit privé, soit public, fut moins complète que l'on aurait pu s'y attendre. Lorsque le sacramentalisme et le sacerdotalisme furent, chez les peuples du Nord de l'Europe, entièrement désorganisés par le mouvement religieux du xvii^e siècle, l'idée d'un ordre clérical réservé à l'homme fut néanmoins maintenu, sauf dans quelques sectes de peu d'importance ; et bien que la loi devint de plus en plus juste et humaine pour les femmes, il fut rare d'entendre quelqu'un demander pour elles une part dans les privilèges de la vie publique.

Dans les premiers jours de la République Américaine, il semble qu'il ne soit venu à l'idée d'aucun homme politique, bien que cela soit venu à l'idée de quelques femmes perspicaces, que les principes de la Déclaration de l'Indépendance pouvaient recevoir leur application sans distinction de sexe ; mais comme ces principes ne devaient être appliqués qu'aux hommes blancs, il n'y a pas lieu de s'en étonner. Cependant la situation légale des femmes s'améliora rapidement. La législation des Etats leur reconnut des droits de propriété plus complets et un *status* social meilleur que celui dont elles avaient joui en vertu du *common law* anglais ; la respectueuse déférence avec laquelle elles étaient traitées fut signalée par des voyageurs comme une singulière exception à la rudesse des manières de l'homme américain, et, en fait, comme tendant à affecter d'une façon regrettable la grâce des mœurs féminines.

Lorsque l'esclavage des nègres commença à provoquer l'horreur chez les esprits sensibles, il devint nécessaire d'examiner de nouveau les fondements de la Société et de trouver une théorie qui, en affirmant en dernière analyse la ressemblance et l'égalité de tous les hommes, condamnât le droit de propriété d'un homme sur un autre. On eût, pour cela, recours au Nouveau Testament et à la Déclaration de l'Indépendance. Deux

questions se posèrent bientôt d'elles-mêmes. Si tous les hommes sont égaux sans distinction de race, *quid* des femmes ? Si l'égalité est une vérité et un principe absolus et, pour ainsi dire, imprescriptibles, qu'est-ce que cela implique ? Ce principe s'appliquera-t-il uniquement aux droits passifs du citoyen, aux droits à la liberté et à la protection pour la personne et pour la propriété ? ou bien, doit-on l'étendre à tous les droits actifs de participation au gouvernement de la chose publique ? « Nous demandons la liberté pour le nègre. Devons-nous demander aussi pour lui une part dans le gouvernement ? Si nous accordons ce droit au nègre, n'avons-nous pas des raisons, au moins aussi bonnes, pour l'accorder aux femmes ? Si l'on refuse ce droit au nègre, c'est parce qu'on le voit si ignorant et si arriéré qu'il paraît incapable d'exercer le pouvoir politique. Mais en est-il de même des femmes ? Les considérations qui valent pour le nègre affranchi, sont sans valeur quand il s'agit des femmes, puisqu'elle est instruite et capable. Quelle raison a-t-on alors de l'exclure ?

C'était là une façon abstraite d'examiner cette question, puisque les femmes n'avaient pas encore demandé des droits politiques. Mais c'était sur la base d'un droit abstrait que l'on procédait. La théorie est puissante pour ceux qui, pour combattre un état de choses actuel, font eux-mêmes appel aux principes généraux et à la théorie. Et dans le cas qui nous occupe, la question prit un aspect pratique par ce fait même qu'un grand nombre des plus zélés et des plus utiles artisans du mouvement abolitionniste étaient des femmes. Elles montrèrent autant de courage en présence du blâme et même du danger dans ce qu'elles considéraient comme une cause sacrée, que Garrison ou Lovejoy. Elles affluèrent dans les sociétés et dans les Conventions abolitionnistes. Elles furent bientôt admises à voter et elles remplirent diverses fonctions dans ces organisations.

Les membres les plus timides ou les plus conservateurs protestèrent ; quelques-uns même se retirèrent. Mais dans un mouvement agressif, comme dans une révolution, ceux qui vont le plus avant sont ceux qui réussissent le mieux. Les défenseurs des droits des femmes étaient les esprits les plus hardis qui retinrent la direction du mouvement anti-esclavagiste. Les femmes établirent leurs droits en partageant les périls du combat et les gloires de la victoire.

La revendication des femmes pour être admises à l'exercice des droits politiques et aux fonctions publiques, se serait sans doute produite tôt ou tard en Amérique (comme cela est arrivé en Angleterre), même s'il n'y avait pas eu l'agitation anti-esclavagiste. Mais les circonstances de son origine au milieu de cette agitation ont laissé leur empreinte sur sa marche ultérieure. Ces circonstances constituèrent, aux yeux d'un grand nombre de personnes, une sorte de consécration du droit des femmes, en même temps qu'elles donnèrent naissance à un corps d'adeptes entraînés pour cette œuvre et fournirent un précédent fait pour inspirer confiance et enseigner la patience. Pour des esprits d'un caractère tout à fait opposé, elles lui donnèrent une certaine saveur de sentimentalité, de caprice et de ce que l'on appelait en Amérique « radicalisme. » (1). Pendant toute la durée de la lutte contre l'esclavage, la question est restée au second plan, mais à partir de la fin de la Guerre Civile et de l'admission des nègres aux droits politiques, elle prit place au premier rang et elle continua à être agitée de temps en temps. Il y a maintenant des sociétés de suffrage des femmes dans la plu-

(1) Le mot « radical » fréquemment employé en dehors de la sphère purement politique, par exemple, en théologie, semble, en Amérique, servir à désigner une tendance plutôt qu'un parti, ou un ensemble de doctrines.

part des régions du Nord et de l'Ouest. Il se tient chaque année une assemblée de délégués de ces sociétés, et cette assemblée stimule le zèle des propagateurs locaux et concerte un plan d'opérations (1). Des propositions en vue de l'admission des femmes à telle ou telle catégorie de suffrage sont régulièrement présentées aux législatures d'Etats.

A chaque Congrès sont présentés des amendements à la Constitution fédérale en vue de l'admission des femmes comme électeurs. Aucune des deux Chambres n'a voulu accepter un semblable amendement et il est actuellement peu probable qu'il soit adopté par les trois quarts des Etats. Une ou deux fois, des femmes ont été désignées comme candidats à la Présidence ; cependant, jamais aucune n'a exhibé une liste d'électeurs présidentiels qui se soient engagés à soutenir sa candidature.

Ces efforts ont porté quelques fruits, moins cependant que ne l'espérait le parti, quand l'agitation a pris naissance. Autant que j'aie pu m'en assurer, l'état actuel de la législation dans les différents Etats et Territoires de l'Union au sujet des droits politiques des femmes peut se résumer comme il suit :

En 1869, la législature du Territoire de Wyoming conféra le suffrage aux femmes sur toutes les questions (2). Ce droit leur fut conservé lorsque, en 1890, ce

(1) La première Convention de femmes fut tenue en 1848.

(2) D'après le gouverneur Hoyt, du Wyoming, le suffrage des femmes y fut introduit, en 1869, par la ruse d'un homme. Voici son récit : « Un législateur généreux du Wyoming alla trouver les autres membres de la législature et s'entretint avec eux. Ils sourirent. Mais il pria un juriste de l'aider à rédiger un *bill* très court qu'il présenta. Il fut examiné et discuté. En général, les gens souriaient de tout cela. On ne s'attendait guère à ce que la chose pût être menée à bonne fin ; mais celui-ci était un rusé compagnon, qui jouait son jeu de façon à obtenir assez de voix pour faire adopter cette mesure avant qu'elle fût soumise à l'épreuve. Il dit donc aux Démocrates : « Nous avons un gouverneur républicain et une

Territoire fut admis au rang d'Etat. Depuis lors, un privilège semblable a été donné aux femmes dans le Colorado et l'Idaho par des amendements à leurs Constitutions, et dans l'Utah par la première Constitution adoptée en 1895. Dans le Colorado, le parti Populiste, alors prépondérant pendant un court espace de temps, fit passer la proposition en 1893. Dans quelques autres Etats, la législature a voté des amendements constitutionnels en vue de conférer le suffrage aux femmes, mais le peuple les a rejetés, généralement d'une manière décisive. C'est ce qui est arrivé dans l'Orégon

Assemblée démocrate. Eh bien, si nous pouvons faire voter ce bill par l'Assemblée, et que le gouverneur oppose son *veto*, ce sera un bon coup, savez-vous ? nous aurons montré notre esprit libéral et nous n'aurons rien perdu. Mais n'en parlez pas ; pas un seul mot de tout cela. » Ils promirent. Il se rendit alors auprès des Républicains et il leur dit que les Démocrates allaient soutenir le *bill* et que s'ils ne voulaient pas perdre leur prestige, ils feraient bien de le voter aussi. Il ne pensait pas qu'ils fussent assez nombreux pour le faire passer, mais leur vote serait mentionné au rapport et de cette façon ils feraient échouer le jeu de l'autre parti. Et, eux aussi, convinrent de voter pour cette mesure. C'est ainsi que, lorsque le *bill* fut mis aux voix, il passa à l'unanimité. Les membres se regardaient les uns les autres avec des yeux étonnés, car ils n'avaient pas voulu cela, *tout à fait*. Alors ils se mirent à rire et dirent que c'était une bonne plaisanterie, mais qu'ils avaient créé « un embarras au gouverneur. » Le *bill* fut présenté à John A. Campell qui était alors gouverneur — le premier gouverneur du Territoire du Wyoming — et celui-ci le signa ! C'était un homme juste. » Allocution prononcée à Philadelphie en 1882. M. Horace Plunkett, cependant, conteste la véracité de ce récit, et il explique le vote du *bill* en disant qu'il était destiné à attirer l'attention sur le Wyoming (ce qui arriva) et à faire connaître une certaine prédilection du rude Ouest pour la plaisanterie (*The Working of Woman Suffrage in Wyoming*, Cheyenne, Wyoming, 1890). Dans le Colorado, l'amendement conférant le suffrage aux femmes, obtint l'appui du parti populiste puissant en 1893, et d'une grande partie des ouvriers, que l'on suppose avoir été influencés par les doctrines égalitaires abstraites.

en 1908. Dans l'Utah, ce droit fut aboli par une loi fédérale, parce que l'on pensa qu'il serait exercé par les femmes Mormons à l'instigation de leurs maris polygames et qu'ainsi il risquerait de fortifier le parti de la polygamie. Dans le Territoire de Washington, la loi qui, en 1883, conféra ce droit aux femmes, fut invalidée par les Cours de Justice, en 1887, parce que son caractère n'avait pas été indiqué clairement dans le titre ; elle fut promulguée de nouveau tout de suite après, et, en 1888, elle fut de nouveau déclarée nulle par la Cour Territoriale des Etats-Unis, sur le motif que l'Act du Congrès organisant la Législature Territoriale ne lui avait pas donné pouvoir d'étendre le droit de suffrage aux femmes.

En promulguant sa Constitution d'Etat (1889), le peuple de Washington se prononça contre le suffrage féminin par une majorité de deux contre un ; et une personne très autorisée me déclara que peu de femmes profitaient du privilège et que la plupart étaient bien aises d'être débarrassées de cette responsabilité.

Il a également été rejeté dans le Dakota du Sud par une majorité de deux contre un. La législature du Wisconsin est autorisée par la Constitution à conférer le suffrage aux femmes, mais la loi doit être confirmée par le peuple à une élection. Dans l'Orégon la question a été soumise au vote populaire, au moyen de l'Initiative, en 1908, et rejetée à une très grande majorité.

Dans vingt-et-un Etats, en dehors des quatre qui leur reconnaissent le suffrage complet (1), les femmes sont admises à voter aux élections des fonctionnaires scolaires, ou au sujet des questions qui se rattachent aux écoles ; et dans plusieurs autres Etats (neuf au

(1) Le Connecticut, le Dakota du Nord, le Dakota du Sud, le Nevada, l'Illinois, l'Indiana, le Kansas, le Kentucky, le Massachusetts, le Michigan, le Minnesota, le Montana, le Nebraska, le

moins), comme dans tous ou presque tous ces vingt-et-un Etats, elles peuvent être élues aux fonctions scolaires, telles que celles de surveillant des écoles (*school visitor*), de surintendant, ou de membre d'un comité scolaire. Elles jouissent aussi du « suffrage scolaire » dans le Territoire d'Arizona et d'une façon sporadique dans plusieurs villes.

Dans plusieurs Etats, les femmes ont le droit de voter sur les questions soumises au vote des contribuables en tant que contribuables. Ceci comprend la question d'accorder des licences pour la vente des spiritueux. Un *bill*, tendant à conférer le même droit, fut rejeté dans la législature du Massachusetts de 1888, à la majorité d'une seule voix.

Dans le Kansas, en 1886, et dans le Michigan, en 1893, les femmes reçurent le droit de suffrage pour toutes les élections municipales. Dans le Michigan, cependant, la loi a été depuis lors déclarée inconstitutionnelle (1).

Dans les Etats où les femmes possèdent le suffrage scolaire, il n'y a qu'un petit nombre de votes émis ; cela tient en partie à l'indifférence, en partie aussi à la difficulté qu'éprouvent les femmes des classes inférieures à laisser leur maison pour se rendre aux lieux du scrutin. Dans le Massachusetts le nombre des femmes qui vont au scrutin a baissé rapidement après les premières an-

New-Hampshire, le New-York, le New-Jersey, l'Oklahoma, l'Oregon, le Vermont, le Washington, le Wisconsin. Les femmes jouissent d'une franchise électorale scolaire et municipale dans les provinces canadiennes de l'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, du Manitoba et de la Colombie anglaise.

(1) Des propositions analogues ont été de temps en temps rejetées dans un grand nombre d'Etats, quoique parfois par de faibles majorités. Dans plusieurs des petites cités du Kansas, tous les emplois municipaux, depuis la fonction de maire et la fonction de juge de police, ont été parfois occupés par des femmes.

nées de vote. Il est arrivé dans le Massachusetts et aussi dans le Kansas, aux élections municipales, qu'un grand nombre de suffrages soit émis par les électeurs féminins.

Dans le Wyoming (lorsqu'il était encore Territoire), les femmes remplirent les fonctions de jurés pendant quelques mois jusqu'au jour où les juges s'aperçurent que la loi ne l'autorisait pas ; et dans le Washington (lorsqu'il était Territoire), elles firent aussi partie du jury, de 1884 à 1887, époque à laquelle la Législature, en leur accordant de nouveau le droit de vote, omit de leur reconnaître le devoir ou le privilège de remplir les fonctions de jurés. Ceux à qui j'ai demandé leur opinion m'ont répondu que la présence des femmes dans les jurys était considérée comme un mal très grave, et que, dans les poursuites exercées contre les délits de jeu ou de vente de spiritueux, les accusés n'avaient aucune chance d'être acquittés par les femmes. On a constaté aussi qu'un petit nombre de femmes seulement prenaient part au scrutin. De plus, dans le Wyoming, il est constant que, dans les jurys, les femmes se sont montrées plus sévères que les hommes.

En ce qui concerne le suffrage dans le Wyoming, les témoignages que j'ai recueillis sont contradictoires. Une des autorités les plus dignes de foi m'écrit ce qui suit :

« Le premier enthousiasme passé, il est impossible de décider les femmes respectables à voter, excepté tous les deux ou trois ans lorsqu'il surgit une question palpitante comme la prohibition ou tout autre législation de tempérance. L'effet produit sur la vie de famille paraît être nul ; mais, certainement, il n'est pas mauvais. » Un autre témoin très compétent m'écrit : — « Il n'y a pas de grande ville dans le Wyoming. Dans les localités les plus importantes, un grand nombre de femmes, surtout parmi les femmes mariées, prennent part aux votes ;

dans les localités peu importantes et dans les localités rurales, les femmes s'intéressent peu aux élections et les hommes ne s'y intéressent guère plus. En général, les femmes sont en faveur de la tempérance et des bonnes écoles, et c'est à la solution de ces questions qu'elles ont employé l'influence dont elles pouvaient disposer. Le suffrage des femmes paraît, jusqu'ici, avoir eu de bons résultats, mais le champ de ses opérations est remarquablement exempt des maux qui, partout ailleurs, pourraient s'y rencontrer, puisque la population est très éparse et que les femmes sont en minorité. »

Indépendamment de ces constatations et d'autres analogues, on peut ajouter que dans la Convention de 1889 qui rédigea la Constitution actuelle, il n'y eut pas d'opposition à ce que le droit de suffrage fût conféré à la femme pour toutes les questions. On ne s'assura pas régulièrement de la manière de voir du peuple en général sur ce sujet, parce que la question ne lui fut pas présentée séparément aux élections, mais il est à peu près certain que le peuple s'y serait montré favorable. Les déclarations des fonctionnaires du Wyoming peuvent ne pas être d'un grand poids, car ils ne voudraient blesser aucun groupe d'électeurs, et chaque Américain de l'Ouest se considère comme obligé de dire tout le bien possible et même un peu plus de l'organisation de son propre Etat. Mais les comptes rendus de la Convention de 1889 donnent l'impression que le suffrage égal, en vigueur depuis 1869, a eu d'excellents résultats, et le tableau qu'un observateur anglais impartial et réfléchi, M. H. Plunkett (1) nous fait de la situation, produit une impression analogue. De plus, si les résultats

(1) Dans la brochure déjà citée. Il fait remarquer que ceux qui lui ont fourni ces renseignements n'ont jamais essayé d'attribuer la fréquence des divorces dans le Wyoming à l'égalité politique des sexes, comprenant que cela n'avait exercé aucune influence sur la vie de famille et n'avait amené aucune discorde domes-

avaient été manifestement mauvais dans le Wyoming, on les aurait cités pour repousser l'adoption d'une mesure semblable dans le Colorado en 1893. Il convient, cependant, de faire remarquer que dans ces nouveaux Etats de l'Ouest les femmes sont en minorité.

Dans les quatre Etats qui reconnaissent le droit de suffrage aux femmes, il y avait, en 1900, 588.570 hommes et 482.182 femmes seulement.

Je n'ai recueilli aucun témoignage tendant à montrer que la politique est dans le Wyoming, l'Idaho ou l'Utah, véritablement plus pure que dans les Etats adjacents ; l'on prétend cependant que les élections y sont plus paisibles. Tout ce que l'on peut admettre, c'est qu'elle n'est pas pire, ou, comme disent les Américains : « Les choses ressemblent beaucoup à ce qu'elles étaient auparavant, seulement elles le sont davantage. » Les conditions d'une population peu nombreuse et éparpillée comme celle de ces Etats — l'Utah est, de plus, dans une situation exceptionnelle étant encore en grande partie Mormon — rendent l'expérience peu concluante pour des communautés comme celles des Etats de l'Est et du Centre.

Le Colorado, avec une population supérieure à 600.000 habitants et une grande cité, Denver, offre un meilleur champ d'observation. Le livre publié en 1909 par Miss Helen L. Sumner sous le titre *Equal Suffrage*, présente les résultats d'une étude minutieuse et attentive du fonctionnement du suffrage des femmes dans le Colorado, dans un esprit qui paraît au lecteur, impartial et scientifique (1). Les conclusions auxquelles l'auteur ar-

tique : « Les divergences politiques sont une de ces dissensions domestiques qu'aucun Etat ou Territoire (jusqu'ici) ne reconnaît comme une juste cause de dissolution du mariage. »

(1) Il serait impossible de résumer les faits et les arguments sans risquer de les fausser ; mais deux ou trois points méritent d'être mentionnés. Miss Sumner pense que la législation a été amé-

rive sont, somme toute, favorables à la tentative ; toutefois, la question est très controversée dans le Colorado même, aussi bien parmi les hommes que parmi les femmes. Les changements qui se sont produits, en mieux ou en pire, sont moins accusés que ne l'espéraient les partisans ou les adversaires du suffrage des femmes. Des renseignements que j'ai recueillis de divers côtés me conduisent à croire que le vote des femmes n'a pas nuit à la politique dans le Colorado ; on dit même que parfois il a été salutaire et a empêché la présentation aux fonctions d'hommes de mauvaise réputation. Toutefois les témoignages contradictoires rendent difficile de déterminer si l'Etat ou les femmes de l'Etat y ont, somme toute, gagné.

Partout où le suffrage ou quelque autre droit public a été conféré aux femmes, il n'est fait aucune distinction pour l'exercice de ce droit entre les femmes mariées et celles qui ne le sont pas (1). Personne ne songe à établir une distinction entre les célibataires et les femmes mariées, ou à faire du mariage une cause de privation des droits politiques. Un tel procédé serait contraire à l'es-

tiée par le vote des femmes, elle en donne des exemples, mais fait remarquer que la cause de la Prohibition ne semble pas avoir sensiblement gagné, et que le salaire des femmes n'a pas été rendu égal à celui payé aux hommes, même dans l'enseignement. Toutefois, l'un des avantages a été la nomination générale des femmes aux fonctions de Surintendantes des Ecoles de Comté. De 1893 à 1909, onze femmes ont été élues à la Chambre des Représentants de l'Etat, mais aucune ne l'a été au Sénat d'Etat.

Il est dit que « la seule occupation interdite aux femmes par la loi dans le Colorado est le travail dans les mines de charbon ; toutefois, en pratique, elles sont aussi exclues des autres mines. Un ordre de police leur interdit d'exercer le métier de servantes d'estaminet à Denver. » (*Equal Suffrage*, p. 162).

(1) Dans quelques Etats, cependant (par exemple, l'Indiana et l'Orégon), le suffrage scolaire est limité aux femmes qui sont chefs de famille, parce que celles-là seules sont considérées comme intéressées à ce qui concerne les enfants ; et dans un petit nombre d'Etats (par exemple, Michigan, Indiana et, Orégon), il y a cer-

tain même de la législation américaine, et constituerait une anomalie et une injustice plus grandes encore que l'exclusion de toutes les femmes indistinctement des fonctions politiques. C'est pourquoi ce point, qui a soulevé tant de controverses en Angleterre, n'a suscité aucun embarras aux Etats-Unis ; et c'est ainsi encore que les Américains prétendent toujours que partout où les femmes ont reçu le droit de voter pour l'élection à un emploi, elles deviennent, de par cela même, éligibles à cet emploi. Quelquefois l'éligibilité à l'emploi a précédé la collation du droit de suffrage. Il y a certains Etats où les femmes n'ont pas le suffrage scolaire, et où, cependant, elles peuvent être nommées aux fonctions scolaires ; il y a aussi des Etats (le Massachusetts, par exemple) où elles n'ont pas le droit de voter aux élections municipales ou aux élections d'Etat, mais où elles peuvent faire partie du Conseil d'Instruction de l'Etat (*State Board of Education*) ou du Conseil des Commissaires des Prisons (*Board of Prison Commissioners*). Il paraîtrait illogique au dernier point de conférer aux femmes le suffrage municipal, et de refuser à une femme le droit d'être nommée Mairesse (*Mayoress*), de leur donner le suffrage d'Etat (et par suite le suffrage congressionnel) et de ne pas permettre à une femme d'occuper une fonction d'Etat ou une fonction fédérale. Dans le Wyoming, cinq voix sur trente-cinq furent données autrefois à une femme candidat au poste de Sénateur des Etats-Unis (1).

« Quelles sont, dira-t-on, les forces qui agissent ac-

taines conditions de cens peu rigoureuses attachées au suffrage scolaire des femmes et qui ne sont pas requises pour les hommes. Dans le Kentucky, le suffrage scolaire n'est accordé qu'aux veuves qui ont des enfants.

(1) Les femmes sont assez souvent nommées à des emplois se rattachant aux corps législatifs. A Washington, certaines ont été nommées employées et servantes de bureau dans l'une ou l'autre Chambre de la législature (du Territoire). Il semble avoir

tuellement dans le progrès de ce mouvement en faveur des Droits des femmes ? Quels sont les arguments que l'on y invoque ? Ces arguments ont-ils un caractère pratique ou un caractère théorique ? Est-ce sur la base d'une justice abstraite et du principe démocratique que la bataille s'engage, ou bien allègue-t-on que les femmes souffrent de certaines incapacités et de certaines tyrannies positives qui ne disparaîtront qu'à la suite d'une participation au pouvoir politique ? »

Ces deux sortes d'arguments sont employés ; mais les arguments d'ordre théorique paraissent occuper la première place. Dans tous les Etats ou à peu près, les femmes mariées ont des droits absolus sur leur propriété ; dans la plupart des Etats, la mère a, en ce qui concerne la garde de ses enfants, des droits considérables sinon égaux à ceux du père. Les femmes jouissent d'une égale protection de la loi et elles sont admises à l'exercice des professions libérales et à l'apprentissage nécessité par ces professions ; en même temps que les lois de divorce, quoi qu'on puisse en dire sous d'autres rapports, ne sont pas plus indulgentes pour les hommes que pour les femmes. Aussi, bien que les partisans du suffrage des femmes attendent de l'admission de la femme à la *franchise politique* des bienfaits tangibles, en particulier une meilleure protection pour elle et pour les enfants, la cause de ce côté semble faible et elle n'excite pas un bien grand enthousiasme. Quiconque observe l'Amérique ne saurait douter que tout ce qui constitue un bienfait réel pour les femmes dans la sphère sociale et industrielle, leur sera donné par la bonne volonté et par la sympathie des hommes, sans l'intervention du suffrage politique. C'est sur des bases de droit abstrait, c'est parce que l'exclusion

été admis dans le Connecticut qu'une femme peut être nommée agent de pension et, dans l'Illinois, qu'elle peut être *Mistress in Chancery*.

du pouvoir politique est considérée en soi comme humiliante et injuste et semble placer la femme à un niveau tout à fait inférieur, que cette exclusion soulève d'aussi ardentes protestations. Il semble que l'on espère qu'un type féminin plus noble et plus vigoureux se développera à la suite de la reconnaissance complète de l'égalité des sexes, et qu'une sphère d'action plus large et plus grandiose s'ouvrira aux efforts de la femme. L'argument le plus commun est peut-être contenu dans la question : « Pourquoi pas ? Quelle raison pouvez-vous donner, vous dont les ancêtres se révoltèrent contre l'Angleterre parce que la représentation ne marchait pas de pair avec les impôts, vous qui chaque année répétez la Déclaration de l'Indépendance, comme si elle était le Symbole de Nicée, vous qui, après la guerre avez donné la liberté aux nègres ignorants, quelle raison avez-vous, dis-je, d'exclure du suffrage des femmes qui paient l'impôt, qui peuvent se réclamer de la raison et de l'esprit de la Déclaration de 1776, qui sont enfin, au point de vue intellectuel et moral, bien supérieures aux millions de gens de couleur qui habitent le Sud ? » Cet appel, qui est surtout puissant comme *argumentum ad hominem*, car l'Américain est particulièrement déférent vis-à-vis des femmes, et l'homme d'Etat américain est tout à fait disposé à accéder à toute requête présentée avec insistance, est le nœud de la cause suffragiste. Cependant, c'est d'une considération pratique qu'il tire une grande partie de sa force. Dans la politique courante, la seule question qui intéresse les femmes, c'est la question de la restriction ou de la prohibition de la vente des spiritueux. C'est aussi la question qui offre, je ne dirai pas le plus large, mais certainement le plus vif intérêt, pour une foule d'électeurs masculins. Les ennemis de la vente des spiritueux ont donc un puissant motif pour désirer de voir leur pouvoir électoral renforcé par ceux dont l'aide doit assurer la victoire. En fait, les Conven-

tions prohibitionnistes se prononcent presque toujours en faveur du suffrage des femmes. Pour une raison différente, le parti socialiste et le parti du travail, et même, dans une large mesure, le parti Populiste, sont disposés à le soutenir, comme le sont d'ailleurs habituellement les Socialistes d'Europe.

Cependant il ne faut pas croire que les arguments de sentiment soient tous du même côté.

C'est une appréhension bien répandue que l'introduction des femmes dans les affaires politiques pourrait abaisser leur position sociale, diminuer le respect que les hommes ont pour elles, les endurcir et les rendre plus grossières et, comme on a dit, « enlever aux fleurs toute leur fraîcheur ». Ce sentiment est au moins aussi fort parmi les femmes que parmi les hommes, et certains observateurs judicieux estiment que ce sentiment est aujourd'hui plus fort qu'il n'était autrefois. La proportion des femmes qui désirent le suffrage semble être plus faible en Amérique qu'en Angleterre. Parmi les dames américaines auxquelles j'ai eu l'occasion de demander leur opinion, depuis quarante ans, l'énorme majorité s'est déclarée hostile ; dans la plupart des Etats il a été organisé des Associations anti-suffragistes des Femmes (*Women's Anti-Suffrage Associations*) qui mènent une agitation très active et présentent aux Comités des législatures d'Etat leurs arguments contre le suffrage des femmes. Elles ont fondé des journaux qui cherchent à persuader qu'il est désirable qu'elles continuent à se mouvoir dans la sphère qu'elles ont jusqu'ici occupée et insistent sur l'influence plus grande et meilleure qu'elles peuvent, pense-t-on, exercer sur la législation et l'administration en restant en « dehors de la politique. » Il est digne de remarque qu'en Amérique le mouvement jusqu'ici a trouvé peu de partisans parmi ce que l'on peut appeler les « classes supérieures ». L'adhésion d'une femme au mouvement suffragiste a été, aujourd'hui peut-

être moins qu'autrefois, mal vue ; on la considère comme dénotant un manque de culture et de distinction. Le même reproche était adressé, avant la Guerre civile, à l'abolitionnisme. La cause du suffrage des femmes a eu incontestablement à souffrir aussi, à une époque, de ce que quelques-uns de ses défenseurs les plus en vue, désavoués d'ailleurs par la grande majorité du parti, se sont faits les défenseurs d'une liberté générale des relations sexuelles, tandis que d'autres se sont donné des airs par trop masculins dans leurs manières et dans leurs paroles. L'aversion sentimentale à voir les femmes se plonger dans la politique est d'autant plus grande que la « politique » en Amérique a une signification technique qui répugne aux Américains un peu délicats : on estime que la politique souillera plutôt les femmes, que les femmes ne purifieront la politique.

Mais voici l'une des objections les plus graves : dans ce pays où le suffrage, en ce qui concerne les hommes, est universel, les collèges électoraux qui sont déjà énormes — un membre du Congrès représente six fois plus d'électeurs qu'un membre du Parlement anglais — seraient deux fois plus grands et toutes les difficultés qui s'attachent aux élections seraient considérablement aggravées. Ceux mêmes qui désirent voir restreindre la vente des spiritueux éprouvent des hésitations quand il s'agit d'atteindre leur but au moyen du vote des femmes : en effet, la difficulté d'édicter une législation prohibitive, déjà sérieuse là où la minorité alcooliste est forte, serait bien plus grande le jour où une majorité d'hommes partisans de la liberté des cabarets et des débits serait débordée par une minorité d'hommes devenue majorité à la suite de l'appoint fourni par le vote des femmes.

On prétend communément que, dans un pays démocratique, tous les changements se font dans le sens d'une plus grande extension du suffrage, que les électeurs démocratiques sont comme le juge injuste de la parabole, et accor-

dent à l'importunité ce qu'ils auraient refusé à la justice, en d'autres termes, que toute chose qui est demandée avec insistance et continuité par une section active sera tôt ou tard accordée. Il est vrai que l'agitation en faveur du suffrage féminin a rencontré une opposition relativement peu prématurée. Mais qui peut dire si ce mouvement si peu importante dans le parti opposé, que la doctrine démocratique abstraite n'a pas perdu son influence sur l'esprit américain. Mais qui peut dire si ce mouvement suscitera pendant les trente années qui vont suivre un enthousiasme aussi grand que celui qu'il a provoqué jusqu'ici ? Est-ce que l'esprit qui, parmi les anciens Abolitionnistes, s'efforça de réaliser politiquement la conception de l'égalité des droits humains, et qui a succombé après avoir vu les résultats du suffrage des nègres dans le Sud, ressuscitera avec autant d'intensité ? Est-ce que ce que l'on a appelé, sans y attacher aucune idée défavorable, une tendance sentimentale de la politique, est une force qui décline ou qui croît ? Les projets tendant à réduire la vente des spiritueux ont triomphé dans les Etats du Sud et de l'Ouest sans l'aide du vote des femmes.

Toutefois, le progrès remarquable que ce mouvement a fait en Angleterre remplit de joie les adhérents américains ; en 1909 la passion dont les propagateurs anglais de la cause ont fait preuve, a stimulé les efforts de ses adhérents et des femmes qui la combattent.

Il est à peine nécessaire de dire que la question est en dehors des questions ordinaires de la politique de parti. Rares sont les leaders de part et d'autre qui l'ont soutenue ; les « Indépendants » ou les « Réformateurs » eux-mêmes qui essayent de travailler à la purification générale des méthodes politiques ne s'en sont pas fait les avocats, peut-être parce qu'ils détestent la « sentimentalité » et estiment qu'il conviendrait d'améliorer les méthodes politiques et de détruire la « machine » avant

d'examiner une nouvelle extension d'un suffrage peut-être déjà trop vaste.

Mais aucun de ces progrès n'a été réalisé depuis 1893, et il semble impossible de déterminer si le courant de l'opinion sur la question parmi les femmes elles-mêmes croît ou décroît.

Voilà certaines des raisons en présence desquelles l'observateur impartial se demande si le plein suffrage politique, distinct du suffrage scolaire ou du suffrage municipal, a des chances d'être conféré aux femmes dans un grand nombre des Etats de l'Union dans les vingt années qui vont suivre, car il serait téméraire de se prononcer pour un avenir plus éloigné. Evidemment, un pas considérable a été fait, et partout où quelque genre de suffrage a été conféré aux femmes il n'a jamais été supprimé dans la suite, à l'exception toutefois de Washington.

Si la majorité des femmes le désirent, le droit de vote leur sera certainement octroyé. Pour un observateur européen, la question semble avoir plutôt une importance sociale qu'une importance politique. S'il ne voit aucune raison d'espérer une amélioration des affaires politiques du fait de la participation des femmes aux élections et de leur admission au Congrès et aux hautes fonctions politiques, il ne voit pas non plus de sérieuses raisons de craindre. Les résultats du suffrage universel ne peuvent pas différer considérablement, en ce qui concerne la législation, de ceux du suffrage masculin. Les craintes qu'il ressent sont de tout autre nature. Ce sont des appréhensions sérieuses, et elles apparaissent surtout sérieuses quand on étudie les changements sociaux qui sont en train de se produire dans le monde, tant en Europe qu'en Amérique.

CHAPITRE C

LES PRÉTENDUS DÉFAUTS DE LA DÉMOCRATIE

La question que, sous une forme ou sous une autre, tout homme politique d'Europe n'a cessé de poser pendant la dernière moitié du XIX^e siècle, au sujet des Etats-Unis, c'est la grande question : Comment se comporte la Démocratie ? Aucun autre pays n'a fait l'expérience d'un gouvernement démocratique sur une aussi vaste échelle, avec autant de petites variations, — car les gouvernements des Etats constituent quarante-huit démocraties autonomes, — et avec de tels avantages au point de vue de la position géographique et des ressources matérielles. Et ceux qui sont d'avis que toutes les nations civilisées s'acheminent vers la démocratie, même si elle ne sont pas appelées à s'y arrêter, regardent cette question comme très importante pour eux-mêmes. Le lecteur qui a suivi jusqu'ici l'exposé que j'ai essayé de faire de la Constitution fédérale et de son fonctionnement, des Constitutions d'Etats, du gouvernement local, du mécanisme de parti, de l'influence de l'opinion publique comme pouvoir de contrôle sur toutes les institutions du pays, se contenteront d'un résumé relativement sommaire des résultats auxquels ont conduit les recherches faites sur ces divers points.

Ce résumé se divise naturellement en trois parties. Nous avons en premier lieu à rechercher jusqu'à quel point les accusations que l'on porte habituellement contre la démocratie sont justifiées pour l'Amérique ; en second lieu, quels sont les défauts spéciaux qui caractérisent la Démocratie Américaine, et, en troisième lieu, quelles sont les fortes qualités qu'elle a développées.

Les principaux défauts que les philosophes, depuis Platon et les écrivains populaires, qui ne font que répéter et caricaturer les opinions des philosophes, ont attribués aux gouvernements démocratiques sont les suivants :

La faiblesse dans les circonstances difficiles, l'impossibilité d'agir avec promptitude et décision.

L'inconstance et l'instabilité, les fréquents changements d'opinion et les changements qu'ils entraînent dans la conduite des affaires et parmi les fonctionnaires du pouvoir exécutif.

L'insubordination, les dissensions internes, le mépris de l'autorité, avec de fréquents recours à la violence amenant à leur suite une anarchie qui finit toujours par une tyrannie militaire.

Un désir de tout niveler, et l'intolérance à l'égard de tout ce qui est grand.

La tyrannie de la majorité vis-à-vis de la minorité.

L'amour de la nouveauté ; le désir de changer les usages et de détruire les vieilles institutions.

L'ignorance et la folie facilitant la tromperie et les égarements ; comme conséquence, le succès des démagogues qui spéculent sur les passions et l'égoïsme des masses.

Je ne prétends pas que cette liste épuise les reproches que l'on adresse à la démocratie, mais elle renferme du moins ceux que l'on entend préférer le plus fréquemment et ceux qui sont le plus dignes d'examen. La plupart de ces reproches sont tirés de l'histoire des républiques grecques de l'antiquité et des républiques ita-

liennes du Moyen Age, petites communautés où les conditions de la vie sociale et de la vie politique étaient si différentes de celles d'un grand pays moderne, que nous ne devrions pas attendre les mêmes résultats d'organisations politiques qui portent le même nom. Cependant, comme cette considération n'a pas empêché les écrivains et les hommes d'Etat, même à notre époque, de répéter ces vieilles critiques et même de faire un mélange répugnant des défauts qui appartenaient aux petites républiques aristocratiques et de ceux qui appartiennent aux grandes républiques démocratiques, il est bon d'examiner ces notions courantes et de les apprécier à la lumière des faits que l'Amérique nous fournit.

Faiblesse et manque de promptitude. — La démocratie américaine est patiente et lente à se mettre en mouvement ; elle est souvent embarrassée par certains problèmes et elle a l'air d'en chercher la solution à tâtons. Dans les négociations avec la France et l'Angleterre, qui précédèrent la guerre de 1812, et dans la conduite de cette guerre, son gouvernement montra quelque indécision et quelque indolence. L'habitude de faire le fanfaron dans les relations avec les puissances étrangères, et la lutte interne au sujet de l'esclavage, firent croire aux Européens que le gouvernement des Etats-Unis manquait de fermeté et de vigueur. Ils furent détrompés en 1861. Tant qu'il semblait possible d'éviter une rupture avec les propriétaires d'esclaves du Sud, le Nord avait l'intention d'accepter et il accepta une série de compromis dont l'insuffisance ne tarda pas à apparaître. Le Nord fut mal dirigé dans le Congrès et le Sud fut hardiment, sinon sagement, conduit. Cependant, lorsque la crise arriva, le Nord déploya ses forces avec une soudaineté et une décision qui surprirent le monde. Il n'y eut aucune défaillance dans la conduite d'une lutte que, pendant deux ans, les hommes d'Etat anglais et français considérèrent

comme désespérée. Le meilleur sang du nord s'offrit lui-même pour être versé pour l'Union sur les champs de bataille de la Virginie et de la Pennsylvanie ; en même temps, une dette énorme fut contractée pour équiper armée sur armée. Comme tout le monde sait, la population du Sud ne déploya pas moins de vigueur, même lorsque le courant commença à lui être contraire et que l'espoir d'une intervention européenne disparut entièrement. Si le manque de force, d'audace et de courage au moment du danger est un défaut que l'on peut en général reprocher aux gouvernements populaires, du moins on ne put pas alors le reprocher aux Etats-Unis. Mais cette opinion ne trouve que peu d'appui dans l'histoire ancienne ou dans l'histoire moderne, tandis qu'il y a beaucoup d'exemples du contraire : témoins la guerre des Suisses contre Charles-le-Téméraire et la défense de Florence contre Charles-Quint.

Inconstance et instabilité. — L'accusation est également en défaut sur ce point. Le peuple est sujet aux impulsions soudaines, et, dans certains Etats, il y a eu parfois des innovations irréfléchies et un empressement à tenter de folles expériences, telles que celles que j'ai décrites en Californie. Mais si l'on prend la nation dans son ensemble, son caractère apparaît comme marqué par la ténacité dans les opinions et par la fidélité aux chefs qui ont été choisis. L'accusation, diamétralement opposée, d'entêtement à ne pas se laisser convaincre par les raisonnements et à refuser de reconnaître les défaillances d'hommes qui ont acquis quelque titre à la reconnaissance, pourrait être plus justement préférée. Les *farmers* de l'Ouest ont été accoutumés à souffrir des prix élevés pour le drap qu'ils portent et pour les outils dont ils se servent, mais, imbus de la croyance que le tarif protecteur est nécessaire à la prospérité générale du pays, ils sont restés protectionnistes jusqu'en 1890, et un grand

nombre de ceux qui hésitaient alors sont depuis revenus à cette opinion. Les fautes de la première administration du Président Grant, et les méfaits de la coterie qui l'environnait et qui profitait de l'inexpérience politique d'un rude soldat, affectèrent à peine la fidélité des masses à l'égard de l'homme dont l'épée avait sauvé l'Union. Les membres du Congrès et les fonctionnaires d'Etat sont sans doute souvent changés, mais leur changement est la conséquence d'une doctrine et d'une habitude conformes aux intérêts d'une classe et non l'effet de l'inconstance du peuple (1).

Insubordination et mépris de l'autorité. — Sur ce point les preuves sont plus contradictoires. Il y a des Etats et des villes dans lesquels les lois sont imparfaitement appliquées. Dans quelques parties du Sud, l'homicide est à peine considéré comme un crime, — c'est-à-dire qu'un homme qui tue un autre n'est pas toujours arrêté, qui, lorsqu'il est arrêté, et jugé, n'est pas toujours condamné, et qu'il est rarement pendu lorsqu'il est condamné (2). On pourrait presque dire que, dans ces dis-

(1) Voir chap. xx, vol. I, p. 309 et s.

(2) Il y a trente ans, un avocat américain distingué, disait : « Il n'y a, dans le champ de la législation, aucune matière qui ait tant besoin de réformes que celle qui est relative aux lois contre le meurtre. L'immunité de fait dont jouit le crime dans quelques parties du pays et la lenteur, la difficulté et l'incertitude avec laquelle on fait exécuter la loi, constitue une honte pour notre civilisation. Les efforts que l'on fait pour permettre aux assassins d'échapper à la peine sont si énergiques, les chances d'échapper si nombreuses, et la procédure si lente, que la loi inspire peu de terreur à ceux qui sont disposés à l'enfreindre. » Allocution de M. E. J. PHELPS à l'Association du Barreau américain, 1881.

Plus récemment, le Président Taft remarquait : « Je regrette de dire que l'administration de la justice criminelle est, dans presque tous les Etats de l'Union, une honte pour notre civilisation » (allocution à l'Université de Yale), et il répétait en 1906 : « Tous ceux qui examinent les statistiques criminelles dans ce pays et les statistiques des poursuites justifiées, se rendent compte que l'admini-

stration de la justice criminelle est une honte pour notre civilisation et imputent à cet état de choses les lynchages horribles qui sont commis dans tout le pays, avec tous les dangers d'injustice et les manifestations de cruauté infernale que ces faits entraînent ». (Allocution à l'Association du Barreau de l'Etat de Pennsylvanie, 1906). Voir sur cette question l'article du Prof. GARNER, *Crime and Judicial Inefficiency*.

tricts, la guerre privée est reconnue par l'opinion publique, comme elle l'était en Europe au début du Moyen Age. Dans les pays montagneux de l'Est du Kentucky et dans les parties limitrophes de la Virginie et du Tennessee, les querelles se perpétuent de génération en génération entre les familles ennemies et leurs amis respectifs, sans que les autorités de l'Etat puissent parvenir à les réprimer. En 1890, on m'assura, lorsque je franchis les frontières de cette région, que plus de cinquante personnes avaient péri à la suite de ces dissensions de famille, dans ces dix dernières années, chaque meurtre en provoquant toujours un autre comme vengeance. Lorsqu'un juge va dans ces contrées, il arrive quelquefois qu'une troupe d'hommes bien armés descend des montagnes, environne le palais de justice, chasse le juge ou l'oblige à renoncer à la poursuite des meurtriers appartenant à leur faction. Dans l'Ouest, également, et particulièrement dans les Etats du Sud-Ouest, comme le Missouri, l'Arkansas et le Texas, le brigandage était à une époque et est encore dans quelques endroits, regardé avec une certaine complaisance très voisine de la sympathie, par une partie de cette population paisible. Ce brigandage étant en partie issu du *ruffianism* de frontière qui précéda l'explosion de la Guerre Civile, en partie, de ces hommes qui furent engagés dans de continuelles escarmouches contre les tribus indiennes, a une certaine saveur de roman, qui cessa de dorer les exploits des voleurs de convois (*train-robbers*) lorsque leur activité me-

stration de la justice criminelle est une honte pour notre civilisation et imputent à cet état de choses les lynchages horribles qui sont commis dans tout le pays, avec tous les dangers d'injustice et les manifestations de cruauté infernale que ces faits entraînent ». (Allocution à l'Association du Barreau de l'Etat de Pennsylvanie, 1906). Voir sur cette question l'article du Prof. GARNER, *Crime and Judicial Inefficiency*.

naça de porter atteinte aux intérêts commerciaux de quelque ville naissante. Jesse James, le célèbre bandit du Missouri, et ses frères étaient des héros populaires dans le pays qu'ils infestaient, à peu près comme Robin Hood et Petit-Jean (*Little John*), en Angleterre, dans les ballades du XIII^e siècle. Cependant, ces phénomènes s'expliquent par d'autres causes que le gouvernement démocratique. Les habitudes de meurtre dans le Sud sont un vestige de cette demi-barbarie que l'esclavage entretient longtemps encore après que les Etats libres du Nord eurent atteint le niveau de l'ordre public européen. C'est à l'absence d'une véritable police que l'on doit sans doute imputer les nombreux pillages de convois de chemins de fer. Même dans l'Illinois et l'Ohio, il se commet de ces pillages qui sont découverts et punis plus fréquemment par l'énergie des compagnies de chemin de fer et de messagerie et de leurs habiles détectives que par l'action des autorités de l'Etat. Le brigandage est dû à l'absence d'une gendarmerie à cheval dans les contrées vastes et peu peuplées de l'extrême Ouest ; il n'y a pas de gendarmerie parce que le Gouvernement fédéral abandonne aux Etats et aux Territoires le soin de l'organiser, et que ces communautés de l'Ouest encore mal fixées, préférant, étant bien armées, prendre soin d'elles-mêmes que de dépenser leurs maigres fonds collectifs à une entreprise dont les frais, pensent-elles, seraient disproportionnés avec les résultats (1). Dans les solitudes occidentales du Canada, cependant, la police à cheval assure parfaitement la sécurité des voyageurs et les pillages de convois y paraissent inconnus.

La loi de Lynch n'est pas inconnue dans des régions plus civilisées, telles que l'Indiana et l'Illinois. Un cas

(1) Il y a toujours un sheriff, dont la fonction est de poursuivre les criminels et de les pendre lorsqu'ils sont condamnés ; mais tout dépend de son énergie personnelle.

s'est produit dernièrement, non loin de la ville de New York. Mais la loi de Lynch, quelque choquante qu'elle puisse paraître aux Européens et aux habitants de la Nouvelle-Angleterre, est loin de constituer une violence arbitraire. D'après le témoignage d'observateurs attentifs, il n'en est pas souvent abusé, et sa procédure est en général conduite avec une certaine régularité de forme et une certaine loyauté d'esprit. Quelles sont les circonstances ? Ces règles hautement techniques de la procédure judiciaire et ces règles encore plus techniques de la preuve que l'Amérique a empruntées au *common law*, et qui, dans certains Etats, gardent encore cette minutie surannée dont s'est débarrassée la pratique anglaise ou qui ont été rendues trop favorables aux accusés, doivent être appliquées dans des districts dont la population est peu nombreuse, où il y a très peu de fonctionnaires pour s'emparer des délinquants ou pour recueillir des preuves contre eux, et où, d'après la croyance générale, à la fois juges et jurés sont parfois « rendus favorables » ou « circonvenus ». Un grand nombre de crimes resteraient impunis si l'on n'avait adopté une méthode de répression plus efficace et plus rapide. Cette méthode consiste en un jury volontaire, convoqué par les principaux citoyens de la localité ou, dans certaines affaires tout à fait claires, en une arrestation et une exécution pures et simples du criminel (1). Pourquoi ne pas créer une véritable police ? Parce que les crimes sont rares dans un grand nombre de districts, — par exemple dans le Michigan et dans les campagnes du Wisconsin — et que le peuple a pensé, de propos délibéré, qu'il était moins coûteux et plus simple

(1) La sauvagerie qui apparaît parfois dans ces lynchages est surprenante pour quiconque connaît la douceur naturelle du peuple américain. Il n'y a pas longtemps, les habitants de l'Est du Kentucky se mirent à la poursuite d'un meurtrier pour le brûler vif, et les attentats des *White Cap* et des *Night Riding* sont parfois accompagnés d'une cruauté révoltante.

de se charger lui-même de l'application de la loi dans les rares occasions où le besoin de police se fait sentir, que de se donner la peine d'organiser et de payer une force qui, habituellement, n'aurait pas d'occasion d'agir. Si l'on objecte qu'en agissant ainsi ils se créent des habitudes d'illégalité, les Américains répondent que l'expérience ne permet de craindre rien de semblable, puisque cette illégalité ne s'accroît nullement parmi la classe agricole et que même elle est en train de disparaître de certaines localités où la rudesse et la simplicité de la société rendaient autrefois nécessaire la loi de Lynch. Il y a cependant des cas dans lesquels un accusé (ordinairement un nègre) déjà dans les mains de la justice est saisi et mis à mort par la populace. Il y a quelques années, il y a eu dans plusieurs Etats, et notamment dans les régions du sud de l'Indiana, — contrée âpre et boisée, à la population éparsée et arriérée, — une étrange recrudescence du *lynchage* à la suite de l'apparition de ceux que l'on appelle les Bonnets blancs (*White Caps*), gens qui s'emparaient pendant la nuit des hommes ou des femmes ayant causé quelque scandale par leur vie immorale ou par d'autres vices, les entraînaient dans les bois, les fouettaient vigoureusement et leur enjoignaient de quitter le pays sur le champ. Des outrages analogues sont souvent signalés dans d'autres Etats au sud-ouest de l'Indiana, jusqu'au Mississipi. Dans l'Ohio, ils ont été promptement réprimés par un gouverneur énergique.

En 1908-1909 des querelles provoquées par la soi-disant tentative faite par une société puissante en vue de créer un monopole pour l'achat du tabac destiné aux manufactures, amenèrent une série d'attentats nocturnes perpétrés par des hommes armés. Ils cherchaient, en fouettant ou en tuant les *farmers* qui refusaient de se joindre à eux dans leur résistance à la tentative signalée, à contraindre les producteurs de tabac à prendre part à

cette résistance organisée. Ces cavaliers nocturnes (*Night Riders*) donnèrent lieu à des troubles graves dans le Kentucky et dans certaines régions du Tennessee, malgré les mesures vigoureuses prises contre eux par le gouverneur.

Ce que l'on a appelé la conspiration *Molly Maguire*, conspiration qui, pendant plusieurs années, a troublé et terrifié la Pennsylvanie, a montré la nécessité d'une police vigoureusement et fortement organisée. Une sorte de société secrète, ressemblant beaucoup à la *Camorra* italienne, organisa toute une série de meurtres, dont les auteurs demeurèrent inconnus, jusqu'à ce qu'un homme plein d'audace parvint à persuader aux conspirateurs de l'admettre dans leur association. Il prit part à leurs projets et apprit à connaître leurs personnes et leurs actions; il se retourna alors contre eux et les livra à la justice. Cet exemple remarquable n'indique pas une négligence de la loi ou une certaine sympathie pour le crime, mais il montre surtout la puissance d'une association qui sait garder ses secrets. Une fois découverts, les *Molly Maguires* furent traités avec une grande sévérité. Les émeutes de Pittsburg, en 1877, et les émeutes de Cincinnati, en 1884, et celles de Chicago en 1894, alarmèrent les Américains eux-mêmes, accoutumés depuis si longtemps à la tranquillité domestique qu'ils avaient oublié ces forces volcaniques qui couvent encore dans toutes les masses ignorantes et qui ne demandent, pour faire éruption, qu'une excitation suffisante. Les mineurs et les forgerons du district de Pittsburg sont de rudes compagnons; plusieurs d'entre eux sont de récents immigrants qui n'ont pas encore acquis les habitudes d'ordre propres aux Américains; rien ne permettrait de distinguer ces troubles pennsylvaniens de ceux qui se produisent en Angleterre pendant les grèves, comme, par exemple, à Blackburn dans le Lancashire, et plus tard pendant les grèves houillères dans une ou deux localités

du Yorkshire et du Derbyshire, ou en temps de misère en France, comme à Decazeville en 1836, s'ils avaient été promptement réprimés. Malheureusement, il n'y avait pas sur les lieux, en 1877, les forces nécessaires. Le gouverneur était absent ; le maire et les autres autorités locales perdirent la tête ; la police, faiblement dirigée, fut débordée ; la milice fit preuve de faiblesse ; de sorte que l'émeute s'étendit au point de surprendre ses propres auteurs, et, pendant plusieurs jours, la populace fit rage le long des voies ferrées dans plusieurs Etats, et sur un vaste rayon des villes minières et manufacturières.

La moralité de cet événement fut la nécessité, même dans un pays de liberté, d'entretenir une force suffisante pour réprimer les tumultes dès leur début. L'émeute de Cincinnati commença par une tentative de lynchage sur deux prisonniers que l'on croyait devoir échapper au châtiment qu'ils avaient largement mérité ; très probablement, ces troubles se seraient bornés là si la populace flottante de cette ville de 300.000 habitants n'avait profité de cette occasion pour se livrer à un commencement de pillage et pour faire beaucoup de bruit pour son propre compte. Aucune de ces séditions n'eut un caractère politique, ni même un but déterminé, si ce n'est que la populace de la Pennsylvanie témoignait une hostilité spéciale à la Compagnie de chemins de fer.

En 1892, la même nécessité d'une police est apparue dans les grèves tumultueuses qui se sont produites sur quelques voies ferrées de l'Etat de New York et dans les régions minières de l'Idaho, dans les guerres locales entre les éleveurs et les *rustlers* dans le Wyoming, dans les troubles relatifs aux usines du *Homestead* en Pennsylvanie et dans le sanglant conflit qui s'éleva dans les mines pénitencières du Tennessee, où une horde de mineurs attaquèrent les palissades dans lesquelles les condamnés travaillaient en vertu de contrats passés entre l'Etat et les propriétaires de mines ; ils délivrèrent un grand

nombre de *convicts*, prirent et furent sur le point de prendre un officier de la milice de l'Etat, et ce ne fut qu'à grand'peine qu'une forte milice parvint à les maîtriser. De telles émeutes ne sont pas spécialement un produit de la démocratie, mais malheureusement elles prouvent que la démocratie n'assure pas la bonne conduite des plus méchants et plus nouveaux citoyens et qu'elle doit, non moins que les autres gouvernements, être prête à assurer le maintien de l'ordre par un prompt et sévère emploi de la force physique (1).

Ce qui prouve d'une manière regrettable jusqu'à quel point les autorités publiques se sont déchargées de la fonction de maintenir l'ordre, c'est l'habitude prise par les directeurs des Compagnies de chemins de fer et par les chefs de quelques autres vastes entreprises de prendre à leur service une armée privée pour protéger en temps de grève, non seulement les ouvriers qu'ils engagent pour remplacer les grévistes, mais aussi leurs chantiers, leurs usines et leur matériel. Une maison qui commença ses affaires comme agence policière privée a, pendant ces dernières années, habituellement fourni des corps d'hommes bien dressés et bien exercés, sur lesquels on pouvait compter pour défendre les places qui leur étaient confiées, contre un nombre bien supérieur d'émeutiers. Cette agence ne tenait pas moins de mille hommes sur le pied de guerre d'une manière permanente, et les envoyait à ses clients un peu de tous côtés. On leur faisait habituellement prêter serment comme représentant du Sheriff, devant l'autorité locale, à chaque fois qu'ils se mettaient en campagne. On avait si souvent employé

(1) Il y a une grande différence entre les divers Etats et les diverses Cités en ce qui regarde l'organisation de la police. La police de New York est énergique et même un peu trop prompte à user du gourdin ; et dans beaucoup de villes, la police est armée de revolvers.

ceux que l'on a appelés les « hommes de Pinkerton » (quoiqu'ils n'aient pas toujours été fournis par MM. Pinkerton de Chicago, dont le nom, comme celui de Delmonico, est en train de cesser d'être un nom propre pour devenir un nom commun), que quelques nouvelles Constitutions d'Etats (par exemple, celles du Wyoming, de l'Idaho, du Montana, de Washington, du Kentucky et des lois de certains autres Etats (par exemple, du Massachusetts) interdisent d'une manière expresse d'introduire des hommes armés dans l'Etat ; un Comité du Congrès a dernièrement fait sur cette matière une enquête, mais elle est restée sans résultat, car c'est aller bien loin que de défendre à un homme, par une loi, de louer des personnes en vue de l'aider à protéger sa propriété lorsqu'elle est en danger. Les grèves sont d'autant plus dangereuses, que le gouverneur de l'Etat ou le maire craignent de se rendre impopulaires, en prenant des mesures rigoureuses contre des groupes qui disposent d'un certain nombre de votes. Ici nous touchons à une difficulté déjà signalée au sujet des juges et des agents fiscaux nommés à l'élection, et difficulté, aussi, qu'il faudrait prendre en considération en établissant la balance entre le bon et le mauvais d'un système de contrôle populaire direct et général. Sans doute, le remède à cela doit être cherché, et sera trouvé en cas d'extrême nécessité, dans le mécontentement des bons citoyens qui, somme toute, constituent la majorité des électeurs. Mais ce remède peut se faire attendre trop longtemps. En attendant, beaucoup de grands chefs d'entreprise se voient obligés de pourvoir à la défense de leur propriété au moyen de ces *condottieri*, parce qu'ils ne peuvent pas compter sur la défense que l'Etat devrait leur assurer, et les *condottieri* eux-mêmes, qui, en général, paraissent être des hommes de bonnes mœurs et d'un courage éprouvé, sont tellement haïs des ouvriers qu'ils sont parfois exposés à être lynchés

ils se sont trouvés seuls ou par petits groupes (1). Dans quelques Etats, on cite des lois qui sont systématiquement ignorées ou éludées, parfois grâce à la connivence de fonctionnaires qui sont poussés à s'abstenir de toute poursuite à l'égard des transgresseurs ; parfois, aussi, grâce au consentement de toute la communauté qui comprend qu'elles ne peuvent être appliquées. C'est ainsi qu'il y a quelques années, les lois interdisant, à Chicago, la vente de spiritueux le dimanche ne furent pas appliquées. La partie allemande et irlandaise de la population, détestait ces lois et elle témoigna son aversion en chassant des fonctions municipales ceux qui les avaient appliquées ; cependant, la loi resta dans le *Statute-book*, car, conformément à la Constitution de l'Illinois, il faut une majorité des deux tiers dans la législature pour abroger une loi ; or, les membres ruraux, étant fortement prohibitionnistes, se faisaient les défenseurs de la loi interdisant les ventes dominicales. Quand j'étais dans le Texas, j'appris que la même chose était arrivée dans la ville de San Antonio, et, sans doute, cela doit aussi arriver dans beaucoup d'autres villes. En Amérique, on laisse impunément sans effet un plus grand nombre de lois qu'en Angleterre, en France ou en Allemagne. D'un autre côté, il est juste de dire que la prétention des New-Englanders d'être le peuple le plus restreint de la loi est justifiée par la sécurité générale des personnes et de la propriété, sécurité qui, si l'on excepte quelques cas de grève mentionnés ci-dessus, attire l'attention du voyageur dans les parties rurales des Etats de l'Est et du Centre (2). Les troubles politiques en dehors de quelques collisions entre blancs et noirs sont

(1) C'est probablement cette hostilité populaire à l'emploi des hommes de Pinkerton, qui les a empêchés de figurer plus souvent dans les grèves récentes. On en entend rarement parler maintenant.

(2) On ne retire que peu de profit d'une comparaison entre le nombre des crimes et des condamnations aux Etats-Unis et le

pour ainsi dire inconnus. Même lorsqu'une élection paraît avoir été entachée de fraude, son résultat demeure respecté, parce qu'extérieurement il paraît régulier. Il est rare qu'il se produise des bagarres à l'occasion des élections ; aucun parti ne trouble les *meetings* ou les manifestations de l'autre, même dans les campagnes présidentielles les plus chaudes.

L'habitude de laisser leurs adversaires se réunir et discuter en paix paraît aux Américains essentielle à un gouvernement libre bien organisé.

L'habitude de l'obéissance à l'autorité constituée est une autre preuve, et une preuve que Platon eût considérée comme particulièrement concluante. La difficulté de s'en servir en Amérique tient à ce qu'il y a si peu de fonctionnaires qui soient en rapport de commandement avec le peuple, ou en d'autres termes, à ce que le peuple est si peu « gouverné », dans le sens français ou allemand, que l'on a rarement l'occasion de voir comment ce peuple se comporte. Les fonctionnaires tant du gouvernement fédéral que des gouvernements d'Etats, en percevant les impôts et en faisant exécuter les jugements des Cours de justice, ont rarement à craindre quelque résistance, excepté dans ces régions que nous avons déjà signalées où les farouches montagnards ne souffrent aucune sorte d'intervention dans leur *vendetta*, ou ne supportent pas que les agents du fisc fédéraux s'acquittent de leur devoir. Ces régions sont cependant tout à fait exceptionnelles ; elles forment une sorte d'*enclave* de semi-barbarie dans un pays civilisé, à peu près comme fut l'Albanie montagnaise dans l'Empire romain. Les autres autorités n'éprouvent aucune difficulté à se faire respecter. Une Compagnie de chemins de fer, par exemple, trouve une

nombre de crimes et de condamnations relevés en Europe, parce que, dans les régions en état de désordre, bien des crimes ne sont pas recensés ou demeurent impunis.

commission excessive chez ses voyageurs. Ils supportent avec une patience qui étonne les Anglais de fréquentes irrégularités de service et une foule d'autres inconvénients qui, en Angleterre, provoqueraient une avalanche de lettres aux journaux. La discipline de l'armée et de la marine pendant la guerre est presque aussi rigoureuse que celle des armées européennes. Dans les universités et dans les collèges, la discipline est maintenue, en général, avec la même facilité, et dans des cas exceptionnels avec les mêmes difficultés qu'à Oxford ou à Cambridge. Les enfants dans les écoles des villes sont d'une docilité proverbiale. Sauf lorsque les grèves éclatent, les patrons ne se plaignent pas d'éprouver de la peine à maintenir l'ordre parmi leurs ouvriers pendant la durée du travail. L'insubordination est même si peu une caractéristique des Américains indigènes, qu'ils sont incontestablement le seul peuple libre qui, grâce à son intelligence supérieure, ait reconnu la valeur permanente de l'ordre, et qui l'observe en toute circonstance, et non pas moins lorsqu'un danger soudain apparaît. L'anarchie est, de tous les dangers, ou de tous les épouvantails, celui que le monde moderne a le moins à craindre : en effet, la tendance de la nature humaine à l'obéissance est la même qu'autrefois et l'agrégation des individus, en grandes masses affaiblit la force de la volonté individuelle et fait plus que jamais ressembler les hommes à un troupeau, en ce qui concerne l'action. C'est pourquoi il est encore beaucoup moins à craindre que de l'anarchie sorte une force tyrannique quelconque. Quant à savoir si les Démocraties ne finiront pas par conférer un pouvoir de plus en plus grand à leurs organes exécutifs, c'est une autre question dont nous nous occuperons plus longuement tout à l'heure ; tout ce que je peux dire ici, c'est qu'aucun pays n'est, plus que l'Amérique, à l'abri d'un despotisme militaire, comme celui qui a prévalu deux fois en France et une fois en Angleterre. Durant la

Guerre civile, il y eut en Europe bien des personnes prenant, comme dit Gibbons, le titre de philosophe sans en avoir le caractère, qui prédirent que quelque chef victorieux des armées du Nord établirait son trône sur les ruines de la Constitution. Mais le général Lee n'eut pas plus tôt capitulé à Appomatox que le licenciement des armées victorieuses commença; la seule chose qui, à partir de ce moment, distingua de leurs concitoyens les généraux Grant, Sherman et Sheridan, c'est qu'ils eurent à subir des « réceptions » imposées chaque fois qu'ils visitaient une ville, et à fatiguer leurs bras puissants par les nombreuses poignées de mains de leurs enthousiastes admirateurs.

Le Césarisme est le dernier danger que l'Amérique ait à craindre. Chez aucune autre nation l'ordre civil n'est plus stable qu'en Amérique. Aucune n'éprouve une plus grande aversion pour l'esprit militaire. Aucun système politique n'offre une plus grande résistance à toute tentative de création d'une armée permanente ou de centralisation de l'administration.

Jalousie de la grandeur et désir de tout niveler. — Cette accusation mérite d'être examinée respectueusement à cause de l'autorité de Tocqueville qui regardait ce défaut comme un attribut nécessaire de la démocratie et qui prétendait en avoir reconnu les symptômes aux Etats-Unis. J. S. Mill s'en est alarmé; ses disciples et ceux mêmes qui n'ont adopté que ce point de sa doctrine y ont fréquemment insisté comme un mal à la fois inévitable et funeste des pays démocratiques. Cette opinion était peut-être fondée en 1830. Même de nos jours, on découvre aux Etats-Unis, en particulier dans l'Ouest, une tendance à haïr, peut-être même à combattre toute manifestation extérieure de supériorité sociale. Un homme serait mal vu s'il s'avisait de bâtir un château dans un parc, d'entourer ses jardins d'agrément d'une haute mu-

raillerie et de recevoir exclusivement une certaine société dans des salons dorés. Un des rôles que les grands hommes politiques (qui, il faut le supposer, connaissent leur métier) aiment le plus à jouer, c'est le rôle de Cincinnatus à la charrue, ou celui de Curius Dentatus recevant les envoyés des Samnites pendant son dîner de navets. Ils reçoivent un *interviewer* de journal dans leur modeste *farm*, et ils font en sorte qu'il décrive le modeste mobilier qui meuble les pièces et qu'il parle du petit nombre d'aides (c'est-à-dire de serviteurs) qu'ils ont à leur service. Quoique les esprits railleurs de la presse de New York tournent en dérision ces manières simples, l'impression désirée n'en est pas moins produite sur le *farmer* et sur l'artisan. Il n'y a pas bien longtemps, lors d'une élection sénatoriale dans un Etat du Nord-Ouest, les adversaires du candidat sortant se procurèrent une photographie de sa résidence à Washington, une belle maison dans une avenue à la mode, et ils la firent circuler parmi les membres de la législature de l'Etat pour montrer dans quel luxe vivait leur représentant fédéral. Je me souviens d'avoir entendu dire par un homme politique se proposant de devenir candidat à la Présidence, qu'il n'osait pas habiter sa maison de Washington durant l'année qui précède l'élection, de peur de donner lieu à des critiques analogues. Que cela fût ou non son véritable motif, le seul fait de le mettre en avant est suffisamment significatif. Mais pour comprendre combien les riches craignent peu d'étaler leur richesse et de se livrer en public aux plaisirs qu'elle procure, il suffit de parcourir la Cinquième Avenue à New York et de regarder les superbes maisons qui les bordent, maisons dont les décorations intérieures et les riches collections artistiques rivalisent avec celles des palais de la noblesse Européenne, ou de considérer à Newport, la plus élégante des villes d'eaux d'outre-mer, la prodigalité en serviteurs, chevaux, voitures et luxe de toutes sortes. Aucun lieu d'Europe ne

donne une impression de magnificence, d'orgueil de vivre, de richesse infinie et d'infini désir de jouissance, comme l'Avenue de l'Océan (*Ocean Drive*) à Newport, par un après-midi du mois d'août.

La supériorité intellectuelle n'éveille aucune jalousie, bien qu'elle soit plus admirée et plus respectée qu'en Europe. Les hommes qui font de grandes fortunes, — et leur nombre ainsi que le chiffre de leur fortune augmente, — sont regardés avec moins d'envie que d'admiration. « Si tu te fais du bien à toi-même, tout le monde dira du bien de toi. » La richesse ne donne pas toujours à ses possesseurs, comme en Angleterre, une entrée immédiate dans la société élégante, mais elle les fait apparaître comme les héros et les chefs du monde commercial; elle les place sur un pinnacle de gloire qui enflamme l'imagination de la jeunesse ambitieuse dans les magasins de nouveautés ou des employés de transports sur les lignes de chemins de fer. Les démonstrations hostiles « monopoleurs » et, en particulier, des Compagnies de chemins de fer, sont provoquées non par la haine de la supériorité ou de la richesse, mais par le mécontentement que suscite l'immense pouvoir exercé par les capitalistes, notamment dans les entreprises de transport des marchandises, pouvoir dont ils ont fréquemment abusé.

Tyrannie de la majorité. — J'en ai déjà parlé dans un chapitre précédent; il ne me reste qu'à résumer les conclusions auxquelles je suis arrivé. Quelque loin qu'aille la législation coercitive, il n'y a jamais eu, et il y a aujourd'hui moins que jamais, de ce chef, un mal sérieux ou très étendu. La presse est libre de défendre les doctrines les plus impopulaires et même les formes les plus brutales de l'anarchisme. Les croyances et les pratiques religieuses ne sont pas atteintes par la loi. La vente des spiritueux est, sans doute, interdite ou limitée dans bien des

localités, mais, prétendre que ces mesures constituent un procédé tyrannique, c'est soulever une question sur laquelle les gens compétents sont très divisés. La taxation des riches au profit des pauvres constitue la plus grande tentation pour une majorité portée à abuser de sa puissance. Mais, ni le Congrès, ni les législatures d'Etat ne sont, sauf de rares exceptions, allées plus loin en cette matière que les grandes nations européennes. Si l'on prétend que cette abstention de tyrannie législative est due, non à la sagesse et à la justice de la démocratie américaine, mais au frein que lui imposent la Constitution fédérale et les Constitutions des Etats, je demanderai qui l'impose et qui le maintient? Le peuple lui-même, qui mérite assurément qu'on le croie porté à écarter de son chemin des tentations qui pourraient parfois lui paraître irrésistibles. Il est vrai que, sur quelques points, les conditions ont été extraordinairement favorables. Les haines de classes sont absentes. Les deux grands partis nationaux ne sont pas des partis de classes. Si l'on prend le pays dans son ensemble, riches et pauvres sont également représentés dans chacun de ces deux partis. Aucun d'eux ne propose de surimposer les riches. Tous les deux dénoncent la monopolisation, en théorie, et promettent de restreindre le pouvoir abusif du capital, mais ils ne vont pas plus loin l'un que l'autre en ce qui regarde les moyens à employer pour arriver à ce résultat: chacun d'eux compte dans son sein des capitalistes dont l'appoint est utile au parti, et chacun d'eux aussis'appuie sur les classes riches et respectables. Les divisions de parti ne coïncident pas avec les divisions sociales ou religieuses, comme cela est souvent arrivé en Europe.

De plus, dans la politique des Etats — et c'est dans la sphère de l'Etat plutôt que dans la sphère fédérale que les attaques contre une minorité pourraient être à craindre — les lignes d'action des partis sont déterminées par les lignes de séparation des partis nationaux, et

chaque parti est, par conséquent, dans l'impossibilité de professer des doctrines qui menacent les intérêts de quelqu'une des classes de la société. Il n'y a d'exceptions que lorsque quelque question économique brûlante annihile, pour un moment, les attaches régulières des partis. Cela est arrivé en Californie, amenant les conséquences que nous avons déjà décrites. Cela faillit arriver dans deux ou trois des Etats du Nord-Ouest, comme l'Illinois ou le Wisconsin, où les *farmers*, organisés en *Granges* ou clubs agricoles, firent voter par les législatures des lois qui pesèrent lourdement sur les Compagnies de chemins de fer et les propriétaires d'élevateurs et d'entrepôts de grains. Des tentatives analogues ont été faites plus récemment par les Populistes et il faut s'attendre à ce qu'il en soit fait de nouvelles de temps en temps. Cependant, même cette sorte de législation peut à peine être qualifiée de tyrannique. C'est une tentative qui, bien que maladroite et irréfléchie, se proposait de lutter contre un mal économique réel ; elle ne constitue pas une extension illégale de la sphère de la législation à des matières dans les quelles les majorités n'ont aucun droit de contrôle sur les minorités.

Amour de la nouveauté ; passion de la destruction des vieilles Institutions. — Il est facile de voir comment on a attribué cette tendance aux démocraties. Les démocraties sont sorties des oligarchies ou des monarchies aristocratiques, et leur apparition a coïncidé, sinon toujours avec une révolution, du moins avec un éroulement de bien des vieux usages et de bien des vieilles institutions. C'est cet éroulement même qui donna naissance aux démocraties. Probablement, quelques-unes des premières institutions furent épargnées qui sont actuellement incompatibles avec le nouvel ordre de choses ; elles doivent donc, elles aussi, être remplacées jusqu'à ce que le peuple ait, s'il est permis de s'exprimer ainsi, meublé sa

maison à son goût. Mais, lorsque le nouvel ordre de choses a été établi, y a-t-il quelque raison pour croire qu'une démocratie fasse exception à la tendance générale de l'humanité, de s'attacher aux usages qu'elle a formés, d'admirer les institutions qu'elle a créées, et même de supporter les maux qu'elle connaît plutôt que de se tourmenter pour trouver un moyen de les éviter ? Les Américains ne font pas exception. Ils ne jugent que trop complaisamment leurs méthodes de gouvernement ; ils restent fidèles à leurs coutumes parce qu'ils les admirent. Ils aiment la nouveauté en ce qui touche les amusements, la littérature et la vie sociale ; mais en ce qui concerne les matières sérieuses, telles que les institutions fondamentales du gouvernement et les croyances religieuses, il n'y a pas un peuple de progrès et de civilisation qui soit plus conservateur.

Danger de tomber dans les égarements. Influence des Démagogues. — Sans doute, l'inexpérience des récents immigrants, le manque d'opinion politique disciplinée parmi la grande masse des citoyens indigènes eux-mêmes, la tendance à la sentimentalité qui se retrouve dans toutes les grandes agrégations d'hommes, rendent le peuple susceptible d'être influencé par les sophismes et par les théories spécieuses de quelques aventuriers. Cela se produit d'ailleurs dans tous les pays à gouvernement populaire ; et un phénomène sensiblement analogue se rencontre dans les oligarchies : il peut y avoir non seulement des démagogues aristocratiques, mais des démagogues agissant sur une populace aristocratique. Dépouillée de ses apparences extérieures et considérée dans ses traits essentiels, la démagogie n'est pas plus fréquente en Amérique qu'en Angleterre, en France ou en Italie. Des déclamateurs audacieux et creux, comme quelques-uns de ceux qui ont figuré dans les mouvements populistes et dans les mouvements *Grangers* (car dans ces

deux mouvements il y a eu aussi des hommes sincères et sérieux), peuvent pérorer à satiété et finir par retomber dans l'obscurité. Un démagogue d'un plus grand talent peut aspirer à quelque haute fonction du Pouvoir Exécutif ; sinon à la Présidence, du moins, peut-être, à un siège dans le Cabinet où il peut, en fait, *tirer les ficelles* d'un Président qu'il a installé à la Présidence. S'il ne parvient pas à ces emplois, il vise au poste de gouverneur de son Etat ou de maire d'une grande ville. Dans aucune de ces situations, il ne lui est possible de faire un mal permanent. L'Exécutif fédéral n'a aucune influence sur la législation ; même en matière de politique étrangère et de nomination aux emplois, il faut qu'il obtienne le consentement du Sénat. Que quelqu'un parvienne à si bien tenir le pays dans ses mains qu'il puisse assurer l'élection des deux Chambres du Congrès dociles à sa volonté, et parvienne en même temps à assurer pour lui-même la Présidence ou la place de Secrétaire d'Etat, c'est un événement trop improbable pour entrer en compte. Rien d'approchant n'a été vu depuis l'époque de Jackson. L'étendue du pays, les différences entre les divers Etats, et cent autres causes encore, font que des entreprises qui seraient assez possibles dans les pays d'Europe, sont presque impossibles ici. Qu'un aventurier à la langue dorée parvienne à escalader le siège de la Présidence, et que, lorsqu'il s'y sera assis, il conspire avec un *Ring* congressionnel corrompu, achetant, par des distributions d'emplois et par des tripotages, l'appui de cette coterie pour ses desseins de cupidité privée ou de malheur public, est une chose concevable mais improbable. On peut compter sur le système de contre-poids du gouvernement fédéral, système qui empêche ou retarde souvent une bonne législation, pour éviter bien des dangers auxquels les Chambres souveraines des pays d'Europe sont exposées.

Un démagogue, installé comme gouverneur d'Etat —

et c'est habituellement dans la politique des Etats que la démagogie apparaît — n'a que des occasions peu nombreuses de faire du mal. Il peut faire quelques mauvaises nominations et il peut discréditer la république par des actes indignes. Il ne peut pas lui nuire sérieusement. Deux politiciens, qui semblaient mériter le titre de démagogues, obtinrent le poste honorable de gouverneur dans deux grands Etats de l'Est. L'un d'eux, le type du *ringster*, se livra à quelques tripotages, falsifia les élections, et opposa son *veto* à quelques bonnes propositions de loi. Voulant aller trop loin, il entraîna son parti dans une honteuse défaite. L'autre, un homme mieux doué par la nature et d'une plus grande malfaisance, qui avait, en s'emparant de la première magistrature de l'Etat, provoqué les lamentations des meilleurs citoyens, laissa les choses à peu près comme il les avait trouvées, et le fait le plus notable qui signala l'année où il fut en fonctions, — car il fut remplacé aux élections suivantes — fut l'affront que lui infligea la principale Université de l'Etat en refusant de lui conférer, comme cela se fait habituellement pour le premier magistrat, le titre honoraire de Docteur en Droit.

Cet examen nous a montré que, parmi les fautes que l'on a coutume d'attribuer à la démocratie, une seule est, en toute justice, imputable aux Etats-Unis, c'est-à-dire qu'elle s'y manifeste d'une manière plus évidente que dans les monarchies constitutionnelles d'Europe. Cette faute, c'est la disposition au relâchement dans l'application des lois qui déplaisent à une section importante de la population, à la tolérance à l'égard des infractions à l'ordre public et à une trop grande indulgence à l'égard des délinquants en général. Les Américains eux-mêmes reconnaissent que ce sont là leurs points faibles. Jusqu'à quel point cela est-il dû au manque de respect pour la loi, particulier, croit-on, aux gouvernements

populaires et provenant de ce que le peuple n'a à considérer rien au-dessus de lui ; jusqu'à quel point aussi cela est-il dû au caractère débonnaire et à l'heureux naturel des Américains, aux préjugés contre le maintien d'une force militaire et d'une police suffisantes et à l'optimisme qui se refuse à reconnaître les changements dus à un vaste accroissement de la population consistant dans une large mesure en immigrants, c'est ce que je n'ai pas à déterminer ici. Ce défaut n'a pas produit une disposition générale à l'illégalité, qui tend plutôt à diminuer dans les parties les plus anciennes du pays. Et cette illégalité fait place quelquefois (pas toujours cependant), en face d'une crise sérieuse, à une fermeté de répression que quelques gouvernements européens pourraient envier. Des hommes qui se rendent compte de la nécessité de faire exécuter la loi, la font exécuter d'autant plus résolument que la loi a derrière elle toute la force du peuple.

CHAPITRE XCVIII

LES VÉRITABLES DÉFAUTS
DE LA DÉMOCRATIE AMÉRICAINE

Nous avons vu que les défauts attribués d'ordinaire au gouvernement démocratique ne sont pas spécialement caractéristiques de la République des Etats-Unis. Il nous reste à chercher quels sont les défauts particuliers à ce pays. En ce qui touche le mécanisme constitutionnel du Gouvernement fédéral et du Gouvernement d'Etat, il a été répondu à cette question dans les chapitres précédents. Ce que nous avons à considérer maintenant, c'est plutôt la tendance générale des institutions, les dispositions et les habitudes du peuple qui gouverne. Le mot Démocratie est souvent employé pour désigner un certain esprit ou une certaine tendance, tantôt l'esprit de révolution, tantôt l'esprit d'égalité. Pour le but que nous nous proposons, il vaut mieux considérer ce terme comme désignant simplement une certaine forme de gouvernement, une forme dans laquelle la majorité numérique gouverne, décidant les questions d'Etat par son vote, soit directement comme dans les républiques de l'antiquité, soit médiatement, comme dans le gouvernement représentatif moderne, par les votes du corps des citoyens, en considérant comme ci-

toyens, sinon l'ensemble, du moins une très grande portion de la population adulte mâle. On peut, en premier lieu, se demander quels sont les maux auxquels un tel gouvernement se trouve exposé par sa nature même, et rechercher ensuite s'il existe, dans le gouvernement des Etats-Unis, d'autres vices qui, tout en pouvant être attribués à la démocratie, ne font pas partie de son essence, mais sont plutôt dus à la forme particulière que la démocratie a prise dans ce pays.

C'est une vieille maxime que les républiques vivent de vertu — c'est-à-dire du maintien parmi les citoyens d'un certain niveau élevé d'amour du bien public et de justice. Si la république est une république dans laquelle le pouvoir est réservé à un petit nombre de gens instruits ou est en fait exercé par eux, le maintien de ce niveau élevé est facilité par le sentiment de dignité personnelle que fait naître leur situation. Si la république elle-même est petite et exerce son autorité sur d'autres, le patriotisme peut être intense et le sentiment de la dignité collective de l'Etat peut élever les esprits des citoyens, les porter à accepter des sacrifices pour elle, à laisser de côté les intérêts privés et à renoncer aux ressentiments particuliers, afin d'être forts contre le monde extérieur. Mais si l'Etat est très étendu et si les droits de tous les citoyens sont égaux, nous ne devons pas nous attendre à voir les citoyens s'élever au-dessus du niveau moyen de la nature humaine. Rousseau et Jefferson nous diront que ce niveau est élevé, que les fautes que l'on a jusqu'ici rencontrées chez les gouvernements sont dues à l'égoïsme des personnes et des classes privilégiées, que l'homme ordinaire non perverti aimera la justice, désirera le bonheur pour les autres et n'aura besoin d'aucune sorte de contrainte pour marcher dans le droit chemin. L'expérience leur donnera tort, et soit que l'on allègue le péché originel, soit que l'on adopte quelque autre terme moins scolastique, on est forcé de reconnaître que les tendances au

mal dans la nature humaine ne sont peut-être pas aussi fortes, mais qu'elles sont aussi variées et aussi persistantes, même dans les sociétés les plus civilisées, que les tendances au bien. C'est pourquoi le gouvernement du nombre signifie le gouvernement de l'homme ordinaire, sans ces secours artificiels que leur position privilégiée fournit aux classes gouvernantes restreintes ; mais aussi, sans doute, il ne s'y rencontre pas de ces tentations particulières qui marchent toujours à la suite du pouvoir et des privilèges.

Puisque toute question qui se pose au sujet de la conduite du gouvernement est une question soit de fins, soit de moyens, des erreurs peuvent être commises par le pouvoir gouvernant soit en se proposant de mauvaises fins, soit en choisissant de mauvais moyens pour parvenir à ces fins. On a fini par reconnaître, après une longue résistance de la part de ceux qui prétendaient savoir mieux ce qui convenait au peuple que le peuple lui-même, que les masses sont meilleurs juges de ce qui doit contribuer à leur bonheur, que ne le sont les classes supérieures, et qu'elles doivent être admises à déterminer ces fins. Telle est en fait l'essence du gouvernement libre ou populaire, et c'est là aussi ce qui justifie le pouvoir conféré au nombre. Mais, la fin étant donnée, qui est le plus apte à choisir les moyens qui doivent servir à y arriver ? Dans bien des cas, ce choix demande une connaissance des faits, un talent d'interprétation, une capacité de prévoir les résultats des mesures à prendre, tout à fait inaccessible à la masse de l'humanité. Une telle connaissance est trop élevée pour cette masse. Elle n'est accessible qu'aux économistes, aux légistes et aux hommes d'Etat compétents. Si la masse essaie d'y parvenir, elle risque de commettre des méprises non moins graves que celles auxquelles s'expose un plaideur qui se hasarde à conduire lui-même un procès au lieu d'en laisser le soin à son avoué ou à son

avocat. Mais, dans le gouvernement populaire, cette distinction entre la fin et les moyens risque d'être oubliée. Souvent d'ailleurs, une semblable distinction est difficile : certaines fins constituent des moyens par rapport à de plus grandes fins, et certains moyens sont désirés, non seulement en vue de certaines fins plus grandes, mais aussi pour eux-mêmes. D'ailleurs, l'habitude de se fier à sa propre sagesse et de jouir de sa puissance, — habitude que les leaders et les serviteurs de la multitude encouragent —, dispose cette même multitude à ne faire aucune distinction, même lorsque la distinction est parfaitement claire, et fait que l'on soumet à l'arbitrage du peuple des matières sur lesquelles le peuple est incapable de prendre une décision et qu'il ferait sagement de laisser à ses ministres ou à ses représentants plus expérimentés. C'est pourquoi nous voyons que le gouvernement direct de la multitude peut devenir dangereux, non seulement parce que la multitude partage les fautes et les folies de la nature humaine ordinaire, mais aussi parce qu'elle est intellectuellement incompétente pour la fonction délicate de direction de l'œuvre quotidienne de l'administration, c'est-à-dire incapable de choisir et de mettre en œuvre avec vigueur et célérité les moyens exécutifs nécessaires.

Le peuple, bien que nous pensions à une grande entité en nous servant de ce mot, n'est autre chose que la réunion de plusieurs millions d'individus. Dans un certain sens, il est vrai que le peuple est plus sage que l'homme le plus sage. Mais ce qui est vrai de son jugement définitif quand il s'est écoulé le temps nécessaire pour une entière et complète discussion, n'est plus aussi vrai des décisions qui doivent être prises sans délai.

Quelles sont les conséquences que nous pouvons attendre de ces caractéristiques de la démocratie et des conditions dans lesquelles elle est obligée de faire son œuvre ?

En premier lieu, une certaine infériorité d'esprit et de

ton, un manque de dignité et d'élévation dans la conduite des affaires publiques, une certaine insensibilité devant les plus nobles aspects et les plus hautes responsabilités de la vie nationale.

Deuxièmement, une certaine apathie parmi les classes riches et les esprits dédaigneux, qui se voient placés au rang de l'électeur ordinaire et qui se sentent pleins de dégoût pour la superficielle vulgarité de la vie publique.

Troisièmement, un manque de savoir, de tact et de jugement dans les détails de la législation, aussi bien que dans l'administration, avec une notion insuffisante de la difficulté de ce genre de travail, et de la valeur de l'expérience et de l'habileté spéciales qui y sont requises. Parce qu'elle est incompétente, la multitude ne sentira pas son incompétence et ne recherchera pas ou n'écouterà pas les conseils de ceux qui possèdent la capacité voulue.

Quatrièmement, le relâchement dans l'administration des affaires publiques. Ceux qui sont chargés de cette administration n'étant que des hommes ordinaires, se considérant eux-mêmes et étant considérés par les autres comme des hommes ordinaires, ne s'élevant pas jusqu'au juste sentiment de leurs responsabilités, peuvent succomber aux tentations qui se présentent dans la direction de la législation et dans la surveillance des fonds publics, dans des cas où des hommes à l'esprit plus large et ayant une réputation sociale à soutenir resteraient incorruptibles. Réprimer de telles infractions au devoir est le devoir de tout citoyen, et c'est pour cette raison que ce devoir court le risque d'être négligé dans les grandes communautés. C'est ainsi que les causes mêmes qui introduisent le mal favorisent son développement.

Les tendances que nous avons mentionnées se retrouvent toutes plus ou moins aux Etats-Unis. Comme chacune d'elles a été déjà décrite en son lieu, il doit suffire ici de les résumer sommairement pour indiquer leurs rapports avec la forme démocratique de gouvernement

et avec l'esprit ou la théorie qui sont inhérents à cette forme.

Le ton de la vie publique est plus bas qu'on ne s'attendrait à le trouver chez une aussi grande nation. De même que nous admettons qu'un individu est susceptible de s'élever, à quelque moment suprême de sa vie, au-dessus de son niveau habituel, de même nous nous attendons à ce que ceux qui dirigent les affaires d'un grand Etat s'inspirent de la grandeur des intérêts qui leur sont confiés. Leur horizon devrait être élargi, leur sens du devoir affiné, la dignité de leur attitude rehaussée. La nature humaine avec toute sa faiblesse est capable de s'élever ainsi par son côté imaginaire. En Europe où survivent les traditions de l'aristocratie, chacun condamne, comme indignes ou mesquins, des actes accomplis ou un langage tenu par un grand fonctionnaire, qui passeraient inaperçus chez un simple citoyen. C'est le principe que *noblesse oblige*, avec le sens d'obligation et de confiance substitué au sentiment du rang purement héréditaire.

Un tel sentiment est relativement faible en Amérique. Un ministre de Cabinet, un sénateur ou un gouverneur d'Etat, quelquefois même un Président, se sent à peine plus lié par ce sentiment qu'un directeur de Compagnie de chemins de fer, ou qu'en Europe le maire d'une ville. Sans chercher à paraître plus sage individuellement ou plus fort ou meilleur que ses concitoyens, il agit et il parle comme s'il était simplement l'un d'eux ; loin d'exalter ses fonctions et de s'en faire gloire, il semble désireux de montrer qu'il n'est qu'une créature du vote populaire, si rempli de l'idée que c'est le peuple qui gouverne, et non lui, qu'il craint qu'on ne l'accuse d'avoir oublié son insignifiance personnelle. Il y a aux Etats-Unis une abondance de patriotisme, c'est-à-dire d'une véritable passion pour la grandeur et le bonheur de la République, et de l'empressement à se sacrifier pour elle.

L'histoire de la Guerre Civile a montré que cette passion y est au moins aussi forte qu'en Angleterre ou qu'en France. On y sent bien la majesté collective de la nation, car c'est constamment le thème des discours, et l'on y est sensible aussi aux gloires passées et futures de chaque Etat particulier de l'Union. Mais ces sentiments n'y produisent pas leur résultat ordinaire qui est l'élévation de la conception de la fonction publique, de sa valeur et de sa dignité. Les journaux prétendent que les hommes publics sont égoïstes et cyniques. On n'y cherche pas la vertu désintéressée et, là où elle existe, elle est peut-être tournée en ridicule. Le rude esprit mercantile qui règne dans les réunions des sociétés par actions est l'esprit dans lequel la plupart des politiciens parlent des affaires publiques et n'en sont pas blâmés. Quelques concessions doivent être faites, en particulier en ce qui concerne les journaux, aux tendances humoristiques de l'esprit américain qui se plaît, par pur amusement, à mettre en avant le côté absurde et même vulgaire des choses. Mais ces concessions faites, il n'en existe pas moins que, si le peuple est plus sensible, et même, dans un sens, plus poétique que tout autre peuple, il n'y a pas un pays où le côté idéal de la vie publique, c'est-à-dire ce que l'on peut appeler l'élément héroïque dans une carrière publique, soit si inconnu des masses et si complètement répudié par les chefs. Cet état de choses affecte non seulement l'élévation mais aussi l'indépendance et le courage des hommes publics, et le pays souffre, chez ses hommes les plus en vue, du manque de ce que nous appelons distinction (1).

J'ai discuté, dans un précédent chapitre, les difficultés qui environnent le gouvernement de l'opinion publique

(1) Certains signes montrent que l'opinion exposée ici devient moins exacte qu'elle ne l'était à l'époque où ce paragraphe a été écrit pour la première fois.

là où elle ne permet à ses agents qu'une initiative restreinte, comptant sur sa propre compétence pour surveiller l'administration et pour assurer la législation nécessaire par les besoins d'un pays en progrès. Les masses américaines ont été obligées, à la fois par les principes démocratiques et par la structure de leur gouvernement, de s'avancer en s'appuyant sur leur propre compétence. Elles ont réussi mieux que l'on n'était en droit de l'espérer. Aucun peuple, si ce n'est les enfants d'élite de l'Angleterre, longuement instruits par la pratique de l'autonomie locale dans leur pays et dans les colonies avant leur révolte, n'aurait été capable de si bien réussir. Néanmoins, les masses des Etats-Unis, telles qu'elles existent aujourd'hui, montrent quelles sont les limites de l'homme ordinaire. Elles peuvent traiter des questions vastes et simples, surtout si dans ces questions il entre un élément moral. Elles ont parlé d'une voix forte et claire au sujet de l'esclavage, lorsqu'à la fin il fut devenu évident que l'esclavage devait ou s'étendre ou disparaître ; elles se sont jetées avec enthousiasme dans la lutte pour l'Union. Leur aversion instinctive pour les complications extérieures, aussi bien que pour les acquisitions de nouveaux territoires, a plusieurs fois fait échouer des tentatives imprudentes qui auraient entraîné pour la nation d'inutiles responsabilités. Leur sens de l'honneur commercial et de l'honneur national a fait échouer plus d'un plan malfaisant de nature à compromettre le crédit public. Mais lorsqu'une question embrouillée se présente, exigeant soit une grande sagacité, soit un bon jugement ou de vastes connaissances, les masses se trouvent en défaut. Les questions relatives à la circulation monétaire, à la frappe, au libre-échange et à la protection, aux améliorations à apporter dans le mécanisme des Constitutions ou des Gouvernements municipaux, au contrôle des corporations et surtout des trusts par la loi, aux méthodes en vue d'assurer la pureté des élections,

à la réforme de la procédure criminelle dans les tribunaux d'Etat, sont autant de problèmes qui les ont déconcertées pendant longtemps et qui continuent à le faire, tout comme les déconcerta, avant la Guerre, la question du Sol libre (*Free Soil*) ou longtemps encore après la Guerre, la reconstruction des Etats du Sud révoltés. Dans ces deux cas on arriva à une solution ; mais dans le premier, on y arriva moins par la politique du peuple ou de ses hommes d'Etat que par la force des événements ; dans le second, la solution a laissé subsister des maux très graves.

Est-ce là un défaut inhérent à tous les gouvernements populaires, ou y a-t-il dans le système américain quelque chose spécialement destiné à lui donner naissance ?

Un Etat doit, bien entendu, prendre un peuple comme il le trouve, avec ses éléments d'ignorance et de passion qui se retrouvent dans toutes les masses. Néanmoins, un système représentatif ou parlementaire a les moyens de pallier les maux qui dérivent de l'ignorance ou de la précipitation, car ce système confie la véritable direction des affaires à un corps d'hommes spécialement choisis et vraisemblablement tout qualifiés pour cette tâche ; à leur tour, ceux-ci peuvent confier à un corps gouvernant ou à des corps choisis en raison de leur plus grande compétence, celles de leurs fonctions qui nécessitent une connaissance ou une aptitude particulières. De cette façon on remédie aux défauts de la démocratie tout en lui conservant toute sa force. Les masses donnent l'impulsion aux représentants ; les représentants, appelés par le peuple à réaliser certaines fins, apportent leur talent et leur expérience dans le choix et dans l'application des meilleurs moyens. Les Américains, cependant, n'ont pas organisé ou composé leurs corps représentatifs de telle façon qu'ils puissent espérer en retirer ces bienfaits à un degré très élevé. Les législatures sont séparées des fonctions administratives. Les membres des législatures

ne sont pas choisis à raison de leur capacité ou de leur expérience ; les deux tiers d'entre eux sont, pour la plupart, très peu au-dessus du citoyen ordinaire. Dans bien des endroits ils sont choisis de manière à représenter plutôt la *machine* locale que le peuple. Ils ne jouissent ni d'un grand respect ni d'une grande confiance, et comme on n'attend d'eux aucune vertu exceptionnelle, ils se comportent, en présence des tentations, comme des hommes ordinaires. La séparation de l'Exécutif d'avec les législatures fait partie des dispositions constitutionnelles du pays et elle présente incontestablement certains avantages. Le caractère des législatures est dû à une fausse opinion de l'égalité humaine et à un respect exagéré à l'égard de la souveraineté populaire. C'est le résultat d'une théorie démocratique poussée à l'excès, mais il n'est pas nécessairement inhérent à un gouvernement démocratique. Le gouvernement de l'Angleterre, par exemple, est maintenant devenu en substance une démocratie, mais rien ne l'oblige à imiter l'Amérique sur l'un ou l'autre des points que nous venons de signaler ; et la France démocratique elle-même, assez portée cependant à faire un large usage de la théorie, ne semble pas avoir poussé la théorie à l'extrême dans ces directions particulières. Je ne nierai pas, cependant, qu'un régime démocratique ne rende le peuple présomptueux et que la présomption ne puisse facilement dégénérer en une jalousie du pouvoir délégué, en une dépréciation du talent et de la science, et en la croyance que tout citoyen est suffisamment apte à remplir n'importe quelle fonction politique. Peut-être cela doit-il surtout arriver chez un peuple qui est réellement parvenu à un haut degré de compétence politique : c'est ainsi que l'on peut dire que la démocratie américaine n'est pas meilleure, parce qu'elle est si bonne. Si elle était moins instruite, moins sagace, moins vivement intéressée aux affaires publiques, d'un esprit moins indépendant, elle pourrait être plus

disposée, comme le sont les masses en Europe, à respecter les classes qui, jusqu'ici, ont rempli la fonction gouvernementale. Peut-être aussi l'excellence du self-government local rural a-t-elle abaissé la conception du gouvernement national. Le *farmer* américain ordinaire, le boutiquier ou l'artisan jouent un rôle dans le gouvernement local de leur circonscription urbaine (*township*), de leur village, de leur comté ou de leur petite municipalité. Ils sont tout à fait compétents pour discuter les questions qui s'y présentent. Ils connaissent leurs concitoyens et peuvent, s'ils veulent s'en donner la peine, choisir parmi eux les plus aptes à remplir les emplois locaux. Il n'est pas nécessaire d'avoir une aptitude très élevée : l'œuvre de l'administration locale peut être convenablement accomplie par tout homme sensé ayant l'habitude des affaires. Jugeant le Congrès d'après le gouvernement local, cet homme se le représente comme un conseil municipal ou un Bureau de commissaires de comté plus étendu ; le Président et son Cabinet, comme une sorte de maire, de trésorier de cité et de surintendant de l'éducation sur un plus grand pied ; c'est pourquoi il se contente de choisir, pour les hauts emplois fédéraux, les mêmes personnes qu'il choisirait pour remplir les emplois locaux. Ils sont ce qu'il est lui-même ; et il lui semblerait qu'il porte atteinte à sa propre dignité comme citoyen, s'il estimait que ses voisins, honnêtes, laborieux, à l'esprit vif, sont impropres à occuper n'importe quelle place dans le service de la République.

Un critique européen peut faire remarquer que dans cette manière d'exposer les choses on ne tient pas compte des maux et des pertes qu'entraîne un gouvernement défectueux. « Si la masse de l'humanité, dira-t-il, ne possède ni les connaissances, ni les loisirs, ni les talents nécessaires pour déterminer la législation et la politique d'un grand Etat, la force de la République n'en sera-t-elle pas amoindrie et ses ressources ne seront-elles pas

gaspillées ? Une nation gouvernée par ses hommes ordinaires, se fiant à leur banale sagesse, ne sera-t-elle pas dépassée dans la course vers la prospérité et vaincue dans la lutte par une nation disposant des mêmes ressources, mais dirigée par ses intelligences les plus capables ? » La réponse à cette critique est que l'Amérique a pu jusqu'ici laisser gaspiller ses ressources et qu'aucun autre Etat ne l'a menacée. Grâce à sa richesse, grâce à la position qu'elle occupe, elle peut impunément commettre des fautes qui seraient fatales aux nations de l'Europe occidentale.

L'indifférence relative des classes riches et des classes cultivées à l'égard du mouvement politique, — indifférence si souvent signalée par les réformateurs américains et sur laquelle insistent les critiques européens, — est en partie due à l'attitude de la multitude. Ces classes ne trouvent pas devant elles un chemin ouvert et facile. Puisque les masses ne s'adressent pas à elles pour la direction des affaires, elles ne se mettent pas en avant pour l'exercer. Si elles désirent occuper des emplois, il faut qu'elles luttent pour les obtenir, et qu'elles évitent avec le plus grand soin de se recommander de leur position sociale. Je crois, cependant, que l'abstention de la classe élevée peut en grande partie être attribuée à des causes indiquées dans un chapitre antérieur ; ces causes n'ont que peu de rapports avec la démocratie ; et tout en croyant que les Etats-Unis ont souffert de cette abstention, je ne la considère pas comme une chose inséparable de leur forme de gouvernement. Des causes accidentelles, telles que le système des dépouilles, qui est un mal relativement récent, déjà partiellement éliminé, y ont largement contribué.

Le système des dépouilles nous rappelle la *Machine* et l'organisation tout entière des *Rings* et des *Bosses*. Ce caractère hideux de la politique du pays ne pouvait se développer que sous le gouvernement de la multitude ;

quelques-unes des dispositions qui ont contribué à son développement, comme, par exemple, le nombre et la fréquence des élections, ont été inspirées par ce que l'on peut appeler le doctrinarisme étroit d'une théorie démocratique irréflectée. Pourtant, ce caractère n'est pas nécessairement inhérent au gouvernement populaire, mais il est dû en Amérique à des conditions particulières qui pourraient être supprimées sans que le gouvernement devint moins véritablement populaire. Les masses des villes sont susceptibles de s'améliorer si l'immigration se ralentit ; les emplois peuvent cesser d'être la récompense du parti victorieux ; les meilleurs citoyens peuvent participer d'une manière plus active à l'œuvre politique.

Les nombreuses formes sous lesquelles la richesse manifeste son pouvoir, nous font connaître une source de maux plus profondément enracinés que ceux que nous venons d'indiquer ; l'un d'eux, commun à tous les gouvernements, est particulièrement dangereux dans une démocratie. Car la démocratie, s'appuyant sur le citoyen ordinaire, compte sur deux choses : l'intérêt personnel du citoyen à un bon gouvernement, et l'amour du bien public qui le pousse à désirer ce bon gouvernement dans l'intérêt de la communauté. La richesse, adroitement employée, peut triompher du premier mobile : en effet, la part de l'homme ordinaire dans l'Etat est peu importante, et bien moindre pour lui que le gain au moyen duquel la richesse peut le tenter. Quant à la vertu, la norme de l'homme ordinaire dépend de la norme adoptée par l'opinion publique des autres hommes ordinaires. Or, le fait de voir que la richesse prévaut fréquemment sur le sentiment du devoir, sans qu'il en résulte aucun châtement, fait baisser cette norme et amène l'opinion publique à considérer comme inévitable ce qu'elle sait être nuisible, jusqu'à ce que quelque malfauteur particulièrement audacieux provoque la colère publique. Dans les gouvernements arbitraires, on s'at-

tend à un niveau peu élevé du sentiment de l'honneur chez les fonctionnaires, parce qu'ils ne sont pas responsables, et chez le peuple envers le peuple parce qu'il n'a pas de pouvoir. On espère que la liberté amènera une rénovation, et c'est pourquoi on lutte pour la liberté. Si les mêmes maux apparaissent dans un gouvernement qui est déjà libre, le remède est plus difficile à trouver et l'avenir plus sombre.

Une corruption comme celle qui existe aux Etats-Unis ne sera pas, cependant, attribuée à son gouvernement démocratique par quiconque se souviendra que la corruption était à son comble dans le Parlement anglais, du temps de Walpole, dans les collèges électoraux anglais, beaucoup plus tard, et qu'elle règne maintenant non seulement dans un Etat presque absolutiste comme la Russie, mais aussi (à un degré moindre) dans quelques autres monarchies d'Europe. Il y a des maladies qui attaquent le corps politique, comme le corps physique, à une certaine période de la croissance ; elles disparaissent lorsque la nation est entrée dans une autre période ou lorsqu'une observation attentive a fait découvrir le remède approprié. La corruption du Parlement à l'époque de Sir Robert Walpole, caractérisa une période de transition où le pouvoir avait passé à la Chambre des Communes, sans que le contrôle du peuple sur cette Chambre eût été complètement organisé, et où aussi, pour diverses causes morales, le ton de la nation était relativement bas. La corruption des collèges électoraux dans les bourgs anglais fit son apparition au moment où un siège était devenu un objet de désir pour les personnes riches ; d'autre part, l'intérêt des électeurs dans les affaires publiques était encore si faible qu'ils cherchaient à vendre leurs votes, et leur nombre était souvent si minime que chaque vote pouvait acquérir un grand prix. Le développement de l'intelligence et de l'indépendance parmi le peuple, aussi bien que l'introduc-

tion de pénalités sévères contre la corruption, et la suppression des petits collèges électoraux ont de nos jours fait disparaître entièrement la corruption électorale. Des résultats analogues peuvent être obtenus dans les collèges électoraux d'Amérique grâce aux meilleures lois électorales que l'on est en train de promulguer.

Cependant, ce n'est pas seulement sous forme de corruption dans les élections populaires que l'on sent l'influence de la richesse. Ici, elle corrompt l'élection des sénateurs fédéraux par les législatures d'Etat. Là, elle pousse des fonctionnaires qui devraient protéger la sincérité des urnes à fausser les résultats des élections. Elle fait entrer la législation dans les intérêts des entreprises commerciales. Elle fournit les fonds qui servent à entretenir des organisations de parti et à payer les frais énormes des campagnes électorales ; en retour, elle demande soit quelque haute fonction administrative, soit une mission diplomatique, soit une faveur relative à une voie ferrée, soit une clause dans une loi de douane ou encore une concession lucrative. Elle ne peut pas, comme en Europe, demander des titres et des rubans, car fort heureusement ces sortes de distinctions sont ignorées dans ce pays ; pourtant, ces récompenses seraient peut-être moins nuisibles que celles qu'elle obtient. Il n'y a qu'une chose qu'il ne lui est pas facile d'acheter, l'impunité pour l'infraction constatée. Les deux garanties qui restent au peuple sont la justice criminelle et le pouvoir, lorsqu'arrive une élection, d'infliger un châtiment mérité non seulement aux hommes dont la vertu a cédé devant la richesse, mais aussi au parti, dans l'Etat ou dans la nation, qu'ils ont compromis. Aussi le pouvoir de l'argent est-il mis aux abois ; bien que les villes en aient souffert terriblement, et les intérêts nationaux sérieusement, le niveau général de l'honnêteté publique semble plutôt s'élever. Il s'élèverait même plus rapidement sans les facilités particulières que les quelques dernières

années nous ont révélées pour l'action des grandes compagnies, disposant de ressources pécuniaires énormes, tout en gardant à l'arrière plan la personnalité de ceux qui emploient ces ressources en vue de leur avantage personnel.

Parmi les défauts indiqués sommairement dans ce chapitre, et indépendamment de l'influence de la richesse, ceux qui semblent avoir les racines les plus profondes, puisqu'ils paraissent se rattacher le moins aux dispositions constitutionnelles particulières à ce pays, et puisque aussi ils semblent être plus directement le résultat de son tempérament et de ses habitudes, c'est le manque de dignité dans la vie publique, la prééminence des hommes inférieurs dans la politique et l'absence de figures distinguées. Le peuple est bon, mais il n'est pas assez bon pour pouvoir se passer du service effectif de représentants et de fonctionnaires capables, ni de la sage direction de chefs puissants et éclairés. Le peuple n'est ni bien servi ni bien conduit.

S'il était certain que ce fussent là les fruits de la liberté et de l'égalité, l'avenir du monde serait plus sombre que nous avons coutume de l'espérer. Mais ce ne sont pas les fruits de la liberté et de l'égalité, ce sont plutôt les difficultés inhérentes à la politique et les défaillances inévitables de la nature humaine, d'une théorie qui a confondu l'égalité des droits civiques et des devoirs avec l'égalité de capacité, d'une insouciance qui a oublié que le problème du monde et les dangers qui assiègent la société se présentent toujours sous de nouveaux aspects et prennent de nouvelles directions. Les Américains, lorsqu'ils fondèrent leur République, étaient déterminés à éviter des abus de pouvoir comme ceux dont ils avaient eu à souffrir de la Couronne britannique. La liberté parut la seule chose nécessaire ; on crut que la liberté consistait à limiter les pouvoirs des législatures et des fonctionnaires. La

liberté fut la gloire nationale durant les années qui s'écoulèrent jusqu'à la Guerre Civile. Tout au plaisir de pouvoir, à cet égard, se proclamer supérieurs au reste du monde, ils omirent de se pourvoir des autres choses nécessaires à un bon gouvernement, ils oublièrent que l'on peut abuser du pouvoir autrement que par une tyrannie monarchique ou par une usurpation législative. Ils continuèrent à battre la grosse caisse autour des vieux remparts élevés en 1776 et en 1789 contre George III, ou contre ceux qui pourraient essayer de l'imiter, au moment même où l'ennemi avait complètement cessé de les attaquer de ce côté et commençait à menacer leur arrière-garde. Aucune maxime ne fut chez eux plus populaire que celle d'après laquelle une vigilance éternelle est le prix de la liberté. Malheureusement, leur vigilance ne tint compte que des anciens dangers et ne s'aperçut pas du développement que prenaient les nouveaux, comme si le capitaine d'un vaisseau de guerre ne pensait qu'à ses canons et à son blindage et négligeait de se protéger contre les torpilles. Aussi, on laissa s'aggraver des abus qui, tout d'abord, semblaient insignifiants au milieu de la prospérité générale ; et les bons citoyens qui avaient d'autres occupations plus absorbantes, laissèrent la politique tomber entre les mains d'hommes médiocres. Les efforts que font actuellement ces citoyens pour recouvrer la direction des affaires publiques auraient rencontré moins d'obstacles s'ils avaient été fait plus tôt. Mais on triomphera des obstacles. Nul, je pense, parmi ceux qui ont étudié soit l'histoire du peuple américain, soit son état d'esprit actuel et ses habitudes, n'affirmera qu'il y a dans ce peuple quelque sentiment de jalousie à l'égard du mérite, ou quelque réelle aversion pour la culture ou la science. Ni les dispositions politiques, ni les conditions sociales et économiques du pays ne tendent actuellement à attirer ses meilleures intelligences et ses caractères les plus éle-

vés dans la vie publique. Mais ce n'est pas le tempérament démocratique du peuple qui s'y oppose.

La plus commune des anciennes accusations dirigées contre la démocratie, c'est qu'elle s'est transformée en ochlocratie. J'ai essayé de montrer que cela n'est pas arrivé et n'arrivera pas en Amérique. Les caractères du gouvernement de la populace n'apparaissent pas dans son système dont les défauts caractéristiques sont l'existence d'une classe professionnelle exerçant le gouvernement dans son intérêt privé, et le pouvoir menaçant de la richesse. La ploutocratie, que les anciens opposaient à la démocratie, a montré en Amérique une affinité de mauvais augure avec certaines institutions qui se donnent ouvertement pour des institutions démocratiques.

Aucune forme de gouvernement, peut-être, n'a autant besoin de grands chefs que la démocratie. L'habitude d'esprit qui apparaît chez les Américains a besoin d'être corrigée par le spectacle du courage et de l'indépendance s'ouvrant leur propre voie sans se préoccuper de la direction que prend la masse. Ceux que la prospérité matérielle tend à plonger dans la satisfaction de soi-même, et dont elle tend à étouffer les aspirations, ont besoin d'être secoués par les émotions que les grands hommes peuvent exciter ; ils ont besoin d'être stimulés par l'idéal que les grands hommes leur font apercevoir, d'être émus enfin par un sentiment plus élevé de ce à quoi peut atteindre la vie nationale. Dans quelques pays, les hommes supérieurement doués peuvent être dangereux pour la liberté ; mais l'ambition des hommes d'Etat américains a appris à suivre des voies constitutionnelles, et la République est assez forte pour supporter la tension à laquelle la venue de héros peut l'exposer.

CHAPITRE CII

LA FORCE DE LA DÉMOCRATIE AMÉRICAINE

Les mérites du gouvernement américain qui lui viennent de sa Constitution fédérale ont déjà été discutés (1) ; il nous reste maintenant à considérer ceux qui lui viennent de l'influence de l'opinion publique, du tempérament, des habitudes et des idées du peuple.

I. — Le premier mérite est celui de la stabilité. De même que l'une des preuves de la vigueur de constitution pour un corps humain est sa capacité de parvenir à un âge avancé, de même c'est à la louange d'un régime politique de n'avoir pas subi plus de changements que n'en doit subir n'importe quelle institution dans un monde changeant, et de donner encore aujourd'hui l'espoir d'une longue durée.

Le peuple est profondément attaché à la forme que sa vie nationale a prise. La Constitution fédérale est, à ses yeux, presque une chose sacrée, une Arche Sainte sur laquelle nul ne doit porter des mains téméraires. En Europe, on entend de tous côtés discuter librement des projets de changements radicaux. Il y a, en France, un parti monarchique, en Italie et en Espagne un parti répu-

(1) Voir les chap. xxvii à xxx dans le vol. I, p. 454 et s.

blicain, un parti social démocrate partout, sans parler de groupes anarchistes à l'état sporadique. Même en Angleterre, on ne saurait affirmer de l'une quelconque de ses institutions qu'elle existera encore dans cinquante ans. Mais, aux Etats-Unis, la discussion des problèmes politiques ne s'occupe que des détails, en ce qui concerne les indigènes Américains, et elle admet que les grandes lignes doivent à jamais rester ce qu'elles sont. Cet esprit conservateur, jalousement attentif même dans les petites choses, empêche parfois les réformes, mais il assure au peuple une tranquillité d'esprit, une confiance en l'avenir qui sont pour lui non seulement une satisfaction présente mais un réservoir de force.

La meilleure preuve de la solidité du système, c'est qu'il a survécu à la Guerre civile et qu'il n'a été modifié que sur quelques points qui n'ont pas grandement affecté l'équilibre entre le pouvoir national et le pouvoir des Etats. Une autre preuve doit avoir frappé tout voyageur européen qui interroge les publicistes américains au sujet des institutions de leur pays.

Lors de mon premier voyage à travers les Etats-Unis, j'avais coutume de demander à des hommes sérieux, se plaçant au-dessus des préjugés de la coutume, s'ils ne pensaient pas que le régime des Etats fût défectueux sur tels ou tels points, s'il ne serait pas avantageux d'étendre l'autorité législative du Congrès, si le droit de suffrage ne devrait pas recevoir certaines restrictions au sujet des nègres ou des immigrants, etc. Que la réponse fût affirmative ou qu'elle fût négative, les personnes interrogées considéraient invariablement de semblables questions comme n'offrant qu'un intérêt purement spéculatif, disant que les dispositions actuelles sont trop profondément enracinées pour que l'on puisse songer à les modifier dans la pratique. Aussi, lorsqu'il surgit des troubles sérieux, des troubles qui, en Europe, pourraient faire craindre une révolution, le peuple ne s'en émeut pas,

certain que l'on trouvera à ces difficultés une solution acceptable. A l'élection contestée de 1876, lorsque chacun des deux grands partis, échauffé par le conflit, prétendait que son candidat avait été élu Président, et que la Constitution ne fournissait aucun moyen de sortir de la difficulté, la tranquillité publique fut à peine troublée et les fonds publics ne subirent qu'une baisse insignifiante. On trouva, pour régler la question, un moyen auquel les deux partis acquiescèrent, et, bien que la décision constituât un immense désappointement pour le parti qui avait la majorité du vote populaire, ce parti se résigna paisiblement à perdre ces « dépouilles » d'emplois dont ses yeux s'étaient déjà réjouis par avance.

II. — Sentant que la loi est son propre ouvrage, le peuple est disposé à lui obéir. — Dans un précédent chapitre, j'ai examiné quelques exemples du mépris de la loi, et du remplacement de sa procédure trop lente par l'action directe des foules. De semblables exemples, malgré leur gravité, n'empêchent pas la nation tout entière d'être regardée comme une communauté respectueuse de la loi. Le plus clair résultat de la participation directe du peuple à son gouvernement, c'est qu'il a l'amour du créateur pour son œuvre, et que chaque citoyen considère une loi comme une réglementation établie par lui-même pour sa propre direction autant que pour celle des autres, et un fonctionnaire comme une personne qu'il a lui-même choisie et à laquelle, par suite, il est de son intérêt d'obéir, sans que son indépendance personnelle en souffre. Platon était d'avis que ceux qui avaient conscience de leur souveraineté, supportaient mal un contrôle quelconque ; on ne saurait nier que le principe d'égalité peut avoir pour résultat de rabaisser le *status* et la dignité d'un magistrat. Mais en ce qui regarde la loi et l'ordre public, le profit est de beaucoup supérieur à la perte : en effet, chacun sent qu'il n'y a pas lieu de résister

à une loi, lorsque cette loi a derrière elle la force de la nation. Un tel état d'esprit ne peut exister et porter ses fruits que lorsque les minorités, même importantes, même appris à se soumettre patiemment aux majorités, même faibles. C'est là la seule leçon que le Gouvernement américain enseigne chaque jour à tous les degrés et dans toutes les branches, et c'est de cet enseignement qu'il a fait la trame de l'esprit de chaque citoyen.

L'habitude de vivre sous une Constitution rigide supérieure aux lois ordinaires — et même sous deux Constitutions rigides, puisque la Constitution d'Etat est dans sa sphère une loi tout aussi fondamentale que la Constitution fédérale, — donne plus de force à cette manière de voir légale, car il devient possible de transformer toutes sortes de questions, qui n'ont pas été déterminées directement par un vote du peuple, en questions d'interprétation juridique. Cela même habitue le peuple à souffrir que son vote direct relatif à la promulgation d'une Constitution d'Etat soit annulé par décision d'une Cour pour le motif que la Constitution fédérale a été violée. Chaque page de l'histoire de l'Amérique nous fournit un témoignage de ces bienfaits résultats. Les événements de ces dernières années sont un exemple de la contrainte que le peuple s'est imposée dans le but de respecter toute forme de la loi. Les Mormons, communauté n'excédant pas 140.000 personnes, ont défié avec persistance tous les efforts faits par le Congrès pour déraciner la polygamie, coutume qui répugne souverainement aux idées américaines. S'ils avaient habité un Etat, le Congrès n'aurait pu intervenir du tout, mais comme l'Utah n'était alors qu'un Territoire, le Congrès avait non seulement un pouvoir de législation pour le Territoire, pouvoir qui annule les ordonnances territoriales votées par la législature locale, mais aussi le droit de faire appel aux forces militaires indépendantes des autorités locales. Ainsi, les Mormons étaient entièrement à la merci du

Gouvernement fédéral, s'il avait plu à ce dernier d'employer des moyens violents. Mais, en se retranchant derrière la lettre de la Constitution, les Mormons continuèrent pendant de longues années à garder leur « institution particulière », en éludant les lois édictées contre elle et en réclamant une preuve que, d'après les règles du *common law* relatives à la preuve il était impossible de faire. Des déclamateurs pourchassaient le Congrès pour qu'il prit des mesures arbitraires en vue de supprimer cette pratique, mais le Congrès et le Pouvoir exécutif préférèrent être joués que de s'écarter des principes habituels de la législation ; à la fin, ils ne réussirent que par une loi dont les récalcitrants ne parvinrent pas à éluder les dispositions inquisitoriales, mais strictement constitutionnelles. Le même esprit de légalité apparaît dans les cités mal gouvernées. Même lorsqu'il est notoire que les fonctionnaires ont été élus grâce aux fraudes les plus éhontées et qu'ils volent la cité, la masse du peuple, quoique frémissante d'indignation, se soumet à l'autorité et continue à payer les taxes imposées par un *Ring*, parce qu'elle n'a pas en main la preuve légale des fraudes et des vols. Les mauvaises actions offrent un champ au déploiement de la vertu.

III. — Il y a une grande simplicité dans les idées politiques du peuple et une courageuse constance dans la manière de les mettre en pratique. Lorsque le peuple a accepté un principe, il n'hésite pas à l'appliquer « tout au long », quelque désagréables que puissent en être les résultats dans certains cas particuliers. Je suis loin de vouloir dire que le peuple est logique dans le sens français du mot. Il se sent peu de goût pour les propositions abstraites, ou pour déduire syllogistiquement des conclusions pratiques. Mais lorsqu'il a adopté une maxime générale de politique ou une règle d'action, il manifeste plus de foi que l'Anglais, par exemple, n'en aurait, il y

adhère alors que l'Anglais ferait des exceptions, il préfère la certitude et l'uniformité aux avantages qu'il pourrait parfois retirer d'une déviation (1). Si cette tendance est, en partie, le résultat de l'obéissance à une Constitution rigide, elle est également due à une aversion démocratique pour les exceptions et les complexités, choses que la multitude trouve non seulement difficiles à comprendre mais encore inquiétantes pour l'individu qui ne peut savoir l'effet qu'elles auront sur lui. Prenez, par exemple, la liberté illimitée de la presse. Il est évident qu'il y a des abus inséparables de cette liberté, et ces abus n'ont pas manqué de se produire. Mais les Américains ont estimé, de propos délibéré, qu'en raison des bienfaits que l'on peut attendre, somme toute, d'une telle liberté, les abus doivent être supportés avec patience et qu'on doit laisser au sentiment du peuple et à la loi privée sur la diffamation le soin de s'en occuper. Lorsque les attentats du *Ku-Klux* déshonorèrent divers Etats du Sud après que l'occupation militaire de ces Etats eût cessé, on pouvait donner bien des raisons en faveur d'un nouvel envoi de troupes pour la protection des noirs et des immigrants du Nord. Mais on pensa généralement qu'on devait laisser les choses suivre leur cours naturel ; le résultat justifia cette politique : en effet, les outrages cessèrent au bout d'un certain temps, lorsque le *self-government* ordinaire eut été restauré. Lorsque récemment une organisation gigantesque des Unions ouvrières, se proposant

(1) Ce qui a été dit (chap. XLIV et XLV, t. II, p. 175 et s.) de la législation spéciale et locale des législatures d'Etat peut paraître une exception à cette règle. Cette législation, cependant, est habituellement obtenue dans l'ombre et par des moyens d'une moralité douteuse. Si l'on considère le Gouvernement national et les Gouvernements d'Etat, on peut dire que, sauf de rares exceptions, aucun peuple n'a témoigné plus de respect pour les obligations publiques, et qu'aucun peuple ne s'est plus prudemment et plus honorablement abstenu d'une législation pesant fortement sur les riches ou même sur une classe quelconque.

de grouper l'ensemble du travail américain, essaya de faire exécuter ses sentences contre les firmes et les sociétés particulières au moyen d'une mise en interdit (*boycott*) à laquelle tous les travailleurs étaient invités à s'associer, il se produisit un certain mécontentement, mais il n'y eut ni panique, ni appel à des remèdes violents. La foi toujours dominante dans la liberté et dans le bon sens des masses ne fut pas ébranlée, le résultat justifia bientôt cette tranquille confiance. Une telle tendance n'est pas un bien sans mélange, car elle permet quelquefois au mal de demeurer trop longtemps sans répression. Mais en égalisant le système gouvernemental, elle le rend à la fois plus ferme et plus fort. Elle enseigne au peuple la patience, l'accoutumant à ne s'appuyer que sur les moyens constitutionnels. Elle confirme sa foi en ses institutions, comme les amis s'apprécient mieux les uns les autres lorsque leur amitié a subi l'épreuve d'un voyage plein de difficultés.

IV. — Le Gouvernement américain, comptant très peu sur les fonctionnaires, a le mérite de ne leur conférer qu'un faible pouvoir d'intervention arbitraire. Le lecteur qui a suivi la description des autorités fédérales, des autorités d'Etats, de comté et de cité ou des autorités de circonscription urbaine (*township*), peut trouver que l'administration est nombreuse ; mais si cette description a été faite avec beaucoup de détails, c'est précisément parce que les pouvoirs de chacune de ces autorités sont limités très étroitement et avec un très grand soin. Il est tout naturel de se figurer qu'un gouvernement du peuple par le peuple sera conduit à se charger pour le peuple de fonctions nombreuses et variées et que, confiant en sa force, il constituera lui-même une agence philanthropique dans un but social et économique. Sans doute, dans ces dernières années, il s'est produit un certain

courant dans ce sens (1). Mais le *paternalisme* de l'Amérique diffère de celui de l'Europe en ce qu'il agit moins par l'intermédiaire des fonctionnaires que par l'intermédiaire de la loi. C'est-à-dire que lorsqu'il prescrit aux citoyens une certaine règle d'action, il s'appuie sur les sanctions légales ordinaires, au lieu de conférer aux officiers administratifs des droits ou des pouvoirs inquisitoriaux qui pourraient devenir oppressifs ; lorsqu'il investit des fonctionnaires de certaines fonctions actives, ce sont des fonctions qui viennent en aide à l'individu et à la communauté plutôt qu'elles n'interviennent dans l'action de l'initiative privée ou qu'elles ne s'y substituent. Après m'être arrêté sur les maux qui sont la conséquence de la mauvaise application de la doctrine de la souveraineté populaire directe, je dois rappeler au lecteur européen qu'il est juste de faire honneur à cette doctrine et aux dispositions qu'elle a inspirées, de l'intelligence dont l'Américain indigène fait preuve, en général, dans ses jugements politiques, du sentiment très fort du devoir d'exercer son droit de vote, de l'esprit de vigilance et d'entreprise qui a fait de lui l'homme d'initiative par excellence.

V. — Il n'y a pas lutte entre les ordres privilégiés et ceux qui ne le sont pas ; il n'y a pas même entre les riches et les pauvres ce perpétuel conflit qui est la plus ancienne maladie des Etats civilisés. Il n'est pas tout à fait exact de dire qu'il n'y a pas de classes, car, dans certaines régions du pays, des distinctions sociales ont commencé à faire leur apparition. Mais en matière politique, c'est à peine s'il existe des classes. Aucune des questions qui agitent actuellement la nation n'est une question entre riches et pauvres. Au lieu du soupçon, de la jalousie et de l'arrogance qui aigrissent les rapports entre les

(1) Voir chap. xcv, *supra*, p. 24 et s.

classes, règnent la bienveillance et la bonté. Tout ce que le gouvernement, dans le sens que les Américains ont jusqu'ici attaché à ce terme, peut donner, la classe pauvre l'a déjà : le pouvoir politique, l'égalité des droits civils, les carrières également ouvertes à tous les citoyens, sans parler de cette instruction gratuite, soit supérieure, soit élémentaire, que, d'après leurs principes économiques, les Etats-Unis auraient pu s'abstenir de donner, mais que des raisons politiques ont fait répandre d'une main si prodigue. C'est pourquoi il y a peu de choses pour lesquelles les pauvres aient à combattre, ils n'ont aucun motif de haïr les gens aisés, et peu de plaintes à formuler contre eux. L'agitation de ces dernières années a été dirigée non contre les classes riches en général, mais contre des compagnies incorporées et contre quelques riches capitalistes qui, estime-t-on, ont abusé des pouvoirs que leur donnait le privilège de l'incorporation, ou ont employé leur richesse à obtenir une législation injuste à l'égard du public. Partout où un langage violent, comme celui que l'on a coutume d'entendre en France et en Allemagne, a été employé, il l'a été non par des Américains indigènes, mais par les nouveaux venus qui ont apporté avec eux les passions de leur Ancien Monde. La propriété est en sécurité, parce que ceux qui possèdent sont beaucoup plus nombreux que ceux qui ne possèdent pas ; les motifs ordinaires de révolution n'existent pas ; le suffrage universel, même lorsqu'il est conféré à de nouveaux venus ignorants, ne peut faire relativement que peu de mal, parce que les masses ont obtenu tout ce qu'elles pouvaient espérer obtenir, à moins de se livrer au pillage. Et les Américains indigènes, — car on ne peut pas dire la même chose des récents immigrants — ont assez de sagacité pour voir que les pauvres ne souffriraient pas moins que les riches d'un tel pillage.

Revoyant ce chapitre en 1894, j'ai conservé ces lignes telles qu'elles ont été écrites en 1888. Je les conserve

encore en 1910 parce qu'elles semblent encore exprimer l'opinion que les Américains les plus judicieux avaient alors et ont actuellement eux-mêmes de leur pays. Si l'on considère les troubles ouvriers qui se sont plus d'une fois produits depuis 1888, y compris les tumultes de la grève des chemins de fer, en juillet 1894, cette même opinion peut paraître trop optimiste. Cependant, il faut se rappeler que ces émeutes furent surtout l'œuvre d'immigrants récents, sur lesquels les institutions américaines n'ont pas eu le temps d'exercer leur action. On doit remarquer aussi que l'opinion des Américains indigènes, presque sans distinction de classe, a d'ordinaire approuvé la hardiesse avec laquelle l'Exécutif fédéral ou de l'Etat est allé jusqu'au bout de ses pouvoirs constitutionnels pour exercer la répression. Il n'est pas étonnant que, sur l'immense superficie du pays, le public soit de temps en temps troublé, et que la force qui doit préserver l'ordre fasse parfois défaut. Mais bien loin d'empirer, les choses semblent plutôt s'améliorer.

Un critique européen peut faire deux réflexions sur l'exposé de cette partie de la question. Il peut faire observer qu'après tout, cela revient à dire que lorsqu'on est arrivé au fond, on ne peut pas aller plus bas. Il peut demander si la sécurité de la propriété et le contentement général ne sont pas dus aux conditions économiques d'un nouveau pays plein de ressources, où abondent les terres vacantes et les richesses minières, plutôt qu'à la structure démocratique du gouvernement. La réponse à la première objection est que la marche vers l'égalité et la démocratie n'a causé aucun préjudice aux classes riches ou instruites ; à la seconde, on peut répondre que si la libéralité de la nature y est incontestablement pour beaucoup, le peuple a su user de ses dons de manière à amener une prospérité, une diffusion générale de la propriété, une abondance de liberté, d'égalité et de bons sentiments qui constituent une garantie contre l'inva-

sion de l'Amérique par les maux chroniques de l'Ancien Monde, même en supposant que son état économique fût moins favorable qu'il n'est actuellement. Un tel pays eût été riche et puissant sous n'importe quelle forme de gouvernement ; la rapidité avec laquelle il a prospéré n'a pas été un bien sans mélange, mais l'emploi qui a été fait de ses sources de richesse, de manière à répandre l'aisance dans des millions de familles, peut être mis au compte d'une stimulante liberté. Le peuple a pris des habitudes salutaires dont la valeur doit apparaître dans les temps difficiles ; les conflits qui se sont élevés entre le travail et le capital ne peut passer de sitôt, toutefois le sens de l'égalité humaine, l'absence de privilèges offensants distinguant une classe de l'autre, feront que ces conflits n'auront jamais la gravité qu'ils ont en Europe où ils se compliquent du souvenir de vieilles injustices, de l'arrogance d'une classe et de l'envie de l'autre.

Quelques panégyristes américains de la démocratie ont fait tort à leur propre cause en attribuant à une certaine forme de gouvernement tous les triomphes que la science moderne a remportés dans un pays dont les ressources naturelles sont sans rivales. Une race européenne aurait sans doute fait l'Amérique riche et prospère sous n'importe quel gouvernement. Mais l'importance et le caractère de la prospérité atteinte peuvent, dans une large mesure, être attribués aux institutions du pays. Comme le fait observer le Dr. Charles W. Eliot dans un discours singulièrement substantiel :

« Un gouvernement sensé et juste doit finir par enrichir une nation ; cette proposition ne peut pas être directement renversée : toutefois, la diffusion du bien-être, le confort et la prospérité matérielle constituent une forte présomption en faveur du gouvernement et des conditions sociales dans lesquelles ces bienfaits ont été obtenus....

« L'heureux établissement et l'entretien d'institutions religieuses — églises, séminaires et œuvres religieuses de charité —

d'après un système purement volontaire, constituent une œuvre sans précédent de la démocratie américaine. Dans l'espace de trois générations seulement, la société démocratique américaine a effectué la séparation complète de l'Eglise et de l'Etat, réforme qu'aucun autre peuple n'a jamais essayée. Pourtant, les institutions religieuses ne sont pas soumises à des restrictions aux Etats-Unis ; au contraire, elles y abondent et prospèrent ; toutes y sont également protégées et encouragées, mais non entretenues, par l'Etat... L'entretien des églises, des séminaires et des œuvres de charité par des contributions volontaires et par des administrateurs volontaires, implique une énorme et constante dépense de force mentale et morale. C'est une force qui doit toujours être renouvelée de génération en génération ; c'est, en effet, une force personnelle, expirant constamment et devant constamment être remplacée. Au maintien du système volontaire en religion a été employée une bonne partie de l'énergie morale que trois générations ont pu épargner sur le travail de gagner leur vie ; mais l'œuvre est digne du sacrifice ; elle sera considérée, par l'histoire, comme l'un des faits les plus remarquables de l'amour du bien public et de la foi en la liberté qui animent les Américains.

Une manifestation similaire de diffusion d'énergie mentale et morale a accompagné l'établissement et le développement d'un système d'instruction supérieure aux Etats-Unis, sans ressources héritées d'institutions monastiques, et sans donations de personnages royaux ou ecclésiastiques disposant de grandes ressources tirées de l'Etat, mais simplement avec de faibles secours tirés du Trésor public. Quiconque est familiarisé avec les collèges et les Universités des Etats-Unis sait que la création de ces institutions démocratiques a coûté un effort de toute leur vie à des milliers d'hommes dévoués. Sacrifiant leurs autres aspirations, en proie aux découragements et aux désappointements de toutes sortes, mais pleins de foi et d'espérance, ces professeurs et ces administrateurs ont fondé des institutions qui, malgré leur imperfection, ont entretenu l'enthousiasme scientifique, nourri la piété, la littérature et les arts, conservé le sentiment de l'honneur et du devoir public, et tenu haut l'idéal moral qui anime la démocratie. Ça été là une œuvre populaire à laquelle, pendant plusieurs générations successives, des hommes du peuple ont contribué de leur substance et de leur travail. La dotation d'institutions d'enseignement, y compris les musées et les bibliothèques, par de simples particuliers aux Etats-Unis, est un phénomène sans précédent ou sans parallèle, il est l'effet légitime des institutions démocratiques. Sous une tyrannie — serait-ce celle d'un Marc-Aurèle — ou une

oligarchie — serait-elle aussi éclairée qu'elle l'est actuellement en Allemagne, — un tel phénomène serait tout simplement impossible. Comme le système volontaire en religion, le système volontaire en enseignement supérieur fortifie la démocratie ; chacune de ces choses exige de la communauté une grande dépense d'activité intellectuelle et de vigueur morale. »

VI. — Le gouvernement de la République, restreint et languissant en temps ordinaire, est susceptible de développer une vigueur considérable. Il peut se concentrer dans les moments de dangers, il peut faire des efforts inattendus, et risquer un déploiement d'autorité surpassant non seulement la pratique ordinaire, mais même la loi ordinaire. C'est là le résultat de l'unité de la nation. Un peuple divisé est un peuple faible, même s'il obéit à un monarque ; un peuple uni est doublement fort lorsqu'il est démocratique : alors la force de chaque volonté individuelle vient grossir la force collective du gouvernement, elle l'encourage, le soulage de ses embarras internes. Or, le peuple américain est uni dans les moments où la nation est en jeu, et cela pour deux causes. L'une est l'absence de divisions de classes et de jalousie, dont il a déjà été parlé. Le peuple est homogène ; ce qui l'émeut, émeut à la fois les riches et les pauvres, les agriculteurs et les commerçants, les hommes de l'Est et de l'Ouest et — peut-on maintenant ajouter — les hommes du Sud. Son patriotisme a cessé d'être défiant. On le conçoit comme le devoir de contribuer à accroître la grandeur et le bonheur du pays, une grandeur qui, ne visant pas à la guerre ou à une agression, ne rejailit pas spécialement, comme cela pourrait se produire en Europe, sur les classes dirigeantes ou la profession militaire pour augmenter leur gloire et leur bien-être, mais qui profite également à tous les citoyens. L'autre cause d'unité est la tendance des démocraties à faire triompher le sentiment de la majorité sur celui de la minorité. Cette foi en la voix populaire, foi dont j'ai déjà parlé,

fortifie tout sentiment qui se manifeste fortement ; elle le fait passer comme une vague sur le pays, balayant tout ce qui se trouve sur son passage. Je ne veux pas dire par là que le peuple se déchaîne, car, sous ses bruyantes démonstrations, il garde son sang-froid et sa perspicacité en présence des faits. Je veux dire seulement qu'une sympathie envahissante le pousse à faire des efforts inaccoutumés. La vapeur est surchauffée, mais l'effet n'apparaît que dans sa plus grande force d'expansion. C'est pourquoi un pouvoir exécutif plein d'ardeur peut, dans les moments critiques, s'avancer avec un courage et une confiance que seuls peuvent avoir ceux qui sentent derrière eux une nation tout entière. Le peuple se met en ligne tout d'un coup. Avec ce remarquable don d'organisation qui caractérise les Américains, ils se concentrent sur l'objet immédiat ; ils suppriment les restrictions constitutionnelles ordinaires, ils font des sacrifices personnels qui rappellent l'abnégation des citoyens romains dans les premiers jours de Rome.

Quand je dis cela, je pense surtout au courage déployé dans la Guerre Civile, tant par le Nord que par le Sud. Mais la force qu'un gouvernement démocratique tire de sa dépendance directe du peuple apparaît dans plusieurs exemples moins grandioses. En 1863, pendant qu'on formait un détachement pour la guerre, la populace irlandaise se souleva dans la cité de New York, excitée par l'entrée du général Robert E. Lee en Pennsylvanie ; le gouverneur de l'Etat rassembla des troupes et, grâce à ces troupes, il rétablit l'ordre avec une énergie qui aurait fait honneur à Radetzki ou à Cavaignac. Plus de mille émeutiers furent tués et l'opinion publique sans restriction approuva le massacre. Quelques années après la Guerre, lorsque les Orangistes de New York voulurent avoir une procession le 12 juillet dans les rues, les catholiques irlandais menacèrent de s'y opposer. Les sentiments des Américains natifs se réveillèrent tout à coup ;

des jeunes gens riches quittèrent leur villégiature dans les montagnes ou au bord de la mer pour s'enrôler dans les régiments de milice qui furent appelés pour protéger la procession ; le déploiement de force fut si imposant qu'aucun trouble ne se produisit. Ces Américains n'éprouvaient aucune sympathie pour cette fidélité de parti qui conduit les Orangistes à perpétuer sur le sol du Nouveau Monde les querelles de l'Ancien Monde. Mais les processions étaient légales, et on résolut de faire respecter la loi et de réprimer l'esprit de désordre. Ils auraient été tout aussi prêts à protéger une procession catholique romaine.

Lorsque l'occasion se présente, l'autorité exécutive en Amérique peut plus facilement qu'en Angleterre se hasarder à prendre des mesures rigoureuses et se sent plus certaine d'être appuyée par la masse du peuple. Lorsque la loi n'est pas exécutée, la faute n'est pas imputable au peuple, mais à des fonctionnaires timides, ou investis de courts mandats, qui craignent de froisser les intérêts de quelque groupe d'électeurs.

VII. — La démocratie a non seulement enseigné aux Américains la manière d'user de la liberté sans en abuser, et la manière d'assurer l'égalité, mais elle leur a aussi enseigné la fraternité. Ce mot a passé de mode dans l'Ancien Monde et il n'y a pas lieu de s'en étonner si l'on considère tout ce qui, en 1793, a été fait en son nom, si l'on considère aussi que ce mot figure encore dans des programmes d'assassins. Néanmoins, il y a aux Etats-Unis une sorte de bonté, un sentiment de confraternité humaine, une reconnaissance du devoir d'assistance mutuelle due à l'homme par l'homme, à un plus haut degré qu'en n'importe quelle contrée de l'Ancien Monde, et certainement à un plus haut degré que dans les classes supérieures ou moyennes en Angleterre, en France ou en Allemagne. L'impulsion naturelle de chaque citoyen en

Amérique est un sentiment de respect à l'égard de tout autre citoyen et la conscience que la qualité de citoyen donne un certain droit au respect. L'idée de l'égalité des droits chez tout individu est si bien comprise qu'un homme, riche ou pauvre, ne trouve pas indigne de lui d'attendre son tour parmi la foule et n'attend aucune marque de déférence de la part des plus pauvres ; qu'un employeur individuel ait ou non, un sentiment plus net de son devoir à l'égard de ceux qu'il emploie que les patrons de l'Europe continentale, il a certainement à un plus haut degré le sentiment de sa responsabilité pour l'emploi qu'il fait de sa richesse. Le nombre des dons aux œuvres charitables ou autres œuvres d'utilité publique, le nombre des fondations d'enseignement, artistique, littéraires et scientifiques est même plus considérable qu'en Grande-Bretagne, celle-ci cependant, est la plus riche et la plus généreuse des contrées de l'Europe. En général, on a conscience que la richesse est un dépôt, et l'exclusivisme est condamné non seulement en tant que signe d'égoïsme, mais comme une sorte d'offense à l'égard du public. Personne, par exemple, ne songe à interdire l'entrée de ses jardins ; il est rare qu'on les entoure d'un mur ; on les entoure simplement d'un petit grillage de façon que les arbres et les arbustes puissent égayer le regard des passants. Qu'il puisse être permis à quelqu'un par l'opinion publique ou par la loi, de clore plusieurs milles carrés de belles montagnes pour en interdire l'entrée aux touristes ou aux artistes, est une chose à laquelle l'Américain ordinaire se refuse presque à croire. Pour lui, ce sont là des choses qui ne peuvent appartenir qu'à un pays gémissant encore sous la tyrannie féodale.

Il peut sembler étrange à ceux qui savent combien il a été en général difficile aux Etats européens de conduire des négociations avec le Gouvernement des Etats-Unis, et qui sont habitués à lire dans les journaux euro-

peens les paroles provocantes que les hommes politiques américains adressent du Congrès aux monarchies épuisées du Vieux Monde, d'entendre dire que cet esprit de fraternité exerce aussi une certaine influence sur les relations internationales. Néanmoins, si, au lieu de nous arrêter aux orateurs irresponsables qui font appel aux plus bas sentiments d'une certaine portion du peuple, nous considérons le sentiment du peuple pris dans son ensemble, nous devons reconnaître que la démocratie contribue à maintenir la paix et la justice entre les nations. En dépit de l'admiration que les Américains ont quelquefois manifestée pour les exploits militaires, aucune nation n'est au fond plus pénétrée de haine pour la guerre, et du sentiment que l'honneur national est attaché à la loyauté dans les affaires nationales. La nation est souvent fausement représentée par ses hommes d'Etat, mais bien qu'elle leur permette de dire des choses irritantes et d'afficher des prétentions déraisonnables, elle leur a rarement permis d'abuser de sa force énorme, comme la plupart des nations européennes en possession d'une force similaire ont autrefois abusé de la leur.

Les caractéristiques de la nation que je viens de passer en revue ne sont pas seulement dues au gouvernement démocratique, mais elles ont été fortifiées par lui et elles contribuent à sa solidité et à son bon fonctionnement. Comme on voit parfois un homme ne pas réussir dans la vie parce que les différentes parties de sa nature semblent mal adaptées les unes aux autres, de sorte que sa conduite, tirillée par des influences contraires, ne donne aucun résultat effectif ou défini, de même on voit des nations dont les institutions politiques sont soit en avance, soit en retard sur leurs conditions sociales, de sorte que l'unité du corps politique en souffre et que l'harmonie de ses mouvements en est troublée. L'Amérique n'est pas ainsi. Il y a eu, sans doute, deux influences

différentes agissant sur les opinions des hommes. L'une est l'esprit conservateur anglais, importé d'Angleterre, exprimé et, si l'on peut dire, retranché dans les fortes-ressources de la Constitution fédérale et (à un degré moindre) des Constitutions d'Etats qui révèlent leur origine anglaise. L'autre est la fidélité à l'égalité démocratique et à la souveraineté populaire, fidélité due en partie au Puritanisme, en partie à des théories abstraites, en partie aussi aux circonstances de la lutte révolutionnaire. Mais comme ni l'une ni l'autre de ces deux tendances n'a été capable de triompher de l'autre, elles ont fini par se mélanger de façon à former un type défini d'habitudes politiques, et un corps parfaitement coordonné d'idées politiques. C'est ainsi que l'on peut dire aujourd'hui que le pays est fait d'une seule pièce. Les institutions se sont adaptées à ses conditions sociales et économiques et elles sont l'expression exacte de son caractère. Le vin nouveau a été mis dans des flacons neufs ; ou, pour adopter une métaphore mieux appropriée au pays, le véhicule a été construit avec une légèreté, une force et une élasticité qui le rendent entièrement propre aux routes qu'il a à parcourir.

CHAPITRE CIII

JUSQU'A QUEL POINT L'EUROPE PEUT TIRER PROFIT DE L'EXPÉRIENCE AMÉRICAINE

Il y a deux réels services que l'étude de l'histoire peut rendre à la politique. L'un consiste à corriger l'usage, qui va généralement jusqu'à l'abus, de raisonner en politique d'après la méthode déductive ou *a priori*. L'autre consiste à sauver l'homme politique du danger de se laisser égarer par des analogies historiques superficielles. Celui qui répudie la méthode *a priori* imagine qu'il est un homme pratique ; alors, se précipitant dans l'autre extrême, il conclut directement des phénomènes d'une époque ou d'un pays aux phénomènes d'une autre époque ou d'un autre pays, et, se trouvant en présence de conditions ou de causes tant soit peu similaires, il nous enjoint d'en attendre des résultats similaires. Son erreur est aussi grave que celle de celui qui s'appuie sur des raisonnements abstraits : il néglige cet examen critique des prémisses qui doit servir de point de départ à tout raisonnement. Un historien sera d'autant plus prudent, dans l'emploi de ce que l'on peut appeler en politique les arguments historiques, qu'il aura une plus grande pratique de ces recherches. Il sait combien il est nécessaire, pour pouvoir tirer de l'expérience d'un pays une conclu-

sion pratique ayant valeur pour un autre pays, de tenir compte des divers points sur lesquels ces pays diffèrent; en effet, parmi ces points, il s'en trouve habituellement quelques-uns qui compromettent la solidité de la conclusion, et rendent douteux que ce qui est vrai pour l'un soit vrai aussi pour l'autre. Pour celui qui étudie la politique ou pour l'homme d'Etat, la valeur de l'histoire réside plutôt dans son pouvoir d'aviver leur pénétration, d'élargir la connaissance des phénomènes de la nature de l'homme en tant qu'être politique ainsi que des tendances qui animent les groupes et les communautés d'hommes, de leur enseigner la manière d'observer les faits qui leur tombent sous les yeux, et ce qu'ils doivent attendre des hommes dont ils ont à s'occuper. Un penseur ayant une grande habitude des recherches historiques portera partout avec lui l'expérience politique du monde qu'il a acquise, non comme un livre de prescriptions et de recettes parmi lesquelles il peut en choisir une pour l'appliquer à un cas donné, mais plutôt comme un médecin consulte un traité de pathologie qui le renseigne sur les principes généraux que l'on doit suivre dans l'observation des symptômes et dans la recherche des causes des maladies qui se présentent à lui. Aussi, bien que le caractère du Gouvernement démocratique des Etats-Unis soit plein d'instruction pour les Européens, il ne peut fournir qu'un petit nombre de conclusions portant directement sur la politique actuelle d'un pays d'Europe : les points forts et les points faibles du peuple américain ne se retrouvent nulle part exactement dans l'Ancien Monde, pas même dans des pays comme la France, la Suisse et l'Angleterre. Le tableau que, dans les chapitres précédents, nous avons fait des phénomènes américains, a sans doute déjà suggéré au lecteur les conclusions qu'on en peut tirer et les applications que l'on peut en faire pour l'Europe. Je me contenterai donc ici de récapituler d'une manière très concise les points sur lesquels les ins-

titutions des Etats-Unis et les méthodes employées dans leur fonctionnement paraissent, sinon tout à fait directement, du moins très approximativement, intéresser et éclairer les problèmes européens. L'Amérique a, à certains égards, devancé les nations européennes. Elle marche devant elles sur le chemin qu'elles sont probablement appelées à suivre. Elle porte derrière elle, pour me servir d'une célèbre comparaison de Dante, une lampe dont la lumière est plus utile à ceux qui viennent après elle qu'elle ne l'est à elle-même : quelques-uns des dangers qu'elle a eu à traverser ne se retrouveront plus nulle part sur sa route, tandis que ceux qui suivent ses traces peuvent trébucher aux mêmes endroits difficiles, ou s'embourber dans les fondrières où elle tomba elle-même.

I. *Suffrage universel.* — Le suffrage universel a été maintenant adopté par un si grand nombre de peuples en Europe, qu'ils n'ont guère l'occasion d'étudier ses aspects au-delà de l'Océan. Les plus sensés parmi les Américains, tout en reconnaissant la force qu'il donne à leur gouvernement et la difficulté qu'ils auraient eue à s'en passer, sont d'avis que leur récente expérience n'invite pas les peuples européens à les imiter, à moins que les Européens n'adoptent des sauvegardes semblables à celles qu'ils ont eux-mêmes appliquées. Grâce à ces sauvegardes, la suppression de toute condition de cens, au moins en ce qui regarde la masse de la population indigène, a eu d'heureux résultats ; mais entre les mains des nègres du Sud, ou des immigrants récemment naturalisés des grandes villes, le droit de vote est, de l'avis de tous, une arme nuisible.

II. *Le service civil.* — Laisser les petites fonctions administratives en dehors de la politique, en faire des fonctions à vie attribuées au mérite au lieu d'en faire les faveurs de la protection, tel est en ce moment le principal but des réformateurs américains. Ils luttent

laborieusement pour élever leur service civil au niveau de celui de l'Allemagne ou de l'Angleterre. S'il y a une leçon à inculquer aux Européens, c'est le danger d'abandonner la politique aux mains d'hommes qui cherchent à s'en faire un moyen d'existence et de laisser les fonctions publiques devenir la récompense des services de parti. Il vaudrait mieux, disent-ils, interdire aux fonctionnaires toute participation aux affaires politiques ; nommer par voie de concours, quelque absurde que puisse parfois apparaître le concours ; les tirer au sort comme les Athéniens et les Florentins, pourvu que l'on n'abandonne pas les fonctions au bon plaisir des chefs de parti et qu'on ne les laisse pas sous le patronage souverain de personnes qui peuvent en profiter pour consolider leur situation politique (1).

III. *Le pouvoir judiciaire.* — La même observation s'applique aux fonctions judiciaires et avec une force non moins grande. La magistrature américaine d'Etat souffre à la fois du système trop dominant de l'élection par le peuple et de la rémunération insuffisante allouée. Pour avoir des hommes honorables, savants, intelligents et pour leur assurer la confiance du public, qui leur manque parfois, il faut allouer une forte rémunération, faire des nominations à vie et confier les nominations à des hommes responsables. Les Américains sérieux n'admirent rien tant, dans le régime gouvernemental anglais, que le maintien d'un haut niveau d'intégrité et de capacité chez les juges ; et ils expriment souvent l'espoir qu'il ne sera rien fait pour rabaisser la position de fonctionnaires de l'excellence desquels dépendent dans une large mesure le bien-être et le crédit commercial d'un pays (2).

IV. *Caractère et fonctionnement des législatures* (3). —

(1) Voir chap. LXV, t. III, p. 201 et s.

(2) Voir les chap. XLII, t. II, p. 135 et s. ; et CII, t. V, *infra*.

(3) Voir les chap. XIV, XIX, t. I, p. 216 et s. ; p. 283 et s. ; XLI, XLIV, XLV, t. II, p. 123 et s. p. 175 et s., p. 206 et s.

Bien que le gouvernement des assemblées représentatives ait été regardé comme le trait le plus caractéristique d'un gouvernement libre bien ordonné, comparé à ces démocraties impétueuses de l'antiquité qui légiféraient au moyen d'Assemblées primaires, il faut avouer que les corps législatifs des Etats-Unis ont contribué à discréditer le gouvernement représentatif. Que ce résultat soit surtout dû, comme certains le pensent, à la séparation entre l'Exécutif et la législature, ou qu'on doive l'attribuer à des sources plus profondes de faiblesse, il en ressort un certain enseignement pour ceux qui, en Europe, pourraient vouloir conférer aux législatures, et peut-être même à des législatures unicamérales, des pouvoirs d'intervention dans l'administration plus grands encore que ceux qu'elles possèdent actuellement.

V. *Secondes Chambres* (1). — Les Américains considèrent comme absolument nécessaire la division de chaque législature politique en deux corps coordonnés ; leur opinion à cet égard a d'autant plus de valeur que plusieurs Etats ont, pendant un certain temps, essayé de fonctionner avec une seule Chambre, et aussi, que les Américains se rendent parfaitement compte des inconvénients qu'entraîne la collision fréquente des deux Chambres. Leur manière de voir est, sans doute, affectée par la mauvaise opinion qu'ils ont de la valeur de leur législateurs. N'ayant pas confiance en eux, ils cherchent par tous les moyens possibles à restreindre leur action. Dans les villes, il ne semble pas que le système, soit des deux Chambres, soit d'une seule Chambre, ait quelque avantage sur l'autre ; mais on commence à s'apercevoir maintenant qu'un conseil municipal ne doit pas être envisagé comme une législature, et que le gouvernement de la cité a été organisé d'après un plan

(1) Voir les chap. XVIII, t. I, p. 275 et s. ; XL, t. II, p. 99 et s. et I, t. II, p. 31 et s.

politique et pas assez d'après un plan commercial.

VI. *Durée des fonctions législatives* (1). — L'avantage et l'inconvénient des législatures élues pour de courtes périodes, sont assez évidents. Pour un Européen, l'expérience du Congrès semble indiquer que la brièveté de sa durée est plutôt à éviter qu'à imiter. Elle n'est pas même nécessaire pour assurer l'obéissance du Congrès à la volonté populaire ; elle augmente les dépenses politiques en rendant les élections plus fréquentes, et elle oblige un grand nombre de législateurs à étudier une profession de laquelle ils sont exclus dès qu'ils l'ont apprise.

VII. *Elections indirectes* (2). — L'expérience américaine n'est pas faite pour recommander ce procédé qui, jusqu'à l'établissement du système actuel d'élection du Sénat, en France, était surtout connu par l'emploi qui en avait été fait dans la République de Venise. L'élection du Président par des électeurs choisis dans ce but, n'a pas donné les résultats que ses auteurs en attendaient. L'élection des Sénateurs par les législatures des Etats a envoyé au Sénat des hommes qui ne valent pas mieux, peut-être même qui valent moins que ceux qu'y aurait envoyés l'élection directe par le peuple.

VIII. *Une constitution rigide* (3). — Plusieurs Etats européens sont maintenant régis par des Constitutions qui ne peuvent être modifiées par leurs législatures comme le sont les lois ordinaires. Pourtant, l'Amérique fournit, dans ses Gouvernements d'Etats aussi bien que dans son Gouvernement fédéral, l'exemple de beaucoup le plus instructif du fonctionnement d'un système d'après lequel certaines lois sont rendues fondamentales et sont environnées, non seulement d'une sorte de consécration

(1) Voir les chap. XIX, t. I, p. 283 et s. ; t. II, p. 99 et s.

(2) Voir les chap. V, X, et XII, t. I, p. 66 et s., p. 150 et s., p. 172 et s.

(3) Voir les chap. XXIII, XXXI-XXXV, t. I, p. 355 et s., p. 524 et s. et XXXVII, t. II, p. 23 et s.

mais aussi de dispositions qui en rendent les modifications relativement difficiles. Il n'y a, dans leur système, rien dont les résultats, en dépit de quelques mécomptes évidents, satisfassent aussi bien la foule et même les gens qui raisonnent ; il n'y a rien, non plus, qui soit plus fréquemment proposé à l'observation des Européens qui s'alarment des progrès que la démocratie fait dans l'ancien Monde.

IX. *Législation directe par le peuple* (1). — A cet égard aussi, l'exemple des divers Etats — car il ne s'agit pas du Gouvernement fédéral, — mérite d'être sérieusement étudié par les hommes d'Etat anglais et français. Le système dont les mérites me paraissent l'emporter sur les défauts, pourrait difficilement fonctionner dans un grand pays aussi bien qu'il fonctionne dans des communautés ayant l'étendue des Etats américains, et il présente, sous la nouvelle forme de l'initiative, des moyens séduisants pour faciliter la réalisation de changements radicaux. Son utilité lui vient moins de ses mérites propres que de son contraste avec les vices des législatures. Le peuple est aussi susceptible de justesse dans ses jugements que le sont ces corps ; il est plus honnête et plus indépendant ; mais dans les pays qui possèdent des législatures capables et dignes de confiance, la législation directe pourrait avoir pour mauvais effet de diminuer leur dignité et leur importance. Elle constituerait un appel d'une connaissance relative à une ignorance relative. Cette considération ne s'applique pas à son emploi dans les affaires locales : là, elle stimule l'activité des citoyens sans supplanter le corps administratif.

X. *Self-government local* (2). — Rien n'a plus contribué à donner de la force et de la souplesse au Gouvernement des Etats-Unis, ou à rendre la masse du peuple

(1) Voir chap. XXXIX, t. II, p. 76 et s.

(2) Voir les chap. XLVIII-LII, t. II, p. 264 et s., p. 356 et s.

plus capable de faire fonctionner ses institutions démocratiques, que l'existence, dans tous les Etats du Nord, d'unités administratives autonomes, telles que les *townships* (communautés rurales assez peu étendues pour engager l'intérêt personnel et pour être soumises à la vigilance et au contrôle personnels des simples citoyens. Des abus ont, sans doute, fait leur apparition dans les cités ; dans les plus grandes d'entre elles, ils sont même devenus formidables, en partie parce qu'on n'a pas suffisamment admis le principe du contrôle local. Néanmoins, le système de gouvernement local, pris dans son ensemble, a été non seulement bienfaisant, mais encore indispensable ; il mérite bien d'être étudié par ceux qui, en Europe, sont émus par les maux de la centralisation et comprennent que ces maux ne sont pas appelés nécessairement à diminuer par une plus grande démocratisation de pays tels que la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Italie. Je ne veux pas dire par là que, dans l'un quelconque des grands Etats européens, la masse de la population rurale soit aussi compétente que la population américaine pour faire fonctionner un tel système ; cependant, ce système constitue un modèle vers lequel doivent tendre les institutions européennes. Tout autre est la leçon que nous donnent les cités américaines. Elles nous enseignent ce qu'il faut éviter. Nulle part les influences d'une fausse théorie jointes à la cohésion de parti et à l'apathie des bons citoyens, ainsi qu'au droit de suffrage témérairement conféré, n'ont rendu le gouvernement municipal si ruineux, si inefficace et si corrompu.

XI. *Absence d'une Eglise établie.* — Comme la discussion des matières ecclésiastiques appartient à l'une des parties suivantes du présent livre (1), je dois me contenter ici de faire observer qu'en Amérique chacun, à quelque communion religieuse qu'il appartienne, se montre

(1) Voir *infra* tome v, les chap. CVI et CVII.

entièrement satisfait de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Cette séparation n'a pas empêché que la religion ne soit une force, en Amérique, en ce qui concerne les réformes sociales, ou les réformes politiques ; elle n'empêche pas non plus le peuple de regarder le christianisme comme la religion nationale, et la République comme l'objet de la sollicitude divine.

XII. *Mécanisme de parti* (1). — La redoutable puissance de l'organisation de parti a été décrite précédemment. Elle asservit les fonctionnaires locaux ; elle fortifie la tendance à regarder les membres du Congrès comme de simples délégués ; elle tient les hommes de caractère indépendant à l'écart des affaires politiques tant locales que nationales ; elle les remplace par des hommes malfaisants ; elle pervertit les désirs du peuple et, dans quelques localités, elle a donné le pouvoir à une tyrannie sous les formes de la démocratie. Cependant, on comprend difficilement qu'un gouvernement libre puisse se passer de partis politiques, et il est certain qu'une rivalité ardente des partis ne les dispense pas d'une organisation. La moralité semble être contenue dans la vieille maxime que : « La vigilance perpétuelle est le prix de la liberté » ; les meilleurs citoyens doivent, comme disent les Américains, « prendre la chose en main » (*take hold*) ; ils doivent, en acceptant eux-mêmes d'occuper des postes dans l'organisation, l'empêcher de tomber entre les mains des professionnels ; ils doivent abandonner le moins possible les emplois lucratifs à l'élection populaire ou au patronage politique ; ils doivent laisser un pouvoir discrétionnaire raisonnable à leurs représentants dans les conseils nationaux ; ils doivent enfin s'efforcer de conserver dans la politique les règles d'honneur qui leur servent de guide dans la vie privée. Ce sont là des préceptes moraux plutôt que des préceptes politiques ; mais l'organisation de parti est une

(1) Voir les chap. LIX-LXV, t. III, p. 108 à 201.

de ces choses qui sont bonnes ou mauvaises selon l'esprit dans lequel on en fait usage.

XIII. *Manque d'attraits de la politique* (1). — L'influence de la *machine* de parti, d'une part, les particularités de la Constitution fédérale, et certaines causes sociales et économiques, d'autre part, n'ont pas permis au système américain de réussir complètement à placer au premier rang les hommes les meilleurs. Cependant, dans un gouvernement démocratique plus peut-être que dans tout autre, puisque la démocratie constitue le plus délicat et le plus difficile des gouvernements, il est essentiel que les meilleurs soient au premier rang. Il y a là de quoi donner à réfléchir aux Européens, car ils ont prétendu que le succès politique attirera toujours l'ambition et que la vie publique entraînera toujours dans son tourbillon assez de hautes capacités. L'Amérique contredit cette assertion. Cependant, son exemple ne jette pas beaucoup de lumière sur la manière de rendre la politique attrayante, car ses conditions ne ressemblent pas à celles des pays d'Europe, où l'ambition trouve moins d'occasions de distinction dans le champ des entreprises industrielles et où le rang se confond davantage avec la prééminence politique.

XIV. *La puissance de la richesse*. — La ploutocratie était ordinairement regardée comme une forme de l'oligarchie et s'opposait à la démocratie. Or, il y a un fort élément ploutocratique mêlé à la démocratie américaine; le fait que les Constitutions ignorent les différences résultant de la fortune et traitent tous les électeurs sur le même pied, ne rend cet élément ni moins puissant, ni moins malfaisant. Du pouvoir de la richesse, les démocraties peuvent dire avec Dante : « Ici nous trouvons le grand ennemi » (2). La richesse a sans doute affligé

(1) Voir les chap. LVIII et LXXIV, t. III, p. 250 et p. 339.

(2) *Quivi troviamo Pluto il gran nemico*, DANTE, *Inf.* VI, 115.

toutes les formes de gouvernement. Mais elle semble particulièrement pernicieuse dans un gouvernement populaire : en effet, lorsque la maladie fit son apparition sous les despotismes et les oligarchies, la liberté fut considérée comme l'antidote unique et suffisant. L'expérience, cependant, montre qu'elle n'est pas moins menaçante sous les gouvernements démocratiques, car l'intérêt de l'homme moyen dans un bon gouvernement — et dans une grande démocratie, il se sent insignifiant — disparaît devant les tentations que la richesse, habilement employée, peut lui offrir; lorsque le niveau de la vertu civique de l'homme ordinaire a baissé en présence des nombreuses déviations de la vertu chez les autres, il est difficile de le relever. Aux Etats-Unis, le pouvoir de l'argent se manifeste quelquefois par la corruption des électeurs, quelquefois par celle des jurés, des législateurs, parfois même d'un parti tout entier; on a vu d'importantes souscriptions et des promesses d'appui politique pousser un parti à favoriser ou à combattre telle ou telle législation selon que la richesse la désirait ou la craignait. Les riches, et en particulier les grandes sociétés, ont non seulement des entreprises à favoriser, mais aussi des dangers à éviter, toutes choses qui dépendent de démagogues et de législateurs sans scrupule. Mais que leur action ait ou n'ait pas ce motif d'excuse, la croyance, souvent fondée, qu'ils exercent un pouvoir secret dans leur propre intérêt, exaspère d'autres fractions de la communauté; elle a été un facteur non seulement de l'imprudente législation dirigée contre eux, mais aussi des explosions de violence illégale.

A ces observations faites sans ordre, afin d'éviter de tomber dans des redites, j'ai à peine besoin d'ajouter la morale générale qu'enseignent les Etats-Unis, c'est-à-dire que les masses du peuple sont plus raisonnables et plus modérées dans toutes les matières auxquelles elles

peuvent être amenées à appliquer leur esprit que la plupart des philosophes européens ne l'ont cru possible. Telle est, en effet, la morale que les chapitres précédents sur l'opinion publique ont essayé de faire ressortir clairement. Mais il convient de rappeler de nouveau au lecteur que, si les points ci-dessus indiqués sont ceux sur lesquels l'expérience américaine semble le plus directement profitable aux Etats européens, néanmoins il ne faut pas s'attendre à ce que les problèmes que l'Amérique a résolus se présentent en Europe sous les mêmes formes. Des faits tels que — pour n'en mentionner que deux — l'abondance des terres et l'absence de danger de la part des autres Puissances montrent combien différentes sont les conditions dans lesquelles fonctionne le gouvernement populaire dans l'hémisphère oriental et dans l'hémisphère occidental. Rien de plus instructif que l'expérience américaine si l'on sait s'en servir avec discernement ; rien de plus propre à égarer si l'on essaie d'en faire l'application sans tenir compte du milieu social et économique.

APPENDICE

NOTE AU CHAPITRE XC

Observations de Mr. Denis Kearney sur le « Kearneyisme » en Californie

Depuis la publication de la première édition anglaise de ce livre, j'ai reçu de M. Denis Kearney une lettre dans laquelle il fait des objections à quelques-unes des assertions contenues dans le chapitre intitulé : « Le Kearneyisme en Californie ». Cette lettre est malheureusement trop longue pour être reproduite ici en entier ; d'ailleurs, elle ne me paraît pas affecter sérieusement la teneur des proportions formulées dans ce chapitre, et que mes correspondants Californiens, en qui j'ai toute confiance, déclarent parfaitement exactes. Toutefois, dans un petit nombre de passages, j'ai légèrement modifié le texte de la première édition anglaise ; et je donne ici, de la lettre de M. Kearney, des extraits, me semble-t-il, suffisants pour que le jugement qu'il porte sur sa propre conduite apparaisse pleinement et loyalement. Comme il répondait à une lettre dans laquelle je l'avais prié de m'exposer sa cause, et que je lui avais adressée après avoir reçu de lui une lettre de reproches, je tiens essentiellement à ce qu'il obtienne de moi toute la justice que je peux lui rendre (1).

Page 81. — « En septembre 1877, immédiatement après les élections générales d'Etat, municipales et congressionnelles, je convoquai un *meeting* d'ouvriers et autres personnes pour discuter publiquement l'opportunité de s'organiser d'une manière permanente en vue d'obliger les hommes poli-

(1) Mr. Kearney est mort en 1907.

tiques à tenir les engagements par eux pris envers le peuple avant l'élection... Je conclus que si notre civilisation — la civilisation de la Californie — devait continuer, il « fallait » mettre fin à l'immigration chinoise, et je voyais dans le peuple la puissance pour faire exécuter ce « fallait » De là la *meeting*. Ce *meeting* se transforma en une organisation permanente, et vota une « résolution » en faveur d'une agitation « chauffée à blanc » (*red-hot agitation*). En dépit de mes protestations énergiques, je fus élu président de cette nouvelle organisation, le *meeting* nous donnant mission de « pousser l'organisation » immédiatement dans la cité et dans l'Etat tout entier. Notre but était de pousser le Congrès à agir contre les Chinois, dans sa prochaine session..

Page 82. — « Il est vrai que je ne suis pas un lettré, c'est-à-dire un professeur pourvu de grades et un maître de langues, quoique j'en puisse parler plus d'une. Pendant plus de trente ans j'ai été un grand *liseur* et un observateur attentif des hommes et des choses. Jamais aucun des rédacteurs du *Chronicle* n'a écrit ou arrangé de discours pour moi. Ils ont fait tout l'opposé ; ils se sont toujours fait un devoir d'altérer et de déformer. Ce fut seulement lorsque le *Chronicle* vit où il pouvait frapper qu'il répandit mes discours. Par exemple, si j'attaquais un monopole dont le *Chronicle* protégeait, moyennant finances, la corruption, il altérerait ou dénaturerait ce discours ; mais si j'attaquais une institution que le *Chronicle* voulait *faire chanter*, le discours était donné *in extenso* une ou deux fois, ou bien il le reproduisait jusqu'à ce qu'il eût été « vu. »

Page 84. — (Meeting de Nob Hill).

« Je n'ai pas tenu le langage que l'on m'attribue. Nob Hill est le centre du Sixième Quartier ; c'est là que je convoquai le *meeting* pour organiser le *Club du Sixième Quartier*. Nous avions allumé des feux de joie à tous nos *meetings* pour que le peuple sût où il devait se rendre... Aucune semblable interprétation ne peut être donnée du langage que je tins dans mon discours de ce soir-là. Les autorités de police avaient des sténographes envoyés spécialement pour prendre mon discours mot pour mot.... Je n'ai pas été arrêté à cause du *meeting* de Nob Hill. Je ne saurais dire, à présent, sans y réfléchir, combien de fois j'ai été arrêté. A la fin, les autorités, voyant que leurs efforts pour briser le mouvement étaient vains, se décidèrent à mettre les *meetings* hors la loi, à la façon de Balfour en Irlande.

Page 87. — « Peu de temps après l'élection des délégués,

je fis une tournée dans les Etats-Unis, parlant partout devant d'immenses auditoires et les poussant à adresser au Congrès une pétition en vue d'arrêter l'immigration chinoise... Mon voyage fut un brillant succès. En moins d'un an, j'avais réussi à transformer le problème chinois de question locale en question nationale. Cela aussi contredit l'assertion que mon voyage dans l'Est aurait été un échec. »

Page 96. — (« Depuis 1880 il n'a joué aucun rôle dans la politique californienne. »)

« Cela est exact jusque-là. Je cessai de faire de l'agitation après avoir montré au peuple sa puissance immense et la manière dont il en pouvait user. La question chinoise était aussi en bonne voie de solution. Les plaines de cet Etat étaient jonchées des carcasses pourries des brigands publics. J'étais pauvre, avec une famille sans ressources ; je me mis à travailler pour pourvoir à ses besoins. Le bon sens dit assez que si j'avais cherché une fonction, ou les émoluments d'une fonction, il m'aurait été facile de former des combinaisons pour être élu gouverneur de mon Etat ou Sénateur des Etats-Unis. »

Page 87. — (« Vagabonds (*hoodlums*) et autres mauvais garnements qui composaient l'auditoire lors des premières réunions du *Sand Lot*. »)

» Ce fut seulement lorsque les autorités de la cité qui, en même temps qu'elles nous persécutaient, louaient tous les *halls* ou épouvantaient leurs propriétaires ou locataires pour les détourner de nous les louer, que nous fûmes poussés à choisir les *Sand-Lots*. A ces premières réunions nous avions quelquefois à demander de 500 à 1.000 dollars, pour faire de l'agitation dans les Tribunaux et au dehors. Si donc, l'auditoire avait été composé de vagabonds et de mauvais garnements, comment aurions-nous pu obtenir de telles sommes à une seule réunion ? »

Page 95. — « Je conteste aussi quelques-unes des affirmations qui se trouvent ici. Tous les bills de la première session de la législature, en vertu de la nouvelle Constitution, ont été déclarés inconstitutionnels par la Cour Suprême de l'Etat, à cause de quelques petits farceurs qui s'y trouvaient fessés (*tucked away*). Les Bills anti-chinois qui furent votés — et, tous ceux qui furent présentés furent votés — furent déclarés, par les juges fédéraux, contraires à la Constitution des Etats-Unis. Je préconisai l'adoption de la nouvelle Constitution et, durant cette campagne, je prononçai cent trente discours. Les

journaux de San-Francisco m'envoyèrent des correspondants. L'importance même des questions me poussa au premier plan, si bien que j'eus à supporter le choc de la bataille et que, pour ma peine, je faillis être assassiné. »

Page 99. — « Je ne comprends pas très bien ce que vous voulez dire par les mots « classes sérieuses. » Les prêteurs d'argent, les monopolistes fonciers et ceux qui étaient en train de devenir riches en important ou en employant des travailleurs chinois, étaient contre moi; ils firent ce qu'ils purent pour tuer à la fois le mouvement et moi-même... Mon seul crime semble avoir été de m'opposer à la *mongolisation* de mon Etat dans l'intérêt de notre propre peuple et de sa civilisation. Je n'ai jamais reçu pour mes services un dollar d'une administration publique ou de particuliers. Ces services furent gratuits; ils m'ont, j'en suis sûr, assuré l'estime de la majorité de mes concitoyens, parmi lesquels encore aujourd'hui je ne suis pas sans influence. »

FIN DU TOME IV

Imprimerie BussiÈRE. — Saint-Amand (Cher).

SÉRIE IN-8°

- BRYCE (J.)**. — *La République américaine*, 2^e édition française, 1912. 5 vol. Prix, broché : 60 fr.; relié 65 fr. »
LABAND (P.). — *Le Droit public de l'Empire allemand*, 1900-1904. 6 vol. Prix, broché : 60 fr.; relié 66 fr. »
DICEY (A.-V.). — *Introduction à l'étude du droit constitutionnel*, préface de A. Ribot, 1902. Prix, broché : 40 fr.; relié 41 fr. »
W. WILSON. — *L'Etat*, avec une préface de L. Duguit, 1902, 2 vol. Prix, broché : 20 fr.; relié 22 fr. »
A. HAMILTON, JAY, MADISON. — *Le Fédéraliste*, édit. française par G. Jèze, préface de A. Esmein, 1902. Prix, broché : 14 fr.; relié 15 fr. »
KORKOUNOV. — *Théorie générale du Droit*, traduction française de J. Tchernoff, 1903. Prix, broché : 40 fr.; relié 41 fr. »
OTTO MAYER. — *Le Droit administratif allemand*, préface de H. Berthélemy, 1903-1906. Prix, broché : 32 fr.; relié 36 fr. »
KOVALEVSKY. — *Les Institutions politiques de la Russie*, trad. franç. de M^e Derocquigny, 1903. Prix, broché : 7 fr. 50; relié 8 fr. 50
ANSON (Sir William R.). — *Loi et pratique constitutionnelles de l'Angleterre*. Tome I. Le Parlement, 1903. — Tome II. La Couronne, 1905. Prix, chaque vol. broché : 10 fr.; relié 11 fr. »
NITTI (F.). — *Principes de Science des Finances*, préf. de A. Wahl, 1904. 2 vol. Prix, br. : 12 fr.; relié (reliure de la Bibliothèque) 13 fr. »
CURTI. — *Le referendum*, traduction française de M. Ronjat, complétée par l'auteur, 1 vol. Prix, br. : 40 fr.; relié (rel. de la Biblioth.) 41 fr. »
DICEY (A.-V.). — *Leçons sur les rapports entre le Droit et l'Opinion publique en Angleterre au cours du XIX^e siècle*, 1 vol. Paris, 1906. Prix, broché : 12 fr.; relié 13 fr. »
MOREAU et DELPECH. — *Les Règlements des Assemblées législatives*, préface de Ch. Benoist, 2 vol. Prix, broché : 30 fr.; relié 32 fr. »
STUBBS. — *Histoire constitutionnelle de l'Angleterre*, éd. franç. Ch. Petit-Dutaillis. Tome I et II. Prix, br. (chaque) : 16 fr.; rel. 17 fr. »
ERRERA (P.). — *Traité de Droit public belge. Droit constitutionnel. Droit administratif*. Prix, broché : 12 fr. 50; relié 13 fr. 50
NERINCX (A.). — *L'Organisation du pouvoir judiciaire aux Etats-Unis*, 1909. Prix, broché : 40 fr.; relié 41 fr. »
GOODNOW (F.-J.). — *Les Principes du Droit administratif des Etats-Unis*, 1907. Prix, broché : 12 fr.; relié 13 fr. »
MAY (E.). — *Traité des lois, privilèges, procédures et usages du Parlement*, trad. J. Delpech, 1909, 2 vol. Prix, br. : 25 fr.; rel. 27 fr. »
LAWRENCE LOWELL. — *Le Gouvernement de l'Angleterre*, traduction de A. Nerincx, 1910, 2 vol. Prix, broché : 24 fr.; relié 26 fr. »
REDLICH (J.) et F.-W. HIRST. — *Le Gouvernement local en Angleterre*, 1911, 2 vol. Prix : broché : 24 fr.; relié 26 fr. »
G. JELLINEK. — *L'Etat moderne et son droit*, 2 volumes, brochés : 24 fr.; reliés 26 fr. »

SÉRIE IN-18

- TODD (A.)**. — *Le Gouvernement parlementaire en Angleterre*, traduit sur l'édition anglaise de Spencer Walpole, avec une préface de Casimir Périer, 1900, 2 vol. Prix, broché : 12 fr.; relié 13 fr. »
WILSON (W.). — *Le Gouvernement congressionnel*, préface de Henri Wallon, 1900, 1 vol. Prix, broché : 5 fr.; relié 5 fr. 50
JENKS (Edward). — *Esquisse du Gouvernement local en Angleterre*, préface de H. Berthélemy, 1902. Prix, br. : 5 fr.; relié 5 fr. »
DICKINSON (Lowe). — *Le Développement du Parlement pendant le XIX^e siècle*, trad. Deslandres, broché : 5 fr.; relié 5 fr. 50

BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE

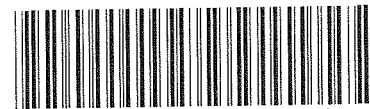
DE SCIENCE ET DE LÉGISLATION FINANCIÈRES

Directeur : G. JÈZE, professeur-adjoint à la Faculté de Droit de Paris

- SELIGMAN (E.)**. — *L'Impôt progressif, in-8°*. Br. : 40 fr.; rel. 44 fr. »
SELIGMAN (E.). — *Répercussion et incidence de l'impôt, in-8°*. Br. : 12 fr.; relié 13 fr. »
SELIGMAN (E.). — *L'Impôt sur le Revenu*. Br. : 45 fr.; rel. 46 fr. »
WAGNER (A.). — *Science des Finances*, 5 vol., br. 60 fr.; rel 65 fr. »
 — Tome I. *Organisation*, in-8, broché, 45 fr.; relié 46 fr. »
 — Tome II. *Impôts*, in-8, broché, 45 fr.; relié 46 fr. »
 — Tome III. *Crédit public*, in-8, broché, 8 fr.; relié 9 fr. »
 — Tomes IV et V. *Histoire de l'impôt*, 2 vol. in-8, br., 24 fr.; relié 26 fr. »
Von MYRBACH-RHEINFELD (F.). — *Précis du Droit financier*, in-8°. Broché : 45 fr.; relié 46 fr. »
PIERSON (N. G.). — *Les revenus de l'Etat*. In-8° broché : 12 fr.; relié 13 fr. »

REV15

ÚK PrF MU Brno



3 1 2 9 S 0 0 9 5 4